



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Annuaire 2015-2016

Annuaire général des programmes d'études de 1^{er} cycle

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2015.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Dépôt légal - 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Université de Sherbrooke
Bureau de la registraire
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Bureau de la registraire 201507

Annuaire général des programmes d'études de 1^{er} cycle 2015-2016

L'annuaire général des programmes d'études de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke comprend, outre les Renseignements généraux, dix annuaires particuliers numérotés de 1 à 10.

Table des matières

Index des programmes	V
Conditions d'admission	VII
Renseignements généraux	XIV
Faculté d'administration	1
Faculté de droit	2
Faculté d'éducation	3
Faculté de génie	4
Faculté des lettres et sciences humaines	5
Faculté de médecine et des sciences de la santé	6
Faculté des sciences	7
Faculté des sciences de l'activité physique	8
Centre universitaire de formation en environnement et développement durable	9
Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain	10
École de musique (voir Faculté des lettres et sciences humaines)	6

Index des programmes d'études de 1^{er} cycle

Baccalauréats

adaptation scolaire et sociale	3-3
administration des affaires	1-3
biochimie de la santé	6-4 et 7-3
biologie moléculaire et cellulaire	7-7
biologie	7-5
chimie pharmaceutique	7-9
chimie	7-8
communication appliquée	5-4
droit	2-3
écologie	7-11
économique	1-6
enseignement au préscolaire et au primaire	3-5
enseignement au secondaire	3-7
enseignement de la musique (en collaboration avec U. Laval)	5-7
enseignement de l'anglais langue seconde	3-10
enseignement en éducation physique et à la santé	8-4 et 3-11
enseignement professionnel	3-12
études anglaises et interculturelles : rédaction, littérature et traduction / <i>B.A. in English and Intercultural Studies: Professional Writing, Literature and Translation</i>	5-7
études de l'environnement	1-9, 2-6, 3-14, 4-4, 5-9, 6-6, 7-12 et 9-3
études littéraires et culturelles	5-10
études politiques appliquées	5-11
génie biotechnologique	4-5 et 7-13
génie chimique	4-6
génie civil	4-7
génie électrique	4-9
génie informatique	4-12
génie mécanique	4-14
géomatique appliquée à l'environnement	5-14 et 7-14
histoire	5-15
informatique de gestion	7-17
informatique	7-15
kinésiologie	8-5
mathématiques	7-19
microbiologie	7-20
multidisciplinaire	5-26
musique	5-16
orientation	3-15
pharmacologie	6-7 et 7-21
philosophie	5-22
physique	7-22
psychoéducation	3-16
psychologie	5-23
sciences de l'image et des médias numériques	7-24
sciences infirmières	6-8
service social	5-24
traduction professionnelle	5-25

Certificats

administration des affaires	1-10
administration en contexte nord-américain	1-11
analyse économique	1-11
anglais langue seconde	5-27
arts visuels	5-28
biologie	7-25
chimie	7-25
communication appliquée	5-28
comptabilité	1-12
économie appliquée	1-12
économique	1-12
éducation	3-17
études du religieux contemporain	10-3
études politiques	5-29
formation des adultes	3-17
gestion de l'information et des systèmes	1-13
gestion des organisations	1-13
gestion des ressources humaines	1-13
gestion du marketing	1-14
gestion financière	1-14
histoire du livre et de l'édition	5-29
histoire	5-29
interprétation musicale	5-30
langues modernes	5-31

lettres et langue françaises	5-32
management	1-15
mathématiques	7-26
multidisciplinaire	5-36
orientation	3-18
perfectionnement en enseignement au collégial	3-16
philosophie	5-32
physique	7-26
préparatoire aux programmes de 1 ^{er} cycle en génie, en sciences et en santé ...	7-27
psychologie	5-33
rédaction professionnelle anglaise	5-33
relations internationales	5-34
santé et sécurité du travail	1-15
sciences appliquées	4-16
sciences de l'activité physique appliquées à l'entraînement sportif	8-5
sciences du langage	5-34
sciences humaines et sociales	5-35
sciences	7-26
technologies de l'information	7-27
toxicomanie	6-13
traduction	5-35
travail social	5-36

Doctorat

médecine	6-10
Formation à distance offerte par le Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain	10-3

Maîtrises

ergothérapie	6-16
physiothérapie	6-17

Microprogrammes de 1^{er} cycle

accompagnement du personnel éducatif en service de garde	3-18
administration	1-16
analyse des problèmes sociaux contemporains	5-37
anglais avancé	5-37
anglais fonctionnel	5-38
approfondissement didactique en éducation physique et à la santé	8-6
approfondissement didactique en kinésiologie	8-6
création littéraire	5-38
écologie pratique	7-28
économique	1-16
éducation physique et à la santé	8-7
éducation	3-19
éléments de gestion	1-16
éthique appliquée	5-38
exploration professionnelle	3-18
formation intensive en musique	5-36
formation juridique I	2-7
formation juridique II	2-7
géographie	5-39
géomatique appliquée	5-39
intensif en français langue seconde I	5-43
intensif en français langue seconde II	5-43
kinésiologie	8-7
musique d'ensemble	5-40
perfectionnement en chant choral	5-37
pratique instrumentale, vocale ou chorale	5-40
pratiques de gestion	1-17
préparatoire en mathématiques	7-31
principes et habiletés de gestion	1-17
qualification aux études à la Faculté d'administration	1-15
rédaction spécialisée	5-40
révision de textes	5-40
sciences appliquées	4-16
sciences humaines et sociales	5-41
sciences	7-28
stage coopératif I	1-17, 2-8, 3-19, 4-17, 5-41, 6-14, 7-29, 8-8 et 9-4
stage coopératif II	1-18, 2-8, 3-20, 4-17, 5-42, 6-14, 7-29, 8-9 et 9-5
stage coopératif III	1-19, 2-9, 3-21, 4-18, 5-42, 6-15, 7-30, 8-9 et 9-5
stage coopératif IV	1-19, 2-10, 3-21, 4-19 et 7-31
stage coopératif V	4-19

Mineures

administration.....	1-10
économique.....	1-10
études anglaises.....	5-27

Programmes conjoints « M.D. - M. Sc. » et « M.D. - Ph. D. »	6-13
--	-------------

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Introduction

L'Université de Sherbrooke a été créée le 4 mai 1954, au moment de l'entrée en vigueur de la loi adoptée par la Législature du Québec et sanctionnée le 5 mars précédent. La Charte de 1954 a, à son tour, été modifiée par l'Assemblée nationale du Québec le 23 juin 1978, de manière à ce que la situation juridique de l'Université soit adaptée aux conditions sociales alors existantes.

L'Université de Sherbrooke est issue du Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke, dont elle s'est détachée physiquement et administrativement en 1960. À partir d'un noyau initial de trois facultés - les Arts, le Droit et les Sciences, - l'Université s'est progressivement développée, non seulement pour répondre aux besoins éducatifs de la région de l'Estrie, mais également pour offrir à la population du Québec une contribution originale en matière d'enseignement et de recherche universitaires.

L'Université de Sherbrooke compte actuellement neuf facultés - Administration, Droit, Éducation, Éducation physique et sportive, Génie, Lettres et sciences humaines, Médecine et sciences de la santé, Sciences, et Théologie et études religieuses.

L'Université de Sherbrooke offre une centaine de programmes d'études de premier cycle, plus de deux cents programmes de deuxième cycle, et quarante programmes de troisième cycle.

Affiliations

L'Université de Sherbrooke est membre de :

- l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC);
- l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF);
- le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI);
- l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI).

La direction générale

Rectrice

Pre Luce SAMOISSETTE, LL. L., D.D.N., M. Fisc. (Sherbrooke), LL. M. (Toronto)

Recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières

Pr Martin BUTEAU, B.A.A. (Sherbrooke), M.B.A. (Laval), D. Sc. gestion (Montpellier II)

Directeur de cabinet et vice-recteur adjoint

Jacques VIENS, B. Sc. soc., M.A. (Ottawa)

Vice-rectrice adjointe

France MYETTE, LL.B., M.B.A. (Sherbrooke)

Vice-rectrice adjointe

Élaine GODBOUT, B.A.A. (Sherbrooke), FCPA, FCMA

Adjointe au vice-rectorat aux ressources humaines et financières

Sylvie BEAUBIEN, Ph. D. (chimie) (Sherbrooke)

Conseiller spécial

Jacques LEGAULT, B. Sc. (psychosociologie de la communication) (UQAM)

Secrétaire générale, vice-rectrice aux relations internationales et vice-rectrice à la vie étudiante

Pre Jocelyne FAUCHER, M.D. (Sherbrooke), CCMFC, (ASC)

Secrétaire général adjoint

Frédéric BROCHU, B.A. (philosophie) (Sherbrooke), M.B.S.I. (Montréal)

Vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Pr Jacques BEAUVAIS, Ph. D. (physique) (Laval)

Adjointe au vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Patricia FOURNIER, B.A. (études françaises) (Sherbrooke)

Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales et vice-recteur au Campus de Longueuil

Pr Alain WEBSTER, B. Sc., M. Sc. (biologie) (UQAM)

Vice-rectrice aux études

Pre Lucie LAFLAMME, LL. B., D.D.N. (Laval), D.E.S.S. (Montpellier I), LL. D. (Laval)

Vice-recteur adjoint aux études

Pr André BEAUCHESNE, B.A. (lettres), C.A.P.E.S., M.A. (sciences de l'éducation) (Sherbrooke), Ph. D. (Montréal)

Directeur par intérim du secrétariat de l'évaluation périodique des programmes

Serge ALLARY, M.B.A. (Sherbrooke)

Les facultés

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Doyen

Pr François CODERRE, B.A.A. (Autónoma de Centroamérica), M. Sc. (Sherbrooke), Ph. D. (McGill)

Vice-doyenne et vice-doyens

Pr Louis CÔTÉ, B.A.A., M.B.A., Ph. D. (Sherbrooke)
 Pr Jean ÉTHIER, B.A.A., M.A. (McGill), M.B.A., Ph. D. (HEC Montréal)
 Pr Michel LAFLEUR, B. Sc. (géographie), M.A., Ph. D. (Sherbrooke)
 Pre Anne MATHIEU, B.A. (Laval), M. Sc. (Sherbrooke), Ph. D. (Cincinnati)

Vice-doyenne et secrétaire

Pre Dorothee BOCCANFUSO, D.E.A. (microéconomie) (Paris 1), Ph. D. (économique) (Laval)

FACULTÉ DE DROIT

Doyen

Pr Sébastien LEBEL-GRENIER, LL. B. (Ottawa), D.E.A. (Aix-Marseille), D.C.L. (McGill)

Vice-doyennes

Pre Geneviève DUFOUR, LL. B., LL. M. (UQAM), Doctorat en droit (Paris XI - Paris-Sud)
 Pre Marie-Pierre ROBERT, LL. B., LL. M. (Montréal), D.C.L. (McGill)

Secrétaire

Éliane-Marie GAULIN, LL. B., LL. M. (Sherbrooke)

FACULTÉ D'ÉDUCATION

Doyen

Pr Serge STRIGANUK, Ph. D. (éducation) (Sherbrooke)

Vice-doyenne et vice-doyen

Pre Julie DESJARDINS, B. Sc., M.A., Ph. D. (éducation) (Montréal)
 Pr Jean-Pascal LEMELIN, B.A., M.A., Ph. D. (psychologie) (UQTR)

Vice-doyen et secrétaire

Pr Enrique CORREA MOLINA, B. ens. secondaire (Conceptión), M.A., Ph. D. (psychopédagogie) (Montréal)

FACULTÉ DE GÉNIE

Doyen

Pr Patrik DOUCET, Ing., M. Sc. A. (génie mécanique), Ph. D. (éducation) (Sherbrooke)

Vice-doyens

Pr Richard ARÈS, Ing., B. Sc. (physique), M. Sc. (physique) (Montréal), Ph. D. (Condensed Matter Physics) (Simon Fraser)
 Pr Pierre LABOSSIÈRE, B. Ing., M. Sc. A. (génie civil) (Sherbrooke), Ph. D. (génie mécanique) (Alberta)
 Pr Roch LEFEBVRE, Ing., B. Sc. (physique) (McGill), M. Sc. A., Ph. D. (génie électrique) (Sherbrooke)

Secrétaire

Hélène GODOUREAU, B.A. (arts plastiques), M. Sc. Éd. (UQAC)

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Doyenne

Pre Christine HUDON, B.A., M.A. (histoire) (Montréal), D.E.A. (histoire) (Rennes II), Ph. D. (études québécoises) (UQTR)

Vice-doyenne

Pre Anick LESSARD, B. Mus., M. Mus., D. Mus. (interprétation) (Montréal)
 Vice-doyenne et secrétaire
 Pre Thérèse AUDET, B. Sc., M. Sc., Ph. D. (psychologie) (Montréal)

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Doyen

Pr Pierre COSSETTE, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill), FRCPC

Doyen adjoint et vice-doyen

Pr Dominique DORION, M.D. (Laval), M. Sc. (Toronto), FRCFC, FACS

Doyenne et doyens associés

Pr Jacques-Philippe FAUCHER, M.D. (Montréal), FRCPC
 Pre Sharon HATCHER, M.D. (Ottawa), FCMF
 Pr Michel H. LANDRY, M.D. (Sherbrooke)

Vice-doyennes et vice-doyens

Pre Patricia BOURGAULT, Ph. D. (Sherbrooke)
 Pre Diane CLAVET, M.D., C.C.M.F., M.A. (Laval)
 Pre Ève-Reine GAGNÉ, M.D. (Sherbrooke), FRCPC
 Pr Serge LANGEVIN, M.D. (Sherbrooke), FRCPC
 Pr Jean-Pierre PERREAULT, B. Sc., M. Sc., Ph. D. (biochimie) (Montréal)
 Pr Michel TOUSIGNANT, B. Sc. (physiothérapie), M.A. (pédagogie universitaire des sciences de la santé) (Laval), Ph. D. (santé publique, épidémiologie) (Montréal), études postdoctorales (analyse économique de programmes de réadaptation) (Sherbrooke)

Vice-doyenne et secrétaire

Pre Johanne DESROSIERS, B. Sc. (ergothérapie) (Montréal), M.A. (gérontologie), Ph. D. (sciences cliniques) (Sherbrooke)

FACULTÉ DES SCIENCES

Doyen

Pr Serge JANDL, M. Sc. (physique) (Montréal), Ph. D. (Montréal), Docteur ès Sciences (Grenoble)

Vice-doyens

Pr Jean GOULET, M. Sc. (Computer Science) (McGill)
 Pr Claude SPINO, Ph. D. (chimie organique) (British Columbia)

Secrétaire

Pr Richard BLOUIN, B. Sc. (biologie médicale) (UQTR), Ph. D. (Laval)

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**Doyenne**

Pr Isabelle J. DIONNE, B. Sc. (sciences de l'activité physique), M. Sc. (kinanthropologie) (Sherbrooke), Ph. D. (biologie/physiologie de l'exercice) (Laval), études supérieures (médecine) (Vermont)

Vice-doyen

Pr Alain DELISLE, B. Sc. (éducation physique), M. Sc. (kinanthropologie) (Sherbrooke), Ph. D. (biomécanique occupationnelle) (Montréal)

Secrétaire

Brigitte SÉGUIN, B. Sc. (éducation physique), M. Éd. Phys. (administration sportive) (Ottawa)

FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET D'ÉTUDES RELIGIEUSES**Doyen**

Pr Pierre C. NOËL, B. Th., M. Th. (Sherbrooke), Ph. D. (théologie) (Laval)

Vice-doyen et secrétaire

Pr Louis VAILLANCOURT, B. Sc. (nutrition) (Laval), B. Th., M. Th. (Sherbrooke), Ph. D. (théologie) (Sherbrooke, Laval)

Les services**AGENCE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE****Directeur général**

Serge ALLARY

SERVICE D'APPUI À LA RECHERCHE, À L'INNOVATION ET À LA CRÉATION**Directeur général**

Pierre-Richard GAUDREAU

SERVICE D'APPUI AU CAMPUS DE LONGUEUIL**Directeur général**

Michel PARENT

SERVICE DES COMMUNICATIONS**Directrice générale**

Lucie FRENÏÈRE

BUREAU DE LA REGISTRAIRE**Directrice générale**

Kim LAGUEUX-DUGAL

CENTRE CULTUREL**Directeur général**

Mario TRÉPANIÈRE

SERVICE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**Directeur général**

Jean-Pierre BOUCHER

SERVICE DE SOUTIEN À LA FORMATION**Directeur général**

Serge ALLARY

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES**Directrice générale**

Sylvie BELZILE

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**Directeur général**

Alain LÉVESQUE

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**Directrice générale**

Sonia DUPLESSIS

SERVICE DES IMMEUBLES**Directeur général des opérations**

René ALARIE

Directeur général de la planification et du développement immobilier

Michel PARENT

SERVICE DES STAGES ET DU PLACEMENT**Directeur général**

Denis-Robert ÉLIAS

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**Directeur général**

Serge FORTIER

SERVICE DES RELATIONS AVEC LES DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉS**Directeur général**

François DUBÉ

SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE**Directrice générale**

Lise GRENIER

Les instances

En vertu de la Charte et des Statuts de l'Université de Sherbrooke, l'administration générale de l'Université relève des instances de direction suivantes : l'assemblée de l'Université, le conseil d'administration, le comité de direction de l'Université, le conseil universitaire, le conseil des études et le conseil de la recherche.

L'ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ**Chancelier, président et membre d'office**

Mgr Luc Cyr, archevêque de Sherbrooke

MEMBRES INTERNES**Membres internes d'office****Membres du comité de direction de l'Université et membres d'office**

Pr Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Pr Martin Buteau, recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières

Pr Jocelyne Faucher, secrétaire générale, vice-rectrice aux relations internationales et vice-rectrice à la vie étudiante

Pr Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études

Pr Luce Samoisette, rectrice

Pr Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales et vice-recteur au Campus de Longueuil

Doyennes et doyens et membres d'office

Pr François Coderre, doyen, Faculté d'administration

Pr Pierre Cossette, doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé

Pr Patrik Doucet, doyen, Faculté de génie

Pr Christine Hudon, doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines

Pr Serge Jandl, doyen, Faculté des sciences

Pr Isabelle Dionne, doyenne, Faculté des sciences de l'activité physique

Pr Sébastien Lebel-Grenier, doyen, Faculté de droit

Pr Pierre C. Noël, doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses

Pr Serge Striganuk, doyen, Faculté d'éducation

Professeures et professeurs

Pr Christiane Auray-Blais

Pr Michel Berthiaume

Pr Alexandre Cabral

Pr Marc Frappier

Pr Céline Garant

Pr David Gilles

Pr Jean-François Guertin

Pr France Jutras

Pr Isabelle Lacroix

Pr Sylvie Lafrenaye

Pr Jean-Pierre Le Glaunec

Pr Pascale Morin

Pr David Sénéchal

Pr Arezki Tagnit-Hamou

Chargée et chargé de cours

Mario Lambert

Joanne Léveillée

Professeurs d'enseignement clinique

Roger Morcos

Charles Orfali

Personnel cadre

Nathalie Noël

Personnel professionnel

Guylaine Sévigny

Personnel de soutien

Daniel Gaucher

Stéphane Huot

Direction générale de service

Serge Fortier

Étudiants de premier cycle

Marc-Olivier Lessard

Alexandre Parent

Étudiants de deuxième ou troisième cycle

Kamal Benmiloud

Lyne Martel

MEMBRES EXTERNES**Chancelier**

Mgr Luc Cyr

Personnes proposées par le Service des relations avec les diplômés et diplômés de l'Université de Sherbrooke

Sylvie Archambault

Luc R. Borduas

René Guimond

Guy Pelletier

Pierre Pichette

Personnes proposées par La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Michelle Leduc

Julie Maltais

Raymond-Mathieu Simard

Personnes faisant partie d'organismes ou d'établissements du secteur de l'éducation

Pr Bernard Durand

Vincent Guay

Sylvain Lambert

Victoria Meikle

Gilles Normand

Personnes proposées par des organismes ou des établissements du secteur de la santé

Richard Deschamps

Stéphane Tremblay

Personnes proposées par des organismes ou des établissements socioéconomiques

Louise Bourgault

Marie-Josée Hardy

Marco Labrie

Personnes désignées par le ministre responsable de la formation universitaire au Québec

Paule Bouchard

Élisabeth Brière

Personnes cooptées par l'assemblée de l'Université

Pierre Bernier

Raynald Bisson

Pauline D'Amboise

Anne Darche
 Mario De Tilly
 Lynda Durand
 Carol Fillion
 Steve Flanagan
 François Godbout
 Vincent Joli-Cœur
 André Laurin
 Louise Proulx
 Michel Turner
 Charles Vaillancourt

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration exerce tous les droits et pouvoirs de l'Université, à l'exception de ceux que la Charte et les Statuts réservent à l'assemblée de l'Université.

Il doit veiller au respect de la mission et des valeurs de l'Université. Il délègue certaines responsabilités à d'autres instances, notamment au comité de direction de l'Université, au conseil universitaire, au conseil des études et au conseil de la recherche. Il décide de toute situation non prévue par les Statuts. Il détermine les orientations et politiques générales de l'Université concernant sa mission. Il approuve la planification stratégique de l'Université et s'assure de la gestion adéquate des risques associés aux activités de l'Université. Il assure une reddition de comptes transparente et complète.

À l'exception des membres d'office, les membres du conseil d'administration sont des personnes choisies parmi les membres de l'assemblée de l'Université.

Présidente

Lynda Durand

Vice-président

André Laurin

MEMBRES INTERNES

Membres internes d'office

Pr Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Pr Martin Buteau, recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières

Pr Jocelyne Faucher, secrétaire générale, vice-rectrice aux relations internationales et vice-rectrice à la vie étudiante

Pr Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études

Pr Luce Samoisette, rectrice

Pr Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales et vice-recteur au Campus de Longueuil

Professeures et professeurs

Pr Michel Berthiaume

Pr France Jutras

Pr Sylvie Lafrenaye

Pr David Sénéchal

Pr Arezki Tagnit-Hamou

Personnel chargé de cours ou professeure ou professeur d'enseignement clinique

Joanne Léveillé

Personnel cadre ou professionnel ou de soutien

Daniel Gaucher

Étudiant de premier cycle

Marc-Olivier Lessard

Étudiant de deuxième ou de troisième cycle

Lyne Martel

MEMBRES EXTERNES

Personne proposée par le Service des relations avec les diplômées et diplômés

Pierre Pichette

Personne proposée par La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Raymond-Mathieu Simard

Personnes faisant partie d'organismes ou d'établissements du secteur de l'éducation

Vincent Guay
 Victoria Meikle

Personne proposée par un organisme ou un établissement du secteur de la santé

Stéphane Tremblay

Personne désignée par le ministre responsable de la formation universitaire au Québec

Paule Bouchard

Personnes choisies parmi l'ensemble des membres externes de l'assemblée de l'Université

Lynda Durand
 Steve Flanagan
 Vincent Joli-Cœur
 André Laurin
 Charles Vaillancourt

LE COMITÉ DE DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ

Le comité de direction de l'Université exerce tous les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts ou ceux qui lui sont délégués par le conseil d'administration.

Présidente

Pr Luce Samoisette, rectrice

Membres d'office

Pr Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Pr Martin Buteau, recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières

Pr Jocelyne Faucher, secrétaire générale, vice-rectrice aux relations internationales et vice-rectrice à la vie étudiante

Pr Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études

Pr Luce Samoisette, rectrice

Pr Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales et vice-recteur au Campus de Longueuil

LE CONSEIL UNIVERSITAIRE

Le conseil universitaire est composé des membres du comité de direction de l'Université, des doyennes et doyens, d'autres experts en enseignement et en recherche ainsi que d'étudiantes et étudiants réunis pour débattre les grandes orientations de la mission de l'Université.

Il a pour mandat, tenant compte des ressources allouées par le conseil d'administration et des orientations stratégiques, de planifier, d'orienter et de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche, en plus d'assurer l'évaluation périodique des programmes.

Le conseil universitaire approuve tout développement majeur dans l'offre des programmes d'études ou des activités de recherche des facultés, des centres universitaires de formation et des instituts universitaires de recherche pouvant influencer sur la réputation, le développement ou le positionnement stratégique de l'Université.

Présidente

Pr Luce Samoisette, rectrice

Comité de direction de l'Université et membres d'office

Pr Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Pr Martin Buteau, recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières

Pr Jocelyne Faucher, secrétaire générale, vice-rectrice aux relations internationales et vice-rectrice à la vie étudiante

Pr Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études

Pr Luce Samoisette, rectrice

Pr Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales et vice-recteur au Campus de Longueuil

Doyenne et doyens et membres d'office

Pr François Coderre, doyen, Faculté d'administration

Pr Pierre Cossette, doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé

Pr Isabelle Dionne, doyenne, Faculté des sciences de l'activité physique

Pr Patrik Doucet, doyen, Faculté de génie

Pr Christine Hudon, doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines

Pr Serge Jandl, doyen, Faculté des sciences

Pr Sébastien Lebel-Grenier, doyen, Faculté de droit

Pr Pierre C. Noël, doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses

Pr Serge Striganuk, doyen, Faculté d'éducation

Professeures et professeurs

Pr Alexandre Cabral

Pr Hervé Cassan

Pr Catherine Côté

Pr Aurélie Desfleurs

Pr Luc Fréchette

Pr Luc Gaudreau

Pr Ghislaine Houde

Pr Christelle Lison

Pr Pierre-François Mercure

Pr Mélanie Plourde

Pr Valérie Vierstraete

Chargée et chargé de cours

Julie Bonneau

Mario Lambert

Professionnelle ou professionnel

François D'Anjou

Étudiants de premier cycle

Alexis Lamarre

Alexandre Parent

Étudiante et étudiant de deuxième ou de troisième cycle

Myriam Domoison

Vincent Ducharme

Conseil des études

Le conseil des études vise le partage de différentes expertises et approches pédagogiques permettant à la communauté universitaire de mieux bénéficier des connaissances en matière d'enseignement. Son mandat est de veiller à l'amélioration des programmes d'études.

Le conseil des études peut, conjointement ou non avec le conseil de la recherche, créer des sous-comités ou groupes de travail, notamment sur les études aux cycles supérieurs, lorsqu'ils sont nécessaires à la poursuite de la réflexion sur des sujets particuliers.

Présidente et membre d'office

Pr Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études

Autre vice-recteur concerné

Pr Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Secrétaire désigné et membre d'office

Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint

Vice-doyennes et vice-doyens

Pr Diane Clavet

Pr Alain Delisle

Pr Julie Desjardins

Pr Jean Goulet

Pr Roch Lefebvre

Pr Anick Lessard

Pr Anne Mathieu

Pr Arthur Oulai

Pr Louis Vaillancourt

Professeures et professeurs

Pr Alexandre Cabral

Pr Ghislaine Houde

Pr Christelle Lison

Pr Pierre-François Mercure

Pr Valérie Vierstraete

Chargée et chargé de cours

Julie Bonneau

Mario Lambert

Professeure ou professeur d'enseignement clinique

Vacant

Étudiants de premier cycleAlexis Lamarre
Alexandre Parent**Étudiante de deuxième ou de troisième cycle**

Myriam Domoison

Conseil de la recherche

Le conseil de la recherche vise le partage de différentes expertises et approches afin de permettre à la communauté universitaire de mieux bénéficier des connaissances en matière de recherche et de création, de propriété intellectuelle et de formation par la recherche. Son mandat est de veiller au développement de la recherche et de la création à l'Université, à l'amélioration des programmes concernés et à l'amélioration de l'encadrement des étudiantes et étudiants.

Le conseil de la recherche peut, conjointement ou non avec le conseil des études, créer des sous-comités ou groupes de travail, notamment sur les études aux cycles supérieurs, lorsqu'ils sont nécessaires à la poursuite de la réflexion sur des sujets particuliers.

Président et membre d'office

Pr Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Autre vice-rectrice concernée

Pr Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études

Secrétaire désigné et membre d'office

Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint

Vice-doyennes et vice-doyensPr Thérèse Audet
Pr Alain Delisle
Pr Mathieu Devinat
Pr Pierre Labossière
Pr Michel Lafleur
Pr Jean-Pascal Lemelin
Pr Jean-Pierre Perreault
Pr Claude Spino
Pr Louis Vaillancourt**Professeures et professeurs**Pr Hervé Cassan
Pr Catherine Côté
Pr Aurélie Desfleurs
Pr Luc Fréchette
Pr Luc Gaudreau
Pr Mélanie Plourde**Professionnelle ou professionnel**

François D'Anjou

Étudiant du deuxième ou du troisième cycle

Vincent Ducharme

Autres unités

BUREAU DE LA PROTECTRICE DES DROITS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**Protectrice**

Soucila Badaroudine

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ENRICHISSEMENT DE LA FORMATION À LA RECHERCHEDoyen responsable : Pr Patrik Doucet
Directeur : Pr Pedro D'Orléans Juste**CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE**Responsable : Pr Lucie Laflamme
Directeur : Serge Allary**CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**Doyen responsable : Pr Serge Jandl
Directrice : Denyse Rémillard

Faculté d'administration

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2015-2016

(L'annuaire de la Faculté d'administration constitue la première partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 1-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2015.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Baccalauréat en administration des affaires	3
Baccalauréat en économie	6
Baccalauréat en études de l'environnement	9
Mineure en administration	10
Mineure en économie	10
Certificat en administration des affaires	10
Certificat en administration en contexte nord-américain	11
Certificat en analyse économique	11
Certificat en comptabilité	12
Certificat en économie appliquée	12
Certificat en économie	12
Certificat en gestion de l'information et des systèmes	13
Certificat en gestion des organisations	13
Certificat en gestion des ressources humaines	13
Certificat en gestion du marketing	14
Certificat en gestion financière	14
Certificat en management	15
Certificat en santé et sécurité du travail	15
Microprogramme de 1 ^{er} cycle de qualification aux études à la Faculté d'administration	15
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en administration	16
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en économie	16
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en éléments de gestion	16
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en pratiques de gestion	17
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en principes et habiletés de gestion	17
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	17
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	18
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	19
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	19

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté d'administration

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2015.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté d'administration

Direction de la Faculté

Doyen

Pr François CODERRE, B.A.A. (Universidad Autónoma de Centroamérica), M. Sc. (Sherbrooke), Ph. D. (McGill)

Vice-doyenne et vice-doyens

Pr Louis CÔTÉ, B.A.A., M.B.A., D.B.A. (Sherbrooke)
Pr Jean ÉTHIER, B.A.A., M.A. (McGill), M.B.A., Ph. D. (HEC Montréal)
Pr Michel LAFLEUR, B. Sc. (géographie), M.A., D.B.A (Sherbrooke)
Pr Anne MATHIEU, B.A. (Laval), M. Sc. (Sherbrooke), Ph. D. (Cincinnati)

Vice-doyenne et secrétaire

Pr Dorothée BOCCANFUSO, D.E.A. (microéconométrie) (Paris 1), Ph. D. (économique) (Laval)

Directeur administratif de la Faculté

Jean-Claude MEILLEUR

CONSEIL DE FACULTÉ

- Doyenne ou doyen
- Vice-doyenne ou vice-doyen à l'enseignement et aux affaires étudiantes
- Vice-doyenne ou vice-doyen à la recherche et aux études de 3^e cycle
- Vice-doyenne ou vice-doyen à la formation exécutive
- Vice-doyenne ou vice-doyen aux technologies et communications
- Vice-doyenne ou vice-doyen à la gestion
- Secrétaire de faculté
- Sept professeurs élus par l'assemblée des professeurs (un par département)
- Une étudiante ou un étudiant délégué par les associations d'étudiants des programmes de 2^e et 3^e cycles
- Deux étudiantes ou étudiants délégués par l'Association des étudiants des programmes de 1^{er} cycle
- Une étudiante ou un étudiant provenant des programmes dispensés au campus de Longueuil
- Trois personnes de l'extérieur choisies par le Conseil

DIRECTEURS ET DIRECTRICES DES PROGRAMMES

Directeur des études de 1^{er} cycle : Abdelouahab MEKKI BERRADA

Directeur adjoint aux études de 1^{er} cycle : Yvan LAMBERT

Études de 2^e cycle et de 3^e cycle

Directeur des programmes MBA, M. Sc. et M. Adm. : Jean-François GUERTIN

Directrice des programmes de 2^e cycle en fiscalité : Marie-Pierre ALLARD

Directrice du doctorat en administration (D.B.A.) et du diplôme de 3^e cycle (D3C) : Madeleine AUDET

Directeur du doctorat en économie du développement (Ph. D.) : Luc SAVARD

Directeur adjoint aux études de 2^e et 3^e cycles : Claude VILLENEUVE

DIRECTEURS ET DIRECTRICES DES DÉPARTEMENTS

Économique : Valérie VIERSTRAETE

Finance : Marc-André LAPOINTE

Management et GRH : Lise DESMARAIS

Marketing : Caroline BOIVIN

Sciences comptables : Michel COULMONT

Fiscalité : Luc GODBOUT

Systèmes d'information et méthodes quantitatives de gestion : Guy MALTAIS

Le personnel

www.usherbrooke.ca/adm/faculte/personnel

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :

www.USherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/evaluation-des-apprentissages

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en administration des affaires

RENSEIGNEMENTS

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

baa.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver
- Sherbrooke : admission au trimestre d'automne (pour la concentration Entrepreneuriat)

GRADE : Bachelière ou bachelier en administration des affaires, B.A.A.

Le baccalauréat en administration des affaires peut aussi être offert dans une version bilingue français-anglais et la mention « bilingue » figurera au diplôme des étudiantes et étudiants qui auront rencontré les exigences de promotion prévues.

Le baccalauréat en administration des affaires comporte sept concentrations :

- concentration Comptabilité
- concentration Entrepreneuriat
- concentration Finance
- concentration Gestion de l'information et des systèmes
- concentration Gestion des ressources humaines
- concentration Management
- concentration Marketing

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation générale en gestion reposant sur l'apprentissage de concepts, de principes et de méthodes de gestion des organisations;
- de développer des aptitudes et des habiletés pour l'organisation du travail et la prise de décision;
- de développer son esprit de leadership et d'entrepreneurship;
- d'acquérir une formation spécialisée dans le cadre d'une concentration du programme;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage afin de pouvoir assumer son développement et son perfectionnement personnel et de développer ainsi une capacité de mobilité dans les différentes fonctions d'une organisation.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

VERSION BILINGUE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer sa connaissance de la langue anglaise appliquée à son domaine d'études.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

CONCENTRATIONS COMPTABILITÉ, ENTREPRENEURIAT, FINANCE, GESTION DE L'INFORMATION ET DES SYSTÈMES, GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MANAGEMENT ET MARKETING :

Mathématiques 103, 105 et 203 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ.

Pour l'étudiante ou l'étudiant qui détient un DEC en techniques administratives 410. BO ou 410.DO :

MAT 103 ou MAT NYA et deux cours de mathématiques parmi les suivants : (MAT 105 ou MAT NYC ou MAT 302), (MAT 307 ou MAT 337 ou 201-StatApplGestion), 201-MatApplGestion, 201-MatFinancières ou autres cours équivalents approuvés par la Faculté ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 022X ou 01Y1 et, deux parmi les suivants : (00UQ ou 01Y4 ou 022Z), (01HC, 01TV, 01Y3, 022W).

Pour l'étudiante ou l'étudiant souhaitant suivre le programme en régime régulier à temps partiel, avoir obtenu un minimum de 60 crédits transférables au baccalauréat en administration des affaires avec une moyenne minimale de 2,3 (les 60 crédits transférables doivent avoir été obtenus dans le cadre de programmes de certificat dans le domaine de l'administration des affaires ou l'équivalent). Les étudiantes et étudiants qui proviennent du microprogramme de 1^{er} cycle de qualification aux études à la Faculté d'administration devront avoir réussi l'activité pédagogique MQG 123 *Méthodes quantitatives de gestion II* dans le cadre du certificat en administration des affaires.

Puisque, dans les activités pédagogiques offertes en anglais, les communications et les productions s'effectueront dans cette langue, les étudiantes et étudiants désirant s'inscrire à la version bilingue du programme devront en outre rencontrer l'une des exigences linguistiques suivantes :

Avoir complété un programme d'études secondaires, collégiales ou universitaires en anglais
ou
Avoir atteint l'un des standards suivants :

- TOEFL : minimum 100 (iBT) avec un minimum de 20 sur chaque section
- IELTS : au moins 7 (scores généraux) avec un minimum de 6,5 sur chaque section
- TOEIC : avoir obtenu un minimum de 850
- test de classement de l'Université de Sherbrooke : avoir obtenu un score minimum de 500
- avoir réussi l'une des activités pédagogiques ANS 400 ou ANS 420 ou ANS 455

EXIGENCES DE PROMOTION

Les étudiantes et étudiants pourront se voir reconnaître la mention bilingue s'ils ont satisfait aux exigences suivantes :

Avoir obtenu un minimum de 30 crédits de leur cursus en anglais et Avoir atteint l'un des standards suivants :

- TOEFL administré par internet (iBT) : score minimum de 110 avec un minimum de 20 dans chaque section
- IELTS : score d'au moins 7,5 avec aucune section plus faible que 7,5
- TOEIC : avoir obtenu un minimum de 880
- test de classement de l'Université de Sherbrooke : avoir obtenu un score minimum de 550
- avoir réussi l'activité pédagogique ANS 500

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps partiel
Régime coopératif à temps complet (pour la concentration Entrepreneuriat)

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Gr A	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6	-
Gr B	S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-
Gr C	-	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6
Gr D	-	S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

Les étudiantes et étudiants inscrits en 1^{re} session au trimestre d'automne et ayant choisi les concentrations Gestion des ressources humaines, Management, Entrepreneuriat ou Marketing appartiennent au groupe A alors que celles et ceux qui ont choisi Comptabilité, Finance ou Gestion de l'information et des systèmes appartiennent au groupe B.

Les étudiantes et étudiants inscrits en 1^{re} session au trimestre d'hiver et ayant choisi la concentration Gestion de l'information et des systèmes appartiennent au groupe C alors que celles et ceux qui ont choisi Comptabilité, Finance, Gestion des ressources humaines, Management ou Marketing appartiennent au groupe D.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Quelle que soit la concentration choisie, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire aux activités pédagogiques obligatoires du tronc commun :

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (45 crédits)

CTB 321	Comptabilité de gestion I : Fondements	CR	3
ECN 117	Principes économiques		3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion		3
MQG 342	Gestion des opérations		3

Les activités pédagogiques suivantes sont offertes en version française ou en version anglaise⁽¹⁾ :

ADM 111	Principes d'administration	CR	3
ADM 119	<i>Principles of Administration</i>		3
ADM 661	Direction générale		3
ADM 669	<i>Strategic Management</i>		3
CTB 115	Introduction à la comptabilité générale I		3
CTB 119	<i>Introduction to General Accounting I</i>		3
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II		3
CTB 219	<i>Introduction to General Accounting II</i>		3

FEC 222	Éléments de gestion financière		3
FEC 229	<i>Introduction to Financial Management</i>		3
FEC 333	Analyse des décisions financières		3
FEC 339	<i>Analysis of Financial Decisions</i>		3
GIS 113	Introduction aux systèmes d'information dans les organisations		3
GIS 109	<i>Introduction to Information Systems in Organizations</i>		3
GRH 111	Aspects humains des organisations		3
GRH 119	<i>Human Aspects of Organizations</i>		3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles		3
GRH 229	<i>Human Resource Management and Industrial Relations</i>		3
MAR 221	Marketing		3
MAR 229	<i>Marketing</i>		3
MOG 222	Statistique appliquée à la gestion		3
MOG 229	<i>Statistics for Business</i>		3

ACTIVITÉS DE CONCENTRATION

COMPTABILITÉ

- 45 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (36 crédits)

CTB 304	Gestion de l'information financière : aspects techniques	CR	3
CTB 315	Comptabilité financière I		3
CTB 380	Audit I – Contrôle et certification		3
CTB 415	Comptabilité financière II		3
CTB 416	Comptabilité financière III		3
CTB 421	Comptabilité de gestion II : coût de revient et gestion de la performance		3
CTB 515	Comptabilité financière IV		3
CTB 584	Audit II - Certification avancée		3
CTB 615	Comptabilité financière V		3
FIS 334	Droit corporatif		3
FIS 342	Impôt sur le revenu I		3
FIS 542	Impôt sur le revenu II		3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

Une ou plusieurs des activités suivantes ou toutes autres activités choisies après approbation par la direction du B.A.A. :

CTB 551	Responsabilité sociétale : pratiques de gestion et reddition de compte	CR	3
CTB 552	Gouvernance d'entreprises et gestion de risques		3
FIS 642	Impôt et taxes à la consommation ⁽²⁾		3

ENTREPRENEURIAT

- 45 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

ACT 101	Préparation à la création d'entreprise	CR	3
ACT 201	Lancement, gestion et fermeture d'entreprise		3
ACT 301	Créativité et conception		3
ACT 401	Modèles d'affaires appliqués		3
ACT 402	Séminaires spécialisés en entrepreneuriat		3
ACT 501	Relève entrepreneuriale et gestion des PME		3
ACT 601	Simulations et leadership entrepreneurial		3
ADM 321	Droit des affaires et des entreprises		3
FEC 446	Aspects pratiques du financement		3
FIS 301	Éléments de fiscalité		3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire		3
MAR 511	Communication en vente personnelle		3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

Une ou plusieurs des activités suivantes ou toutes autres activités choisies après approbation par la direction du B.A.A. :

ACT 621	Projet dirigé I	CR	3
ACT 622	Projet dirigé II		3
ACT 623	Projet dirigé III		3

FINANCE

- 45 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

ECN	219	Analyse de la conjoncture économique	CR	3
FEC	442	Valeurs mobilières	3	3
FEC	444	Gestion financière approfondie	3	3
FEC	451	Gestion du fonds de roulement	3	3
FEC	557	Gestion des institutions financières I	3	3
FIS	334	Droit corporatif	3	3
FIS	342	Impôt sur le revenu I	3	3

L'activité pédagogique suivante est offerte en version française ou en version anglaise⁽¹⁾ :

GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire	CR	3
ou				
GIS	119	<i>Information Technology Tools for Managers</i>	3	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ECN	455	Introduction au commerce international	3	3
FEC	401	Environnement externe de l'entreprise	3	3
FEC	446	Aspects pratiques du financement	3	3
FEC	452	Introduction aux instruments financiers dérivés	3	3
FEC	457	Évaluation des entreprises	3	3
FEC	463	Finance internationale	3	3
FEC	561	Aspects légaux du financement	3	3
FEC	564	Gestion de portefeuille	3	3
FEC	565	Séminaire de synthèse en finance	3	3
FEC	566	Gestion des institutions financières II	3	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)**GESTION DE L'INFORMATION ET DES SYSTÈMES**

- 45 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

FIS	301	Éléments de fiscalité	CR	3
FIS	334	Droit corporatif	3	3
GIS	127	Architectures technologiques	3	3
GIS	137	Introduction aux bases de données	3	3
GIS	139	Sites Web dynamiques et utilisabilité	3	3
GIS	245	Processus d'affaires	3	3
GIS	247	Méthodologie de développement de systèmes d'information	3	3
GIS	345	Gestion de projets en TI	3	3
GIS	371	Stratégie et technologies de l'information	3	3

L'activité pédagogique suivante est offerte en version française ou en version anglaise⁽¹⁾ :

GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire	CR	3
ou				
GIS	119	<i>Information Technology Tools for Managers</i>	3	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Un groupe de deux activités choisies parmi les suivantes :

CTB	315	Comptabilité financière I	CR	3
et				
CTB	415	Comptabilité financière II	3	3
ou				
FEC	444	Gestion financière approfondie	3	3
et				
FEC	451	Gestion du fonds de roulement	3	3
ou				
GIS	356	Systèmes de gestion intégrés	3	3
et				
GIS	358	Sécurité et contrôle des TI	3	3
ou				
MAR	331	Comportement du consommateur	3	3
et				
MAR	342	Recherche en marketing I	3	3
ou				
ADM	333	Assurance-qualité et normes ISO 9000	3	3
et				
MQG	542	Production à valeur ajoutée	3	3
ou				

Deux activités obligatoires de la concentration Gestion des ressources humaines, de sigle GRH sauf GRH 353.

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

Trois activités choisies parmi les suivantes ou toute autre activité choisie après approbation par la direction du BAA :

GIS	220	Programmation en gestion	CR	3
GIS	360	Intelligence et géomatique d'affaires	3	3
GIS	390	Séminaire en technologies de l'information	3	3

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La concentration en gestion des ressources humaines permet deux cheminements :

- un cheminement CRHA (conseiller en ressources humaines agréé)
- un cheminement général

CHEMINEMENT CRHA (conseiller en ressources humaines agréé)

- 45 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (42 crédits)

FIS	301	Éléments de fiscalité	CR	3
GRH	333	Analyse de postes et gestion prévisionnelle des RH	3	3
GRH	343	Administration des lois en GRH	3	3
GRH	344	Développement des compétences	3	3
GRH	351	Conventions collectives	3	3
GRH	433	Recrutement et sélection	3	3
GRH	444	Gestion de la performance	3	3
GRH	453	Rémunération et avantages sociaux	3	3
GRH	462	Négociations collectives	3	3
GRH	463	Programmes d'intervention en GRH	3	3
GRH	531	Méthodologie de recherche appliquée en GRH	3	3
GRH	564	Rôles conseil en ressources humaines	3	3
SST	412	Gestion de la santé et de la sécurité du travail	3	3

L'activité pédagogique suivante est offerte en version française ou en version anglaise⁽¹⁾ :

GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire	CR	3
ou				
GIS	119	<i>Information Technology Tools for Managers</i>	3	3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)**CHEMINEMENT GÉNÉRAL**

- 45 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (39 crédits)

ADM	321	Droit des affaires et des entreprises	CR	3
CTB	301	Éléments de fiscalité	3	3
GRH	333	Analyse de postes et gestion prévisionnelle des RH	3	3
GRH	343	Administration des lois en GRH	3	3
GRH	344	Développement des compétences	3	3
GRH	351	Conventions collectives	3	3
GRH	433	Recrutement et sélection	3	3
GRH	444	Gestion de la performance	3	3
GRH	453	Rémunération et avantages sociaux	3	3
GRH	462	Négociations collectives	3	3
GRH	463	Programmes d'intervention en GRH	3	3
GRH	531	Méthodologie de recherche appliquée en GRH	3	3

L'activité pédagogique suivante est offerte en version française ou en version anglaise⁽¹⁾ :

GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire	CR	3
ou				
GIS	119	<i>Information Technology Tools for Managers</i>	3	3

Activités pédagogiques au choix (6 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes ou toute autre activité choisie avec l'approbation de la direction du BAA :

GRH	553	e-GRH	CR	3
GRH	564	Rôles conseil en ressources humaines	3	3
SST	412	Gestion de la santé et de la sécurité du travail	3	3

MANAGEMENT

- 45 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

ACT	301	Créativité et conception	CR	3
ACT	501	Relève entrepreneuriale et gestion des PME	3	3
ADM	101	Communication	3	3
ADM	321	Droit des affaires et des entreprises	3	3
ADM	336	Compétences fondamentales en gestion	3	3

ADM 446	Nouvelles pratiques de management	3
ADM 556	Gestion de projet	3
FEC 444	Gestion financière approfondie	3
FIS 301	Éléments de fiscalité	3
INS 562	Démarrage d'une entreprise	3

L'activité pédagogique suivante est offerte en version française ou en version anglaise⁽¹⁾ :

GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3
ou		
GIS 119	<i>Information Technology Tools for Managers</i>	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

ADM 445	Gestion différenciée des coopératives	3
CTB 421	Comptabilité de gestion II : coût de revient et gestion de la performance	3
FEC 446	Aspects pratiques du financement	3
FEC 451	Gestion du fonds de roulement	3
GIS 245	Processus d'affaires	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3
MQG 542	Production à valeur ajoutée	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

Une des activités suivantes ou toutes autres activités choisies après approbation par la direction du BAA :

ADM 333	Assurance-qualité et normes ISO-9000	3
DVD 111	Fondements de la gestion du développement durable	3

MARKETING

- 45 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)

ADM 321	Droit des affaires et des entreprises	3
FIS 301	Éléments de fiscalité	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3
MAR 342	Recherche en marketing I	3
MAR 433	Gestion du prix en marketing	3
MAR 441	Marketing international I	3
MAR 474	Communication marketing intégrée	3
MAR 664	Politique de marketing	3

L'activité pédagogique suivante est offerte en version française ou en version anglaise⁽¹⁾ :

GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3
ou		
GIS 119	<i>Information Technology Tools for Managers</i>	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Trois activités choisies parmi les suivantes :

MAR 301	Gestion de mandat en communication et marketing	3
MAR 442	Outils d'aide à la décision marketing	3
MAR 444	Commerce de détail et distribution	3
MAR 455	Commerce électronique	3
MAR 463	Marketing industriel	3
MAR 464	Gestion du réseau des ventes	3
MAR 511	Communication en vente personnelle	3
MAR 541	Marketing international II	3
MAR 557	Marketing des services	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

- (1) La Faculté se réserve le droit de limiter le nombre de groupes en fonction du nombre de candidatures éligibles.
- (2) Cette activité pédagogique est nécessaire pour être admissible à l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en économie permet six cheminements :

- un cheminement sans concentration;
- un cheminement incluant une concentration en microéconomie appliquée;
- un cheminement incluant une concentration en macroéconométrie;
- un cheminement incluant une concentration en développement économique;
- un cheminement incluant une concentration en économie politique;
- un cheminement incluant une concentration en administration offrant le choix d'un module parmi les cinq suivants : finance, marketing, gestion des systèmes d'information et de gestion, management et ressources humaines, fiscalité et comptabilité.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation générale en économie le préparant à intervenir, en tant qu'économiste, dans différents milieux et différentes sociétés;
- d'acquérir une connaissance minimale et critique des différentes approches de l'économie;
- d'acquérir une vue d'ensemble des problèmes humains, sociaux et individuels, et d'être en mesure de situer l'économie dans cet ensemble afin de devenir une agente ou un agent social efficace;
- de développer un esprit scientifique lui permettant non seulement de comprendre les problèmes économiques, mais encore de proposer des solutions concrètes;
- d'acquérir des éléments de formation dans un champ spécifique de l'économie ou de l'administration en choisissant une concentration appropriée;
- d'acquérir, dans une perspective d'éducation continue, des méthodes d'apprentissage lui permettant de mettre constamment à jour sa formation d'économiste.

Objectifs spécifiques

dans la concentration en microéconomie appliquée

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des éléments de formation spécifiques des applications des théories microéconomiques;
- d'acquérir les habiletés à produire des études empiriques dans ce champ de spécialisation.

dans la concentration en macroéconométrie

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des éléments de formation spécifiques des applications des théories macroéconométriques;
- d'acquérir les habiletés à produire des études empiriques dans ce champ de spécialisation.

dans la concentration en développement économique

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des éléments de formation spécifiques en développement économique;
- d'acquérir les habiletés d'intervention pratique dans ce domaine.

dans la concentration en économie politique

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des éléments de formation spécifiques se rapportant à l'intervention de l'État dans l'économie, aux déterminants politiques de son action ainsi qu'aux motifs et à l'interaction des acteurs politiques dans le cadre des institutions politiques, économiques et légales;
- d'acquérir des connaissances suffisantes pour la poursuite d'études spécialisées de 2^e cycle en économie ou en études politiques;
- d'acquérir des habiletés d'intervention pratique en économie et en politique.

dans la concentration en administration, module finance

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances de base en finance;
- d'acquérir des connaissances suffisantes pour la poursuite d'études spécialisées de 2^e cycle en finance ou en économique.

dans la concentration en administration, module marketing

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base en marketing;
- d'acquérir des connaissances suffisantes pour la poursuite d'études spécialisées de 2^e cycle en marketing ou en économique.

dans la concentration en administration, module gestion des systèmes d'information et de gestion

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base en gestion des systèmes d'information et de gestion;
- d'acquérir des connaissances suffisantes pour la poursuite d'études spécialisées de 2^e cycle en gestion des systèmes d'information et de gestion ou en économique.

Baccalauréat en économique

RENSEIGNEMENTS

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

economique.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver, sauf pour le cheminement incluant une concentration en économie politique où l'admission ne se fait qu'au trimestre d'automne

dans la concentration en administration, module management et ressources humaines

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base en management et en ressources humaines;
- d'acquérir des connaissances suffisantes pour la poursuite d'études spécialisées de 2^e cycle en management ou en économique.

dans la concentration en administration, module fiscalité et comptabilité

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base en fiscalité canadienne;
- d'acquérir des connaissances suffisantes pour la poursuite d'études spécialisées de 2^e cycle en fiscalité ou en économique.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir réussi MAT 103 et un autre cours de mathématiques ou de méthodes quantitatives

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 022X ou 01Y1 et un autre objectif et un autre standard liés aux mathématiques ou aux méthodes quantitatives

ou

avoir obtenu un minimum de 27 crédits transférables au baccalauréat en économie avec une moyenne minimale de 2,3 et avoir les prérequis en mathématiques ci-dessus mentionnés (les crédits transférables doivent avoir été obtenus dans le cadre du programme de certificat en économie appliquée ou l'équivalent). Les étudiantes et étudiants qui n'auraient pas les prérequis nécessaires en mathématiques ou en méthodes quantitatives et qui proviennent du microprogramme de 1^{er} cycle de qualification aux études à la Faculté d'administration devront avoir réussi l'activité pédagogique MQG 123 *Méthodes quantitatives de gestion II* dans le cadre du certificat en économie appliquée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet possible pour les admissions à la session d'automne seulement, régime régulier accéléré à temps complet et régime régulier à temps complet.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER ACCÉLÉRÉ

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^e année			2 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	S-4	S-5	S-6

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Quel que soit le cheminement choisi, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire aux activités pédagogiques obligatoires du tronc commun suivant :

TRONC COMMUN**Activités pédagogiques obligatoires (54 crédits)**

CTB 115	Introduction à la comptabilité générale I	CR	3
ECN 107	Optimisation économique	3	3
ECN 108	Économie du Québec	3	3

ECN 114	Histoire des faits économiques	3
ECN 116	Introduction à la macroéconomie	3
ECN 204	Introduction à la microéconomie	3
ECN 206	Analyse macroéconomique I	3
ECN 207	Modèles économiques linéaires	3
ECN 306	Analyse microéconomique I	3
ECN 315	Traitement informatique pour l'économétrie	3
ECN 323	Statistiques préparatoires à l'économétrie	3
ECN 430	Analyse microéconomique II	3
ECN 454	Introduction à l'économétrie	3
ECN 530	Analyse macroéconomique II	3
ECN 548	Histoire de la pensée économique I	3
ECN 560	Économie du commerce international	3
ECN 660	Économie des finances internationales	3
FEC 222	Éléments de gestion financière	3

CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION

- 54 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 21 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

ECN 218	Économie mondiale	CR	3
ECN 402	Problèmes économiques contemporains	3	3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)

Sept activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale	CR	3
ECN 340	Monnaie, crédit et banques	3	3
ECN 344	Problèmes économiques du développement	3	3
ECN 431	Analyse coûts-bénéfices	3	3
ECN 432	Économie de l'environnement	3	3
ECN 541	Économétrie intermédiaire	3	3
ECN 558	Économie du travail	3	3
ECN 562	Organisation industrielle	3	3
ECN 640	Économie publique : biens et choix publics	3	3
ECN 654	Économétrie des séries chronologiques	3	3
ECN 663	Conjoncture économique	3	3
ECN 669	Économie du développement	3	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3	3
POL 101	La politique canadienne et québécoise	3	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT UNE CONCENTRATION EN MICROÉCONOMIE APPLIQUÉE**

- 54 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

ECN 218	Économie mondiale	CR	3
ECN 402	Problèmes économiques contemporains	3	3
ECN 431	Analyse coûts-bénéfices	3	3
ECN 541	Économétrie intermédiaire	3	3
ECN 558	Économie du travail	3	3
ECN 562	Organisation industrielle	3	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Trois activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale	CR	3
ECN 340	Monnaie, crédit et banque	3	3
ECN 344	Problèmes économiques du développement	3	3
ECN 432	Économie de l'environnement	3	3
ECN 640	Économie publique : biens et choix publics	3	3
ECN 654	Économétrie des séries chronologiques	3	3
ECN 663	Conjoncture économique	3	3
ECN 669	Économie du développement	3	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3	3
POL 101	La politique canadienne et québécoise	3	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT UNE CONCENTRATION EN MACROÉCONOMÉTRIE**

- 54 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

ECN 218	Économie mondiale
ECN 340	Monnaie, crédit et banques
ECN 402	Problèmes économiques contemporains
ECN 541	Économétrie intermédiaire
ECN 654	Économétrie des séries chronologiques
ECN 663	Conjoncture économique

CR	POL 201	La gestion de l'État	3
	POL 210	Système politique de l'Inde	3
3	POL 213	Système politique de la Chine	3
3	REL 104	La problématique des relations Nord-Sud	3
3	REL 217	La construction européenne	3
3	REL 220	Politiques budgétaires comparées	3
3	REL 221	Écopolitique internationale	3
3	REL 252	Amérique intégrée : développement et obstacles	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Trois activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale
ECN 344	Problèmes économiques du développement
ECN 431	Analyse coûts-bénéfices
ECN 432	Économie de l'environnement
ECN 558	Économie du travail
ECN 640	Économie publique : biens et choix publics
ECN 669	Économie du développement
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire
POL 101	La politique canadienne et québécoise

		Deux activités choisies parmi les suivantes :	
	ECN 558	Économie du travail	3
	ECN 562	Organisation industrielle	3
	ECN 654	Économétrie des séries chronologiques	3

Activité pédagogique au choix (3 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT UNE CONCENTRATION EN ADMINISTRATION**

- 54 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix du module choisi

Module finance**Activités pédagogiques obligatoires** (24 crédits)

CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	CR	3
CTB 321	Comptabilité de gestion I : Fondements		3
FEC 333	Analyse des décisions financières		3
FEC 442	Valeurs mobilières		3
FEC 444	Gestion financière approfondie		3
FEC 557	Gestion des institutions financières I		3
FEC 564	Gestion de portefeuille		3
FIS 342	Impôt sur le revenu I		3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale	CR	3
ECN 218	Économie mondiale		3
ECN 340	Monnaie, crédit et banques		3
ECN 344	Problèmes économiques du développement		3
ECN 402	Problèmes économiques contemporains		3
ECN 431	Analyse coûts-bénéfices		3
ECN 432	Économie de l'environnement		3
ECN 541	Économétrie intermédiaire		3
ECN 558	Économie du travail		3
ECN 562	Organisation industrielle		3
ECN 654	Économétrie des séries chronologiques		3
ECN 663	Conjoncture économique		3
ECN 669	Économie du développement		3
FEC 451	Gestion du fonds de roulement		3
FEC 452	Introduction aux instruments financiers dérivés		3
FEC 565	Séminaire de synthèse en finance		3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire		3
POL 101	La politique canadienne et québécoise		3

Module marketing**Activités pédagogiques obligatoires** (30 crédits)

CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	CR	3
CTB 321	Comptabilité de gestion I : Fondements		3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire		3
MAR 221	Marketing		3
MAR 331	Comportement du consommateur		3
MAR 342	Recherche en marketing I		3
MAR 441	Marketing international I		3
MAR 474	Communication marketing intégrée		3
MAR 664	Politique de marketing		3
MOG 342	Gestion des opérations		3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

ECN 218	Économie mondiale	CR	3
ECN 402	Problèmes économiques contemporains		3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)**Module gestion des systèmes d'information et de gestion****Activités pédagogiques obligatoires** (30 crédits)

CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	CR	3
CTB 321	Comptabilité de gestion I : Fondements		3
ECN 218	Économie mondiale		3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT UNE CONCENTRATION EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- 54 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

ECN 218	Économie mondiale
ECN 344	Problèmes économiques du développement
ECN 402	Problèmes économiques contemporains
ECN 431	Analyse coûts-bénéfices
ECN 640	Économie publique : biens et choix publics
ECN 669	Économie du développement

CR	3
	3
	3
	3
	3
	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Trois activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale
ECN 340	Monnaie, crédit et banques
ECN 432	Économie de l'environnement
ECN 541	Économétrie intermédiaire
ECN 558	Économie du travail
ECN 562	Organisation industrielle
ECN 654	Économétrie des séries chronologiques
ECN 663	Conjoncture économique
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire
POL 101	La politique canadienne et québécoise

CR	3
	3
	3
	3
	3
	3
	3
	3
	3
	3
	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT UNE CONCENTRATION EN ÉCONOMIE POLITIQUE**

- 54 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 18 crédits d'activités pédagogiques à option de la concentration
- 3 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

ECN 218	Économie mondiale
ECN 402	Problèmes économiques contemporains
ECN 501	Économie publique : finances de l'État
ECN 640	Économie publique : biens et choix publics
POL 101	La politique canadienne et québécoise

CR	3
	3
	3
	3
	3

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes :

GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire
POL 108	Partis politiques et systèmes électoraux
POL 113	Histoire des idées politiques
REL 129	Réflexions sur les relations internationales

CR	3
	3
	3
	3

Deux activités choisies parmi les suivantes :

POL 107	Groupes de pression et mouvements sociaux
POL 120	Vie politique et décisions économiques
POL 128	Les idées politiques au 20 ^e siècle
POL 138	Politiques publiques : principes et mécanismes

CR	3
	3
	3
	3

ECN 402	Problèmes économiques contemporains	3
GIS 113	Introduction aux systèmes d'information dans les organisations	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3
GIS 137	Introduction aux bases de données	3
GIS 245	Processus d'affaires	3
GIS 247	Méthodologie de développement de systèmes d'information	3
MQG 342	Gestion des opérations	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

GIS 139	Sites Web dynamiques et utilisabilité	3
GIS 356	Systèmes de gestion intégrés	3
GIS 358	Sécurité et contrôle des TI	3
GIS 360	Intelligence et géomatique d'affaires	3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)**Module management et ressources humaines****Activités pédagogiques obligatoires** (30 crédits)

ADM 111	Principes d'administration	3
ADM 336	Compétences fondamentales en gestion	3
ADM 446	Nouvelles pratiques de management	3
ADM 661	Direction générale	3
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB 321	Comptabilité de gestion I : Fondements	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MQG 342	Gestion des opérations	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

ECN 218	Économie mondiale	3
ECN 402	Problèmes économiques contemporains	3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)**Module fiscalité et comptabilité****Activités pédagogiques obligatoires** (33 crédits)

CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB 321	Comptabilité de gestion I : Fondements	3
ECN 218	Économie mondiale	3
ECN 402	Problèmes économiques contemporains	3
ECN 431	Analyse coûts-bénéfices	3
ECN 640	Économie publique : biens et choix publics	3
FIS 334	Droit corporatif	3
FIS 342	Impôt sur le revenu I	3
FIS 542	Impôt sur le revenu II	3
FIS 642	Impôt et taxes à la consommation	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)

Baccalauréat en études de l'environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7304 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**FINALITÉ**

Le programme de baccalauréat en études de l'environnement vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Ce programme permettra à l'étudiante et à l'étudiant de développer des compétences visant à collaborer de ma-

nière efficace pour relever les défis environnementaux des organisations en appliquant des méthodes appropriées de recherche et d'analyse d'information, dans un contexte interdisciplinaire.

Compétences environnementales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- analyser les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- par la compréhension de la multidisciplinarité des enjeux, collaborer à la conception et à la mise en œuvre de solutions pertinentes pour prévenir ou réduire les impacts néfastes des activités humaines sur l'environnement.

CR

Compétences transversales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de communiquer en tenant compte des personnes et des instances concernées;
- de travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

CR

Conditions particulières

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences humaines ou DEC en histoire et civilisation ou DEC en sciences informatiques et mathématiques.

ou

tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

certaines DEC techniques (exigences énumérées à cette adresse : www.USherbrooke.ca/environnement/fr/programmes/baccalaureat/admission)

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

CR

De plus, lors des admissions, une attention particulière sera accordée afin de favoriser une représentation équilibrée parmi les étudiantes et étudiants des profils sciences et sciences humaines.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES**

Le baccalauréat en études de l'environnement comporte six sessions d'études et des stages de travail; il vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Les stages de type coopératif sont associés à toutes les étapes de la formation.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	- - -	S-6

CONDITIONS DE POURSUITE AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour poursuivre dans le régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,3 sur 4,3.

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences humaines

ENV 102	Fondements des sciences naturelles I	3
ENV 202	Fondements des sciences naturelles II	3

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences

ENV 103	Fondements des sciences humaines I	3
ENV 203	Fondements des sciences humaines II	3

Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants

ENV 105	Recherche et analyse de l'information	2
ENV 111	Travail d'équipe en environnement	2
ENV 120	Développement durable : analyse de projet	3
ENV 130	Communication	3
ENV 151	Les grands enjeux en environnement	3

ENV 201	Chimie de l'environnement	3
ENV 205	Introduction au droit de l'environnement	1
ENV 210	Les milieux hydriques	3
ENV 220	Les sols : nature et propriétés	3
ENV 230	Les écosystèmes	3
ENV 301	Statistique appliquée à l'environnement	3
ENV 310	Droit de l'environnement	3
ENV 312	Caractérisation des milieux hydriques	3
ENV 313	Caractérisation des sols et des sédiments	3
ENV 320	Économie de l'environnement	2
ENV 330	Principes de géomatique et travaux pratiques	3
ENV 360	Activité d'intégration I	1
ENV 410	Méthodes de gestion de projet en environnement	3
ENV 420	Principes d'aménagement durable	3
ENV 425	Environnement et ressources naturelles	2
ENV 440	Activités urbaines et récréotouristiques	3
ENV 450	Enjeux environnementaux : secteur industriel	3
ENV 460	Activité d'intégration II	1
ENV 502	Éthique et gouvernance en environnement	3
ENV 510	Changements climatiques et pollution de l'air	3
ENV 530	Normes, certifications et agréments en environnement	2
ENV 550	Projet d'intégration en environnement I	2
ENV 560	Activité d'intégration III	1
ENV 601	Politique appliquée en environnement	3
ENV 611	Santé et environnement	2
ENV 650	Projet d'intégration en environnement II	3

Activités pédagogiques à option (3 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ADM 111	Principes d'administration	3
BOT 106	Biologie végétale	3
ECL 301	Écosystèmes terrestres	3
ECL 516	Écologie animale	3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
ECL 608	Écologie internationale	3
GAE 110	Introduction à l'océanographie	3
GEO 455	Dynamique des milieux physiques	3
GEO 456	Démographie spatiale	3
GEO 457	Bassins versants	3
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
MCB 100	Microbiologie	3

Ou toute autre activité pédagogique de 1^{er} cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec la finalité du programme, sous réserve de l'approbation de la direction du CUFE.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)**

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ENV 099	Réussir en études de l'environnement	2
---------	--------------------------------------	---

Mineure en administration**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

baa.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**ADMISSION****Conditions particulières**

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)**

ADM 111	Principes d'administration	3
CTB 115	Introduction à la comptabilité générale I	3
FEC 222	Éléments de gestion financière	3
GIS 113	Introduction aux systèmes d'information dans les organisations	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR 221	Marketing	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

ADM 101	Communication	3
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB 321	Comptabilité de gestion I : Fondements	3
CTB 333	Comptabilité de gestion II	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3
FEC 444	Gestion financière approfondie	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3
GRH 332	Planification et sélection	3
GRH 351	Conventions collectives	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG 342	Gestion des opérations	3

ou l'une ou l'autre des deux activités suivantes :

ADM 321	Droit des affaires et des entreprises	3
FIS 334	Droit corporatif	3

Mineure en économique**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

economique.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

ADMISSION**Condition particulière**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)**

ECN 108	Économie du Québec	3
ECN 109	Économie environnementale	3
ECN 114	Histoire des faits économiques	3
ECN 116	Introduction à la macroéconomie	3
ECN 204	Introduction à la microéconomie	3
ECN 218	Économie mondiale	3
ECN 402	Problèmes économiques contemporains	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques de sigles ECN du programme de baccalauréat en économique

Certificat en administration des affaires**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base dans les divers champs de l'administration permettant la poursuite d'études spécialisées au 1^{er} cycle, le cas échéant;
- de satisfaire partiellement, quant à la formation scolaire, aux exigences de différentes associations professionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Mathématiques 103, 105 et 203

ou
avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ

ou
détenir un DEC en techniques administratives et avoir réussi les cours de mathématiques 103, 302 (ou 105), 337 (ou 203 ou 307)

ou
pour toute personne ne satisfaisant pas à la condition générale d'admission mais possédant une expérience de travail pertinente à temps complet d'au moins deux ans, avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle de qualification au certificat en administration des affaires avec une moyenne cumulative minimale de 2,0 et avoir réussi les activités pédagogiques ADM 111, CTB 115 et GIS 113 avec une moyenne cumulative minimale de 2,0. Pour que sa candidature soit considérée, cette personne devra être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le MELSQ (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec) ou l'équivalent, et ce depuis 4 ans ou plus.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)**

ADM 111	Principes d'administration	CR	3
CTB 115	Introduction à la comptabilité générale I	3	3
FEC 222	Éléments de gestion financière	3	3
GIS 113	Introduction aux systèmes d'information dans les organisations	3	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3	3
MAR 221	Marketing	3	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ADM 101	Communication	CR	3
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3	3
CTB 321	Comptabilité de gestion I : Fondements	3	3
ECN 117	Principes économiques	3	3
ECN 219	Analyse de la conjoncture économique	3	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3	3
GIS 127	Architectures technologiques	3	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3	3
GRH 333	Analyse de postes et gestion prévisionnelle des RH	3	3
INS 105	Initiation à l'entrepreneuriat	3	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3	3
MQG 123	Méthodes quantitatives de gestion III ⁽¹⁾	3	3

ou l'une ou l'autre des deux activités suivantes :

ADM 321	Droit des affaires et des entreprises	CR	3
FIS 334	Droit corporatif	3	3

ou l'une ou l'autre des deux activités suivantes :

CTB 304	Gestion de l'information financière : aspects techniques ⁽²⁾	CR	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3	3

(1) Activité exigée des étudiantes et étudiants qui veulent poursuivre leurs études au baccalauréat en administration des affaires (BAA) et qui ne possèdent pas la formation en mathématiques exigée pour l'accès au BAA (toutes concentrations).

(2) Activité à suivre si vous prévoyez poursuivre vos études au baccalauréat en administration des affaires, avec une concentration en comptabilité. Pour toutes les autres concentrations, suivre le cours GIS 114.

Certificat en administration en contexte nord-américain

RENSEIGNEMENTS

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

echange.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

Ce certificat permet de répondre aux besoins d'étudiantes et étudiants internationaux désirant acquérir une formation générale en gestion reposant sur l'apprentissage de concepts, de principes et de méthodes de gestion des organisations, tout en expérimentant les formules pédagogiques nord-américaines.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de mobiliser des connaissances spécialisées dans les diverses disciplines de l'administration;
- d'utiliser les outils et les pratiques de gestion dans les organisations;
- d'appliquer des principes de gestion pour aborder des situations complexes relatives au domaine de l'administration;
- de démontrer une autonomie dans son développement et son perfectionnement personnel et de démontrer ainsi une capacité de mobilité dans les différentes fonctions d'une organisation.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être inscrite ou inscrit dans un établissement universitaire hors Québec.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option (30 crédits)**

Trente crédits d'activités pédagogiques choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration. Un maximum de quatre activités de sigle ECN est autorisé.

Certificat en analyse économique

RENSEIGNEMENTS

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

economique.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances de base dans les différents champs de l'économie;
- d'acquérir les connaissances nécessaires (propédeutique) pour être admissible à la maîtrise en économie pour l'étudiante ou l'étudiant ayant déjà une formation de 1^{er} cycle;
- d'acquérir, dans une perspective d'éducation continue, des éléments d'apprentissage lui permettant de mettre constamment à jour sa formation d'économiste.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir réussi mathématiques 103 et un autre cours de mathématiques ou de méthodes quantitatives

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 022X ou 01Y1 et un autre objectif et un autre standard liés aux mathématiques ou aux méthodes quantitatives.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)**

ECN 107	Optimisation économique	CR	3
ECN 116	Introduction à la macroéconomie	3	3
ECN 204	Introduction à la microéconomie	3	3
ECN 206	Analyse macroéconomique I	3	3
ECN 207	Modèles économiques linéaires	3	3
ECN 306	Analyse microéconomique I	3	3
ECN 323	Statistiques préparatoires à l'économétrie	3	3

ECN 430	Analyse microéconomique II	3
ECN 454	Introduction à l'économétrie	3
ECN 530	Analyse macroéconomique II	3

- d'utiliser, dans une perspective d'éducation continue, des outils lui permettant de mettre à jour sa formation d'économiste ou de gestionnaire;
- d'acquérir des connaissances initiales en économie permettant la poursuite au baccalauréat en économie, le cas échéant.

Certificat en comptabilité

RENSEIGNEMENTS

819 821-7303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en comptabilité;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

CTB 304	Gestion de l'information financière : aspects techniques	3	CR
CTB 315	Comptabilité financière I	3	
CTB 380	Audit I - Contrôle et certification	3	
CTB 415	Comptabilité financière II	3	
CTB 416	Comptabilité financière III	3	
CTB 421	Comptabilité de gestion II : coût de revient et gestion de la performance	3	
CTB 515	Comptabilité financière IV	3	
CTB 584	Audit II - Certification avancée	3	
FIS 542	Impôt sur le revenu II	3	

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3	CR
CTB 321	Comptabilité de gestion I : Fondements	3	
ECN 117	Principes économiques	3	
FEC 333	Analyse des décisions financières	3	
FIS 334	Droit corporatif	3	
FIS 342	Impôt sur le revenu I	3	
GRH 111	Aspects humains des organisations	3	
MQG 222	Statistique appliquée à la gestion	3	
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3	
MQG 342	Gestion des opérations	3	

Certificat en économie appliquée

RENSEIGNEMENTS

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

economique.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de comprendre les différentes approches de l'économie;
- d'acquérir les bases de l'économie appliquée, pour pouvoir expliquer les enjeux actuels de l'économie;

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir réussi MAT 103

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 022X ou 01Y1 et un autre objectif et un autre standard liés aux mathématiques ou aux méthodes quantitatives ou

avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle de qualification aux études à la Faculté d'administration, cheminement en sciences économiques avec une moyenne cumulative minimale de 2,0 et avoir réussi les activités pédagogiques ECN 116 *Introduction à la macroéconomie* et ECN 204 *Introduction à la microéconomie* avec une moyenne cumulative minimale de 2,0.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

ECN 107	Optimisation économique	3	CR
ECN 116	Introduction à la macroéconomie	3	
ECN 204	Introduction à la microéconomie	3	
ECN 315	Traitement informatique pour l'économétrie	3	

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

Cinq ou six activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ECN 108	Économie du Québec	3	CR
ECN 109	Économie environnementale	3	
ECN 114	Histoire des faits économiques	3	
ECN 207	Modèles économiques linéaires	3	
ECN 218	Économie mondiale	3	
ECN 344	Problèmes économiques du développement	3	
ECN 402	Problèmes économiques contemporains	3	
MQG 123	Méthodes quantitatives de gestion II ⁽¹⁾	3	

Zéro ou une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

ECN 432	Économie de l'environnement	3	CR
FEC 222	Éléments de gestion financière ⁽²⁾	3	
POL 101	La politique canadienne et québécoise	3	

1. L'activité pédagogique MQG 123 est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui souhaitent poursuivre au baccalauréat en économie et qui ne satisfont pas à la condition particulière d'admission.

2. L'activité pédagogique FEC 222 est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui souhaitent poursuivre au baccalauréat en économie dans la concentration en administration, module finance.

Certificat en économique

RENSEIGNEMENTS

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

exchange.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

Ce certificat permet de répondre aux besoins d'étudiantes et étudiants internationaux désirant acquérir une formation générale en économie reposant sur l'apprentissage de concepts, de principes et de méthodes du domaine, tout en expérimentant les formules pédagogiques nord-américaines.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de mobiliser des connaissances spécialisées dans les sciences économiques;
- d'appliquer des outils d'analyse en sciences économiques;
- d'analyser des enjeux économiques d'actualité;

- de démontrer une autonomie dans son développement et son perfectionnement personnel.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être inscrite ou inscrit dans un établissement universitaire hors Québec.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Dix activités pédagogiques de trois crédits choisies parmi les activités de sigle ECN du baccalauréat en économie.

Certificat en gestion de l'information et des systèmes

RENSEIGNEMENTS

819 821-7303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en gestion de l'information et des systèmes;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

GIS	127	Architectures technologiques	3
GIS	137	Introduction aux bases de données	3
GIS	139	Sites Web dynamiques et utilisabilité	3
GIS	220	Programmation en gestion	3
GIS	245	Processus d'affaires	3
GIS	247	Méthodologie de développement de systèmes d'information	3
GIS	345	Gestion de projets en TI	3
GIS	356	Systèmes de gestion intégrés	3
GIS	358	Sécurité et contrôle des TI	3
GIS	360	Intelligence et géomatique d'affaires	3
GIS	371	Stratégie et technologies de l'information	3
GIS	390	Séminaire en technologies de l'information	3

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Trois à quatre activités choisies parmi les suivantes :

CTB	215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB	321	Comptabilité de gestion I : Fondements	3
ECN	117	Principes économiques	3
FEC	333	Analyse des décisions financières	3
FIS	334	Droit corporatif	3
GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire	3
GRH	111	Aspects humains des organisations	3

MQG	222	Statistique appliquée à la gestion	3
MQG	332	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG	342	Gestion des opérations	3

ou une activité choisie parmi les suivantes :

FIS	301	Éléments de fiscalité	3
FIS	342	Impôt sur le revenu I	3

Certificat en gestion des organisations

RENSEIGNEMENTS

450 463-1835, poste 62363 (téléphone)

450 670-1848 (télécopieur)

centre.laurent-beaudoin@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre Laurent-Beaudoin, Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et hors campus : admission aux trimestres d'hiver et d'automne

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre l'acquisition des savoirs reliés à la pratique de gestion en entreprise;
- d'acquérir, de développer et de maîtriser des habiletés permettant d'être plus performant au sein de son entreprise et de mieux y progresser;
- d'identifier et de développer ses propres compétences pour gérer et développer l'organisation;
- de s'appuyer sur son expérience et son contexte de travail, les expériences vécues devant servir de tremplin à l'apprentissage;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être membre du personnel d'une organisation ayant signé un contrat de service avec l'Université de Sherbrooke.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GES	211	Système organisationnel I	3
GES	311	Système organisationnel II	3

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

Vingt-quatre crédits d'activités pédagogiques choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration

Certificat en gestion des ressources humaines

RENSEIGNEMENTS

819 821-7303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en gestion des ressources humaines;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (30 crédits)**BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées** (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

GRH 333	Analyse de postes et gestion prévisionnelle des RH	CR	3
GRH 343	Administration des lois en GRH	3	3
GRH 344	Développement des compétences	3	3
GRH 351	Conventions collectives	3	3
GRH 433	Recrutement et sélection	3	3
GRH 444	Gestion de la performance	3	3
GRH 453	Rémunération et avantages sociaux	3	3
GRH 462	Négociations collectives	3	3
GRH 463	Programmes d'intervention en GRH	3	3

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ADM 321	Droit des affaires et des entreprises	CR	3
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3	3
CTB 321	Comptabilité de gestion I : Fondements	3	3
ECN 117	Principes économiques	3	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3	3
FIS 301	Éléments de fiscalité	3	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3	3
GRH 531	Méthodologie de recherche appliquée en GRH	3	3
GRH 553	e-GRH	3	3
GRH 564	Rôles conseil en ressources humaines	3	3
MQG 222	Statistique appliquée à la gestion	3	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3	3
MQG 342	Gestion des opérations	3	3
SST 412	Gestion de la santé et de la sécurité du travail	3	3

Certificat en gestion du marketing**RENSEIGNEMENTS****819 821-7303** (téléphone)**819 821-7312** (télécopieur)**certificat.adm@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration****LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en gestion du marketing;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION**Condition générale**

Certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (30 crédits)**BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées** (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

MAR 301	Gestion de mandat en communication et marketing	CR	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3	3

MAR 342	Recherche en marketing I	3	3
MAR 433	Gestion du prix en marketing	3	3
MAR 441	Marketing international I	3	3
MAR 442	Outils d'aide à la décision marketing	3	3
MAR 444	Commerce de détail et distribution	3	3
MAR 455	Commerce électronique	3	3
MAR 463	Marketing industriel	3	3
MAR 464	Gestion du réseau des ventes	3	3
MAR 474	Communication marketing intégré	3	3
MAR 511	Communication en vente personnelle	3	3
MAR 557	Marketing des services	3	3

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ADM 321	Droit des affaires et des entreprises	CR	3
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3	3
CTB 321	Comptabilité de gestion I : Fondements	3	3
ECN 117	Principes économiques	3	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3	3
FIS 301	Éléments de fiscalité	3	3
GIS 114	Outils informatiques du gestionnaire	3	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3	3
MQG 222	Statistique appliquée à la gestion	3	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3	3
MQG 342	Gestion des opérations	3	3

Certificat en gestion financière**RENSEIGNEMENTS****819 821-7303** (téléphone)**819 821-7312** (télécopieur)**certificat.adm@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration****LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en finance;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (30 crédits)**BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées** (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

ECN 219	Analyse de la conjoncture économique	CR	3
ECN 455	Introduction au commerce international	3	3
FEC 401	Environnement externe de l'entreprise	3	3
FEC 442	Valeurs mobilières	3	3
FEC 444	Gestion financière approfondie	3	3
FEC 446	Aspects pratiques du financement	3	3
FEC 451	Gestion du fonds de roulement	3	3
FEC 452	Introduction aux instruments financiers dérivés	3	3
FEC 457	Évaluation des entreprises	3	3
FEC 463	Finance internationale	3	3
FEC 557	Gestion des institutions financières I	3	3
FEC 561	Aspects légaux du financement	3	3
FEC 564	Gestion de portefeuille	3	3
FEC 565	Séminaire de synthèse en finance	3	3
FEC 566	Gestion des institutions financières II	3	3

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

CTB	215	Introduction à la comptabilité générale II	CR
CTB	321	Comptabilité de gestion I : Fondements	3
ECN	117	Principes économiques	3
FEC	333	Analyse des décisions financières	3
FIS	334	Droit corporatif	3
FIS	342	Impôt sur le revenu I	3
GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire	3
GRH	111	Aspects humains des organisations	3
MQG	222	Statistique appliquée à la gestion	3
MQG	332	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG	342	Gestion des opérations	3

Certificat en management**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en management;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION**Condition générale**

Certificat en administration des affaires ou l'équivalent

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

BLOC 1 : Activités pédagogiques spécialisées (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes :

ACT	301	Créativité et conception	CR
ACT	501	Relève entrepreneuriale et gestion des PME	3
ADM	101	Communication	3
ADM	336	Compétences fondamentales en gestion	3
ADM	445	Gestion différenciée des coopératives	3
ADM	446	Nouvelles pratiques de management	3
ADM	556	Gestion de projet	3
FEC	444	Gestion financière approfondie	3
INS	562	Démarrage d'une entreprise	3
MQG	542	Production à valeur ajoutée	3

BLOC 2 : Activités pédagogiques générales (12 crédits)

Trois ou quatre activités choisies parmi les suivantes :

ADM	321	Droit des affaires et des entreprises	CR
CTB	215	Introduction à la comptabilité générale II	3
CTB	321	Comptabilité de gestion I : Fondements	3
ECN	117	Principes économiques	3
FEC	333	Analyse des décisions financières	3
GIS	114	Outils informatiques du gestionnaire	3
GRH	111	Aspects humains des organisations	3
MQG	222	Statistique appliquée à la gestion	3
MQG	332	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG	342	Gestion des opérations	3

ou une activité choisie parmi les suivantes :

FIS	301	Éléments de fiscalité	CR
ou			3
FIS	342	Impôt sur le revenu I	3

Certificat en santé et sécurité du travail**RENSEIGNEMENTS****Campus principal**

819 821-7303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificatsst.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61732 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 61732 (numéro sans frais)

450 670-1848 (télécopieur)

certificatsst.longueuil.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances multidisciplinaires de base de même que les habiletés nécessaires à une intervention efficace en santé et sécurité du travail;
- d'acquérir, dans le premier module, des connaissances relatives à la législation, à l'hygiène du travail, à l'ergonomie, aux relations de travail, aux procédés industriels et à la sécurité du travail;
- d'acquérir, dans le second module, les habiletés nécessaires à l'identification des principaux agents agresseurs et des risques à la sécurité du travail, et à la gestion des outils et techniques de prévention appropriés.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**MODULE Connaissances de base en santé et sécurité du travail**

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

SST	201	Introduction à l'ergonomie	CR
SST	204	La santé et sécurité et la dynamique des relations de travail	3
SST	205	Législation en santé et sécurité du travail	3
SST	208	Hygiène du travail	3
SST	312	Gestion en santé et sécurité du travail	3
SST	315	Santé et travail	3

MODULE Intervention en santé et sécurité du travail

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

SST	203	Procédés industriels et sécurité	CR
SST	302	Stratégie d'intervention	3
SST	313	Projet d'intervention	3
SST	319	La santé et sécurité et l'environnement	3

Microprogramme de 1^{er} cycle de qualification aux études à la Faculté d'administration**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7303 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

certificat.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

Le microprogramme de 1^{er} cycle de qualification aux études à la Faculté d'administration permet deux cheminement :

- un cheminement en administration des affaires
- un cheminement en sciences économiques

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne répond pas aux conditions d'admission aux certificats offerts à la Faculté d'administration :

- de faire la preuve qu'il possède une formation jugée équivalente en vue d'être admis éventuellement au certificat en administration des affaires ou au certificat en économie appliquée;
- d'acquérir certaines connaissances de base en administration des affaires ou en économique par la réussite d'activités pédagogiques qui pourront, en partie, être reconnues et créditées à la suite d'une admission au certificat correspondant au cheminement choisi.

ADMISSION

Avoir un minimum de deux années d'expérience à temps complet sur le marché du travail et avoir obtenu son diplôme d'études secondaires depuis au moins 4 années, ou posséder une formation et une expérience jugées suffisantes en accord avec la Politique sur la reconnaissance des acquis et le règlement facultaire dans le domaine.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (3 crédits)

MQG 113 Méthodes quantitatives de gestion I

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

- 3 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 9 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

ADM 111 Principes d'administration

CTB 115 Introduction à la comptabilité générale I

GIS 113 Introduction aux systèmes d'information dans les organisations

CHEMINEMENT EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

- 3 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

ECN 116 Introduction à la macroéconomie

ECN 204 Introduction à la microéconomie

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ECN 108 Économie du Québec

ECN 109 Économie environnementale

ECN 114 Histoire des faits économiques

ECN 218 Économie mondiale

ECN 402 Problèmes économiques contemporains

ECN 548 Histoire de la pensée économique I

CR
3

CR
3
3
3

CR
3
3

CR
3
1
3
3
3
3

Microprogramme de 1^{er} cycle en administration

RENSEIGNEMENTS

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

exchange.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

Ce microprogramme permet de répondre aux besoins d'étudiantes et étudiants internationaux désirant acquérir une formation générale en gestion reposant sur l'apprentissage de concepts, de principes et de méthodes de gestion des organisations, tout en expérimentant les formules pédagogiques nord-américaines.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de mobiliser des connaissances spécifiques aux diverses disciplines de l'administration;
- de reconnaître et situer les outils et les pratiques de gestion dans les organisations;
- d'appliquer des principes de gestion pour aborder des situations relatives au domaine de l'administration;
- de développer des aptitudes et des habiletés pour l'organisation du travail et la prise de décision;

- de devenir progressivement maître de son apprentissage afin de pouvoir assumer son développement et son perfectionnement personnel et de développer ainsi une capacité de mobilité dans les différentes fonctions d'une organisation.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être inscrit dans un établissement universitaire hors Québec.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Quinze crédits d'activités pédagogiques choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration. Un maximum de trois activités en économique (ECN) est autorisé.

Microprogramme de 1^{er} cycle en économique

RENSEIGNEMENTS

819 821-7313 (téléphone)

819 821-7312 (télécopieur)

exchange.adm@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

Ce microprogramme permet de répondre aux besoins d'étudiantes et étudiants internationaux désirant acquérir une formation générale en économique reposant sur l'apprentissage de concepts, de principes et de méthodes du domaine, tout en expérimentant les formules pédagogiques nord-américaines.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de mobiliser des connaissances spécifiques aux sciences économiques;
- d'appliquer des outils d'analyse en sciences économiques;
- de reconnaître et situer des enjeux économiques dans le cadre de situations précises.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être inscrit dans un établissement universitaire hors Québec.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Quatre activités pédagogiques de trois crédits choisies parmi les cours d'économique (ECN) du baccalauréat en économique.

Microprogramme de 1^{er} cycle en éléments de gestion

RENSEIGNEMENTS

450 463-1835, poste 62363 (téléphone)

450 670-1848 (télécopieur)

centre.laurent-beaudoin@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre Laurent-Beaudoin, Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et hors campus : admission aux trimestres d'hiver et d'automne
Les activités réussies dans le cadre du microprogramme peuvent être reconnues dans le certificat en gestion des organisations.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base reliées à la pratique de gestion en entreprise;
- de développer ses aptitudes et ses habiletés de gestionnaire;
- d'étendre le champ de ses compétences dans le domaine de la gestion;
- de maximiser sa démarche pédagogique en s'appuyant sur l'expérience et le contexte de travail, les expériences vécues servant de tremplin à l'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université
(cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être membre du personnel d'une organisation ayant signé un contrat de service avec l'Université de Sherbrooke.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (9 crédits)

Trois activités choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration.

Microprogramme de 1^{er} cycle en pratiques de gestion

RENSEIGNEMENTS

450 463-1835, poste 62363 (téléphone)

450 670-1848 (télécopieur)

centre.laurent-beaudoin@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre Laurent-Beaudoin, Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et hors campus : admission aux trimestres d'hiver et d'automne
Les activités réussies dans le cadre du microprogramme peuvent être reconnues dans le certificat en gestion des organisations.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre l'acquisition des savoirs reliés à la pratique de gestion en entreprise;
- d'identifier et de développer ses propres compétences pour gérer et développer l'organisation;
- de maximiser sa démarche pédagogique en s'appuyant sur l'expérience et le contexte de travail, les expériences vécues servant de tremplin à l'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université
(cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être membre du personnel d'une organisation ayant signé un contrat de service avec l'Université de Sherbrooke.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 6**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (6 crédits)

Deux activités choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration.

Microprogramme de 1^{er} cycle en principes et habiletés de gestion

RENSEIGNEMENTS

450 463-1835, poste 62363 (téléphone)

450 670-1848 (télécopieur)

centre.laurent-beaudoin@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre Laurent-Beaudoin, Faculté d'administration

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil et hors campus : admission aux trimestres d'hiver et d'automne
Les activités réussies dans le cadre du microprogramme peuvent être reconnues dans le certificat en gestion des organisations.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir, de développer et de maîtriser des habiletés permettant d'être plus performant au sein de son entreprise et de mieux y progresser;
- d'identifier et de développer ses propres compétences pour gérer et développer l'organisation;
- de maximiser sa démarche pédagogique en s'appuyant sur l'expérience et le contexte de travail, les expériences vécues servant de tremplin à l'apprentissage.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université
(cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être membre du personnel d'une organisation ayant signé un contrat de service avec l'Université de Sherbrooke.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (12 crédits)

Quatre activités choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle de la Faculté d'administration.

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	151	Stage I en administration des affaires	CR	9
ECN	071	Stage I en économique		9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	251	Stage I en droit	CR	9
-----	-----	------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	611	Stage I en génie chimique	CR	9
GIN	621	Stage I en génie mécanique		9
GIN	651	Stage I en génie informatique		9
GIN	661	Stage I en génie électrique		9
GIN	671	Stage I en génie civil		9
GIN	681	Stage I en génie biotechnologique		9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	071	Stage I en communication, rédaction et multimédia		9
GAE	071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement		9
TRA	071	Stage I multidisciplinaire		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	170	Stage I en biochimie	CR	9
BIO	170	Stage I en biologie		9
BTE	170	Stage I en biotechnologie		9
CHM	170	Stage I en chimie		9
CHP	170	Stage I en chimie pharmaceutique		9
ECL	170	Stage I en écologie		9
IFG	170	Stage I en informatique de gestion		9
IFT	170	Stage I en informatique		9
IMN	170	Stage I en imagerie et médias numériques		9
MAT	170	Stage I en mathématiques		9
MCB	170	Stage I en microbiologie		9
PHQ	170	Stage I en physique		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	170	Stage I en pharmacologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	651	Stage I en kinésiologie	CR	9
-----	-----	-------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	107	Stage I en environnement	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR	9
ECN	072	Stage II en économique		9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR	9
GIN	622	Stage II en génie mécanique		9
GIN	652	Stage II en génie informatique		9
GIN	662	Stage II en génie électrique		9
GIN	672	Stage II en génie civil		9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique		9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	CR
BIO	270	Stage II en biologie	9
BTE	270	Stage II en biotechnologie	9
CHM	270	Stage II en chimie	9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique	9
ECL	270	Stage II en écologie	9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion	9
IFT	270	Stage II en informatique	9
IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques	9
MAT	270	Stage II en mathématiques	9
MCB	270	Stage II en microbiologie	9
PHQ	270	Stage II en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 270 Stage II en pharmacologie

CR
9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN 652 Stage II en kinésiologie

CR
9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 108 Stage II en environnement

CR
9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	CR
ECN	073	Stage III en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 253 Stage III en droit

CR
9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 366 Stage III en information scolaire et professionnelle

CR
9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	613	Stage III en génie chimique	CR
GIN	623	Stage III en génie mécanique	9
GIN	653	Stage III en génie informatique	9
GIN	663	Stage III en génie électrique	9
GIN	673	Stage III en génie civil	9
GIN	683	Stage III en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	073	Stage III en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	073	Stage III multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	370	Stage III en biochimie	CR
BIO	370	Stage III en biologie	9
BTE	370	Stage III en biotechnologie	9
CHM	370	Stage III en chimie	9
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique	9
ECL	370	Stage III en écologie	9
IFG	370	Stage III en informatique de gestion	9
IFT	370	Stage III en informatique	9
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques	9
MAT	370	Stage III en mathématiques	9
MCB	370	Stage III en microbiologie	9
PHQ	370	Stage III en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 370 Stage III en pharmacologie

CR
9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN 653 Stage III en kinésiologie

CR
9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 109 Stage III en environnement

CR
9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	451	Stage IV en administration des affaires	CR
ECN	074	Stage IV en économique	9
			9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	254	Stage IV en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	466	Stage IV en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	614	Stage IV en génie chimique	CR
GIN	624	Stage IV en génie mécanique	9
GIN	654	Stage IV en génie informatique	9
GIN	664	Stage IV en génie électrique	9
GIN	674	Stage IV en génie civil	9
GIN	684	Stage IV en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO	470	Stage IV en biologie	CR
BTE	470	Stage IV en biotechnologie	9
CHM	470	Stage IV en chimie	9
CHP	470	Stage IV en chimie pharmaceutique	9
ECL	470	Stage IV en écologie	9
IFG	470	Stage IV en informatique de gestion	9
IFT	470	Stage IV en informatique	9
IMN	470	Stage IV en imagerie et médias numériques	9
MAT	470	Stage IV en mathématiques	9
MCB	470	Stage IV en microbiologie	9
PHQ	470	Stage IV en physique	9

Faculté de droit

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2015-2016

(L'annuaire de la Faculté de droit constitue la deuxième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 2-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2015.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Baccalauréat en droit	3
Baccalauréat en études de l'environnement	6
Microprogramme de 1 ^{er} cycle de formation juridique I	7
Microprogramme de 1 ^{er} cycle de formation juridique II	7
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	8
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	8
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	9
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	10

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de droit

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2015.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de droit

Direction de la Faculté

COMITÉ DE DIRECTION

Doyen

Sébastien LEBEL-GRENIER

Vice-doyenne à l'enseignement

Marie-Pierre ROBERT

Vice-doyenne à la recherche

Geneviève DUFOUR

Directrice des affaires étudiantes et secrétaire de Faculté

Éliane-Marie GAULIN

CONSEIL DE FACULTÉ

- Le doyen
- La vice-doyenne à l'enseignement
- La vice-doyenne à la recherche
- La directrice des affaires étudiantes et secrétaire de Faculté
- Quatre professeurs désignés par l'Assemblée des professeurs et professeurs
- Le président de l'AGED et le vice-président aux affaires académiques de l'AGED
- Une étudiante ou un étudiant désigné par l'AGED
- Le président de l'AGCDUS
- Trois membres externes (un membre de la magistrature, un membre du Barreau et un membre de la Chambre des notaires)
- Deux personnes chargées de cours
- La responsable de la bibliothèque de droit

Directrice du programme de 2^e cycle en droit notarial

Lucie THIBODEAU

Directeur des programmes en droit et politiques de la santé

Robert KOURI

Directeur des programmes en prévention et règlement des différends

Jean-François ROBERGE

Directeur du programme de maîtrise en droit

Geneviève Dufour

Directeur des programmes en common law et droit transnational

Derek McKEE

Codirectrice du cheminement en droit international et politique internationale appliqués

Geneviève DUFOUR

Codirectrice et codirecteur du diplôme de 2^e cycle en pratique du droit criminel et pénal

Marie-Pierre ROBERT

Simon ROY

Directeur du programme de doctorat en droit

Geneviève Dufour

Responsable de la bibliothèque

Karine COUTURE

Bibliothécaires de référence

Myriam BEAUDET

Claire LECOMPTE

Directrice administrative de la Faculté

Nathalie NOËL

Le personnel

www.USherbrooke.ca/droit/faculte/personnel

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :

www.USherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/evaluation-des-apprentissages

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en droit

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

admission.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en droit, LL. B.

Le programme de baccalauréat en droit comporte cinq cheminement :

- un cheminement général;
- un cheminement coopératif;
- un cheminement en sciences de la vie;
- un cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif;
- un cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*).

Ces cinq cheminement, bien que présentés ci-dessous de façon distincte, comportent 81 crédits d'activités pédagogiques communes. De ce fait, le programme donne accès aux professions juridiques du Québec, quel que soit le cheminement choisi.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'accentuer son autonomie en lui permettant d'assumer progressivement sa formation;
- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit qui nous régit, et ce, dans une perspective lui permettant d'en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique tout en lui permettant de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de prendre conscience des qualités qui doivent caractériser le comportement du juriste, ainsi que des responsabilités qui lui incombent.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Des conditions particulières d'admission peuvent s'appliquer à certaines catégories de candidates et de candidats universitaires, adultes, intermédiaires, diplômés en droit étrangers, etc. Voir la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à www.USherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission.

Exigences d'admission

Pour certaines clientèles, constituer un dossier d'admission et se présenter, le cas échéant, à une entrevue d'admission, suivant la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à www.USherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission.

Critères de sélection

Voir la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à www.USherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission.

CHEMINEMENT GÉNÉRAL

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet.
Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à temps partiel.

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (61 crédits)

DRT 100	Obligations I	3
DRT 101	Droit constitutionnel I	3
DRT 102	Droit pénal I - Droit pénal général	3
DRT 103	Procédure civile I	3
DRT 104	Droit des personnes et droit de la famille	3
DRT 105	Biens et prescription	3
DRT 106	Droit administratif général I	3
DRT 108	Droit fiscal I	3
DRT 109	Droit international public	3
DRT 113	Droit de l'entreprise I	3
DRT 130	Méthodologie juridique	1
DRT 131	Recherche documentaire I	1
DRT 132	Communication juridique I	1
DRT 200	Obligations II	3
DRT 201	Droit constitutionnel II	3
DRT 205	Responsabilité civile	3
DRT 211	Droit patrimonial des conjoints	3
DRT 212	Fondements du droit	3
DRT 213	Interprétation juridique	3
DRT 215	Droit de l'entreprise II	3
DRT 216	Droit de la preuve civile	3
DRT 231	Recherche documentaire II	1
DRT 308	Droit des sûretés	3

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

DRT 232	Communication juridique II : procès civil	2
DRT 233	Communication juridique II : procès pénal	2
DRT 234	Communication juridique II : rédaction d'actes	2
DRT 235	Communication juridique II : avis ou essai	2
DRT 236	Communication juridique II : médiation	2
DRT 237	Communication juridique II : procès civil en appel	2
DRT 238	Communication juridique II : négociation commerciale	2
DRT 240	Communication juridique II : procès en droit de la jeunesse	2
DRT 242	Communication juridique II : simulation en DIP	2
DRT 251	Anglais juridique : rédaction I	1
DRT 261	Anglais juridique : représentation I	1

Trente crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

DRT 107	Droit du travail I	3
DRT 202	Droit pénal II - Procédure pénale	3
DRT 203	Procédure civile II	3
DRT 214	Droit de la famille	3
DRT 302	Libéralités et successions	3
DRT 303	Droit international privé	3
DRT 305	Droit des assurances	3
DRT 311	Concours intrafacultaire : Gale	3
DRT 312	Concours extrafacultaire : Gale	3
DRT 315	Concours intrafacultaire : Mignault	3
DRT 316	Concours extrafacultaire : Mignault	3
DRT 317	Concours intrafacultaire : Laskin	3
DRT 318	Concours extrafacultaire : Laskin	3
DRT 319	Concours intrafacultaire : Rousseau	3
DRT 320	Concours extrafacultaire : Rousseau	3
DRT 323	Activités cliniques	3
DRT 324	Activités cliniques II	3
DRT 333	Communication juridique III : travaux dirigés	3
DRT 335	Recherche juridique I : RDUS	3
DRT 336	Recherche juridique II : RDUS	3
DRT 496	Gouvernance, droit et modes de PRD	3
DRT 497	Accès au droit et à la justice	3
DRT 498	Droit et fiscalité des fiducies	3
DRT 499	Droit des autochtones	3
DRT 506	Droit de la protection du consommateur	3
DRT 509	Droit fiscal II	3
DRT 512	Droit pénal III - preuve pénale	3
DRT 516	Droits et libertés I	3
DRT 519	Droit de l'environnement	3
DRT 521	Relations économiques internationales	3
DRT 526	Droit de la propriété intellectuelle	3
DRT 527	Droit médical	3
DRT 532	Droit de la faillite	3

DRT 536	Tribunaux administratifs	3
DRT 537	Droits et libertés II	3
DRT 546	Droit des contrats	3
DRT 557	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	3
DRT 560	Droit des valeurs mobilières	3
DRT 564	Biens II	3
DRT 567	Accès à la justice; sécurité du revenu	3
DRT 568	Régimes publics d'indemnisation	3
DRT 575	Droit municipal	3
DRT 576	Droit international du développement	3
DRT 577	Introduction aux modes de PRD	3
DRT 580	Droit international de l'environnement	3
DRT 583	Problématiques liées aux droits de l'enfant	3
DRT 584	Droit du commerce électronique	3
DRT 586	Enjeux juridiques contemporains	3
DRT 587	Droit du divertissement	3
DRT 588	Accès et protection des données personnelles	3
DRT 589	Droit de l'arbitrage commercial au Québec	3
DRT 590	Droit de la construction	3
DRT 591	Droit de l'immigration et des réfugiés	3
DRT 592	Droit des brevets	3
DRT 593	Histoire du droit privé	3
DRT 594	Biotechnologies et droit international	3
DRT 595	Droit de l'Union européenne	3
DRT 596	Droit des organisations internationales	3
DRT 597	Innovation et ententes commerciales	3
DRT 598	Droits et libertés III : terrorisme vs droits	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

DRS 101	Réussir en droit	2
---------	------------------	---

CHEMINEMENT COOPÉRATIF

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :
- d'enrichir sa formation juridique par l'acquisition d'une expérience pratique.

ADMISSION

- Peuvent poser leur candidature au cheminement coopératif :
- les candidates et candidats à l'admission au baccalauréat en droit;
 - les étudiantes et étudiants inscrits en deuxième session au cheminement général du baccalauréat en droit.
- L'admission est conditionnelle à la disponibilité des stages et dépend de la capacité d'accueil fixée par la Faculté.

Conditions de poursuite du cheminement

Pour maintenir son inscription dans le cheminement coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques obligatoires des deux premières sessions, être inscrit aux activités pédagogiques obligatoires de la troisième session et maintenir une moyenne cumulative d'au moins C+ (2,3 sur 4,3).

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES

Le profil des études du cheminement coopératif est le même que celui du cheminement général.

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA VIE

Ce programme s'adresse à des candidates et candidats ne possédant pas de grade universitaire de premier cycle en droit et en sciences biologiques ou connexes. Le cheminement en sciences de la vie est conditionnel à l'inscription à la maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit car l'étudiante ou l'étudiant bénéficie alors d'une approche programme et des enseignements intégrés en droit et en sciences. Au terme de 9 sessions de cours, dont une session d'été, l'étudiante ou l'étudiant terminera avec un baccalauréat en droit avec cheminement en sciences de la vie et une maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit. Le processus d'admission à la maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit se déroule au cours de la deuxième session en droit. La maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit est offerte en régime régulier et coopératif.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation complémentaire de base en sciences de la vie.

ADMISSION**Conditions particulières**

Biologie 301; Chimie 101 et 201; Mathématiques 103 et 203; Physique 101, 201, 301; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial : Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB ou leur équivalent; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique sont disponibles à www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf

Condition de poursuite du cheminement

Pour maintenir son inscription dans le cheminement en sciences de la vie, l'étudiante ou l'étudiant doit, dès la troisième session de son baccalauréat en droit, demeurer inscrit à la maîtrise en biologie avec cheminement de type cours en sciences de la vie et droit offerte par la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à temps partiel.

MODALITÉS DES RÉGIMES DES ÉTUDES DU CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA VIE ET DROIT

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Baccalauréat droit	S-1	S-2	S-3	S-3	S-4	---	S-5	S-5	---	S-6	S-6	---
Maîtrise - Régulier	---	---	S-1	S-1	S-1	---	S-2	---	---	S-2	S-3	---
Maîtrise - Coopératif	---	---	S-1	S-1	S-1	---	S-2	---	T-1	S-2	S-3	---

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (76 crédits)**

BCL 110	Biologie cellulaire	CR 2
DRT 100	Obligations I	3
DRT 101	Droit constitutionnel I	3
DRT 102	Droit pénal I - Droit pénal général	3
DRT 103	Procédure civile I	3
DRT 104	Droit des personnes et droit de la famille	3
DRT 105	Biens et prescription	3
DRT 106	Droit administratif général I	3
DRT 108	Droit fiscal I	3
DRT 109	Droit international public	3
DRT 113	Droit de l'entreprise I	3
DRT 120	Enjeux juridiques en sciences de la vie	1
DRT 130	Méthodologie juridique	1
DRT 131	Recherche documentaire I	1
DRT 132	Communication juridique I	1
DRT 200	Obligations II	3
DRT 201	Droit constitutionnel II	3
DRT 205	Responsabilité civile	3
DRT 211	Droit patrimonial des conjoints	3
DRT 212	Fondements du droit	3
DRT 213	Interprétation juridique	3
DRT 215	Droit de l'entreprise II	3
DRT 216	Droit de la preuve civile	3
DRT 231	Recherche documentaire II	1
DRT 308	Droit des sûretés	3
DRT 526	Droit de la propriété intellectuelle	3
DRT 594	Biotechnologies et droit international	3
DRT 603	Droit pharmaceutique	3
GNT 404	Génie génétique I	1
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2

Activités pédagogiques à option (17 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

DRT 232	Communication juridique II : procès civil	CR 2
DRT 234	Communication juridique II : rédaction d'actes	2
DRT 235	Communication juridique II : avis ou essai	2
DRT 236	Communication juridique II : médiation	2
DRT 237	Communication juridique II : procès civil en appel	2
DRT 239	Communication juridique II : conférences	2
DRT 240	Communication juridique II : procès en droit de la jeunesse	2
DRT 241	Communication juridique II : procès et preuves scientifiques	2
DRT 242	Communication juridique II : simulation en DIP	2
DRT 251	Anglais juridique : rédaction I	1
DRT 261	Anglais juridique : représentation I	1

Quinze crédits d'activités choisies parmi les activités pédagogiques à option du programme de baccalauréat en droit

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

DRS 101	Réussir en droit	CR 2
---------	------------------	------

CHEMINEMENT AVEC MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA) EN RÉGIME COOPÉRATIF

L'admission au cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif donne accès à l'inscription au cheminement baccalauréat en droit (LL.B.) – maîtrise en administration des affaires (MBA) de la maîtrise en administration des affaires offerte par la Faculté d'administration, à la condition que l'étudiante ou l'étudiant ait obtenu un minimum de 30 crédits au programme de baccalauréat en droit et maintenu une moyenne cumulative d'au moins B- (2,7 sur 4,3) à ce programme.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'intégrer des notions théoriques et pratiques par l'alternance de sessions d'études et de stages de travail en administration des affaires et en droit.

ADMISSION

Peuvent poser leur candidature au cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif :

- les candidates et candidats à l'admission au baccalauréat en droit;
- les étudiantes et étudiants inscrits en deuxième session au cheminement général du baccalauréat en droit.

Exigence d'admission

Tous les candidats et candidates doivent constituer un dossier d'admission et se présenter, si convoqués, à une entrevue d'admission, le tout suivant la Politique d'admission au baccalauréat en droit, disponible à cette adresse : www.usherbrooke.ca/programmes/fac/droit/1er-cycle/bac/politique_admission/.

Critères spécifiques de sélection

La Faculté de droit établit une liste d'excellence sur la base de l'étude du dossier d'admission déposé par les candidates et candidats. Selon leur classement sur la liste d'excellence, certains sont convoqués à une entrevue au terme de laquelle la sélection finale des candidates et candidats retenus est effectuée.

Conditions de maintien dans le cheminement

Pour maintenir son inscription dans le cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative d'au moins B- (2,7 sur 4,3).

Exigence de promotion

Avoir complété avec succès le cheminement baccalauréat en droit (LL.B.) – maîtrise en administration des affaires (MBA) de la maîtrise en administration des affaires offerte par la Faculté d'administration.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF ET AGENCEMENT DU CHEMINEMENT DES PROGRAMMES DE BACCALURÉAT EN DROIT ET DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Droit	S-1	S-2	---	S-3	S-4	T-1	S-5	T-2	---	---	S-6	---
MBA	---	---	S-1	---	---	---	S-2	---	S-2	T-3	---	S-3

CRÉDITS EXIGÉS : 93**PROFIL DES ÉTUDES**

Le profil des études du cheminement avec maîtrise en administration des affaires (MBA) en régime coopératif est le même que celui du cheminement général.

CHEMINEMENT AVEC DIPLÔME DE 2^e CYCLE EN COMMON LAW ET DROIT TRANSNATIONAL (*JURIS DOCTOR*)

L'admission au cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) donne accès à l'inscription au diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) offert par la Faculté de droit. Les étudiantes et étudiants qui ne sont pas inscrits à ce cheminement peuvent néanmoins directement poser leur candidature au diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) selon les modalités et conditions qui lui sont propres.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'approfondir sa connaissance du droit et d'enrichir sa culture juridique :

- en vue de faire l'acquisition des concepts et des méthodes propres au droit transnational;
- en vue de se préparer à une formation avancée en common law de droit privé qui permettra de posséder les compétences complémentaires requises pour accéder aux barreaux des provinces canadiennes de common law et au Barreau de New York.

ADMISSION**Condition particulière**

Avoir démontré, à la satisfaction de la Faculté, une maîtrise suffisante de la langue anglaise.

Condition de maintien dans le cheminement

Pour maintenir son inscription dans le cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*), l'étudiante ou l'étudiant doit conserver une moyenne cumulative d'au moins B- (2,7 sur 4,3) lorsque les 45 premiers crédits de ce cheminement sont obtenus.

Exigence de promotion

Avoir complété avec succès le diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*).

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'agencement des sessions d'études (S) au baccalauréat en droit et au diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) est le suivant :

	1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Droit (LL.B.)	S-1	S-2	---	S-3	S-4	---	S-5	S-6	---
<i>Juris Doctor</i>	---	---	---	---	---	S-1	---	---	S-2

CRÉDITS EXIGÉS : 93**PROFIL DES ÉTUDES**

Le profil des études du cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) est le même que celui du cheminement général.

Baccalauréat en études de l'environnement**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7933 (téléphone)
1 866 821-7933 (numéro sans frais)
819 821-7304 (télécopieur)
Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**FINALITÉ**

Le programme de baccalauréat en études de l'environnement vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Ce programme permettra à l'étudiante et à l'étudiant de développer des compétences visant à collaborer de manière efficace pour relever les défis environnementaux des organisations en appliquant des méthodes appropriées de recherche et d'analyse d'information, dans un contexte interdisciplinaire.

Compétences environnementales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- analyser les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- par la compréhension de la multidisciplinarité des enjeux, collaborer à la conception et à la mise en œuvre de solutions pertinentes pour prévenir ou réduire les impacts néfastes des activités humaines sur l'environnement.

Compétences transversales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de communiquer en tenant compte des personnes et des instances concernées;
- de travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences humaines ou DEC en histoire et civilisation ou DEC en sciences informatiques et mathématiques.

ou

tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

certaines DEC techniques (exigences énumérées à cette adresse : www.USherbrooke.ca/environnement/fr/programmes/baccalaureat/admission)

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

De plus, lors des admissions, une attention particulière sera accordée afin de favoriser une représentation équilibrée parmi les étudiantes et étudiants des profils sciences et sciences humaines.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES**

Le baccalauréat en études de l'environnement comporte six sessions d'études et des stages de travail; il vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Les stages de type coopératif sont associés à toutes les étapes de la formation.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	---	S-6

CONDITIONS DE POURSUITE AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour poursuivre dans le régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,3 sur 4,3.

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences humaines

ENV	102	Fondements des sciences naturelles I	CR
			3
ENV	202	Fondements des sciences naturelles II	3

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences

ENV 103	Fondements des sciences humaines I	CR 3
ENV 203	Fondements des sciences humaines II	CR 3

Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants

ENV 105	Recherche et analyse de l'information	CR 2
ENV 111	Travail d'équipe en environnement	CR 2
ENV 120	Développement durable : analyse de projet	CR 3
ENV 130	Communication	CR 3
ENV 151	Les grands enjeux en environnement	CR 3
ENV 201	Chimie de l'environnement	CR 3
ENV 205	Introduction au droit de l'environnement	CR 1
ENV 210	Les milieux hydriques	CR 3
ENV 220	Les sols : nature et propriétés	CR 3
ENV 230	Les écosystèmes	CR 3
ENV 301	Statistique appliquée à l'environnement	CR 3
ENV 310	Droit de l'environnement	CR 3
ENV 312	Caractérisation des milieux hydriques	CR 3
ENV 313	Caractérisation des sols et des sédiments	CR 3
ENV 320	Économie de l'environnement	CR 2
ENV 330	Principes de géomatique et travaux pratiques	CR 3
ENV 360	Activité d'intégration I	CR 1
ENV 410	Méthodes de gestion de projet en environnement	CR 3
ENV 420	Principes d'aménagement durable	CR 3
ENV 425	Environnement et ressources naturelles	CR 2
ENV 440	Activités urbaines et récréotouristiques	CR 3
ENV 450	Enjeux environnementaux : secteur industriel	CR 3
ENV 460	Activité d'intégration II	CR 1
ENV 502	Éthique et gouvernance en environnement	CR 3
ENV 510	Changements climatiques et pollution de l'air	CR 3
ENV 530	Normes, certifications et agréments en environnement	CR 2
ENV 550	Projet d'intégration en environnement I	CR 2
ENV 560	Activité d'intégration III	CR 1
ENV 601	Politique appliquée en environnement	CR 3
ENV 611	Santé et environnement	CR 2
ENV 650	Projet d'intégration en environnement II	CR 3

Activités pédagogiques à option (3 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ADM 111	Principes d'administration	CR 3
BOT 106	Biologie végétale	CR 3
ECL 301	Écosystèmes terrestres	CR 3
ECL 516	Écologie animale	CR 3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	CR 3
ECL 608	Écologie internationale	CR 3
GAE 110	Introduction à l'océanographie	CR 3
GEO 455	Dynamique des milieux physiques	CR 3
GEO 456	Démographie spatiale	CR 3
GEO 457	Bassins versants	CR 3
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	CR 3
MCB 100	Microbiologie	CR 3

Ou toute autre activité pédagogique de 1^{er} cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec la finalité du programme, sous réserve de l'approbation de la direction du CUFE.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ENV 099	Réussir en études de l'environnement	CR 2
---------	--------------------------------------	------

Microprogramme de 1^{er} cycle de formation juridique I

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

secrétaire.faculte.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

Ce programme de treize crédits est offert aux étudiantes et étudiants internationaux en mobilité à la Faculté et inscrits à un programme de 1^{er} cycle dans leur université d'attache.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'enrichir sa formation juridique reçue auprès d'une université étrangère par des éléments de formation juridique dans un contexte québécois;
- de se familiariser avec les outils de recherche, les sources et les modes de raisonnement propres au droit dans un contexte québécois;
- de s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois;
- d'apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

- Être inscrite ou inscrit à un programme de 1^{er} cycle en droit dans une université non québécoise.
- Participer à un programme d'échanges aux termes d'une convention interuniversitaire.

Critère de sélection

La sélection des candidates et candidats est fondée sur la qualité des dossiers d'admission ou sur les critères déterminés dans la convention interuniversitaire pertinente.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 13

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Activité pédagogique obligatoire (1 crédit)

DRT 599	Recherche et orientation	CR 1
---------	--------------------------	------

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

- Un parcours de formation personnalisé qui tient compte, notamment, des préférences exprimées par l'étudiante ou l'étudiant est établi par la Faculté. Ce parcours est composé de l'activité pédagogique obligatoire DRT 599 ainsi que de douze crédits additionnels d'activités pédagogiques choisies à même l'ensemble des activités de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

Microprogramme de 1^{er} cycle de formation juridique II

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

secrétaire.faculte.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

Ce programme de douze crédits est offert aux étudiantes et étudiants internationaux en mobilité à la Faculté et inscrits à un programme de 1^{er} cycle dans leur université d'attache.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre le développement de sa formation juridique reçue auprès d'une université étrangère par des éléments de formation juridique dans un contexte québécois;
- de développer ses compétences en ce qui a trait aux outils de recherche, aux sources et aux modes de raisonnement propres au droit dans un contexte québécois;
- de développer son autonomie dans les méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois;
- de compléter l'identification de ses besoins de formation et de les traduire en objectifs d'apprentissage.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir suivi l'ensemble des activités pédagogiques requises dans le cadre du microprogramme de 1^{er} cycle de formation juridique I.

Être inscrite ou inscrit à un programme de 1^{er} cycle en droit dans une université non québécoise.

Participer à un programme d'échanges aux termes d'une convention interuniversitaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

- Un parcours de formation personnalisé qui tient compte, notamment, des préférences exprimées par l'étudiante ou l'étudiant est établi par la Faculté. Ce parcours est composé de douze crédits d'activités pédagogiques choisies à même l'ensemble des activités de 1^{er} cycle offertes par la Faculté.

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	151	Stage I en administration des affaires	CR	9
ECN	071	Stage I en économique	9	

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	251	Stage I en droit	CR	9
-----	-----	------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	611	Stage I en génie chimique	CR	9
GIN	621	Stage I en génie mécanique	9	
GIN	651	Stage I en génie informatique	9	
GIN	661	Stage I en génie électrique	9	
GIN	671	Stage I en génie civil	9	
GIN	681	Stage I en génie biotechnologique	9	

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9	
GAE	071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9	
TRA	071	Stage I multidisciplinaire	9	

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	170	Stage I en biochimie	CR	9
BIO	170	Stage I en biologie	9	
BTE	170	Stage I en biotechnologie	9	
CHM	170	Stage I en chimie	9	
CHP	170	Stage I en chimie pharmaceutique	9	
ECL	170	Stage I en écologie	9	
IFG	170	Stage I en informatique de gestion	9	
IFT	170	Stage I en informatique	9	
IMN	170	Stage I en imagerie et médias numériques	9	
MAT	170	Stage I en mathématiques	9	
MCB	170	Stage I en microbiologie	9	
PHQ	170	Stage I en physique	9	

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	170	Stage I en pharmacologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	651	Stage I en kinésiologie	CR	9
-----	-----	-------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	107	Stage I en environnement	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR	9
ECN	072	Stage II en économique		9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR	9
GIN	622	Stage II en génie mécanique		9
GIN	652	Stage II en génie informatique		9
GIN	662	Stage II en génie électrique		9
GIN	672	Stage II en génie civil		9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique		9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia		9
GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement		9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	CR	9
BIO	270	Stage II en biologie		9
BTE	270	Stage II en biotechnologie		9
CHM	270	Stage II en chimie		9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique		9
ECL	270	Stage II en écologie		9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion		9
IFT	270	Stage II en informatique		9
IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques		9
MAT	270	Stage II en mathématiques		9
MCB	270	Stage II en microbiologie		9
PHQ	270	Stage II en physique		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	270	Stage II en pharmacologie	CR	9
-----	-----	---------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	108	Stage II en environnement	CR	9
-----	-----	---------------------------	----	---

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	CR	9
ECN	073	Stage III en économique		9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	253	Stage III en droit	CR	9
-----	-----	--------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	366	Stage III en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	613	Stage III en génie chimique	CR	9
GIN	623	Stage III en génie mécanique		9
GIN	653	Stage III en génie informatique		9
GIN	663	Stage III en génie électrique		9
GIN	673	Stage III en génie civil		9
GIN	683	Stage III en génie biotechnologique		9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	073	Stage III en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	073	Stage III multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	370	Stage III en biochimie	CR
BIO	370	Stage III en biologie	9
BTE	370	Stage III en biotechnologie	9
CHM	370	Stage III en chimie	9
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique	9
ECL	370	Stage III en écologie	9
IFG	370	Stage III en informatique de gestion	9
IFT	370	Stage III en informatique	9
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques	9
MAT	370	Stage III en mathématiques	9
MCB	370	Stage III en microbiologie	9
PHQ	370	Stage III en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	370	Stage III en pharmacologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	653	Stage III en kinésiologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	109	Stage III en environnement	CR
			9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq cheminement :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études			CR
BAA	451	Stage IV en administration des affaires	9
ECN	074	Stage IV en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	254	Stage IV en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	466	Stage IV en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études			CR
GIN	614	Stage IV en génie chimique	9
GIN	624	Stage IV en génie mécanique	9
GIN	654	Stage IV en génie informatique	9
GIN	664	Stage IV en génie électrique	9
GIN	674	Stage IV en génie civil	9
GIN	684	Stage IV en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études			CR
BIO	470	Stage IV en biologie	9
BTE	470	Stage IV en biotechnologie	9
CHM	470	Stage IV en chimie	9
CHP	470	Stage IV en chimie pharmaceutique	9
ECL	470	Stage IV en écologie	9
IFG	470	Stage IV en informatique de gestion	9
IFT	470	Stage IV en informatique	9
IMN	470	Stage IV en imagerie et médias numériques	9
MAT	470	Stage IV en mathématiques	9
MCB	470	Stage IV en microbiologie	9
PHQ	470	Stage IV en physique	9

Faculté d'éducation

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2015-2016

(L'annuaire de la Faculté d'éducation constitue la troisième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 3-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2015.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Baccalauréat en adaptation scolaire et sociale	3
Baccalauréat en enseignement au préscolaire et au primaire	5
Baccalauréat en enseignement au secondaire	7
Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde	10
Baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé	11
Baccalauréat en enseignement professionnel	12
Baccalauréat en études de l'environnement	14
Baccalauréat en orientation	15
Baccalauréat en psychoéducation	16
Certificat de perfectionnement en enseignement au collégial	16
Certificat en éducation	17
Certificat en formation des adultes	17
Certificat en orientation	18
Microprogramme de 1 ^{er} cycle d'exploration professionnelle	18
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en accompagnement du personnel éducatif en service de garde	18
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en éducation	19
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	19
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	20
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	21
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	21

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté d'éducation

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2015.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté d'éducation

Direction de la Faculté

ÉQUIPE DE DIRECTION

Doyen

Pr Serge STRIGANUK, Ph. D. (éducation) (Sherbrooke)

Vice-doyenne et vice-doyens

Pr Julie DESJARDINS, B. Sc. (éducation), M.A. (éducation), Ph. D. (éducation) (Montréal)

Pr Jean-Pascal LEMELIN, B.A. (psychologie), M.A. (psychologie), Ph. D. (psychologie) (UQTR)

Vice-doyen et secrétaire de faculté

Pr Enrique CORREA-MOLINA, B. enseignement secondaire (éducation) (Chili), M.A. (psychopédagogie), Ph. D. (psychopédagogie) (Montréal)

Adjointe au vice-décanat aux études supérieures en recherche et adjointe au secrétaire de faculté

Marie-France NOËL

Adjointe au vice-décanat à la recherche et au développement international

Denise PELLETIER

Adjointe au vice-décanat à la formation

Marie-Reine THOUVENOT

Agent de communication déléguée à la Faculté

Éric MASSÉ

Personnel de soutien

Marie-Claude BERGERON

Francine CÔTÉ

Lyne GABOURY

Sabryna GAUTHIER

Lucille GUÉNOLÉ DEWITTE

Julie PARÉ

Lucie RANDLETT

DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES DÉPARTEMENTS

Département d'études sur l'adaptation scolaire et sociale

Michèle VENET

Département de l'enseignement au préscolaire et au primaire

Godelieve DEBEURME

Département de gestion de l'éducation et de la formation

Lise CORRIVEAU

Département d'orientation professionnelle

Rachel BÉLISLE

Département de pédagogie

Mario LAFOREST

Département de psychoéducation

Jacques JOLY

Responsable du programme de maîtrise en sciences de l'éducation

Jean-Claude COALLIER

Responsable du programme de doctorat en éducation

Jean-Claude COALLIER

Responsable du programme de doctorat professionnel en éducation

Colette DEAUDELIN

SERVICES FACULTAIRES

NOUVEAUX CAHIERS DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Sylvain BOURDON

Godelieve DEBEURME

Denise B. PELLETIER

Frédéric SAUSSEZ

Hassane SQUALLI

Sylvain TURCOTTE

François VANDERCLEYEN

Michèle VENET

CENTRE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Isabelle BOUTIN

Mireille GAGNON

INFORMATIQUE

Philippe DOYON, analyste de l'informatique

Marie-France GODHUE

Marc LEBRUN

Sébastien MEUNIER

Charles MIQUELON

Geneviève ROULEAU

CENTRE D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE BRIN D'UNIVERS

Hélène LAROUCHE

Mélanie GUILLEMETTE

PERFORMA

Directeur

Jules BÉLANGER

Personnel professionnel

Sonia DROUIN

Caroline FRANÇOIS

Christine GAUCHER

Lina MARTEL

Personnel de soutien

Denise BERGERON

Line BOILY

Anik DOUILLARD

UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE

Directrice

Monique HARVEY

Personnel

Monique JACQUES

Cristina LAGÛE

Bruno LE CORFF

Louise MARTIN

Martine MOUSTY

Johanne TESSIER

Le personnel

www.usherbrooke.ca/education/faculte/personnel/

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :
www.USherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/evaluation-des-apprentissages

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en adaptation scolaire et sociale

RENSEIGNEMENTS

819 821-7444 (téléphone)

819 821-8230 (télécopieur)

adaptation.scolaire.education@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'études sur l'adaptation scolaire et sociale, Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

Le baccalauréat en adaptation scolaire et sociale permet deux profils de formation relatifs à l'intervention pédagogique adaptée aux élèves en difficulté : un pour le primaire et l'autre pour le secondaire.

OBJECTIFS

L'atteinte de ces objectifs permet le développement des compétences relatives à l'enseignement en adaptation scolaire et sociale présentées dans le document *La formation à l'enseignement professionnel* (MEQ, 2001), en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Permettre à la future professionnelle et au futur professionnel :

- d'acquérir une formation d'enseignante ou d'enseignant permettant d'intervenir auprès d'élèves à risque pour des contenus du primaire ou du secondaire en mathématiques et en français;
- d'enrichir ses connaissances et de parfaire ses compétences dans un des trois domaines suivants : orthopédagogie auprès des élèves à risque (soutien à l'enseignement), troubles du comportement, handicaps ou troubles envahissants du développement;
- de développer des compétences d'enseignement auprès d'un groupe d'élèves à risque et de soutien à l'enseignement pour des élèves à risque intégrés dans une classe ordinaire;
- de développer une culture de base, de s'ouvrir à différentes cultures et de prendre en considération la notion d'altérité dans son enseignement;
- de maîtriser les différents niveaux de langage à l'oral et à l'écrit correspondant aux exigences de la profession enseignante;
- de développer, en tenant compte de la complexité de la tâche, des compétences relatives à la conception et au pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage;
- de développer des compétences relatives à l'évaluation formative, sommative et diagnostique des apprentissages en lien avec les disciplines et avec les habiletés socioaffectives;
- de développer des compétences qui garantissent un environnement propice à l'apprentissage, à la socialisation et au développement intégral de l'élève;
- d'explorer les outils technologiques dans un contexte d'enseignement et de développement professionnel ainsi que de développer un esprit critique quant à leurs avantages et à leurs limites;
- de développer des compétences relatives au travail de collaboration avec les membres de la communauté apprenante;
- de développer des compétences relatives à l'analyse réflexive en relation avec ses pratiques d'enseignement et son projet de formation initiale et continue;
- de développer des attitudes et des comportements éthiques et responsables avec les membres de la communauté apprenante.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation concernant la maîtrise de la langue française.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA RÉALISATION DU 4^e STAGE

Avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 et avoir réussi les cours précédant le stage, sauf exception autorisée par la Faculté.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport délivrera, sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement aux diplômées et diplômés qui y ont droit. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire de *Demande d'autorisation d'enseigner*.

De plus, les dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires obligent toute personne demandant une autorisation d'enseigner ou son renouvellement à joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire de *Déclaration relative aux antécédents judiciaires*. Pour plus d'information, les personnes peuvent consulter le site Internet du Ministère à l'adresse : www.mels.gouv.qc.ca/dftps sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

PROFILS DES ÉTUDES

Profil pour le primaire et profil pour le secondaire

PROFIL DE FORMATION POUR LE PRIMAIRE**Activités pédagogiques obligatoires (94 crédits)****Unités longitudinales⁽¹⁾ (45 crédits)****Didactique et orthodidactie du français (13 crédits)**

ASF	120	Plaisirs de communiquer à l'oral et à l'écrit	CR	2
ASF	220	Fondements de la didactique de l'écrit		3
ASF	311	Didactique du français au primaire		4
ASF	511	Orthodidactie I du français		4

Didactique et orthodidactie des mathématiques (13 crédits)

ASM	110	Activités et culture mathématiques	CR	2
ASE	130	Didactique de l'arithmétique I		3
ASM	311	Didactique de l'arithmétique II		3
ASM	411	Didactique de la statistique au primaire		2
ASM	611	Didactique de la géométrie au primaire		3

Élèves à risque (19 crédits)

ASE	120	Développement de l'enfance à l'adolescence I	CR	3
ASE	130	Neuropsychologie		3
ASE	210	Développement de l'enfance à l'adolescence II		2
ASE	321	Difficultés comportementales au primaire I		2
ASE	421	Difficultés comportementales au primaire II		2
ASE	521	Évaluation des difficultés comportementales – P		2
ASE	531	Soutien à l'engagement des élèves du primaire		3
ASE	621	Intervention d'ordre comportemental – P		2

Unités transversales⁽²⁾ (21 crédits)

ASP	110	Éducation, pédagogie et enseignement	CR	2
ASP	220	Collaboration et éthique professionnelle		3
ASP	240	Évaluation des compétences, plan d'intervention		3
ASP	250	Gestion de classe en contextes variés		3
ASP	303	Les TIC en enseignement		2
ASP	401	Univers social au primaire		2
ASP	421	Sciences et technologie au primaire		2
ASP	613	L'apprenant adulte		2
ASP	701	Éthique et culture religieuse au primaire		2

Unités intégratrices⁽³⁾ (16 crédits)

ASI	303	Observation à la clinique	CR	2
ASI	333	Projet multidisciplinaire I		3
ASI	433	Projet multidisciplinaire II		3
ASI	513	Soutien personnalisé aux élèves à risque I		2
ASI	533	Projet de collaboration I		2
ASI	613	Soutien personnalisé aux élèves à risque II		2
ASI	633	Projet de collaboration II		2

Unités de stages⁽⁴⁾ (12 crédits)

ASS	210	Initiation à la profession et validation	CR	2
ASS	411	Immersion socioprofessionnelle au primaire		4
ASS	521	Intégration socioprofessionnelle au primaire I		3
ASS	621	Intégration socioprofessionnelle au primaire II		3

Activités pédagogiques à option (26 crédits)

selon le domaine d'enrichissement choisi par l'étudiante ou l'étudiant :

Domaine d'enrichissement : difficultés d'apprentissage**Unités disciplinaires (9 crédits)**

AMF	711	Séminaire d'intégration français-mathématiques au primaire	CR	1
ASF	711	Orthodidactie du français au primaire		4
ASM	711	Soutien à l'apprentissage en mathématiques I		4

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR	1
ASI	713	Projet de développement professionnel		3
ASI	731	Thématique actuelle en adaptation scolaire au primaire		1

Unités de stage (12 crédits)

ASS	811	Insertion socioprofessionnelle au primaire	CR	12
-----	-----	--	----	----

Domaine d'enrichissement : troubles du comportement**Unités disciplinaires (9 crédits)**

ASE	711	L'enseignant : didacticien et intervenant au primaire	CR	1
ASE	751	Évaluation et intervention avancées – P		4
ASE	761	Analyse des programmes d'intervention – P		4

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR	1
ASI	713	Projet de développement professionnel		3
ASI	731	Thématique actuelle en adaptation scolaire au primaire		1

Unités de stage (12 crédits)

ASS	811	Insertion socioprofessionnelle au primaire	CR	12
-----	-----	--	----	----

Domaine d'enrichissement : handicaps et troubles envahissants du développement**Unités disciplinaires** (9 crédits)

ASH	711	Les déficiences langagières et sensorielles au primaire	CR
ASH	721	Les déficiences intellectuelles au primaire	3
ASH	731	Les troubles envahissants du développement au primaire	3

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR
ASI	713	Projet de développement professionnel	3
ASI	731	Thématique actuelle en adaptation scolaire au primaire	1

Unités de stage (12 crédits)

ASS	811	Insertion socioprofessionnelle au primaire	CR
-----	-----	--	----

Activité pédagogique supplémentaire (2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ASR	099	Réussir en adaptation scolaire et sociale	CR
-----	-----	---	----

PROFIL DE FORMATION POUR LE SECONDAIRE**Activités pédagogiques obligatoires** (94 crédits)**Unités longitudinales⁽¹⁾** (45 crédits)**Didactique et orthodidactie du français** (13 crédits)

ASF	120	Plaisirs de communiquer à l'oral et à l'écrit	CR
ASF	220	Fondements de la didactique de l'écrit	2
ASF	322	Didactique et littérature I au secondaire	3
ASF	532	Orthodidactie et littérature II au secondaire	4

Didactique et orthodidactie des mathématiques (13 crédits)

ASM	110	Activités et culture mathématiques	CR
ASM	130	Didactique de l'arithmétique I	2
ASM	312	Didactique de l'arithmétique au secondaire	3
ASM	412	Didactique de la statistique au secondaire	4
ASM	512	Didactique de l'algèbre	4
ASM	612	Didactique de la géométrie au secondaire	4

Élèves à risque (19 crédits)

ASE	120	Développement de l'enfance à l'adolescence I	CR
ASE	130	Neuropsychologie	3
ASE	210	Développement de l'enfance à l'adolescence II	2
ASE	322	Difficultés comportementales au secondaire I	2
ASE	422	Difficultés comportementales au secondaire II	2
ASE	522	Évaluation des difficultés comportementales – S	2
ASE	532	Soutien à l'engagement des élèves du secondaire	3
ASE	622	Intervention d'ordre comportemental – S	2

Unités transversales⁽²⁾ (21 crédits)

ASP	110	Éducation, pédagogie et enseignement	CR
ASP	220	Collaboration et éthique professionnelle	2
ASP	240	Évaluation des compétences, plan d'intervention	3
ASP	250	Gestion de classe en contextes variés	3
ASP	303	Les TIC en enseignement	2
ASP	402	Univers social au secondaire	2
ASP	422	Sciences et technologie au secondaire	2
ASP	613	L'apprenant adulte	2
ASP	702	Éthique et culture religieuse au secondaire	2

Unités intégratrices⁽³⁾ (16 crédits)

ASI	303	Observation à la clinique	CR
ASI	333	Projet multidisciplinaire I	2
ASI	433	Projet multidisciplinaire II	3
ASI	513	Soutien personnalisé aux élèves à risque I	3
ASI	533	Projet de collaboration I	2
ASI	613	Soutien personnalisé aux élèves à risque II	2
ASI	633	Projet de collaboration II	2

Unités de stages⁽⁴⁾ (12 crédits)

ASS	210	Initiation à la profession et validation	CR
ASS	412	Immersion socioprofessionnelle au secondaire	2
ASS	522	Intégration socioprofessionnelle au secondaire I	4
ASS	622	Intégration socioprofessionnelle au secondaire II	3

Activités pédagogiques à option (26 crédits)

Selon le domaine d'enrichissement choisi par l'étudiante ou l'étudiant :

Domaine d'enrichissement : difficultés d'apprentissage**Unités disciplinaires** (9 crédits)

AMF	712	Séminaire d'intégration français-mathématiques au secondaire	CR
ASF	712	Orthodidactie II du français au secondaire	1
ASM	712	Soutien à l'apprentissage en mathématiques II	4

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR
ASI	713	Projet de développement professionnel	1
ASI	732	Thématique actuelle en adaptation scolaire au secondaire	3

Unités de stage (12 crédits)

ASS	812	Insertion socioprofessionnelle au secondaire	CR
-----	-----	--	----

Domaine d'enrichissement : troubles du comportement**Unités disciplinaires** (9 crédits)

ASE	712	L'enseignant : didacticien et intervenant au secondaire	CR
ASE	752	Évaluation et intervention avancées – S	1
ASE	762	Analyse des programmes d'intervention – S	4

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR
ASI	713	Projet de développement professionnel	1
ASI	732	Thématique actuelle en adaptation scolaire au secondaire	3

Unités de stage (12 crédits)

ASS	812	Insertion socioprofessionnelle au secondaire	CR
-----	-----	--	----

Domaine d'enrichissement : handicaps et troubles envahissants du développement**Unités disciplinaires** (9 crédits)

ASH	712	Les déficiences langagières et sensorielles au secondaire	CR
ASH	722	Les déficiences intellectuelles au secondaire	3
ASH	732	Les troubles envahissants du développement au secondaire	3

Unités intégratrices (5 crédits)

ASI	703	Soutien à l'évaluation à la clinique	CR
ASI	713	Projet de développement professionnel	1
ASI	732	Thématique actuelle en adaptation scolaire au secondaire	3

Unités de stage (12 crédits)

ASS	812	Insertion socioprofessionnelle au secondaire	CR
-----	-----	--	----

Activité pédagogique supplémentaire (2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ASR	099	Réussir en adaptation scolaire et sociale	CR
-----	-----	---	----

- (1) Les unités longitudinales sont relatives aux composantes disciplinaires et didactiques de la formation.
- (2) Les unités transversales sont relatives aux composantes psychopédagogiques de la formation.
- (3) Les unités intégratrices sont relatives aux cours-projets intégrateurs de la formation.
- (4) Les unités de stage sont relatives aux activités de stages.

Baccalauréat en enseignement au préscolaire et au primaire

RENSEIGNEMENTS

819 821-7406 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 67406 (numéro sans frais)
819 821-8048 (télécopieur)
bepp.cours.education@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'enseignement au préscolaire et au primaire, Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

Le baccalauréat en enseignement au préscolaire et au primaire offre un profil régulier et un profil international accessible sous certaines conditions à partir de la 3^e année.

N.B. : Veuillez noter que les admissions au profil international sont suspendues.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU BEPP

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de consolider sa culture générale dans les domaines d'apprentissage du primaire et de développer sa curiosité intellectuelle;
- de maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit dans toutes et chacune de ses activités professionnelles;
- de maîtriser le langage professionnel propre à l'intervention éducative;
- de maîtriser les contenus d'enseignement disciplinaire et leur démarche d'apprentissage spécifique;
- d'acquérir les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'adaptation de son enseignement aux caractéristiques et aux besoins des élèves;
- de développer des compétences propres à la gestion de classe au préscolaire et au primaire;
- de développer des compétences propres à l'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire;
- de développer des comportements conformes à l'éthique professionnelle et des attitudes d'ouverture et de respect envers les clientèles multiples;
- de développer des capacités d'analyse réflexive et critique relatives à sa pratique de l'enseignement;
- de développer des aptitudes à collaborer avec l'équipe pédagogique, les parents et les différents partenaires sociaux;
- de s'ouvrir à des perspectives de formation continue.

L'atteinte de ces objectifs permet le développement des compétences relatives à l'enseignement au préscolaire et au primaire présentées dans le document *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001) en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROFIL INTERNATIONAL

En plus des objectifs généraux du BEPP, le profil international veut permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'ouvrir sur le monde en entrant en contact avec une culture différente de la sienne;
- de prendre conscience de sa propre culture et des valeurs qu'elle véhicule;
- de se familiariser avec un système d'éducation autre que le système du Québec et de mieux comprendre ce dernier;
- d'apprendre à communiquer et à collaborer avec les professionnels de l'enseignement et les parents d'une culture autre dans le respect des différences;
- d'accroître son autonomie personnelle et professionnelle en situation de résolution de problèmes;
- de vivre une prise en charge d'une classe du primaire dans un contexte scolaire hors Québec.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières au profil international

Au cours de la 2^e année, déposer un dossier de candidature et se présenter à une entrevue de sélection.

Avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,0 après trois trimestres de scolarité.

Réussir les activités SPP 113, SPP 222 et SPP 233 et obtenir une recommandation positive de tous les partenaires associés à ces stages pour la poursuite au stage de troisième année (fiche de recommandation).

Déposer un certificat médical un mois avant la date prévue du départ.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation concernant la maîtrise de la langue française.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport délivrera, sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement aux diplômées et diplômés qui y ont droit. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire *Demande d'autorisation d'enseigner*.

De plus, les dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires obligent toute personne demandant une autorisation d'enseigner ou son renouvellement à joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire de *Déclaration relative aux antécédents judiciaires*.

Pour plus d'information, les personnes peuvent consulter le site Internet du Ministère à l'adresse : www.mels.gouv.qc.ca/dftps sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

PROFIL DES ÉTUDES

PROFIL RÉGULIER

Activités pédagogiques obligatoires (112 crédits)

Stages (24 crédits)

SPP	113	Stage I : enseignement à des petits groupes	CR	3
SPP	222	Stage IIA : préscolaire ou primaire 1 ^{er} cycle		2
SPP	233	Stage IIB : préscolaire ou primaire 1 ^{er} cycle		3
SPP	342	Stage IIIA : primaire 2 ^e ou 3 ^e cycle		2
SPP	353	Stage IIIB : primaire 2 ^e ou 3 ^e cycle		3
SPP	411	Stage en responsabilité professionnelle		11

Activités intégratrices (10 crédits)

AIP	113	Intégration à la profession enseignante	CR	3
AIP	223	Projet d'intervention auprès de jeunes élèves		3
AIP	332	Mémoire professionnel : première partie		2
AIP	442	Mémoire professionnel : deuxième partie		2

Formation didactique (48 crédits)

Français

FRL	113	Français, langue d'enseignement	CR	3
FRL	223	Français, langue d'apprentissage		3
FRL	333	Français, langue de communication		3
FRL	343	Français, langue de culture		3

Mathématiques

MAP	113	Didactique de la géométrie au primaire	CR	3
MAP	223	Développement de la pensée mathématique		3
MAP	333	Didactique de l'arithmétique I		3
MAP	343	Didactique de l'arithmétique II		3

Arts plastiques

ART	113	Création artistique, appréciation d'œuvres I	CR	3
ART	223	Création artistique, appréciation d'œuvres II		3

Sciences humaines

SHP	113	Didactique des sciences humaines I	CR	3
SHP	323	Didactique des sciences humaines II		3

Sciences de la nature

SNP	113	Didactique des sciences et technologies I	CR	3
SNP	323	Didactique des sciences et technologies II		3

Éthique et culture religieuse

ECR	213	La culture religieuse au primaire	CR	3
ECR	423	L'éthique au primaire		3

Formation pédagogique (24 crédits)

FPD	113	Caractéristiques des élèves à risque	CR	3
FPD	423	Interventions auprès des élèves à risque		3
FPE	211	Pratiques évaluatives et apprentissage		1
FPE	323	L'évaluation des compétences		3
FPI	113	La pratique de l'enseignement		3
FPI	223	Pédagogie centrée sur les jeunes élèves		3
FPI	333	Différenciation et interdisciplinarité		3
FPT	113	TIC, enseignement et apprentissage		3
FPT	222	Projet TIC intégrateur		2

Formation fondamentale (6 crédits)

FFE	113	Réalités sociales et familiales de l'enfant	CR	3
FFE	413	Fondements de l'éducation et système scolaire		3

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

ART	233	Initiation à l'art dramatique	CR	3
ART	243	Initiation à la musique		3

Cinq crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

ART	453	Initiation à l'histoire de l'art	CR	3
CLP	401	Programme-cadre d'activités libres		1
CLP	402	Programme-cadre d'activités libres		2
CLP	403	Programme-cadre d'activités libres		3

EPP 412	Insertion professionnelle en éducation	2	Formation fondamentale (6 crédits)	
EPP 413	Élève à risque : évaluation multidisciplinaire	3		CR
EPP 422	La motivation en contexte scolaire	2	FFE 113 Réalités sociales et familiales de l'enfant	3
EPP 432	Sciences et technologies au préscolaire	2	FFE 413 Fondements de l'éducation et système scolaire	3
EPP 433	Éducation pour un environnement durable	3		
EPP 443	Enseignement et contextes scolaires variés	3	Activités pédagogiques à option (3 crédits)	
EPP 453	Littérature pour la jeunesse	3	Une activité choisie parmi les suivantes :	
PSI 323	Approches interculturelles	3		CR

Activités hors programme⁽¹⁾

FRP 403	Maîtrise de la langue française I	CR
FRP 409	Maîtrise de la langue française II	3

PROFIL INTERNATIONAL

N.B. : Veuillez noter que les admissions au profil international sont suspendues.

Activités pédagogiques obligatoires (117 crédits)**Stages** (29 crédits)

PSI 313	Projet de stage international	CR
PSI 431	Analyse du stage international	3
SPP 113	Stage I : enseignement à des petits groupes	1
SPP 222	Stage IIA : préscolaire ou primaire 1 ^{er} cycle	3
SPP 233	Stage IIB : préscolaire ou primaire 1 ^{er} cycle	2
SPP 346	Stage international	3
SPP 411	Stage en responsabilité professionnelle	6

Activités intégratrices (10 crédits)

AIP 113	Intégration à la profession enseignante	CR
AIP 223	Projet d'intervention auprès des jeunes élèves	3
AIP 332	Mémoire professionnel : première partie	3
AIP 442	Mémoire professionnel : deuxième partie	2

Formation didactique (48 crédits)**Français**

FRL 113	Français, langue d'enseignement	CR
FRL 223	Français, langue d'apprentissage	3
FRL 333	Français, langue de communication	3
FRL 343	Français, langue de culture	3

Mathématiques

MAP 113	Didactique de la géométrie au primaire	CR
MAP 223	Développement de la pensée mathématique	3
MAP 333	Didactique de l'arithmétique I	3
MAP 343	Didactique de l'arithmétique II	3

Arts plastiques

ART 113	Création artistique, appréciation d'œuvres I	CR
ART 223	Création artistique, appréciation d'œuvres II	3

Sciences humaines

SHP 113	Didactique des sciences humaines I	CR
SHP 323	Didactique des sciences humaines II	3

Sciences de la nature

SNP 113	Didactique des sciences et technologies I	CR
SNP 323	Didactique des sciences et technologies II	3

Éthique et culture religieuse

ECR 213	La culture religieuse au primaire	CR
ECR 423	L'éthique au primaire	3

Formation pédagogique (24 crédits)

FPD 113	Caractéristiques des élèves à risque	CR
FPD 423	Interventions auprès des élèves à risque	3
FPE 211	Pratiques évaluatives et apprentissage	3
FPE 323	L'évaluation des compétences	1
FPI 113	La pratique de l'enseignement	3
FPI 223	Pédagogie centrée sur les jeunes élèves	3
FPT 113	TIC, enseignement et apprentissage	3
FPT 222	Projet TIC intégrateur	2
PSI 323	Approches interculturelles	3

2	Formation fondamentale (6 crédits)	
3		CR
2	FFE 113 Réalités sociales et familiales de l'enfant	3
2	FFE 413 Fondements de l'éducation et système scolaire	3
3	Activités pédagogiques à option (3 crédits)	
3	Une activité choisie parmi les suivantes :	
3		CR
3	ART 233 Initiation à l'art dramatique	3
3	ART 243 Initiation à la musique	3

Activités hors programme⁽¹⁾

FRP 403	Maîtrise de la langue française I	CR
FRP 409	Maîtrise de la langue française II	3

(1) Ces activités hors programme sont suggérées à l'étudiante ou à l'étudiant dont le niveau de connaissance de la langue française d'enseignement ne correspond pas aux exigences de la profession enseignante.

Baccalauréat en enseignement au secondaire**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 62460 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 62460 (numéro sans frais)
819 821-7121 (télécopieur)
bes.beals.education@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pédagogie, Faculté d'éducation**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

OBJECTIFS

Les objectifs de formation visent directement l'atteinte des douze compétences présentées dans le document *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001) en tenant compte de l'ensemble de leurs composantes et selon les niveaux de maîtrise attendus en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- de communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession;
- de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- de piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- d'évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- de planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- d'adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- d'intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- de coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- de travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés;
- de s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- d'agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières**Profil Mathématiques**

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Mathématiques 103, 105 et 203 ou MAT NYA, MAT NYB, MAT NYC.

ou
 Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 022X, 022Y, 022Z.

ou
Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ.

ou
Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 01Y1, 01Y2, 01Y4

Profil Sciences et technologies

Option Biologie et option Chimie

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC.

ou
Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

Option Physique

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA, NYB et NYC, Physique NYA, NYB et NYC

ou
Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

Pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique les conditions particulières d'admission sont disponibles à cette adresse : www.usherbrooke.ca/pedagogie/fileadmin/sites/pedagogie/documents/1er_cycle/BES/BES-ST-Conditions_adm.pdf

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation concernant la maîtrise de la langue française.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA RÉALISATION DES STAGES

Avoir une moyenne égale ou supérieure à 2,0 et avoir réussi les cours précédant le stage, tant ceux du Département de pédagogie que les cours disciplinaires, sauf exception autorisée par la Faculté.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport délivrera, sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement aux diplômées et diplômés qui y ont droit. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire *Demande d'autorisation d'enseigner*.

De plus, les dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires obligent toute personne demandant une autorisation d'enseigner ou son renouvellement à joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire de *Déclaration relative aux antécédents judiciaires*.

Pour plus d'information, les personnes peuvent consulter le site Internet du Ministère à l'adresse : www.mels.gouv.qc.ca/dftps sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires communes aux quatre profils (57 crédits)

Formation générale en sciences de l'éducation (23 crédits)

DFT	200	Communication écrite à l'école et réussite scolaire	CR	2
DFT	201	Communication orale et profession enseignante		2
PED	200	Approches pédagogiques contemporaines		2
PED	300	Gestion des groupes-classes		2
PED	355	Évaluation des apprentissages		2
PED	415	Éducation interculturelle		2
PHE	400	Éthique professionnelle en enseignement		2
PSP	100	Apprentissage et développement I		2
PSP	305	Introduction aux difficultés d'apprentissage et de comportement		3
PSP	400	Apprentissage et développement II		2
SED	300	Organisation scolaire et travail enseignant		2

Les stages et le portfolio de compétences professionnelles (22 crédits)

STP	110	Validation du choix professionnel	CR	3
STP	200	Enseignement en responsabilité limitée		3
STP	300	Enseignement à des groupes-classes au secondaire		6
STP	400	Enseignement, collaboration, recherche-action		10

Les activités d'intégration interfacultaires (12 crédits)

INT	201	Approche culturelle et projets en partenariat	CR	6
INT	401	Mémoire professionnel		6

Activités pédagogiques spécifiques des différents profils (63 crédits)

PROFIL FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Formation en didactique (9 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

DID	123	Didactique du français I : lecture		CR	2
DID	223	Didactique du français II : littérature			2
DID	323	Didactique du français III : oral			2
DID	424	Didactique du français IV : écriture et grammaire			3

Formation disciplinaire

- volet littérature (27 crédits)
- volet langue (27 crédits)

Volet littérature (27 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

ELC	100	Littérature, culture et société			CR	3
ELC	104	Littérature québécoise : des origines à 1940				3
ELC	105	Littérature québécoise : de 1940 à nos jours				3
ELC	106	Littérature française : 17 ^e - 18 ^e siècles				3
ELC	107	Littérature française : 19 ^e - 20 ^e siècles				3
ELC	109	Littérature de l'Antiquité à la Renaissance				3
ELC	262	Littérature pour adolescents				3
FRA	150	Introduction à l'étude de la littérature				3

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

ELC	201	Conte et nouvelle				CR	3
ELC	203	Littérature de grande diffusion					3
ELC	204	Poésie					3
ELC	206	Roman					3
ELC	217	Le roman d'amour, d'hier à aujourd'hui					3
ELC	226	La censure au Québec					3
ELC	236	Histoire de l'édition littéraire au Québec					3
ELC	246	Les genres littéraires					3
ELC	248	Littérature française contemporaine					3
ELC	253	Littérature et cinéma					3
ELC	254	Voyage et littérature					3
ELC	256	Littérature fantastique					3
ELC	257	Femmes et littérature					3
ELC	258	Supercheries et mystifications littéraires					3
ELC	263	Esthétiques et théories du cinéma					3
ELC	267	Chanson francophone					3
ELC	268	Littérature et représentations du livre					3

Volet langue (27 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

COM	124	Rédaction : style et clarté				CR	3
FRA	352	Repérage et correction d'erreurs (oral et écrit)					3
FRA	553	Norme et analyse du français I					3
FRA	554	Norme et analyse du français II					3
LCR	100	Langue, culture et société					3
LCR	301	Le sens : texte et contexte					3
LCR	305	Grammaire descriptive					3
LCR	306	Variation du français					3

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

LCR	302	Histoire de la langue française				CR	3
LCR	303	Français québécois : aspects généraux					3
LCR	304	Analyse conversationnelle					3
LCR	307	Lexique et banques de données informatisées					3
LCR	308	Aménagement de la langue					3
LCR	309	Les dictionnaires					3
LCR	310	Lexicologie					3
LCR	311	Recherches sur la langue : problèmes spécifiques					3
LCR	313	Introduction à la sociolinguistique					3

PROFIL UNIVERS SOCIAL

Formation en didactique (9 crédits)

DID	144	Introduction aux programmes d'histoire et éducation à la citoyenneté				CR	2
DID	244	Séquences didactiques en histoire et éducation à la citoyenneté					2
DID	333	Introduction à la didactique de la géographie					2
DID	445	Didactique de l'univers social en contextes particuliers					3

Formation disciplinaire

- volet histoire (24 crédits)
- volet histoire et éducation à la citoyenneté (9 crédits)
- volet géographie (12 crédits)
- volet connaissance du monde contemporain (9 crédits)

Volet histoire (24 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (21 crédits)

HST 103	Histoire de l'Antiquité	CR
HST 104	Histoire du Canada avant 1840	3
HST 105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours	3
HST 108	Histoire de l'Europe moderne	3
HST 109	Histoire du Moyen Âge	3
HST 119	L'histoire : hier et aujourd'hui	3
HST 247	Production multimédia en histoire	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Trois crédits d'activités pédagogiques choisies avec l'approbation de la personne responsable du programme parmi les activités pédagogiques de 1^{er} cycle de sigle HST

Volet histoire et éducation à la citoyenneté (9 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)

POL 160	Une société pluraliste	CR
POL 161	Espace démocratique québécois et canadien	3
REL 129	Réflexions sur les relations internationales	3

Volet géographie (12 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (12 crédits)

GEO 248	Canada : paysages et organisation territoriale	CR
GEO 251	Les milieux naturels : un regard géographique	3
GEO 252	Espaces, cultures et sociétés	3
GEO 255	Méthodes et techniques de la géographie	3

Volet connaissance du monde contemporain (9 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)

GEO 249	Le monde systémique	CR
HST 200	La mondialisation, histoire et prospective	3
HST 261	Le monde contemporain (1900-2000)	3

PROFIL MATHÉMATIQUES**Formation en didactique** (9 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)

DID 155	Introduction à la didactique des mathématiques	CR
DID 255	Didactique de l'algèbre et des fonctions	2
DID 355	Raisonnements mathématiques	2
DID 453	Didactique de la géométrie	3

Formation disciplinaire (54 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (48 crédits)

MAT 111	Éléments de mathématiques	CR
MAT 114	Mathématiques discrètes	3
MAT 128	Éléments d'analyse	3
MAT 141	Éléments d'algèbre	3
MAT 153	Introduction à l'algèbre linéaire	3
MAT 221	Calcul différentiel et intégral	3
MAT 253	Algèbre linéaire	3
MAT 324	Modèles mathématiques	3
MAT 356	Géométrie analytique	3
MAT 456	Géométrie des transformations	3
MAT 501	Fondements et histoire des mathématiques	3
MAT 504	Algèbre appliquée	3
ROP 317	Programmation linéaire	3
STT 189	Techniques d'enquêtes	3
STT 289	Probabilités	3
STT 389	Statistique	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)**BLOC A** (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

MAT 291	Calcul différentiel et intégral II	CR
MAT 297	Compléments de mathématiques	3
STT 563	Modèles statistiques linéaires	3

ou

Toute autre activité pédagogique du Département de mathématiques approuvée par les instances décisionnelles

BLOC B (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

GET 201	Introduction à la conception technologique	CR
	ou	3

Une activité pédagogique offerte à la Faculté des sciences au trimestre visé excluant les activités du Département de mathématiques.

PROFIL SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Le profil sciences et technologies comporte trois options : biologie, physique ou chimie

Activités pédagogiques obligatoires communes aux trois options (33 crédits)**Formation didactique** (9 crédits)

DID 166	Introduction aux programmes de sciences et technologies	CR
DID 266	Planification et intervention en sciences et technologies	2
DID 366	Épistémologie et enseignement des sciences	2
DID 463	Didactique des sciences et technologies en contextes particuliers	3

Formation disciplinaire (24 crédits)

CHM 101	Structure et réactivité de la matière	CR
CHM 103	Transformation de la matière	3
ECL 111	Écosystèmes et relations	2
ECL 114	Techniques de mesure en écologie	1
GET 201	Introduction à la conception technologique	3
PHQ 111	La physique dans notre environnement	3
PHQ 112	Notions de géologie et d'astronomie	3
PHQ 399	Histoire des sciences	3
PSL 108	Physiologie humaine et nutrition	3

OPTION Biologie**Activités pédagogiques obligatoires** (26 crédits)

BCL 102	Biologie cellulaire	CR
BCM 104	Biochimie métabolique	3
BCM 112	Biochimie générale	1
BCM 113	Biochimie générale – Travaux pratiques	2
BOT 106	Biologie végétale	3
GBI 104	Éthique et biologie	1
GNT 302	Génétique	3
GNT 404	Génie génétique I	1
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie – Travaux pratiques	1
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2
ZOO 104	Formes et fonctions animales	4
ZOO 105	Formes et fonctions animales – Travaux pratiques	1

Activités pédagogiques à option (4 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

BIO 101	Biométrie	CR
CAN 502	Analyse organique	3
CHM 319	Sécurité	2
CHM 402	Chimie de l'environnement	1
ENT 102	Entomologie	3
GBT 106	Matériaux et biomatériaux	2
GCH 107	Mécanique pour l'ingénieur chimiste	3
GCH 213	Communication graphique en génie chimique	3
GCH 323	Électricité et appareils électriques	2
GCI 115	Géologie de l'ingénieur	2
HTL 303	Histocytologie	3
PHQ 171	Physique contemporaine	2
ZOO 302	Ichtyologie	3
ZOO 306	Taxonomie animale	2
ZOO 307	Travaux pratiques de taxonomie animale	1

OPTION Physique**Activités pédagogiques obligatoires** (27 crédits)

MAT 194	Calcul différentiel et intégral I	CR
MAT 291	Calcul différentiel et intégral II	3
MAT 297	Compléments de mathématiques	3
PHQ 110	Mécanique I	3
PHQ 120	Optique et ondes	3
PHQ 210	Phénomènes ondulatoires	3
PHQ 220	Électricité et magnétisme	3
PHQ 260	Travaux pratiques I	3
PHQ 360	Travaux pratiques II	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

BIO	101	Biométrie	CR
CAN	502	Analyse organique	3
CHM	319	Sécurité	2
CHM	402	Chimie de l'environnement	1
GBT	106	Matériaux et biomatériaux	3
GCH	107	Mécanique pour l'ingénieur chimiste	3
GCH	213	Communication graphique en génie chimique	3
GCH	323	Électricité et appareils électriques	2
GCI	115	Géologie de l'ingénieur	2
PHQ	171	Physique contemporaine	3

OPTION Chimie**Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)**

CAN	300	Chimie analytique	CR
CAN	305	Méthodes quantitatives de la chimie – Travaux pratiques	3
CAN	306	Techniques de séparation	2
CHM	302	Techniques de chimie organique et inorganique – Travaux pratiques	2
CHM	318	Chimie minérale	3
CIQ	300	Chimie inorganique I	2
COR	300	Chimie organique I	3
CPH	315	Matière à l'équilibre	3
CPH	316	Méthodes de la chimie physique	2
MAT	108	Mathématiques pour chimistes I	2

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

BIO	101	Biométrie	CR
CAN	502	Analyse organique	3
CHM	319	Sécurité	2
CHM	400	Biochimie et chimie organique - Travaux pratiques	1
CHM	402	Chimie de l'environnement	2
COR	301	Chimie organique II	3
GBT	106	Matériaux et biomatériaux	3
GCH	107	Mécanique pour l'ingénieur chimiste	3
GCH	213	Communication graphique en génie chimique	3
GCH	323	Électricité et appareils électriques	2
GCI	115	Géologie de l'ingénieur	2
MAT	109	Mathématiques pour chimistes II	3
PHQ	171	Physique contemporaine	2

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES D'APPOINT (hors programme) COMMUNES À TOUS LES PROFILS

Selon les règles établies par le programme, un perfectionnement hors programme est obligatoire à la suite d'un échec au TECFÉE. Pour connaître ces règles, communiquer avec le programme à l'adresse : Bes.Beals@USherbrooke.ca.

FRP	403	Maîtrise de la langue française I	CR
FRP	409	Maîtrise de la langue française II	3
FRP	421	Français écrit en contexte professionnel I	3
FRP	422	Français écrit en contexte professionnel II ⁽¹⁾	2

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUPPLÉMENTAIRES (hors programme) COMMUNES À TOUS LES PROFILS

Selon les règles établies par le programme, ces activités doivent être suivies dans le cadre d'une demande de reconnaissance d'acquis et de compétences pour un stage.

PCP	101	Portfolio de compétences professionnelles I	CR
PCP	102	Portfolio de compétences professionnelles II	1

1. L'activité pédagogique FRP 422 a comme antérieure ou concomitante FRP 421.

Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62460 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62460 (numéro sans frais)

819 821-7121 (télécopieur)

bes.beals.education@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pédagogie, Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelier en éducation, B. Éd.

OBJECTIFS

Les objectifs de formation visent directement l'atteinte des douze compétences présentées dans le document *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001) en tenant compte de l'ensemble de leurs composantes et selon les niveaux de maîtrise attendus en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- de communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession;
- de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- de piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- d'évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- de planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- d'adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- d'intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- de coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- de travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés;
- de s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- d'agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Pour une candidate ou un candidat provenant d'un établissement collégial de langue anglaise, seule la condition générale s'applique.

Pour une candidate ou un candidat en provenance d'un établissement collégial de langue française, avoir complété, en anglais langue seconde, une formation équivalente à un cours de niveau avancé ou avoir atteint l'un des objectifs et standards suivants : (0008 ou 0009 ou 000N ou 000P ou 4SA2 ou 4SA3 ou 4SAR ou 4SAS ou 01P4) ou réussir le test de classement avec un niveau ANS 500 ou ANG sur invitation de la Faculté.

EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Avoir satisfait à l'exigence concernant la maîtrise de la langue anglaise tant à l'oral qu'à l'écrit, c'est-à-dire faire preuve d'une compétence communicative en anglais équivalente à celle d'une locutrice native ou d'un locuteur natif.

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation concernant la maîtrise de la langue française.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA RÉALISATION DES STAGES

Avoir une moyenne égale ou supérieure à 2,0 et avoir réussi les cours précédant le stage, tant ceux du Département de pédagogie que les cours disciplinaires, sauf exception autorisée par la Faculté.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport délivrera, sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement aux diplômées et diplômés qui y ont droit. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire *Demande d'autorisation d'enseigner*.

De plus, les dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires obligent toute personne demandant une autorisation d'enseigner ou son renouvellement à joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire de *Déclaration relative aux antécédents judiciaires*.

Pour plus d'information, les personnes peuvent consulter le site Internet du Ministère à l'adresse : www.mels.gouv.qc.ca/dftps sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques en sciences de l'éducation** (54 crédits)**Formation générale en sciences de l'éducation****Activités pédagogiques obligatoires** (21 crédits)

DFT	200	Communication écrite à l'école et réussite scolaire
DFT	201	Communication orale et profession enseignante
PED	200	Approches pédagogiques contemporaines
PED	300	Gestion des groupes-classes
PED	415	Éducation interculturelle
PHE	400	Éthique professionnelle en enseignement
PSP	100	Apprentissage et développement I
PSP	305	Introduction aux difficultés d'apprentissage et de comportement
PSP	400	Apprentissage et développement II
SED	300	Organisation scolaire et travail enseignant

Formation en didactique de l'anglais langue seconde**Activités pédagogiques obligatoires** (11 crédits)

DID	111	Introduction to teaching ESL
DID	211	Teaching ESL in primary and secondary Schools I
DID	312	Teaching Primary Level Intensive English
DID	313	Second Language Learning in Primary Schools
DID	413	Teaching ESL in Different Contexts

Les stages et le portfolio de compétences professionnelles**Activités pédagogiques obligatoires** (22 crédits)

STP	121	Validation du choix professionnel en ALS
STP	211	Enseignement en responsabilité limitée en ALS
STP	311	Enseignement à des groupes-classes au primaire
STP	411	Enseignement, collaboration, recherche-action en ALS

Activités d'intégration interfacultaires (12 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (12 crédits)

INT	201	Approche culturelle et projets en partenariat
INT	401	Mémoire professionnel

Activités de formation disciplinaire en anglais (54 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (39 crédits)

ANG	100	Fundamentals of English Grammar
ANG	101	Applied English Grammar
ANG	110	Introduction to Linguistics
ANG	115	Phonetics and Phonology
ANG	128	English Composition
ANG	140	Introduction to Literature
ANG	225	Advanced Writing Skills
ANG	245	The Narrative
ANG	250	Literature for Young Readers
ANG	271	Public Speaking
ANG	281	Second Language Acquisition
ANG	389	Literature and Language Learning
ANG	584	Evaluation in Second Language Classrooms

Activités pédagogiques à option⁽¹⁾ (15 crédits)**Langue, linguistique appliquée et rédaction spécialisée**

Au moins deux et au maximum quatre activités choisies parmi les suivantes :

ANG	133	Comparative Stylistics, French-English
ANG	210	The Origins of Modern English
ANG	270	Digital Technologies for the Humanities
ANG	310	Sociolinguistics and Language Variation
ANG	322	Writing for the Print Media
ANG	323	Writing for Public Relations and Advertising
ANG	325	Business Communication
ANG	370	Workshop in Drama and Audio-Visual Production
ANG	426	Editing
ANG	427	Scriptwriting for TV, Film and Theatre
ANG	470	Special Projects I ⁽²⁾
ANG	471	Special Projects II ⁽²⁾
ANG	510	Rhetoric and Communications
ANG	620	Creative Writing Workshop

Littérature et études interculturelles

Au moins deux et au maximum quatre activités choisies parmi les suivantes :

					CR
	ANG	160	Intercultural Studies		3
	ANG	260	Cultural Studies		3
	ANG	340	Literary Theory and Criticism		3
	ANG	341	Introduction to Comparative Literature		3
CR	ANG	350	American Literature I		3
2	ANG	351	American Literature II		3
2	ANG	352	English-Canadian Literature I		3
2	ANG	353	English-Canadian Literature II		3
2	ANG	354	British Literature I		3
2	ANG	355	British Literature II		3
2	ANG	452	Twentieth Century Novel		3
2	ANG	453	Modern Drama		3
3	ANG	454	Postcolonial Literatures in English		3
2	ANG	455	Anglo-Québécois Literature		3
2	ANG	456	Native Literature		3
2	ANG	545	Shakespeare and his Contemporaries		3
2	ANG	547	History of the Novel		3
2	ANG	548	History of Poetry in English		3
CR	ANG	553	Women Writers		3
2	ANG	560	English-Canadian Poetry		3
2	ANG	561	English-Canadian Prose		3
2	ANG	640	Selected Studies in Genre I		3
2	ANG	641	Selected Studies in Genre II		3
3	ANG	650	Selected Topics I-II		3
	ANG	651	Selected Topics I-II		3

Activités pédagogiques d'appoint (hors programme)

Selon les règles établies par le programme, un perfectionnement hors programme est obligatoire à la suite d'un échec au TEFÉE. Pour connaître ces règles, communiquer avec le programme à l'adresse : Bes.Beals@USherbrooke.ca.

CR					CR
3					
3					
6	FRP	403	Maîtrise de la langue française I		3
10	FRP	409	Maîtrise de la langue française II		3
	FRP	421	Français écrit en contexte professionnel I		2
	FRP	422	Français écrit en contexte professionnel II ⁽³⁾		1

Pour connaître les règles concernant le perfectionnement à effectuer à la suite d'un échec au TELT, communiquer avec le programme à l'adresse : Bes.Beals@USherbrooke.ca.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUPPLÉMENTAIRES (hors programme)

Selon les règles établies par le programme, ces activités doivent être suivies dans le cadre d'une demande de reconnaissance d'acquis et de compétences pour un stage.

CR					CR
	PCP	101	Portfolio de compétences professionnelles I		1
CR	PCP	102	Portfolio de compétences professionnelles II		2

(1) Ces activités devront être choisies parmi celles qui sont effectivement offertes aux sessions où des activités à option sont prévues (voir itinéraire par session).

(2) Les activités ANG 470 *Special Projects I* et ANG 471 *Special Projects II* doivent être utilisées uniquement dans le cadre d'une participation à la Clé anglaise ou au comité du SPEAQ Campus.

(3) L'activité pédagogique FRP 422 a comme antérieure ou concomitante FRP 421.

Baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé

RENSEIGNEMENTS

819 821-7717, 821-8000, poste 62725 (téléphone)

819 821-7970 (télécopieur)

fasap@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences de l'activité physique avec la collaboration de la Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Les objectifs de formation visent directement l'atteinte des douze compétences présentées dans le document *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001) en tenant compte de l'ensemble de leurs composantes et selon les niveaux de maîtrise attendus en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- de communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession;

- de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- de piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- d'évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- de planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- d'adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- d'intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- de coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- de travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés;
- de s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- d'agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Avoir réussi le test d'aptitude physique avec un résultat de 50 % et plus.

Exigences particulières pour l'obtention du grade

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté des sciences de l'activité physique concernant la maîtrise de la langue française.

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle d'approfondissement didactique en éducation physique et à la santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (107 crédits)

BLOC didactique de l'éducation physique et à la santé (11 crédits)

EPS	109	Initiation aux jeux collectifs	1
EPS	113	Éducation motrice	2
EPS	209	Gestion du stress	1
EPS	223	Condition physique en milieu scolaire	3
EPS	224	Alimentation en milieu scolaire	3
EPS	310	Observation du mouvement humain	1

BLOC disciplinaire (34 crédits)

Volet biologie (13 crédits)

EPS	200	Recherche en EPS	2
EPS	201	Cinésiologie structurale, biomécanique en EPS	4
EPS	205	Neurokinésiologie et apprentissage moteur	4
EPS	212	Physiologie de l'exercice	3

Volet santé (8 crédits)

EPS	218	Éducation à la santé en milieu scolaire	3
EPS	219	Implantation de l'éducation à la santé	3
KIN	242	Traumatologie sportive	2

Volet populations (14 crédits)

EPS	203	Développement global de l'enfant en EPS	3
EPS	204	Développement global de l'adolescent en EPS	3
EPS	206	ÉPA : aspects socioaffectifs au primaire	2
EPS	207	ÉPA : aspects physiques et moteurs	2
EPS	213	ÉPA : aspects intellectuels	2
EPS	216	ÉPA : aspects socioaffectifs au secondaire	2

BLOC psychopédagogie (20 crédits)

EPS	301	Communication et enseignement en EPS	3
EPS	304	Procédés, démarches, formules pédagogiques en EPS	3
EPS	308	Gestion de classe et intervention en EPS	3

EPS	311	Technologies de l'enseignement en EPS	3
EPS	320	Compétences disciplinaires en EPS	2
EPS	330	Programmation et évaluation en EPS I	3
EPS	331	Programmation et évaluation en EPS II	3

BLOC développement professionnel en EPS (39 crédits)

Volet cours et séminaires (16 crédits)

EPS	211	Sociologie de l'EPS	2
EPS	300	Professionnalisation de l'intervention en EPS	2
EPS	309	Élaboration et gestion de projet en milieu scolaire	3
EPS	500	Séminaire d'intégration I en EPS	1
EPS	501	Séminaire d'intégration II en EPS	1
EPS	503	Séminaire d'intégration III en EPS	2
FEP	301	Maîtrise du français écrit	3
HPE	282	Système scolaire québécois	2

Volet stages en EPS (23 crédits)

EPS	404	Stage I : Initiation à l'apprentissage de l'enseignement en EPS	3
EPS	405	Stage II : Initiation à l'intervention en EPS	4
EPS	416	Stage III : Enseignement en EPS ⁽¹⁾	7
EPS	417	Stage IV : Enseignement en EPS ⁽¹⁾	7

BLOC Didactique (2 crédits)

EPS	190	Activités physiques d'exploration I	1
EPS	191	Activités physiques d'exploration II	1

Activités pédagogiques à option (13 crédits)

Une activité de didactique de la 2^e session choisie parmi les suivantes :

EPS	155	Activités individuelles hivernales	2
EPS	156	Danse et mouvement expressif	2
EPS	157	Sports gymniques et arts du cirque	2

Une activité de didactique de la 3^e session choisie parmi les suivantes :

EPS	160	Athlétisme	2
EPS	161	Activités aquatiques	2
EPS	162	Activités individuelles estivales	2

Une activité de didactique de la 4^e session choisie parmi les suivantes :

EPS	180	Sports de combat	2
EPS	181	Sports de raquette	2
EPS	182	Natation, sauvetage et sécurité	2

Une activité de didactique de la 6^e session choisie parmi les suivantes :

EPS	170	Volleyball	2
EPS	171	Basketball	2
EPS	172	Activités sur glace	2

Une activité de didactique de la 7^e session choisie parmi les suivantes :

EPS	185	Activités émergentes	2
EPS	186	Handball et tchoukball	2
EPS	187	Soccer	2

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

EPS	102	Didactique des activités physiques collectives I	3
KIN	243	Initiation à la planification de l'entraînement	3

(1) La réussite de l'activité pédagogique EPS 416 *Stage III : Enseignement en EPS* ou EPS 417 *Stage IV : Enseignement en EPS* dans un milieu en éducation physique adaptée, jumelée à celle des activités pédagogiques EPS 206 *ÉPA : aspects socioaffectifs au primaire*, EPS 207 *ÉPA : aspects physiques et moteurs*, EPS 213 *ÉPA : aspects intellectuels* et EPS 216 *ÉPA : aspects socioaffectifs au secondaire* donne droit à la mention suivante sur le diplôme : module éducation physique adaptée.

Baccalauréat en enseignement professionnel

Les admissions ont été suspendues dans le cheminement au collégial

RENSEIGNEMENTS

Cheminement au secondaire

819 821-8000, poste 62422 (téléphone)

819 821-7710 (télécopieur)

beps.education@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pédagogie et Secteur PERFORMA, Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Longueuil, Laval, Québec et Trois-Rivières : les admissions sont en continu.

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

Le baccalauréat en enseignement professionnel comporte deux cheminements :

- cheminement au secondaire;
- cheminement au collégial (admissions suspendues).

CHEMINEMENT AU SECONDAIRE

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de réaliser son insertion professionnelle en milieu scolaire dans des conditions favorables d'accompagnement et d'intégration;
- d'acquérir les connaissances fondamentales reliées aux compétences en enseignement et de les mettre en œuvre au cours de la formation pratique et plus particulièrement :
 - la conception et la planification des situations d'apprentissage;
 - le pilotage, la mise en œuvre et l'application des situations d'apprentissage;
 - l'évaluation des apprentissages et des enseignements;
- d'élaborer son projet personnel de formation en vue d'identifier, de choisir et de valider ses propres options de formation en fonction de ses besoins;
- d'élaborer un portfolio de ses compétences disciplinaires en vue d'en faire émerger les forces et les faiblesses;
- de s'engager dans un processus de formation disciplinaire;
- de s'engager dans un processus de perfectionnement professionnel qui intègre à la fois les dimensions disciplinaires et les dimensions reliées à la profession enseignante;
- d'établir le bilan de sa formation en regard des compétences attendues en enseignement professionnel;
- de se doter d'un projet de développement de carrière en fonction de son bilan.

L'atteinte de ces objectifs permettra le développement des douze compétences professionnelles de la profession enseignante définies dans le document *La formation à l'enseignement professionnel* (MEQ, 2001) et le développement de la compétence disciplinaire propre à chaque spécialité.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études* et Règlement complémentaire du programme)

Conditions particulières

Posséder une formation professionnelle (DEP), technique (DEC), universitaire (bac) ou son équivalent. Posséder une expérience pertinente en entreprise ou en enseignement du métier, en lien direct avec le programme enseigné, et d'au moins deux ans (3000 heures), attestée par d'anciens employeurs ou l'employeur actuel.

Exigences d'admission

Les personnes qui ne sont pas à l'emploi d'un établissement de l'ordre d'enseignement secondaire en formation professionnelle et qui souhaitent être admises sur la base d'un DEP devront se présenter à une entrevue d'admission.

Les personnes qui ne sont pas à l'emploi d'un établissement de l'ordre d'enseignement secondaire en formation professionnelle devront fournir une approbation de lieu de stage.

Exigence particulières pour la poursuite du programme

Pour les étudiantes et les étudiants qui ne détiennent pas un brevet d'enseignement, avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté d'éducation concernant la maîtrise de la langue d'enseignement.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 120

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport délivrera, sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement aux diplômées et diplômés qui y ont droit. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire *Demande d'autorisation d'enseigner*.

De plus, les dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires obligent toute personne demandant une autorisation d'enseigner ou son renouvellement à joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires. Pour obtenir le brevet d'enseignement, les finissantes et finissants auront à remplir le formulaire *Déclaration relative aux antécédents judiciaires*.

Pour plus d'information, les personnes peuvent consulter le site Internet du Ministère à l'adresse : www.mels.gouv.qc.ca/dftps sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

PROFIL DES ÉTUDES

Note : Les phases I à III sont séquentielles. Les phases IV et V sont concomitantes et la phase VI termine le programme.

PHASE I : Insertion professionnelle (6 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

IFP 110	Insertion en enseignement professionnel	CR	3
IFP 111	Initiation à la planification et à l'intervention		3

PHASE II : Connaissances fondamentales reliées aux compétences attendues (23 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (23 crédits)

CFC 210	Intégration et transition	CR	2
CFC 211	Planification de l'enseignement-apprentissage I		4
CFC 212	Planification de l'enseignement-apprentissage II		3
CFC 213	Intervention pédagogique I		4
CFC 214	Intervention pédagogique II		3
CFC 215	Évaluation des compétences en formation professionnelle I		4
CFC 216	Évaluation des compétences en formation professionnelle II		3

PHASE III : Bilan des compétences et élaboration du projet personnel de formation (12 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

BEP 300	Didactique des métiers	CR	3
BEP 301	Identification des besoins de perfectionnement professionnel		3
BEP 302	Méthodologie de projet		3
BEP 303	Portfolio et reconnaissance des acquis		3

PHASE IV : Formation disciplinaire (27 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)

FDP 401 à 408	Formation disciplinaire I à VIII	CR	3 ch.
FDP 409	Formation disciplinaire IX		2
FDP 410	Formation disciplinaire X		1

PHASE V : Perfectionnement professionnel (49 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

FPE 501	Formation pratique à l'enseignement I	CR	3
FPE 502	Formation pratique à l'enseignement II		3

Activités pédagogiques à option (43 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

PED 308	Système scolaire québécois	CR	3
PLE 515 à 517	Perfectionnement en langue d'enseignement I à III	3 ch.	3
PLE 518	Perfectionnement en langue d'enseignement (anglais) I		3
PLE 519	Perfectionnement en langue d'enseignement (anglais) II		3
PLE 520	Perfectionnement en langue d'enseignement (anglais) III		3
PPC 501 à 530	Perfectionnement professionnel collectif I à XXX	3 ch.	3
PPC 531	Perfectionnement professionnel collectif XXXI		1
PPC 532	Perfectionnement professionnel collectif XXXII		1
PPC 533	Perfectionnement professionnel collectif XXXIII		1
PPC 534	Perfectionnement professionnel collectif XXXIV		3
PPC 535	Perfectionnement professionnel collectif XXXV		3
PPC 536	Perfectionnement professionnel collectif XXXVI		3
PPI 501 à 520	Perfectionnement professionnel individuel I à XX	3 ch.	3
PPI 521	Perfectionnement professionnel individuel XXI		1
PPI 522	Perfectionnement professionnel individuel XXII		2
PPI 523	Perfectionnement professionnel individuel XXIII		1
PPI 524	Perfectionnement professionnel individuel XXIV		2
PPI 525	Perfectionnement professionnel individuel XXV		1
PPI 526	Perfectionnement professionnel individuel XXVI		2
PPI 527	Perfectionnement professionnel individuel XXVII		1
PPI 528	Perfectionnement professionnel individuel XXVIII		2

PHASE VI : Bilan et prospective (3 crédits)

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

FIN 601	Bilan et prospective	CR	3
---------	----------------------	----	---

CHEMINEMENT AU COLLÉGIAL

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances supplémentaires dans sa discipline ou son champ d'enseignement;
- d'acquérir une formation en psychopédagogie et en didactique la ou le rendant apte à transmettre efficacement ses connaissances;
- de se familiariser à de nouveaux moyens d'enseignement favorisant l'utilisation d'approches pédagogiques innovatrices;
- de développer les habiletés requises pour la solution des problèmes rencontrés dans sa pratique professionnelle;
- de maîtriser sa démarche d'apprentissage afin d'assurer elle-même ou lui-même la mise à jour constante de ses connaissances en regard de l'évolution de sa discipline ou de son champ d'enseignement.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études* et Règlement complémentaire du programme)

Conditions particulières

- Être à l'emploi d'un collège associé à l'Université par l'entremise du réseau PERFORMA.
- Fournir une attestation du collège assurant la disponibilité nécessaire à sa participation aux activités pédagogiques du programme.

L'Université peut exiger de la candidate ou du candidat qu'il ait complété le certificat de perfectionnement en enseignement ou l'équivalent avant d'être admis au programme de baccalauréat en enseignement professionnel.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

BLOC 1 : Formation psychopédagogique (30 crédits)

Ce bloc regroupe les activités pédagogiques du certificat de perfectionnement en enseignement (C.P.E.).

BLOC 2 : Perfectionnement professionnel (45 à 51 crédits)

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

BEP 100 Identification des besoins de perfectionnement professionnel CR 3

Activités pédagogiques à option (42 à 48 crédits)

Choisies parmi les activités reliées à son champ d'enseignement. Ces activités pédagogiques de perfectionnement professionnel dans le champ de spécialisation peuvent se regrouper en trois catégories : les sciences fondamentales, les techniques, les stages en entreprise ou en institution.

Ces activités pédagogiques sont de trois types : des activités collectives analogues aux cours traditionnels, des activités individuelles de perfectionnement, des stages en entreprise ou en institution.

Ces trois types d'activités éducatives sont requis pour l'opérationnalisation d'un programme sur mesure comme se doit de l'être le baccalauréat en enseignement professionnel (réponse aux besoins réels des maîtres en perfectionnement).

BLOC 3 : Formation complémentaire (9 à 15 crédits)

Activités pédagogiques au choix (9 à 15 crédits)

Ce bloc regroupe les activités de perfectionnement dans le domaine de la culture personnelle. Au moment de l'identification de ses besoins, l'étudiante-maître ou l'étudiant-maître fait le choix des activités qui lui conviennent. Ces activités peuvent faire partie des banques d'activités déjà existantes à l'Université ou encore être élaborées en fonction des besoins.

Baccalauréat en études de l'environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)
 1 866 821-7933 (numéro sans frais)
 819 821-7304 (télécopieur)
 Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

FINALITÉ

Le programme de baccalauréat en études de l'environnement vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Ce programme permettra à l'étudiante et à l'étudiant de développer des compétences visant à collaborer de manière efficace pour relever les défis environnementaux des organisations en appliquant des méthodes appropriées de recherche et d'analyse d'information, dans un contexte interdisciplinaire.

Compétences environnementales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- analyser les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- par la compréhension de la multidisciplinarité des enjeux, collaborer à la conception et à la mise en œuvre de solutions pertinentes pour prévenir ou réduire les impacts néfastes des activités humaines sur l'environnement.

Compétences transversales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de communiquer en tenant compte des personnes et des instances concernées;
- de travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences humaines ou DEC en histoire et civilisation ou DEC en sciences informatiques et mathématiques.

ou tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou certains DEC techniques (exigences énumérées à cette adresse : www.USherbrooke.ca/environnement/fr/programmes/baccalaureat/admission)

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

De plus, lors des admissions, une attention particulière sera accordée afin de favoriser une représentation équilibrée parmi les étudiantes et étudiants des profils sciences et sciences humaines.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Le baccalauréat en études de l'environnement comporte six sessions d'études et des stages de travail; il vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Les stages de type coopératif sont associés à toutes les étapes de la formation.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	- - -	S-6

CONDITIONS DE POURSUITE AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour poursuivre dans le régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,3 sur 4,3.

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences humaines

ENV 102	Fondements des sciences naturelles I	CR 3
ENV 202	Fondements des sciences naturelles II	3

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences

ENV 103	Fondements des sciences humaines I	CR 3
ENV 203	Fondements des sciences humaines II	3

Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants

ENV 105	Recherche et analyse de l'information	CR 2
ENV 111	Travail d'équipe en environnement	2
ENV 120	Développement durable : analyse de projet	3
ENV 130	Communication	3
ENV 151	Les grands enjeux en environnement	3
ENV 201	Chimie de l'environnement	3
ENV 205	Introduction au droit de l'environnement	1
ENV 210	Les milieux hydriques	3
ENV 220	Les sols : nature et propriétés	3

ENV 230	Les écosystèmes	3
ENV 301	Statistique appliquée à l'environnement	3
ENV 310	Droit de l'environnement	3
ENV 312	Caractérisation des milieux hydriques	3
ENV 313	Caractérisation des sols et des sédiments	3
ENV 320	Économie de l'environnement	2
ENV 330	Principes de géomatique et travaux pratiques	3
ENV 360	Activité d'intégration I	1
ENV 410	Méthodes de gestion de projet en environnement	3
ENV 420	Principes d'aménagement durable	3
ENV 425	Environnement et ressources naturelles	2
ENV 440	Activités urbaines et récréotouristiques	3
ENV 450	Enjeux environnementaux : secteur industriel	3
ENV 460	Activité d'intégration II	1
ENV 502	Éthique et gouvernance en environnement	3
ENV 510	Changements climatiques et pollution de l'air	3
ENV 530	Normes, certifications et agréments en environnement	2
ENV 550	Projet d'intégration en environnement I	2
ENV 560	Activité d'intégration III	1
ENV 601	Politique appliquée en environnement	3
ENV 611	Santé et environnement	2
ENV 650	Projet d'intégration en environnement II	3

Activités pédagogiques à option (3 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ADM 111	Principes d'administration	3
BOT 106	Biologie végétale	3
ECL 301	Écosystèmes terrestres	3
ECL 516	Écologie animale	3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
ECL 608	Écologie internationale	3
GAE 110	Introduction à l'océanographie	3
GEO 455	Dynamique des milieux physiques	3
GEO 456	Démographie spatiale	3
GEO 457	Bassins versants	3
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
MCB 100	Microbiologie	3

Ou toute autre activité pédagogique de 1^{er} cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec la finalité du programme, sous réserve de l'approbation de la direction du CUFÉ.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)**

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ENV 099	Réussir en études de l'environnement	2
---------	--------------------------------------	---

Baccalauréat en orientation

RENSEIGNEMENTS

819 821-7445 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 63445 (numéro sans frais)

819 821-7237 (télécopieur)

orientation.professionnelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'orientation professionnelle, Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

OBJECTIFS

Le baccalauréat en orientation permet d'acquérir une formation de base dans le domaine de l'orientation. Cette formation donne accès à différents emplois reliés à l'orientation auprès des jeunes et des adultes dans les mondes de l'éducation et du travail. Elle constitue aussi l'étape préliminaire de la maîtrise en orientation qui donne accès à l'Ordre des conseillères et conseillers d'orientation du Québec, et qui donne la possibilité d'exercer la profession de conseillère ou de conseiller d'orientation.

Dans le respect des finalités de formation que le *Règlement des études* de l'Université de Sherbrooke a définies pour le premier cycle, ce baccalauréat vise à fournir une bonne connaissance des fondements théoriques de l'orientation, du développement biopsychosocial de l'être humain, du développement de carrière, des mondes de l'éducation et du travail, et de l'éthique professionnelle. Il permet de développer des compétences de base dans des méthodes d'intervention en orientation : relation d'aide en individuel ou en groupe, animation, information scolaire et professionnelle et évaluation psychométrique. Il comporte aussi des activités pédagogiques concernant des aspects spécifiques de l'intervention en orientation :

- recherche d'emploi et de formation;
- reconnaissance des acquis et des compétences;
- développement de carrière dans les organisations;
- approche orientante;
- développement de programme en orientation;
- etc., qui confèrent une certaine polyvalence à ses détentrices ou détenteurs.

Enfin, les stages qu'il exige permettent de s'initier, assez tôt dans la formation et à plusieurs reprises, aux réalités de l'intervention dans le domaine de l'orientation.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines

ou détenir tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi le cours Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300-91 ou son équivalent

ou avoir une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente au DEC et avoir réussi le cours Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300-91 ou son équivalent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

Régime coopératif à option pour un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CONDITION D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant, pour avoir accès au régime coopératif, doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques obligatoires des deux premières sessions d'études du programme.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES**TRONC COMMUN****Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)**

CCO 101	Introduction au domaine de l'orientation	3
CCO 102	Théories du développement de carrière I	3
CCO 103	Information-communication en orientation I	3
CCO 104	Orientation et dynamique des professions	3
CCO 105	Développement humain : enfance et adolescence	3
CCO 106	Théories du développement de carrière II	3
CCO 107	Stage I : projets en orientation	3
CCO 108	Processus d'apprentissage et orientation	3
CCO 109	Développement humain : adulte	3
CCO 110	Statistiques et orientation	3
CCO 111	Approche orientante : fondements	3
CCO 112	Approches en counseling de carrière	3
CCO 113	Counseling de carrière individuel I	3
CCO 114	Évaluation psychométrique I : notions de base	3
CCO 115	Recherche d'emploi et de formation	3
CCO 116	Psychopathologie et orientation	3
CCO 117	Information-communication en orientation II	3
CCO 119	Évaluation psychométrique II : personnalité	3
CCO 120	Interculturalité et orientation	3
CCO 121	Animation de groupes et orientation	3
CCO 122	Phénomènes sociaux et orientation	3
CCO 123	Intervention interdisciplinaire en orientation	3
CCO 124	Carrière et organisations : fondements	3
CCO 126	Counseling de carrière individuel II	3
CCO 127	Évaluation psychométrique III : aptitudes	3
CCO 128	Développement de programmes en orientation	3
CCO 129	Éthique professionnelle en orientation	3
CCO 130	Reconnaissance des acquis et des compétences	3

RÉGIME RÉGULIER

84 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du régime régulier

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CCO 118	Stage II : orientation et études	CR
CCO 125	Stage III : orientation et travail	3
		3

RÉGIME COOPÉRATIF

84 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Choisissez parmi l'ensemble des activités pédagogiques du premier cycle de l'Université après approbation de la personne responsable du programme.

Baccalauréat en psychoéducation

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 67832 (téléphone)

819 821-7235 (télécopieur)

psychoeducation@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de psychoéducation, Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en éducation, B. Éd.

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir une formation en psychoéducation pour la prévention et la réadaptation psychosociale des personnes en difficulté d'adaptation.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances sur les fondements théoriques et scientifiques du développement de la personne, au plan social, affectif et cognitif, en considérant le développement normal et pathologique, les facteurs associés et la mesure de l'inadaptation;
- d'acquérir les habiletés nécessaires à l'évaluation des inadaptations psychosociales et à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation des interventions psychoéducatives préventives et curatives.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Exigence particulière pour la poursuite du programme

Au terme de la première année du programme, avoir réussi l'activité PSE 195 *Activité synthèse* démontrant le développement des compétences nécessaires pour poursuivre son programme.

Au terme de sa formation, l'étudiante ou l'étudiant pourra se prévaloir d'une admission automatique à la maîtrise en psychoéducation de l'Université de Sherbrooke sous réserve de répondre à la condition particulière d'admission.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (90 crédits)

Bloc Développement humain

PSE 251	Développement de l'enfant jusqu'à 3 ans	CR
PSE 252	Développement de l'enfant : de 3 à 7 ans	6
PSE 353	Développement de l'enfant : de 7 à 12 ans	6
PSE 354	Développement de l'adolescent : de 12 à 18 ans	6

Bloc Évaluation psychoéducatrice

PSE 170	Perspectives théoriques en psychoéducation	CR
PSE 171	L'évaluation en contexte clinique	5
PSE 271	Évaluation psychoéducatrice I	2
PSE 272	Évaluation psychoéducatrice II	2
PSE 373	Évaluation psychoéducatrice III	2
PSE 374	Évaluation psychoéducatrice IV	2

Bloc Approche scientifique

PSE 161	Fondements de l'approche scientifique	CR
PSE 261	Approche scientifique I	6
PSE 262	Approche scientifique II	2
PSE 363	Approche scientifique III	2
PSE 364	Approche scientifique IV	2

Bloc Intervention psychoéducatrice

PSE 190	Fondements et initiation à la psychoéducation	CR
PSE 191	Les attitudes de base en psychoéducation I	5
PSE 192	Les attitudes de base en psychoéducation II	3
PSE 195	Activité synthèse	3
PSE 231	Laboratoire d'intervention psychoéducatrice I	2
PSE 232	Laboratoire d'intervention psychoéducatrice II	2
PSE 241	Planification d'interventions probantes I	2
PSE 242	Planification d'interventions probantes II	1
PSE 296	Stage d'intervention psychoéducatrice I	1
PSE 297	Stage d'intervention psychoéducatrice II	2
PSE 333	Laboratoire d'intervention psychoéducatrice III	2
PSE 334	Laboratoire d'intervention psychoéducatrice IV	2
PSE 343	Planification d'interventions probantes III	1
PSE 344	Planification d'interventions probantes IV	1
PSE 398	Stage d'intervention psychoéducatrice III	2
PSE 399	Stage d'intervention psychoéducatrice IV	2

Certificat de perfectionnement en enseignement au collégial

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63943 (téléphone)

819 821-8055 (télécopieur)

Performa.Education@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Secteur PERFORMA, Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Formation en ligne ou dans les établissements membres de PERFORMA : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'identifier ses besoins de perfectionnement et d'y répondre par l'acquisition ou la modification d'attitudes, d'habiletés et de connaissances reliées à ses tâches d'enseignante ou d'enseignant.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Occuper une fonction pédagogique comme enseignante ou enseignant ou comme conseillère ou conseiller pédagogique, ou comme membre du personnel d'encadrement pédagogique auprès des élèves ou du personnel enseignant, ou l'équivalent, dans un établissement d'enseignement collégial membre de PERFORMA.

À noter :

Pour toute information relative à l'admission dans ce programme, veuillez vous adresser à la personne répondante locale de PERFORMA de l'établissement collégial dans lequel vous œuvrez.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques à option (30 crédits)**

L'étudiante ou l'étudiant peut combiner des activités de 1 crédit, 2 crédits ou 3 crédits de niveau 100 (Initiation) et de 1 crédit, 2 crédits ou 3 crédits de niveau 300 (Approfondissement) dans chacun des onze champs typologiques ci-dessous, pour un maximum de 12 crédits par champ :

Champs

- Gestion pédagogique (ADP)
- Applications pédagogiques de l'ordinateur (APO)
- Apprentissage et enseignement (APP)
- Didactique (DDD)

- Intervention pédagogique (INP)
- Mesure et évaluation (MEE)
- Planification de l'enseignement (PLE)
- Contexte psycho-socio-philosophique (PSO)
- Relations humaines (REH)
- Stratégies d'études et d'apprentissage (SEA)
- Technologie audioscripto-visuelle (TAV)

L'étudiante ou l'étudiant peut également choisir jusqu'à 16 crédits d'activités pédagogiques ouvertes dans le champ de travaux dirigés (CTD) en combinant des activités pédagogiques de un, deux ou trois crédits.

Toutefois, l'étudiante ou l'étudiant ne peut combiner des activités pédagogiques d'un champ typologique donné et des activités pédagogiques ouvertes dans le champ de travaux dirigés (CTD) dont le contenu fait partie de ce même champ typologique, pour plus de 18 crédits.

Certificat en éducation

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62844 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62844 (numéro sans frais)

819 821-7950 (télécopieur)

secretariat.gde.education@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

Le certificat en éducation permet de répondre aux besoins d'étudiantes et d'étudiants internationaux désireux d'acquies une formation générale en éducation.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquies des connaissances fondamentales dans un domaine de l'éducation;
- d'acquies les concepts et démarches propres à un domaine de l'éducation;
- de découvrir les particularités du système éducatif québécois.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être inscrite ou inscrit dans un établissement universitaire hors Québec.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle données par la Faculté d'éducation. Ceci exclut les activités qui apparaissent dans les fiches signalétiques des programmes et qui sont données par une autre faculté.

Les activités pédagogiques réussies dans le cadre du microprogramme de 1^{er} cycle en éducation peuvent être reconnues dans le certificat en éducation.

Certificat en formation des adultes

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62431 (téléphone)

819 821-7710 (télécopieur)

pedagogie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de pédagogie, Faculté d'éducation

OBJECTIF

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquies les compétences psychopédagogiques nécessaires à l'intervention auprès des personnes adultes;
- de développer des capacités d'analyse réflexive relatives à la pratique de l'enseignement.

Objectifs spécifiques

Pour le cheminement en milieu scolaire

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquies une formation la ou le préparant, dans des matières de sa compétence, à une formation générale dans le secteur de la formation des adultes.

Pour le cheminement dans l'entreprise

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquies des compétences de transmission des savoirs expérientiels relatifs aux différentes situations de travail;
- d'acquies des compétences en évaluation des performances des personnes apprenantes;
- de développer ses capacités relationnelles, de communication et de travail en équipe;
- de développer ses capacités à accompagner les personnes apprenantes lors des stages de formation pratique;
- de développer des compétences dans le domaine de la conception curriculaire des dispositifs de formation en entreprise.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Pour le cheminement en milieu scolaire

Posséder une autorisation provisoire d'enseigner les matières de sa compétence en formation générale à l'éducation des adultes ou être une enseignante ou un enseignant en exercice à l'éducation des adultes et posséder les qualifications disciplinaires requises en regard du Règlement n° 4.

Pour le cheminement dans l'entreprise

Être une formatrice ou un formateur en exercice dans une organisation ou être appelé à le devenir et posséder des qualifications reconnues par son employeur ou son employeur ou par sa corporation dans un domaine professionnel.

Être une formatrice ou un formateur dont l'entreprise est sous entente protocolaire avec l'Université pour l'offre de formation.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN (6 crédits)

BLOC Supervision

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CFA	106	Intervention supervisée auprès d'adultes I	CR
CFA	107	Intervention supervisée auprès d'adultes II	3

CHEMINEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement

BLOC Psychopédagogie

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

CFA	100	Diagnostic des besoins	CR
CFA	101	Système scolaire du Québec	3
CFA	102	Processus d'apprentissage chez les adultes	3
CFA	103	Stratégies d'aide à l'apprentissage auprès d'adultes	3
CFA	104	Enseignement et didactique	3
CFA	105	Instrumentation didactique	3
CFA	201	Atelier d'intégration I	2
CFA	202	Atelier d'intégration II	2
CFA	203	Atelier d'intégration III	2

CHEMINEMENT DANS L'ENTREPRISE

- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 24 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

BLOC Apprentissage/enseignement

De 11 à 14 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

CFA	108	Diagnostic des besoins	CR
CFA	110	Projet en milieu professionnel I	1
			4

CFA 111	Projet en milieu professionnel II	2
CFA 112	Projet en milieu professionnel III	2
CFA 113	Projet en milieu professionnel IV	2
CFA 114	Projet en milieu professionnel V	1
CFA 115	Projet en milieu professionnel VI	1
CFA 116	Projet en milieu professionnel VII	1
CFA 117	Projet en milieu professionnel VIII	3
CFA 118	Projet en milieu professionnel IX	3
CFA 119	Projet en milieu professionnel X	3

CCO 121	Animation de groupes et orientation	3
CCO 122	Phénomènes sociaux et orientation	3
CCO 123	Intervention interdisciplinaire en orientation	3
CCO 124	Carrière et organisations : fondements	3
CCO 125	Stage III : orientation et travail	3
CCO 126	Counseling de carrière individuel II	3
CCO 127	Évaluation psychométrique III : aptitudes	3
CCO 128	Développement de programmes en orientation	3
CCO 129	Éthique professionnelle en orientation	3
CCO 130	Reconnaissance des acquis et des compétences	3

BLOC Composantes spécifiques de la formation professionnelle

De 10 à 13 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

CFA 201	Atelier d'intégration I	2
CFA 202	Atelier d'intégration II	2
CFA 204	Atelier d'intégration IV	1
CFA 205	Atelier d'intégration V	3
CFA 206	Atelier d'intégration VI	3
CFA 207	Atelier d'intégration VII	3
CFA 300	Élaboration de programmes en formation professionnelle	3
CFA 301	Communication en milieu professionnel	2

Activité pédagogique au choix (3 crédits)

Choisie parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université sous réserve des approbations requises et des places disponibles.

1. La personne responsable du programme ou celle qui la représente rencontre l'étudiante ou l'étudiant pour valider le parcours de formation qui répond le mieux à ses aspirations.

Certificat en orientation

RENSEIGNEMENTS

819 821-7445 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 63445 (numéro sans frais)
819 821-7237 (télécopieur)
orientation.professionnelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'orientation professionnelle, Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base et de développer des compétences en orientation;
- de développer des compétences permettant de travailler en collaboration avec d'autres spécialistes du domaine afin d'aider les personnes qui éprouvent des besoins en matière d'orientation, d'insertion et d'adaptation professionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CCO 102	Théories du développement de carrière I	3
CCO 103	Information - communication en orientation I	3

Activités pédagogiques à option⁽¹⁾ (21 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

CCO 101	Introduction au domaine de l'orientation	3
CCO 104	Orientation et dynamique des professions	3
CCO 105	Développement humain : enfance et adolescence	3
CCO 106	Théories du développement de carrière II	3
CCO 107	Stage I : projets en orientation	3
CCO 108	Processus d'apprentissage et orientation	3
CCO 109	Développement humain : adulte	3
CCO 110	Statistiques et orientation	3
CCO 111	Approche orientante : fondements	3
CCO 112	Approches en counseling de carrière	3
CCO 113	Counseling de carrière individuel I	3
CCO 114	Évaluation psychométrique I : notions de base	3
CCO 115	Recherche d'emploi et de formation	3
CCO 116	Psychopathologie et orientation	3
CCO 117	Information - communication en orientation II	3
CCO 118	Stage II : orientation et études	3
CCO 119	Évaluation psychométrique II : personnalité	3
CCO 120	Interculturalité et orientation	3

CR
2
2
1
3
3
3
3
2

RENSEIGNEMENTS

819 821-3445 (téléphone)
819 821-7237 (télécopieur)
orientation.professionnelle@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'orientation professionnelle, Faculté d'éducation

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'explorer des programmes de formation universitaire et des milieux de travail;
- d'accroître ses connaissances quant aux exigences et réalités de l'Université de Sherbrooke et de ses programmes de formation;
- d'augmenter sa compréhension des exigences et des réalités du monde du travail;
- de développer des capacités d'analyse réflexive au sujet de ses caractéristiques personnelles et de celles provenant de milieux de travail;
- de développer des attitudes et des habiletés nécessaires à la prise de décision en matière d'orientation professionnelle et de développement de carrière;
- d'établir un plan d'action en vue de concrétiser son choix professionnel et de formation.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Pour s'inscrire à une activité disciplinaire d'un programme de baccalauréat, l'étudiante ou l'étudiant devra répondre aux conditions d'admission de ce programme.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

MEP 100	Projet d'exploration	3
MEP 200	Projet d'intégration	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

Choisies parmi les activités de 1^{er} cycle offertes à l'Université et retenues par les facultés pour ce programme.

Microprogramme de 1^{er} cycle en accompagnement du personnel éducatif en service de garde

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 67960 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 67960 (numéro sans frais)
819 821-8048 (télécopieur)
garde.scolaire@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'enseignement au préscolaire et au primaire, Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer une réflexion critique sur ses attitudes, ses manières habituelles d'intervenir et ses pratiques courantes d'accompagnement.
- d'apprendre et d'intégrer différentes stratégies liées à l'accompagnement tout en développant son identité professionnelle.
- de développer le sens du travail d'équipe dans un esprit de collaboration tout en réfléchissant sur les différents enjeux éthiques que suscite l'accompagnement.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Satisfaire à l'une des trois conditions suivantes ou posséder une expérience équivalente dans un autre domaine :

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou dans une technique humaine donnant une préparation équivalente et posséder une année d'expérience de travail pertinente;
- détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE), démontrer une préparation jugée suffisante aux études universitaires et posséder deux années d'expérience de travail pertinentes;
- détenir un diplôme universitaire et posséder une année d'expérience de travail pertinente.

Une personne peut également être admise si sa préparation est jugée suffisante soit sur la base d'une formation équivalente, soit sur la base de connaissances acquises ou d'une expérience appropriée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)**

ACC	141	Connaissance de soi et observation	CR	3
ACC	142	Collaboration avec les parents	3	
ACC	143	Leadership et attitudes professionnelles	3	
ACC	144	Accompagnement en milieu de travail	3	
ACC	145	Modèle d'action et de communication	3	

Microprogramme de 1^{er} cycle en éducation**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 62844 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 62844 (numéro sans frais)

819 821-7950 (télécopieur)

secretariat.gde.education@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté d'éducation**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

Le microprogramme de 1^{er} cycle en éducation permet de répondre aux besoins d'étudiantes et d'étudiants internationaux désirant acquérir une formation générale en éducation.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier aux connaissances fondamentales dans un domaine de l'éducation;
- de s'initier aux concepts et démarches propres à un domaine de l'éducation;
- de s'initier aux particularités du système éducatif québécois.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être inscrite ou inscrit dans un établissement universitaire hors Québec.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option (15 crédits)**

Choisies parmi l'ensemble des activités de 1^{er} cycle données par la Faculté d'éducation. Ceci exclut les activités qui apparaissent dans les fiches signalétiques des programmes et qui sont données par une autre faculté.

Les activités pédagogiques réussies dans le cadre du microprogramme de 1^{er} cycle en éducation peuvent être reconnues dans le certificat en éducation.

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	151	Stage I en administration des affaires	CR	9
ECN	071	Stage I en économique	9	

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	251	Stage I en droit	CR	9
-----	-----	------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	611	Stage I en génie chimique	CR	9
GIN	621	Stage I en génie mécanique	9	
GIN	651	Stage I en génie informatique	9	

GIN 661	Stage I en génie électrique	9
GIN 671	Stage I en génie civil	9
GIN 681	Stage I en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 071	Stage I en études anglaises et interculturelles	9
CRM 071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 071	Stage I multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 170	Stage I en biochimie	9
BIO 170	Stage I en biologie	9
BTE 170	Stage I en biotechnologie	9
CHM 170	Stage I en chimie	9
CHP 170	Stage I en chimie pharmaceutique	9
ECL 170	Stage I en écologie	9
IFG 170	Stage I en informatique de gestion	9
IFT 170	Stage I en informatique	9
IMN 170	Stage I en imagerie et médias numériques	9
MAT 170	Stage I en mathématiques	9
MCB 170	Stage I en microbiologie	9
PHQ 170	Stage I en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 170	Stage I en pharmacologie	9
---------	--------------------------	---

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN 651	Stage I en kinésiologie	9
---------	-------------------------	---

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 107	Stage I en environnement	9
---------	--------------------------	---

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière
Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 251	Stage II en administration des affaires	9
ECN 072	Stage II en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 252	Stage II en droit	9
---------	-------------------	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 266	Stage II en information scolaire et professionnelle	9
---------	---	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 612	Stage II en génie chimique	9
GIN 622	Stage II en génie mécanique	9
GIN 652	Stage II en génie informatique	9
GIN 662	Stage II en génie électrique	9
GIN 672	Stage II en génie civil	9
GIN 682	Stage II en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 072	Stage II en études anglaises et interculturelles	9
CRM 072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 072	Stage II multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 270	Stage II en biochimie	9
BIO 270	Stage II en biologie	9
BTE 270	Stage II en biotechnologie	9
CHM 270	Stage II en chimie	9
CHP 270	Stage II en chimie pharmaceutique	9
ECL 270	Stage II en écologie	9
IFG 270	Stage II en informatique de gestion	9
IFT 270	Stage II en informatique	9
IMN 270	Stage II en imagerie et médias numériques	9
MAT 270	Stage II en mathématiques	9
MCB 270	Stage II en microbiologie	9
PHQ 270	Stage II en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 270	Stage II en pharmacologie	9
---------	---------------------------	---

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN 652	Stage II en kinésiologie	9
---------	--------------------------	---

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 108	Stage II en environnement	9
---------	---------------------------	---

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transferts;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	CR
ECN	073	Stage III en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	253	Stage III en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	366	Stage III en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	613	Stage III en génie chimique	CR
GIN	623	Stage III en génie mécanique	9
GIN	653	Stage III en génie informatique	9
GIN	663	Stage III en génie électrique	9
GIN	673	Stage III en génie civil	9
GIN	683	Stage III en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	073	Stage III en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	073	Stage III multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	370	Stage III en biochimie	CR
BIO	370	Stage III en biologie	9
BTE	370	Stage III en biotechnologie	9
CHM	370	Stage III en chimie	9
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique	9
ECL	370	Stage III en écologie	9
IFG	370	Stage III en informatique de gestion	9
IFT	370	Stage III en informatique	9
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques	9
MAT	370	Stage III en mathématiques	9
MCB	370	Stage III en microbiologie	9
PHQ	370	Stage III en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	370	Stage III en pharmacologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	653	Stage III en kinésiologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	109	Stage III en environnement	CR
			9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transferts;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	451	Stage IV en administration des affaires	CR
			9
ECN	074	Stage IV en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	254	Stage IV en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	466	Stage IV en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	614	Stage IV en génie chimique	CR
			9
GIN	624	Stage IV en génie mécanique	9
GIN	654	Stage IV en génie informatique	9
GIN	664	Stage IV en génie électrique	9
GIN	674	Stage IV en génie civil	9
GIN	684	Stage IV en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO	470	Stage IV en biologie	CR
			9
BTE	470	Stage IV en biotechnologie	9
CHM	470	Stage IV en chimie	9
CHP	470	Stage IV en chimie pharmaceutique	9
ECL	470	Stage IV en écologie	9
IFG	470	Stage IV en informatique de gestion	9
IFT	470	Stage IV en informatique	9
IMN	470	Stage IV en imagerie et médias numériques	9
MAT	470	Stage IV en mathématiques	9
MCB	470	Stage IV en microbiologie	9
PHQ	470	Stage IV en physique	9

Faculté de génie

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2015-2016

(L'annuaire de la Faculté de génie constitue la quatrième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 4-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2015.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	4
Baccalauréat en études de l'environnement	4
Baccalauréat en génie biotechnologique	5
Baccalauréat en génie chimique	6
Baccalauréat en génie civil	7
Baccalauréat en génie électrique	9
Baccalauréat en génie informatique	12
Baccalauréat en génie mécanique	14
Certificat en sciences appliquées	16
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en sciences appliquées	16
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	17
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	17
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	18
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	19
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif V	19

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de génie

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2015.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de génie

Direction de la Faculté

COMITÉ DE DIRECTION

Doyen

Pr Patrik DOUCET, Ing., B. Ing. (génie mécanique) M. Sc. A. (génie mécanique), Ph. D. (éducation) (Sherbrooke)

Vice-doyens

Pr Pierre LABOSSIÈRE, Ing., B. Ing. (génie civil), M. Sc. A. (génie civil) (Sherbrooke), Ph. D. (génie mécanique) (Alberta)

Pr Roch LEFEBVRE, Ing., B. Sc. (physique) (McGill), M. Sc. A. (génie électrique), Ph. D. (génie électrique) (Sherbrooke)

Pr Richard ARÈS, Ing., B. Sc. (physique), M. Sc. (physique) (Montréal), Ph. D. (physique) (UBC)

Secrétaire et directrice des affaires étudiantes

Hélène GOUDREAU, B.A. (arts visuels), M. Éd. (UQAC)

Directeur administratif

Yvan NÉRON (B.A.A., M.A. (administration) (Sherbrooke)

DIRECTIONS DES DÉPARTEMENTS

Génie chimique et génie biotechnologique : Michel HUNEAULT

Génie civil : Jean PROULX

Génie électrique et génie informatique : Frédéric MAILHOT

Génie mécanique : Saïd ELKOUN

TABLE DE CONCERTATION

Patrik DOUCET, président

Richard ARÈS

Saïd ELKOUN

Hélène GOUDREAU

Michel HUNEAULT

Pierre LABOSSIÈRE

Roch LEFEBVRE

Frédéric MAILHOT

Yvan NÉRON

Michel NOËL

Jean PROULX

CONSEIL DE FACULTÉ

Patrik DOUCET, président

Richard ARÈS

Alain BERRY

Jonathan CLÉMENT

Saïd ELKOUN

Richard GAGNÉ

Hélène GOUDREAU

Michel HUNEAULT

Pierre LABOSSIÈRE

Roch LEFEBVRE

Frédéric MAILHOT

Bernard MARCOS

Jean PROULX

Sébastien ROY

Représentantes ou représentants de l'AGEG (2)

Représentantes ou représentants du G3 (2)

COMITÉS PERMANENTS DU CONSEIL

Comité d'admission

Hélène GOUDREAU, présidente

Yves BÉRUBÉ-LAUZIÈRE

Charles-Antoine BRUNET

Benoît CÔTÉ

Saïd ELKOUN

Michel HUNEAULT

Frédéric MAILHOT

Jean PROULX

Ammar YAHIA

Comité des programmes

Roch LEFEBVRE, président

Mourad BEN AMOR

Yves BÉRUBÉ-LAUZIÈRE

Charles-Antoine BRUNET

Martine CODÈRE

Bertrand CÔTÉ

Saïd ELKOUN

Richard GAGNÉ

Hélène GOUDREAU

Philippe MABILILEAU

Patrice MASSON

Pierre PROULX

Patrick VERMETTE

Représentantes ou représentants de l'AGEG (3)

Représentantes ou représentants du G3 (3)

Membres observateurs

Benoît CÔTÉ

Pierre LABOSSIÈRE

Rémi PELLETIER

Guillaume VEUX

Comité de la recherche et des études supérieures

Pierre LABOSSIÈRE, président

Vincent AIMEZ

Nouredine ATALLA

Maxime DUBOIS

François GITZHOFFER

Hélène GOUDREAU

Brigitte LEDUC, membre observateur

Roch LEFEBVRE, membre observateur

Patrice MASSON

Patrick PAULTRE

Gervais SOUCY

Arezki TAGNIT-HAMOU

Comité de la formation continue

Saïd ELKOUN

Richard GAGNÉ

Michel HUNEAULT

Frédéric MAILHOT

Michel NOËL

Représentantes ou représentants du G3 (2)

Ordre des ingénieurs du Québec

Ruben GONZALEZ-RUBIO, représentant de l'Ordre à la Faculté

Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI)

Vincent AIMEZ, responsable des partenariats scientifiques

Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT)

François MICHAUD, directeur

Centre universitaire de formation en environnement (CUFE)

Michèle HEITZ

Centre de formation continue

Michel NOËL, directeur

Philippe MABILILEAU, directeur, Maîtrise en gestion de l'ingénierie

Agent d'information

Vicky GAUTHIER

Marty-Kanatakhsus MEUNIER

Personnel professionnel

André-Sébastien AUBIN, conseiller technopédagogique

Mélanie BERGERON, coordonnatrice à la formation (Centre de formation continue)

Catherine PILON, adjointe au vice-doyen à la formation

Guylaine SÉVIGNY, coordonnatrice administrative

Mohamadou SARR, adjoint au vice-doyen à la recherche

Chantal TRUDEAU, coordonnatrice aux études supérieures

Laboratoire facultaire de caractérisation en microscopie et rayons X

Irène Kelsey LEVESQUE, responsable

Service de mécanique spécialisée

Claude DUGAL, coordonnateur d'atelier

Service électronique et informatique

Martin GÉLINAS

Jacinthe LAVOIE

Martin TRÉPANIÉ

Personnel de soutien

BÉDARD, Marie-Ève

CHAREST, Liliane

CORMIER, Evelyne

CÔTÉ, Sylvie

DEMERS, Rémi

DUCLOS, Maryse
 FORTIN, Jacqueline
 JACQUES, France
 LAGUEUX, Annie
 LIZOTTE, Diane
 MAROIS, Francine
 MARTIN, Jacques
 MICHAUD, Marie-Pier
 SIMONCELLI, Linda
 VEILLEUX, Johanne

Le personnel

www.USherbrooke.ca/genie/faculte/le-personnel-de-direction/

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :
www.USherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/evaluation-des-apprentissages

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en études de l'environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7304 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

FINALITÉ

Le programme de baccalauréat en études de l'environnement vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Ce programme permettra à l'étudiante et à l'étudiant de développer des compétences visant à collaborer de manière efficace pour relever les défis environnementaux des organisations en appliquant des méthodes appropriées de recherche et d'analyse d'information, dans un contexte interdisciplinaire.

Compétences environnementales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- analyser les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- par la compréhension de la multidisciplinarité des enjeux, collaborer à la conception et à la mise en œuvre de solutions pertinentes pour prévenir ou réduire les impacts néfastes des activités humaines sur l'environnement.

Compétences transversales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de communiquer en tenant compte des personnes et des instances concernées;
- de travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences humaines ou DEC en histoire et civilisation ou DEC en sciences informatiques et mathématiques.

tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

certaines DEC techniques (exigences énumérées à cette adresse : www.USherbrooke.ca/environnement/fr/programmes/baccalaureat/admission)

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

De plus, lors des admissions, une attention particulière sera accordée afin de favoriser une représentation équilibrée parmi les étudiantes et étudiants des profils sciences et sciences humaines.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Le baccalauréat en études de l'environnement comporte six sessions d'études et des stages de travail; il vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Les stages de type coopératif sont associés à toutes les étapes de la formation.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	- - -	S-6

CONDITIONS DE POURSUITE AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour poursuivre dans le régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,3 sur 4,3.

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences humaines

ENV	102	Fondements des sciences naturelles I	CR
ENV	202	Fondements des sciences naturelles II	3

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences

ENV	103	Fondements des sciences humaines I	CR
ENV	203	Fondements des sciences humaines II	3

Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants

ENV	105	Recherche et analyse de l'information	CR
ENV	111	Travail d'équipe en environnement	2
ENV	120	Développement durable : analyse de projet	3
ENV	130	Communication	3
ENV	151	Les grands enjeux en environnement	3
ENV	201	Chimie de l'environnement	3
ENV	205	Introduction au droit de l'environnement	1
ENV	210	Les milieux hydriques	3
ENV	220	Les sols : nature et propriétés	3
ENV	230	Les écosystèmes	3
ENV	301	Statistique appliquée à l'environnement	3
ENV	310	Droit de l'environnement	3
ENV	312	Caractérisation des milieux hydriques	3
ENV	313	Caractérisation des sols et des sédiments	3
ENV	320	Économie de l'environnement	2
ENV	330	Principes de géomatique et travaux pratiques	3
ENV	360	Activité d'intégration I	1
ENV	410	Méthodes de gestion de projet en environnement	3
ENV	420	Principes d'aménagement durable	3
ENV	425	Environnement et ressources naturelles	2
ENV	440	Activités urbaines et récréotouristiques	3
ENV	450	Enjeux environnementaux : secteur industriel	3
ENV	460	Activité d'intégration II	1
ENV	502	Éthique et gouvernance en environnement	3
ENV	510	Changements climatiques et pollution de l'air	3
ENV	530	Normes, certifications et agréments en environnement	2
ENV	550	Projet d'intégration en environnement I	2
ENV	560	Activité d'intégration III	1
ENV	601	Politique appliquée en environnement	3
ENV	611	Santé et environnement	2
ENV	650	Projet d'intégration en environnement II	3

Activités pédagogiques à option (3 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ADM	111	Principes d'administration	CR	3
BOT	106	Biologie végétale	3	3
ECL	301	Écosystèmes terrestres	3	3
ECL	516	Écologie animale	3	3
ECL	522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3	3
ECL	608	Écologie internationale	3	3
GAE	110	Introduction à l'océanographie	3	3
GEO	455	Dynamique des milieux physiques	3	3
GEO	456	Démographie spatiale	3	3
GEO	457	Bassins versants	3	3
INS	154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3	3
MCB	100	Microbiologie	3	3

Ou toute autre activité pédagogique de 1^{er} cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec la finalité du programme, sous réserve de l'approbation de la direction du CUFE.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire** (0 à 2 crédits)

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ENV	099	Réussir en études de l'environnement	CR	2
-----	-----	--------------------------------------	----	---

Baccalauréat en génie biotechnologique**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7171 (téléphone)

819 821-7955 (télécopieur)

infogeniebiotech@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie chimique et de génie biotechnologique, Faculté de génie, Département de biologie, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.

Le baccalauréat en génie biotechnologique donne accès à un cheminement intégré baccalauréat-maîtrise dans le cadre du programme de maîtrise en génie chimique.

Le baccalauréat en génie biotechnologique peut être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'être capable de développer et de mettre en pratique des procédés biotechnologiques en tenant compte des exigences intrinsèques à l'exploitation des organismes vivants et de leurs dérivés.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation de base en mathématiques, en physique, en chimie, en biochimie et en biologie et en particulier en biologie des organismes, en microbiologie, en biologie cellulaire, en biologie moléculaire et en immunotechnologie;
- d'acquérir en biologie moléculaire et en biochimie la formation pratique nécessaire à une conception juste de l'approche expérimentale;
- d'acquérir une formation scientifique approfondie sur les propriétés des organismes utilisés en biotechnologie et les propriétés des molécules d'intérêt biotechnologique;
- d'acquérir une formation scientifique approfondie sur les propriétés des molécules d'intérêt biotechnologique;
- de maîtriser les connaissances scientifiques nécessaires pour comprendre et analyser d'un point de vue mathématique, les phénomènes physicochimiques ayant lieu dans des processus et des procédés biotechnologiques;
- d'acquérir une formation de base en génie chimique et en génie des procédés lui permettant d'analyser, de simuler, de concevoir, de mettre à l'échelle et de réaliser des procédés en biotechnologie dans un contexte de développement durable;
- d'intégrer les contraintes dictées par la nature biologique des organismes et des produits qu'ils synthétisent dans la conception des procédés biotechnologiques;
- de participer aux étapes de la conception des organismes recombinants ou des molécules à produire dans l'esprit du génie simultané;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en biologie et en génie afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes de procédés

biotechnologiques concrets et de les appliquer en recherche ou sur le marché du travail;

- d'acquérir et de développer une attitude professionnelle dans le respect de la déontologie;
- de prendre conscience des implications légales et éthiques de la biologie moderne et du génie biotechnologique;
- d'acquérir les connaissances nécessaires en santé et sécurité du travail, notamment la biosécurité;
- de se sensibiliser aux aspects économiques du génie biotechnologique;
- d'acquérir les compétences en communication technique écrite et orale;
- d'acquérir, en milieu de formation et en milieu de pratique professionnelle, des compétences de travail en équipe multidisciplinaire;
- de développer progressivement une autonomie d'apprentissage afin de pouvoir poursuivre de façon continue son développement personnel et professionnel tout au long de sa carrière;
- de faire, le cas échéant, par des stages dans l'entreprise dans le cadre du régime coopératif, l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en situation réelle de travail.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie 301, Chimie 101, 201, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301-78

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Biologie 301, Chimie 101, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301-78.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie chimique, en assainissement de l'eau, en techniques de procédés chimiques ou en techniques de laboratoire avec spécialisation en biotechnologies ou en chimie analytique. Dans ce cas, à la suite de l'analyse du dossier, les étudiantes et étudiants pourront se voir attribuer des substitutions ou allocations de crédits.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	T-5	S-7	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, la session S-8 est remplacée par la première session de la maîtrise.

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	S-7	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, la session S-8 est remplacée par la première session de la maîtrise.

CRÉDITS EXIGÉS : 121**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (115 crédits)

BCL	606	Biotechnologie des cellules eucaryotes	CR	2
BCM	212	Biochimie générale	3	3
BIM	301	Biologie moléculaire – Travaux pratiques	2	2
COR	200	Introduction à la chimie organique	2	2
GBI	103	Biologie des organismes eucaryotes	3	3
GBT	106	Matériaux et biomatériaux	3	3
GBT	110	Normes BPF–BPL, sécurité et biosécurité	3	3
GBT	121	Techniques d'analyse générale	2	2
GBT	153	Communication en génie biotechnologique	1	1
GBT	201	Phénomènes d'échanges II	2	2

GBT 215	Opérations de séparation et de purification	3
GBT 220	Laboratoire d'opérations unitaires	3
GBT 302	Thermodynamique chimique pour ingénieurs	3
GBT 322	Systèmes réactionnels et bioréacteurs	3
GBT 402	Régulation des procédés biotechnologiques	3
GBT 415	Projet d'intégration I	1
GBT 416	Projet d'intégration II	2
GBT 417	Projet d'intégration III	1
GBT 428	Design des procédés biotechnologiques I	3
GBT 431	Design des procédés biotechnologiques II	6
GBT 440	Simulation des procédés biotechnologiques	3
GCB 140	Statistiques en ingénierie	2
GCB 202	Informatique pour ingénieures et ingénieurs	3
GCB 235	Instrumentation	3
GCB 245	Modélisation mathématique en génie des procédés	2
GCB 450	Analyse du cycle de vie des procédés	2
GCH 102	Énergétique chimique	3
GCH 108	Santé, sécurité et gestion du risque en ingénierie I	1
GCH 130	Introduction au génie des procédés	3
GCH 161	Éthique et société	2
GCH 200	Phénomènes d'échanges I	3
GCH 210	Opérations unitaires I	3
GCH 213	Communication graphique en génie chimique	2
GCH 532	Génie environnemental	3
GIN 521	Droit et ingénierie	2
GIN 600	Analyse économique en ingénierie	3
GNT 310	Génétique et biologie moléculaire	3
GNT 512	Génie biomoléculaire	3
IML 305	Immunotechnologies	2
IML 307	Immunotechnologies - Travaux pratiques	1
MAT 117	Mathématiques	3
MAT 304	Mathématiques II : équations différentielles	3
MCB 104	Microbiologie	2
MCB 501	Physiologie microbienne – Travaux pratiques	1
MCB 510	Microbiologie industrielle et biotechnologie	3
MCB 517	Physiologie des procaryotes	2
TSB 103	Techniques en biologie – Travaux pratiques	1

Activités pédagogiques à option (3 ou 6 crédits)

De trois à six crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

GBT 735	Modélisation et commande de systèmes non linéaires	CR
GCB 537	Électrochimie appliquée	3
GCH 460	Gestion de projets	3
GCH 706	Génie des procédés pharmaceutiques	3
GCH 711	Planification et analyse statistique des essais	3
GCH 713	Techniques d'optimisation	3
GCH 721	Systèmes réactionnels solide-fluide	3
GCH 722	Phénomènes d'échanges III	3
GCH 732	Génie des pâtes et papiers	3
GCH 733	Traitement de la pollution de l'air	3
GCH 736	Traitement des eaux usées industrielles	3
GCH 738	Gestion des matières résiduelles	3
GCH 740	Techniques de caractérisation des matériaux	3
GCH 745	Analyse des systèmes à variables multiples	3
GCH 746	Ingénierie des polymères	3
GCH 760	Technologie des plasmas thermiques	3
GCH 950	Projet de spécialité I	3
GCI 720	Conception des stations de production d'eau potable	3
GCI 721	Traitement biologique des eaux usées	3
GCI 747	Caractérisation des milieux contaminés	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Baccalauréat en génie chimique

RENSEIGNEMENTS

819 821-7171 (téléphone)

819 821-7955 (télécopieur)

infogch@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie chimique et de génie biotechnologique, Faculté de génie

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

Le baccalauréat en génie chimique donne accès à un cheminement intégré baccalauréat-maîtrise dans le cadre du programme de maîtrise en génie chimique.

Le baccalauréat en génie chimique peut également être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

GRADE : Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances et des compétences pour exercer sa pratique professionnelle de manière compétente et responsable dans un cadre de développement durable en prenant en compte les aspects sociaux, environnementaux et économiques de ses décisions et principalement :
 - d'acquérir les compétences en mathématiques pour l'analyse et la représentation de systèmes physicochimiques, pour leur modélisation et leur résolution par des méthodes analytiques et numériques et pour la validation des solutions obtenues par des méthodes statistiques;
 - d'acquérir les compétences en informatique pour la maîtrise des logiciels utilisés au cours du programme et dans la pratique professionnelle;
 - d'acquérir les compétences en sciences fondamentales pour la compréhension et l'utilisation des principes de base pertinents au génie chimique;
 - d'acquérir les compétences pour la planification expérimentale, la conception de systèmes expérimentaux, la collecte, la validation et l'interprétation de données expérimentales;
- d'acquérir, à travers les activités d'intégration, les compétences nécessaires à :
 - la conception, la synthèse et l'exploitation de l'appareillage utilisé pour réaliser une transformation chimique donnée à l'échelle industrielle, ce qui impliquera notamment : l'analyse des procédés industriels, leur simulation et la synthèse des systèmes de contrôle appropriés, l'évaluation économique, environnementale et sociale des procédés industriels ainsi conçus pour se préparer à une pratique professionnelle efficace et socialement responsable;
 - de s'initier à la pratique du génie chimique;
 - d'acquérir des compétences en communication écrite et orale;
 - de faire, par des stages dans l'entreprise dans le cadre du régime coopératif, l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en situation réelle de travail;
 - de développer progressivement des compétences et des aptitudes dans le travail en équipe, notamment à travers les activités d'intégration; dans le développement de l'autonomie d'apprentissage, notamment par l'utilisation de plus en plus grande d'Internet pour la recherche de données et de documents; dans le développement de l'esprit critique; dans le développement de l'esprit d'entreprise;

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie 301; Chimie 101, 201; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie 101; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie chimique, en assainissement de l'eau, en techniques de laboratoire avec spécialisation en biotechnologies ou en chimie analytique, en techniques de procédés chimiques ou en technologies des pâtes et papiers. Dans ce cas, à la suite de l'analyse du dossier, les étudiantes et étudiants pourront se voir attribuer des exemptions avec substitutions.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6	T-4	S-7	T-5*	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, le stage T-5 et la session S-8 sont remplacés par les deux premières sessions de la maîtrise. Toutefois, le régime coopératif requiert la réussite d'au moins quatre stages.

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	S-6	-	S-7	-*	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, la session libre d'été de la quatrième année et la session S-8 sont remplacées par les deux premières sessions de la maîtrise.

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (111 crédits)**

GCB 140	Statistiques en ingénierie	CR	2
GCB 202	Informatique pour ingénieures et ingénieurs		3
GCB 235	Instrumentation		3
GCB 245	Modélisation mathématique en génie des procédés		2
GCB 450	Analyse du cycle de vie des procédés		2
GCH 102	Énergétique chimique		3
GCH 106	Matériaux de l'ingénieur		3
GCH 107	Mécanique pour l'ingénieur chimiste		3
GCH 108	Santé, sécurité et gestion du risque en ingénierie I		1
GCH 111	Chimie organique pour l'industrie		3
GCH 112	Chimie inorganique		3
GCH 113	Mathématiques I		3
GCH 116	Mathématiques II		3
GCH 120	Techniques analytiques		3
GCH 125	Gestion de la sécurité opérationnelle		3
GCH 130	Introduction au génie des procédés		3
GCH 153	Communication en génie chimique		1
GCH 161	Éthique et société		2
GCH 200	Phénomènes d'échanges I		3
GCH 205	Phénomènes d'échanges II		3
GCH 210	Opérations unitaires I		3
GCH 213	Communication graphique en génie chimique		2
GCH 215	Opérations unitaires II		3
GCH 220	Laboratoire d'opérations unitaires		3
GCH 301	Analyse énergétique de procédés		4
GCH 321	Systèmes réactionnels		4
GCH 323	Électricité et appareils électriques		2
GCH 330	Laboratoire physicochimie		4
GCH 405	Régulation des procédés		3
GCH 415	Projet d'intégration I		1
GCH 416	Projet d'intégration II		2
GCH 417	Projet d'intégration III		1
GCH 422	Design des procédés chimiques I		4
GCH 426	Design des procédés chimiques II		6
GCH 430	Procédés industriels chimiques		3
GCH 440	Simulation des procédés chimiques		3
GCH 460	Gestion de projets		3
GCH 532	Génie environnemental		3
GIN 521	Droit et ingénierie		2
GIN 600	Analyse économique en ingénierie		3

Activités pédagogiques à option (6 ou 9 crédits)

Deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

GBT 735	Modélisation et commande de systèmes non linéaires	CR	3
GCB 537	Électrochimie appliquée		3
GCH 706	Génie des procédés pharmaceutiques		3
GCH 711	Planification et analyse statistique des essais		3
GCH 713	Techniques d'optimisation		3
GCH 721	Systèmes réactionnels solide-fluide		3
GCH 722	Phénomènes d'échanges III		3
GCH 732	Génie des pâtes et papiers		3
GCH 733	Traitement de la pollution de l'air		3
GCH 736	Traitement des eaux usées industrielles		3
GCH 738	Gestion des matières résiduelles		3
GCH 740	Techniques de caractérisation des matériaux		3
GCH 745	Analyse des systèmes à variables multiples		3
GCH 746	Ingénierie des polymères		3
GCH 760	Technologie des plasmas thermiques		3
GCH 950	Projet de spécialité I		3
GCI 720	Conception des stations de production d'eau potable		3
GCI 721	Traitement biologique des eaux usées		3
GCI 747	Caractérisation des milieux contaminés		3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Activités pédagogiques particulières aux titulaires d'un DEC technique (0 à 9 crédits)**

Les titulaires d'un DEC technique pourront être exemptés, après examen de leur dossier académique, de certaines activités pédagogiques de génie chimique et devront suivre, à la place ou en supplément, des activités en mathématiques et en physique.

Baccalauréat en génie civil**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7114 (téléphone)

819 821-7974 (télécopieur)

infogci@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie civil, Faculté de génie**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.

Le baccalauréat en génie civil permet trois cheminements :

- un cheminement sans concentration;
- un cheminement incluant la concentration en génie de l'environnement;
- un cheminement incluant la concentration en ouvrages d'art et bâtiments;

Le baccalauréat en génie civil donne aussi accès à un cheminement intégré baccalauréat-maîtrise dans le cadre du programme de maîtrise en génie civil.

Le baccalauréat en génie civil peut également être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif désireux d'effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer son plein potentiel en vue de se préparer à une pratique professionnelle compétente, responsable et consciente des impacts sociaux, économiques et environnementaux de son action dans un monde en changement et notamment :
 - d'acquies des connaissances pour :
 - maîtriser les sciences fondamentales pertinentes à l'ingénierie permettant de comprendre et d'appliquer les lois de la physique et de la chimie dans les domaines de l'équilibre et de la dynamique des systèmes, de l'énergie, de la mécanique des solides et des fluides, de l'électricité, de la structure de la matière, des sciences de la terre, de l'eau et de l'environnement;
 - maîtriser les sciences de l'ingénierie permettant de définir, de modéliser et de résoudre des problèmes dans les domaines des structures, des matériaux, des transports, de la géotechnique, de l'hydraulique et de l'environnement;
 - maîtriser les outils mathématiques permettant de modéliser des problèmes physiques, mathématiques ou statistiques, de choisir des outils de résolution analytiques ou numériques, de valider une solution;
 - maîtriser les outils informatiques permettant d'utiliser un langage procédural, d'utiliser des logiciels pour résoudre des problèmes, d'acquies et de traiter des données, d'analyser, de concevoir et de gérer des systèmes en génie civil et comme support à la communication et à la recherche d'information, d'utiliser un logiciel de communication graphique;
 - maîtriser le processus et les techniques de conception en génie civil;
 - planifier des expériences : recueillir, valider et interpréter des données expérimentales en laboratoire et *in situ*;
 - connaître et utiliser des principes administratifs et d'analyse économique pertinents au génie civil permettant de modéliser des problèmes économiques ou des processus administratifs, de choisir les outils de résolution ou d'analyse, de valider une solution ou d'optimiser un processus;
 - maîtriser de façon intégrée les outils de communication écrite et orale en français, informatique et graphique pertinents au génie civil;
 - connaître les outils, les méthodologies et les cheminements reliés aux sciences humaines permettant de favoriser le développement personnel, de faciliter la communication en d'autres langues, d'appliquer les principes de relations humaines, de comprendre l'importance de l'éthique appliquée à la profession;
 - d'acquies le savoir-faire et les habiletés pour :
 - concevoir des éléments, des systèmes et des processus dans les domaines des ouvrages d'art et des structures, de l'hydraulique, de la géotechnique, des voies de circulation, des transports, des matériaux de construction, du génie municipal et de l'environnement;
 - faire l'analyse, le diagnostic et l'évaluation des impacts de ces éléments, systèmes et processus dans un contexte de développement durable;
 - administrer, gérer et superviser des personnes, des projets et des processus dans le domaine du génie civil;
 - communiquer ses idées, ses connaissances et ses résultats;
 - faire l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en génie civil au moyen de situations concrètes ou, le cas échéant, au moyen de stages en entreprise;

- de développer, dans le contexte de l'ingénierie, des attitudes et des comportements permettant d'exercer sa profession en travaillant efficacement en équipe, de manière professionnelle et responsable, de manière autonome en étant entreprenante ou entreprenant, innovatrice ou innovateur et ouverte ou ouvert aux réalités internationales, en ayant l'esprit critique et en étant en mesure d'apprendre par soi-même et de se perfectionner continuellement.
- d'acquérir, le cas échéant, par le choix de la concentration en génie de l'environnement, des compétences plus approfondies en conception de systèmes hydrauliques et hydrologiques et de processus reliés à l'environnement;
- d'acquérir, le cas échéant, par le choix de la concentration en ouvrages d'art et bâtiments, des compétences plus approfondies en matériaux de construction et en conception et réhabilitation des bâtiments et des ouvrages d'art routiers.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie 301 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT; Chimie 101, 201; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial ou leur équivalent : Chimie 101; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences informatiques et mathématiques.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie du génie civil ou en technologie de l'architecture ou en technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment ou en techniques d'aménagement et d'urbanisme ou en technologie de la géomatique ou en assainissement de l'eau ou en géologie appliquée ou en exploitation ou en minéralurgie. Dans ce cas, à la suite de l'analyse du dossier, les étudiantes et étudiants pourront se voir attribuer des substitutions. Les cheminements conduisant à un double diplôme avec l'Université Bishop's ne sont pas accessibles aux étudiantes et étudiants admis avec un DEC technique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier ou coopératif et à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6	T-4	S-7	T-5*	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, le stage T-5 et la session S-8 sont remplacés par les deux premières sessions à la maîtrise. Toutefois, le régime coopératif requiert la réussite d'au moins quatre stages.

MODALITÉ DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	S-6	S-7	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, la session S-8 est remplacée par la première session de maîtrise.

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques communes aux trois cheminements (84 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

GCI 100	Algèbre linéaire	3
GCI 101	Mathématiques I	3
GCI 102	Méthodes probabilistes en génie civil	3
GCI 105	Statique et notions de résistance des matériaux	3
GCI 107	Communication graphique en ingénierie	3

GCI 108	Méthodes expérimentales en génie civil	3
GCI 111	Topométrie	3
GCI 112	Alimentation et appareils électriques	2
GCI 114	Informatique	3
GCI 115	Géologie de l'ingénieur	3
GCI 116	Matériaux de l'ingénieur	3
GCI 120	Technologie des matériaux	3
GCI 200	Structures I	3
GCI 210	Résistance des matériaux	3
GCI 215	Charpentes métalliques I	3
GCI 220	Béton armé I	3
GCI 310	Mécanique des sols I	3
GCI 315	Mécanique des sols II	3
GCI 320	Génie routier	3
GCI 400	Mécanique des fluides et thermodynamique	4
GCI 410	Hydraulique	3
GCI 515	Génie de l'environnement	3
GCI 600	Processus de conception en génie civil	3
GCI 605	Initiation à la pratique professionnelle	3
GCI 606	Communication et pratique professionnelle	2
GCI 610	Planification et contrôle des projets	3
GCI 615	Santé et sécurité en génie civil	1
GCI 620	Estimation	3
GIN 600	Analyse économique en ingénierie	3

Activités pédagogiques particulières aux titulaires d'un DEC technique (0 à 9 crédits)

Les titulaires d'un DEC technique pourront être exemptés, après examen de leur dossier scolaire, de certaines activités pédagogiques obligatoires et devront suivre à la place des activités pédagogiques en mathématiques, en physique ou en chimie.

CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION

- 84 crédits d'activités pédagogiques communes aux trois cheminements
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 12 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

GCI 103	Mathématiques II	3
GCI 420	Hydrologie appliquée	3
GCI 520	Développement durable et gestion environnementale	3
GCI 607	Formation professionnelle	1
GCI 900	Projet de conception en génie civil	6
GIN 521	Droit et ingénierie	2

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Quatre activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

GCH 738	Gestion des matières résiduelles	3
GCI 205	Structures II	3
GCI 230	Charpentes de bois	3
GCI 330	Trafic routier	3
GCI 340	Technologie du béton	3
GCI 435	Hydraulique urbaine	3
GCI 710	Liants hydrauliques	3
GCI 711	Technologie avancée du béton	3
GCI 714	Durabilité et réparation du béton	3
GCI 716	Techniques d'auscultation et d'instrumentation en infrastructures	3
GCI 717	Matériaux composites en construction et réhabilitation	3
GCI 720	Conception des stations de production d'eau potable	3
GCI 721	Traitement biologique des eaux usées	3
GCI 722	Dégradation des matériaux	3
GCI 723	CAO en hydraulique	3
GCI 724	Hydraulique fluviale	3
GCI 725	Modélisation hydrologique	3
GCI 731	Écoulement dans les sols	3
GCI 732	Mécanique des roches appliquée	3
GCI 733	Géotechnique environnementale	3
GCI 734	Dynamique et vibration des sols	3
GCI 735	Ouvrages en terre	3
GCI 736	Analyse du cycle de vie et écoconception	3
GCI 737	Stabilité des pentes	3
GCI 738	Géomécanique	3
GCI 746	Conception des stations d'épuration des eaux usées urbaines	3
GCI 747	Caractérisation des milieux contaminés	3
GCI 756	Structures de lignes aériennes électriques	3
GCI 757	Conception avancée des structures métalliques	3
GCI 758	Conception avancée des structures en béton	3
GCI 759	Conception des ouvrages d'art	3
GCI 772	Rhéologie des matériaux cimentaires	3
GCI 950	Projet de spécialité en génie civil	3

Activités pédagogiques au choix (6 crédits)

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT

- 84 crédits d'activités pédagogiques communes aux trois cheminements
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 15 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

GCI	103	Mathématiques II
GCI	420	Hydrologie appliquée
GCI	520	Développement durable et gestion environnementale
GCI	607	Formation professionnelle
GCI	905	Projet de conception en environnement
GIN	521	Droit et ingénierie

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Au moins trois activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

GCH	738	Gestion des matières résiduelles
GCI	435	Hydraulique urbaine
GCI	720	Conception des stations de production d'eau potable
GCI	721	Traitement biologique des eaux usées
GCI	723	CAO en hydraulique
GCI	724	Hydraulique fluviale
GCI	725	Modélisation hydrologique
GCI	731	Écoulement dans les sols
GCI	733	Géotechnique environnementale
GCI	736	Analyse du cycle de vie et écoconception
GCI	746	Conception des stations d'épuration des eaux usées urbaines
GCI	747	Caractérisation des milieux contaminés
GCI	950	Projet de spécialité en génie civil

Au plus deux activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

GAE	707	Géomatique de la gestion intégrée des eaux
GEO	457	Bassins versants

ou

Une activité pédagogique de trois crédits en lien avec le génie de l'environnement choisie parmi les activités de l'Université de Sherbrooke avec l'accord de la personne responsable du programme.

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN OUVRAGES D'ART ET BÂTIMENTS

- 84 crédits d'activités pédagogiques communes aux trois cheminements
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 15 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- 3 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

GCI	103	Mathématiques II
GCI	205	Structures II
GCI	520	Développement durable et gestion environnementale
GCI	607	Formation professionnelle
GCI	906	Projet de conception en ouvrages d'art et bâtiments
GIN	521	Droit et ingénierie

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Cinq activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

GCI	230	Charpentes de bois
GCI	340	Technologie du béton
GCI	710	Liants hydrauliques
GCI	711	Technologie avancée du béton
GCI	714	Durabilité et réparation du béton
GCI	716	Techniques d'auscultation et d'instrumentation en infrastructures
GCI	717	Matériaux composites en construction et réhabilitation
GCI	722	Dégradation des matériaux
GCI	750	Stabilité des structures
GCI	752	Dynamique des structures
GCI	755	Conception parasismique des structures
GCI	756	Structures de lignes aériennes électriques
GCI	757	Conception avancée des structures métalliques
GCI	758	Conception avancée des structures en béton
GCI	759	Conception des ouvrages d'art
GCI	770	Méthodes des éléments finis
GCI	772	Rhéologie des matériaux cimentaires
GCI	950	Projet de spécialité en génie civil

ou

Une activité pédagogique de trois crédits en lien avec les ouvrages d'art et bâtiments choisie parmi les activités de l'Université de Sherbrooke avec l'accord de la personne responsable du programme.

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)

Baccalauréat en génie électrique

RENSEIGNEMENTS

819 821-7141 (téléphone)

819 821-7937 (télécopieur)

infogegi@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie électrique et de génie informatique, Faculté de génie

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou achelier en ingénierie, B. Ing.

Le baccalauréat en génie électrique permet deux cheminements :

- un cheminement avec modules de spécialisation dans un même bloc, soit un des six blocs suivants : Microélectronique et bioingénierie, Automatique et robotique, Télécommunications avancées, Intelligence artificielle et robotique, Traction électrique et automatique, Énergie électrique;
- un cheminement avec modules dans plus d'un bloc.

Le baccalauréat en génie électrique donne accès à un cheminement intégré baccalauréat-maîtrise dans le cadre du programme de maîtrise en génie électrique.

Le baccalauréat en génie électrique peut également être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif et désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de résoudre des problèmes complexes propres au génie électrique dans les domaines des signaux et systèmes, de l'électronique analogique et numérique, de l'utilisation de l'énergie électrique, de l'automatisation, des télécommunications;
- d'appliquer des méthodologies et des technologies contemporaines efficaces pour la mise en œuvre de solutions aux problèmes;
- de résoudre des problèmes complexes plus spécialisés dans un ou plusieurs domaines de la microélectronique et de la bio-ingénierie, de l'automatique et de la robotique, des télécommunications avancées, de l'intelligence artificielle et de la robotique et de l'énergie électrique;
- de planifier et de gérer des projets en ingénierie;
- de concevoir, de développer et de réaliser des produits et services en mettant en pratique une méthode globale adéquate;
- de travailler efficacement en équipe disciplinaire et multidisciplinaire dans des contextes variés;
- de communiquer, en français ou en anglais, oralement et par écrit, en utilisant le support approprié au moment requis;
- d'exercer des capacités d'analyse, d'abstraction, de synthèse et de créativité;
- d'exercer la profession d'ingénieure ou d'ingénieur avec professionnalisme;
- de s'autoévaluer, c'est-à-dire de prendre du recul, d'évaluer l'état de la situation, d'évaluer ses propres limites, son besoin de formation continue et de recourir à de l'expertise externe lorsque requis.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie 301, Chimie 101, 201, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie 101, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences informatiques et mathématiques.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique industrielle, en technologie de l'électronique, en technologie de conception électronique, en technologie physique, en technologie de systèmes ordinés ou en avionique ou l'équivalent.

ou

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'informatique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Les étudiantes et étudiants sont divisés en deux groupes, A et B, et normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Gr. A	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	S-7	T-5*	S-8*
Gr. B	S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	T-4	S-7	T-5*	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, le stage T-5 et la session S-8 sont remplacés par les deux premières sessions de la maîtrise. Toutefois, le régime coopératif requiert la réussite d'au moins quatre stages.

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Les étudiantes et étudiants sont divisés en deux groupes, A et B, et normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Gr. A	S-1	S-2	↓	S-3	-	S-4	↓	S-5	↓	S-6	S-7	-	S-8*
Gr. B	S-1	S-2	↓	S-3	↓	S-4	↓	S-5	↓	S-6	↓	S-7	↓

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, la session S-8 est remplacée par la première session de la maîtrise.

Profils d'accueil

SN = DEC en sciences de la nature; en sciences, lettres et arts ou équivalents

TE = DEC en technologie de l'électronique industrielle
 DEC en technologie de l'électronique
 DEC en technologie de conception électronique
 DEC en technologie physique
 DEC en avionique

TO = DEC en technologie des systèmes ordonnés

TI = DEC en techniques de l'informatique

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (105 à 117 crédits)

Activités pédagogiques à option (0 à 12 crédits)

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires communes aux deux cheminements (90 crédits)

SESSION S-1 : Introduction au génie électrique et au génie informatique

Tous les profils

GEN 101	Résolution de problème et conception en génie	2	CR
GEN 111	La communication et le travail en équipe	2	
GEN 122	Équations différentielles linéaires	2	
GEN 136	Circuits électriques II	1	
GEN 150	Physique des semi-conducteurs I	2	

Profil SN

GEN 135	Circuits électriques I	1	CR
GEN 143	Introduction à la programmation	1	
GEN 144	Programmation et algorithmes	1	
GEN 145	Atelier de programmation	1	
GEN 170	Réalisation et mesure de circuits électriques	2	

Profil TE

GEN 124	Mathématiques de base pour l'ingénieur	2	CR
GEN 134	Électricité et magnétisme	1	
GEN 143	Introduction à la programmation	1	
GEN 144	Programmation et algorithmes	1	
GEN 145	Atelier de programmation	1	

Profils TO et TI

GEN 124	Mathématiques de base pour l'ingénieur	2	CR
GEN 133	Lois fondamentales de l'électricité	2	

GEN 135	Circuits électriques I	1	
GEN 160	Physique des ondes	1	

SESSION S-2 : SYSTÈMES INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Tous les profils

GEL 212	Électronique analogique et analyse fréquentielle	1	CR
GEL 260	Filtrage analogique	1	
GEN 200	Conception d'un système électronique et informatique	2	
GEN 210	Mathématiques des signaux à temps continu	1	
GEN 225	Systèmes numériques séquentiels	1	
GEN 230	Électronique analogique I	2	
GEN 242	Concepts avancés en programmation orientée objet	1	
GEN 265	Mathématiques discrètes II	1	
GEN 502	Santé et sécurité	1	

Profils SN

GEN 220	Systèmes numériques combinatoires	1	CR
GEN 241	Modélisation et programmation orientées objet	2	
GEN 260	Mathématiques discrètes I	1	

Profils TE et TO

GEN 241	Modélisation et programmation orientées objet	2	CR
GEN 270	La matière : propriétés chimiques et physiques	2	

Profil TI

GEN 220	Systèmes numériques combinatoires	1	CR
GEN 260	Mathématiques discrètes I	1	
GEN 270	La matière : propriétés chimiques et physiques	2	

SESSION S-3 : Systèmes électriques et électroniques

Tous les profils

GEL 301	Conception d'un instrument de mesure	2	CR
GEL 311	Physique des semi-conducteurs II	2	
GEL 320	Électronique analogique II	3	
GEL 340	Électrotechnique	3	
GEL 350	Éléments de statistiques	1	
GEL 361	Phénomènes d'échange de chaleur	2	
GEL 370	Communication graphique	2	

SESSION S-4 : Asservissements

Tous les profils

GEL 401	Conception d'un système asservi	2	CR
GEL 421	Identification et modélisation	2	
GEL 433	Asservissements analogiques	4	
GEL 450	Méthodes numériques	2	
GEN 400	Ingénieur et société	2	
GEN 441	Mécanique pour ingénieurs	3	

SESSION S-5 : Systèmes et circuits numériques

Tous les profils

GEL 500	Conception d'un système embarqué	3	CR
GEL 511	Traitement numérique des signaux	4	
GEL 520	Électronique et interfaces	2	
GEL 530	Microprocesseurs	4	
GEN 501	Droit	2	

SESSION S-6 : Systèmes de télécommunications

Tous les profils

GEL 601	Conception d'un système de communication	3	CR
GEL 610	Communications analogiques et numériques	3	
GEL 620	Propagation guidée d'ondes électromagnétiques	2	
GEL 630	Antennes et propagation non guidée	2	
GEL 641	Introduction aux réseaux et protocoles	1	
GEL 660	Processus aléatoires	1	
GEN 600	Éthique	2	
GEN 650	Calcul vectoriel	1	

SESSIONS S-7, S-8 (tous les profils)

CHEMINEMENT AVEC MODULES DE SPÉCIALISATION DANS LE MÊME BLOC

Ce cheminement comprend les activités pédagogiques des six premières sessions (90 crédits), les activités obligatoires de la session S-7 (9 crédits), les activités obligatoires de la session S-8 (6 crédits), une activité au choix en S-8 (3 crédits) et deux modules de 6 crédits d'activités pédagogiques appartenant au même bloc.

CHEMINEMENT AVEC MODULES DE SPÉCIALISATION DANS PLUS D'UN BLOC

Ce cheminement comprend les activités pédagogiques des six premières sessions (90 crédits), les activités obligatoires de la session S-7 (9 crédits), les activités obligatoires de la session S-8 (6 crédits), une activité au choix en S-8 (3 crédits) et deux modules de 6 crédits d'activités pédagogiques appartenant à des blocs distincts.

SESSION S-7**Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)

GEN	700	Analyse économique en ingénierie	CR	3
GEL	701	Projet majeur en génie électrique I	6	

Activités pédagogiques obligatoires ou à option du module choisi (6 crédits)**SESSION S-8****Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEL	801	Projet majeur en génie électrique II	CR	6
-----	-----	--------------------------------------	----	---

Activités pédagogiques obligatoires ou à option du module choisi (6 crédits)**Activités pédagogiques au choix** (3 crédits)

Les modules suivants peuvent être complétés selon la disponibilité des activités pédagogiques.

BLOC MICROÉLECTRONIQUE ET BIO-INGÉNIERIE**MODULE Photonique et capteurs****Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEI	724	Optique intégrée et capteurs photoniques	CR	3
GEI	769	Physique des composants microélectroniques	3	

MODULE Bio-ingénierie**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

BGC	711	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur I	CR	1
BGC	712	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur II	1	
BGE	711	Instrumentation en bio-ingénierie I	1	
BGE	712	Instrumentation en bio-ingénierie II	1	
BGM	711	Modélisation en bio-ingénierie I	1	
BGM	712	Modélisation en bio-ingénierie II	1	
		ou		

MODULE Microélectronique**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEI	710	Conception avancée de circuits intégrés	CR	3
GEI	718	Techniques de fabrication en salles blanches	2	
GEI	719	Microfabrication de biocapteurs	1	

BLOC AUTOMATIQUE ET ROBOTIQUE**MODULE Automatique****Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEI	778	Automatique industrielle	CR	3
GEI	779	Commande numérique	3	

MODULE Robotique**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEI	744	Commande de robots redondants	CR	3
GEI	745	Modélisation de robots manipulateurs	3	

BLOC TÉLÉCOMMUNICATIONS AVANCÉES**MODULE Codage de l'information****Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEI	780	Modélisation des signaux numériques	CR	4
GEI	781	Quantification des signaux	2	

MODULE Modulation et transmission**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEI	748	Modulation avancée	CR	3
GEI	749	Électronique hautes fréquences	3	

BLOC INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTIQUE**MODULE Intelligence artificielle****Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEI	790	Intelligence artificielle formalisable	CR	2
GEI	791	Intelligence artificielle probabiliste	2	
GEI	792	Intelligence artificielle bio-inspirée	2	

MODULE Robotique**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEI	744	Commande de robots répondants	CR	3
GEI	745	Modélisation de robots manipulateurs	3	

BLOC TRACTION ÉLECTRIQUE ET AUTOMATIQUE**MODULE Traction électrique****Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEI	166	Machine synchrone et traction électrique	CR	3
GEI	785	Électronique pour traction de forte puissance	3	

MODULE Automatique**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEI	778	Automatique industrielle	CR	3
GEI	779	Commande numérique	3	

BLOC ÉNERGIE ÉLECTRIQUE⁽¹⁾**MODULE Énergie électrique I****Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)

GEL	702	Projet majeur en énergie électrique I	CR	6
GEN	700	Analyse économique en ingénierie	3	

Activités pédagogiques à option⁽²⁾ (6 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes :

GEI	140	Appareillages et installations électriques	CR	3
GEI	145	Génération et transport	3	
GEI	150	Électronique de puissance	3	
GEI	156	Électricité industrielle	3	
GEI	160	Automatique industrielle	3	
GEI	165	Systèmes électromécaniques	3	
GEI	170	Protection des réseaux électriques	3	
GEI	180	Réseaux de distribution	3	

MODULE Énergie électrique II**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

GEL	802	Projet majeur en énergie électrique II	CR	6
-----	-----	--	----	---

Activités pédagogiques à option⁽²⁾ (6 crédits)

Deux activités choisies parmi les suivantes :

GEI	140	Appareillages et installations électriques	CR	3
GEI	145	Génération et transport	3	
GEI	150	Électronique de puissance	3	
GEI	155	Réseaux de distribution électrique	3	
GEI	160	Automatique industrielle	3	
GEI	165	Systèmes électromécaniques	3	
GEI	170	Protection des réseaux électriques	3	

Activités pédagogiques au choix (3 crédits)

(1) Bloc offert à quelques étudiantes et étudiants réguliers à temps complet inscrits au baccalauréat en génie électrique, en collaboration avec l'Institut en génie de l'énergie électrique (IGEE) et les universités partenaires.

(2) Ces activités sont offertes à Montréal.

Baccalauréat en génie informatique

RENSEIGNEMENTS

819 821-7141 (téléphone)

819 821-7937 (télécopieur)

infogeg@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie électrique et de génie informatique, Faculté de génie

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.

Le baccalauréat en génie informatique permet deux cheminement :

- un cheminement avec modules de spécialisation dans un même bloc, soit dans un des quatre blocs suivants : Sécurité des systèmes, Développement de logiciels, Réseaux et télécommunication, Intelligence artificielle et robotique;
- un cheminement avec modules de spécialisation dans plus d'un bloc.

Le baccalauréat en génie informatique donne accès à un cheminement intégré baccalauréat-maîtrise dans le cadre du programme de maîtrise en génie électrique.

Le baccalauréat en génie informatique peut également être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif et désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de résoudre des problèmes complexes propres au génie informatique dans les domaines de l'architecture logicielle et matérielle des systèmes informatiques, de l'ingénierie des logiciels, de l'électronique des systèmes informatiques, des télécommunications et des réseaux;
- d'appliquer des méthodologies et des technologies contemporaines efficaces pour la mise en œuvre de solutions aux problèmes;
- de résoudre des problèmes complexes plus spécialisés dans un ou plusieurs domaines de la conception du matériel et du logiciel, de l'informatique industrielle et de la robotique, de l'informatique distribuée et des télécommunications;
- de planifier et de gérer des projets en ingénierie;
- de concevoir, de développer et de réaliser des produits et services en mettant en pratique une méthode globale adéquate;
- de travailler efficacement en équipe disciplinaire et multidisciplinaire dans des contextes variés;
- de communiquer, en français ou en anglais, oralement et par écrit en utilisant le support approprié au moment requis;
- d'exercer des capacités d'analyse, d'abstraction, de synthèse et de créativité;
- d'exercer la profession d'ingénieure ou d'ingénieur avec professionnalisme;
- de s'évaluer, c'est-à-dire de prendre du recul, d'évaluer l'état de la situation, d'évaluer ses propres limites, son besoin de formation continue et de recourir à de l'expertise externe lorsque requis.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie 301, Chimie 101, 201, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie 101, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences informatiques et mathématiques.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique industrielle, en technologie de l'électronique, en technologie de conception électronique, en technologie physique, en technologie des systèmes ordonnés ou en avionique ou l'équivalent.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'informatique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

L'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6	T-4	S-7	T-5*	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, le stage T-5 et la session S-8 sont remplacés par les deux premières sessions de la maîtrise. Toutefois le régime coopératif requiert la réussite d'au moins quatre stages.

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

L'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	---	S-3	S-4	S-5	---	S-6	S-7	S-8	---	---	---

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, la session S-8 est remplacée par la première session de la maîtrise.

Profil d'accueil

SN = DEC en sciences de la nature; en sciences, lettres et arts ou équivalents

TE = DEC en technologie de l'électronique industrielle
DEC en technologie de l'électronique
DEC en technologie de conception électronique
DEC en technologie physique
DEC en avionique

TO = DEC en technologie des systèmes ordonnés

TI = DEC en techniques de l'informatique

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (117 crédits)

Activité pédagogique au choix (3 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires communes aux deux cheminements (90 crédits)

SESSION S-1 : Introduction au génie électrique et au génie informatique

Tous les profils

GEN 101	Résolution de problème et conception en génie	CR 2
GEN 111	La communication et le travail en équipe	2
GEN 122	Équations différentielles linéaires	2
GEN 136	Circuits électriques II	1
GEN 150	Physique des semi-conducteurs I	2

Profil SN

GEN 135	Circuits électriques I	CR 1
GEN 143	Introduction à la programmation	1
GEN 144	Programmation et algorithmes	1
GEN 145	Atelier de programmation	1
GEN 170	Réalisation et mesure de circuits électriques	2

Profil TE

GEN 124	Mathématiques de base pour l'ingénieur	CR 2
GEN 134	Électricité et magnétisme	1
GEN 143	Introduction à la programmation	1
GEN 144	Programmation et algorithmes	1
GEN 145	Atelier de programmation	1

Profil TO et TI

GEN 124	Mathématiques de base pour l'ingénieur	CR 2
GEN 133	Lois fondamentales de l'électricité	2
GEN 135	Circuits électriques I	1
GEN 160	Physique des ondes	1

SESSION S-2 : Systèmes informatiques

Tous les profils

GEN 200	Conception d'un système électronique et informatique	CR 2
GEN 210	Mathématiques des signaux à temps continu	1
GEN 225	Systèmes numériques séquentiels	1

GEN 230	Électronique analogique I	2
GEN 242	Concepts avancés en programmation orientée objet	1
GEN 265	Mathématiques discrètes II	1
GEN 502	Santé et sécurité	1
GIF 250	Interfaces utilisateurs graphiques	1
GIF 261	Mathématiques discrètes III	1

Profils SN

GEN 220	Systèmes numériques combinatoires	CR 1
GEN 241	Modélisation et programmation orientées objet	2
GEN 260	Mathématiques discrètes I	1

Profils TE et TO

GEN 241	Modélisation et programmation orientées objet	CR 2
GEN 270	La matière : propriétés chimiques et physiques	2

Profil TI

GEN 220	Systèmes numériques combinatoires	CR 1
GEN 260	Mathématiques discrètes I	1
GEN 270	La matière : propriétés chimiques et physiques	2

SESSION S-3 : Architecture des systèmes

Tous les profils

GIF 301	Conception d'une architecture de système	CR 2
GIF 310	Architecture et organisation des ordinateurs	3
GIF 320	Systèmes d'exploitation	2
GIF 331	Réseaux et protocoles de communication	2
GIF 340	Éléments de compilation	2
GIF 360	Probabilités et modélisation de systèmes discrets	2
GIF 362	Mathématiques discrètes IV	2

SESSION S-4 : Ingénierie des systèmes

Tous les profils

GEN 400	Ingénieur et société	CR 2
GEN 441	Mécanique pour ingénieurs	3
GIF 401	Conception d'un système de traitement numérique	2
GIF 421	Modélisation et simulation	1
GIF 443	Traitement numérique des signaux	4
GIF 450	Calcul discret	2
GIF 460	Mécanique pour réalité virtuelle	1

SESSION S-5 : Systèmes embarqués

Tous les profils

GEN 501	Droit	CR 2
GIF 500	Conception d'un système embarqué et réseauté	3
GIF 510	Systèmes à microprocesseurs	2
GIF 521	Propriétés des matériaux	2
GIF 530	Circuits d'entrées/sorties et d'interfaces	1
GIF 540	Noyaux temps réel et programmation concurrente	2
GIF 550	Systèmes embarqués réseautés	1
GIF 560	Statistiques et fiabilité des systèmes	2

SESSION S-6 : Systèmes télé-informatiques

Tous les profils

GEN 600	Éthique	CR 2
GEN 650	Calcul vectoriel	1
GIF 600	Conception d'un système informatique distribué	3
GIF 611	Systèmes d'exploitation répartis	1
GIF 620	Bases de données	2
GIF 630	Sécurité informatique et cryptographie	1
GIF 650	Transmission de l'information	2
GIF 655	Propagation d'ondes électromagnétiques	1
GIF 660	Systèmes de multiplexage et de commutation	2

SESSIONS S-7, S-8

Tous les profils

CHEMINEMENT AVEC MODULES DE SPÉCIALISATION DANS LE MÊME BLOC

Ce cheminement comprend les activités pédagogiques des six premières sessions (90 crédits), les activités obligatoires de la session S-7 (9 crédits), les activités obligatoires de la session S-8 (6 crédits), une activité au choix en S-8 (3 crédits) et deux modules de 6 crédits d'activités pédagogiques appartenant au même bloc, soit un des quatre blocs suivants : Sécurité des systèmes, Développement de logiciels, Réseaux et télécommunications, Intelligence artificielle et robotique.

CHEMINEMENT AVEC MODULES DE SPÉCIALISATION DANS PLUS D'UN BLOC

Ce cheminement comprend les activités pédagogiques des six premières sessions (90 crédits), les activités obligatoires de la session S-7 (9 crédits), les activités obligatoires de la session S-8 (6 crédits), une activité au choix en S-8 (3 crédits) et deux modules de 6 crédits d'activités pédagogiques appartenant à des blocs distincts. Ce cheminement peut aussi comporter les modules suivants : Codage de l'information, Bio-ingénierie.

SESSION S-7**Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

GEN 700	Analyse économique en ingénierie	CR 3
GIF 701	Projet majeur en génie informatique I	6

Activités pédagogiques obligatoires du module choisi (6 crédits)**SESSION S-8****Activité pédagogique obligatoire (6 crédits)**

GIF 801	Projet majeur en génie informatique II	CR 6
---------	--	---------

Activités pédagogiques obligatoires du module choisi (6 crédits)**Activités pédagogiques au choix (3 crédits)**

Les modules suivants peuvent être complétés selon la disponibilité des activités pédagogiques.

MODULE Codage de l'information**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GEI 780	Modélisation des signaux numériques	CR 4
GEI 781	Quantification des signaux	2

MODULE Bio-ingénierie**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

BGC 711	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur I	CR 1
BGC 712	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur II	1
BGE 711	Instrumentation en bio-ingénierie I	1
BGE 712	Instrumentation en bio-ingénierie II	1
BGM 711	Modélisation en bio-ingénierie I	1
BGM 712	Modélisation en bio-ingénierie II	1

BLOC SÉCURITÉ DES SYSTÈMES**MODULE Sécurité informatique****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GEI 760	Techniques avancées de cryptographie	CR 2
GEI 761	Télématique et protocoles sécurisés	2
GEI 762	Sécurité des systèmes informatiques	2

MODULE Sécurité informatique avancée**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GEI 771	Programmation sécurisée	CR 2
GEI 772	Sécurité web	2
GEI 773	Introduction à l'investigation numérique	2

BLOC DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS**MODULE Méthodes de développement agiles****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GEI 794	Principes avancés de conception par objets	CR 2
GEI 795	Mesures et qualité de logiciels	2
GEI 796	Pratiques dans les développements agiles	2

MODULE Méthodes de développement avancées**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

GEI 797	Développement <i>lean</i> en génie informatique	CR 2
GEI 798	Développement de programmes concurrents	2
GEI 799	Vérification de logiciels	2

BLOC RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION

MODULE Protocoles et services

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GEI 763 Conception de protocoles et services
 GEI 764 Validation et tests de protocoles et services

CR
3
3

MODULE Réseautique

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GEI 765 Architecture de réseaux
 GEI 766 Composantes de réseaux
 GEI 767 Gestion de réseaux

CR
2
2
2

BLOC INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTIQUE

MODULE Intelligence artificielle

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GEI 790 Intelligence artificielle formalisable
 GEI 791 Intelligence artificielle probabiliste
 GEI 792 Intelligence artificielle bio-inspirée

CR
2
2
2

MODULE Robotique

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GEI 744 Commande de robots répondants
 GEI 745 Modélisation de robots manipulateurs

CR
3
3

Baccalauréat en génie mécanique

RENSEIGNEMENTS

819 821-7144 (téléphone)
 819 821-7163 (télécopieur)
 infogme@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie mécanique, Faculté de génie

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.

Le baccalauréat en génie mécanique comporte trois cheminements :

- un cheminement régulier;
- un cheminement avec concentration en bio-ingénierie
- un cheminement avec concentration en génie aéronautique.

L'accès aux cheminements avec concentration peut être contingenté si la demande excède la capacité d'accueil. L'inscription aux deux concentrations se fait à l'issue de la session 4.

Le baccalauréat en génie mécanique donne accès à un cheminement intégré baccalauréat-maîtrise dans le cadre des programmes de maîtrise en génie mécanique et de maîtrise en génie aérospatial.

Le baccalauréat en génie mécanique peut également être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des compétences en sciences fondamentales;
- d'acquérir, dans le contexte de l'ingénierie, des compétences en mathématiques et en informatique permettant de :
 - décrire ou modéliser un problème ou une situation;
 - sélectionner et utiliser les outils analytiques, numériques ou logiciels appropriés pour résoudre un problème;
 - valider et interpréter physiquement une solution;
 - planifier et réaliser des contrôles de qualité;
- d'acquérir des compétences en méthode expérimentale permettant de :
 - concevoir, réaliser et utiliser un montage expérimental;
 - exploiter les données issues d'un montage expérimental;
- d'acquérir des compétences en analyse et en synthèse permettant de :
 - définir, modéliser et résoudre un problème;
 - discriminer l'essentiel du secondaire, établir des relations fonctionnelles entre les éléments essentiels et agencer ces éléments dans une structure cohérente;
- d'acquérir des compétences en conception permettant :
 - la définition d'un avant-projet;

- l'émergence et la sélection de concepts;
- le dimensionnement et la validation des concepts;
- la réalisation d'un prototype et son expérimentation;
- la fabrication et la production d'un produit ou d'un système;
- d'acquérir des compétences dans les domaines des matériaux, des techniques d'usinage et des procédés de mise en forme des matériaux en vue d'en assurer une utilisation rationnelle;
- d'acquérir des compétences en mécanique permettant d'analyser, de choisir les sous-systèmes électriques, électroniques et mécaniques de systèmes mécatroniques, d'intégrer et de réaliser des systèmes mécatroniques;
- d'acquérir des compétences en technologie permettant d'expliquer le fonctionnement et de manipuler des composants et des systèmes mécaniques, de produire des croquis à main levée et de maîtriser un logiciel de dessin;
- d'acquérir des compétences en communication écrite et orale, en travail en équipe, en créativité et jugement critique, en entrepreneuriat, en économie de l'ingénierie, en éthique, en santé et sécurité du travail et en professionnalisme en vue de se préparer à une pratique professionnelle efficace et socialement responsable;
- d'acquérir, par le choix de la concentration en bio-ingénierie, le cas échéant, la formation spécifique nécessaire à la conception de projet en bio-ingénierie, par l'étude notamment :
 - de l'anatomie et de la physiologie humaine;
 - de la modélisation en bio-ingénierie;
 - de l'instrumentation en bio-ingénierie;
 - de la bio-ingénierie des cellules, des tissus et de l'homme dans son ensemble;
 - de la communication multidisciplinaire;
- d'acquérir, par le choix de la concentration en génie aéronautique, le cas échéant, la formation spécifique nécessaire à la conception de véhicules aériens, par l'étude notamment :
 - de l'aérodynamique des profils et des ailes;
 - des performances des avions;
 - de la stabilité et du contrôle des avions;
 - de la résistance des structures à âme mince;
- de faire, par des stages dans l'entreprise dans le cadre du régime coopératif, l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en situation réelle de travail;
- de développer progressivement une autonomie d'apprentissage, afin de pouvoir poursuivre de façon continue son développement personnel et professionnel tout au long de sa carrière;
- de s'initier à la recherche et au développement.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie 301 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT; Chimie 101, 201; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301.
 ou
 Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial ou leur équivalent : Chimie 101; Mathématiques 103, 105, 203; Physique 101, 201, 301.
 ou
 Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences informatiques et mathématiques.
 ou
 Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie mécanique ou un DEC en techniques de construction aéronautique. Dans ce cas, à la suite de l'analyse du dossier, les étudiantes et étudiants pourront se voir attribuer des exemptions avec substitutions.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Les étudiantes et étudiants sont divisés en deux groupes, A et B, et normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant : Les étudiantes et étudiants du cheminement régulier appartiennent soit au groupe A soit au groupe B. Les étudiantes et étudiants du cheminement avec concentration en bio-ingénierie appartiennent au groupe A tandis que celles et ceux du cheminement avec concentration en génie aéronautique appartiennent au groupe B.

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Gr A	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	T-5*	S-7	S-8*
Gr B	S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	T-4	S-7	T-5*	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants admis au cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, les activités de ce cheminement débutent au stage T-5. Toutefois, le régime coopératif requiert la réussite d'au moins quatre stages.

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Les étudiantes et étudiants du cheminement régulier peuvent appartenir soit au groupe A soit au groupe B. Les étudiantes et étudiants du cheminement avec concentration en bio-ingénierie appartiennent au groupe A tandis que celles et ceux du cheminement avec concentration en génie aéronautique appartiennent au groupe B.

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Gr A	S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	S-7	S-8*
Gr B	S-1	S-2	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	S-7	-	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants admis au cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, les activités de ce cheminement débutent à la session S-8.

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques communes aux trois cheminements (96 crédits)

BLOC 1 : Sciences fondamentales, mathématiques et informatique

Activités pédagogiques obligatoires (46 crédits)

IMC 100	Mathématiques de l'ingénieur I	3
IMC 105	Mécanique des solides	3
IMC 111	Calcul de la résistance des structures I	2
IMC 117	Mathématiques de l'ingénieur II	3
IMC 150	Calcul de la résistance des structures II	2
IMC 210	Thermofluide I	2
IMC 220	Thermofluide II	3
IMC 500	Étude de cas	3
IMC 510	Introduction au génie-qualité	3
ING 100	Algèbre linéaire	3
ING 112	Équations différentielles et calcul intégral en génie	3
ING 225	Statique	2
ING 250	Exploitation de l'ordinateur I	1
ING 258	Exploitation de l'ordinateur et techniques numériques en génie	3
ING 260	Dynamique	4
ING 315	Énergétique	3
ING 400	Mécanique des fluides	3

BLOC 2 : Sciences du génie

Activités pédagogiques obligatoires (32 crédits)

IMC 122	Éléments et systèmes mécaniques	2
IMC 156	Méthodologie de conception	3
IMC 310	Microstructures et choix des matériaux	3
IMC 325	Mécatronique I	3
IMC 350	Fiabilité des matériaux	3
IMC 400	Introduction aux techniques de l'usinage	1
IMC 405	Procédés de mise en forme des matériaux	3
IMC 450	Mécatronique II	3
IMC 455	Projet de mécatronique	3
ING 210	Dessin technique et AutoCAD	2
ING 301	Introduction aux matériaux	2
ING 320	Éléments de la méthode expérimentale	3
ING 525	Santé et sécurité du travail	1

BLOC 3 : Sciences complémentaires

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

GIN 600	Analyse économique en ingénierie	3
ING 500	Communication technique	2
ING 510	Communication en ingénierie	1
ING 515	Professionalisme	2
ING 600	Introduction à l'ingénierie	1
ING 605	Travail en équipe et gestion du temps	1
ING 610	Initiation à la recherche scientifique	1
ING 615	Travail en équipe et leadership	1
ING 626	Processus créatif de résolution de problèmes	2
ING 670	Gestion de projet	1

Activité pédagogique à option (3 crédits) ⁽¹⁾

Choisie parmi les suivantes : selon le niveau obtenu au test de classement en anglais langue seconde administré par le Centre de langues secondes et étrangères.

ANS 200	Anglais intermédiaire I	3
ANS 300	Anglais intermédiaire II	3
ANS 400	Anglais avancé I	3
ANS 500	Anglais avancé II	3

CHEMINEMENT RÉGULIER (24 crédits)

- 96 crédits d'activités pédagogiques obligatoires communes aux trois cheminements
- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 à 9 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- 3 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

IMC 900	Projet de conception I	3
IMC 916	Projet de conception II	6
IMC 917	Projet de conception III	3

Activités pédagogiques à option (6 à 9 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

GCH 711	Planification et analyse statistique des essais	3
GCI 770	Méthodes des éléments finis	3
GIN 950	Projet de spécialité I	3
GIN 955	Projet de spécialité II	3
GMC 404	Introduction à la modélisation géométrique	3
GMC 405	Conception assistée par ordinateur	3
GMC 440	Éléments de robotique	3
GMC 443	Pneumatique et hydraulique industrielles	3
GMC 540	Planification de la production	3
GMC 560	Énergie et machines électriques	3
GMC 710	Méthodes numériques de calcul en génie	3
GMC 712	Traitement et analyse fréquentielle des données expérimentales	3
GMC 717	Conception mécanique avancée	3
GMC 771	Études de cas en génie-qualité	3
INS 124	Entrepreneurship technologique en ingénierie	3
INS 134	Projet d'entreprise en ingénierie	3

Acoustique et vibrations

GMC 120	Éléments de vibrations	3
GMC 140	Acoustique et contrôle du bruit	3
GMC 720	Acoustique fondamentale	3
GMC 721	Rayonnement acoustique des structures	3
GMC 722	Méthodes numériques en interaction fluide-structure	3
GMC 723	Contrôle actif de bruit et vibrations	3
GMC 729	Aéroacoustique	3

Aéronautique

GMC 724	Surveillance des structures aéronautiques	3
GMC 744	Hydromécanique et application en aéronautique	3
GMC 746	Structures aérospatiales : étude expérimentale	3
GMC 747	Structures d'avions	3
GMC 748	Aérodynamique des avions	3
GMC 749	Mécanique du vol	3
GMC 758	Turbines à gaz et propulsion	3

Bio-ingénierie

BGC 711	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur I	1
BGC 712	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur II	1
BGC 713	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur III	1
BGC 714	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur IV	1
BGE 711	Instrumentation en bio-ingénierie I	1
BGE 712	Instrumentation en bio-ingénierie II	1
BGE 713	Instrumentation en bio-ingénierie III	1
BGE 714	Instrumentation en bio-ingénierie IV	1
BGM 711	Modélisation en bio-ingénierie I	1
BGM 712	Modélisation en bio-ingénierie II	1
BGM 713	Modélisation en bio-ingénierie III	1
BGM 714	Modélisation en bio-ingénierie IV	1
GMC 784	Modélisation du système musculo-squelettique	3
GMC 785	Processus de conception en bio-ingénierie	3
GMC 786	Biomécanique applicable à l'ostéoporose	3

Structures et matériaux

GCI 750	Stabilité des structures	3
GCI 771	Mécanique des milieux continus	3
GMC 725	Matériaux composites	3
GMC 732	Comportement, optimisation et rupture des structures composites	3

Micro-ingénierie, microfabrication et microsystèmes électromécaniques (MEMS)

GMC 760	Nanocaractérisation des semi-conducteurs	1
GMC 761	Genèse et caractérisation des couches minces	2
GMC 762	Introduction aux microsystèmes électromécaniques	1
GMC 763	Micro-ingénierie des MEMS	2

Thermofluide

GMC 240	Chauffage et climatisation	CR 3
GMC 250	Moteurs à combustion interne à pistons	3
GMC 260	Conversion et efficacité énergétique	3
GMC 265	Introduction aux turbomachines	3
GMC 750	Thermodynamique avancée	3
GMC 751	Transmission de chaleur avancée	3
GMC 752	Aérodynamique	3
GMC 753	Compléments de mécanique des fluides	3
GMC 756	Aérodynamique expérimentale	3
GMC 757	Combustion et dynamique des gaz	3
IMC 235	Systèmes thermiques	3

Environnement et développement durable

GCH 532	Génie environnemental	CR 3
GCH 738	Gestion des matières résiduelles	3
GCI 736	Analyse du cycle de vie et écoconception	3

Activités pédagogiques au choix (3 à 6 crédits)**CHEMINEMENT AVEC CONCENTRATION EN BIO-INGÉNIERIE**

- 96 crédits d'activités pédagogiques obligatoires communes aux trois cheminement
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

BGC 711	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur I	CR 1
BGC 712	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur II	1
BGE 711	Instrumentation en bio-ingénierie I	1
BGE 712	Instrumentation en bio-ingénierie II	1
BGM 711	Modélisation en bio-ingénierie I	1
BGM 712	Modélisation en bio-ingénierie II	1
BGM 900	Projet de conception en bio-ingénierie I	3
BGM 916	Projet de conception en bio-ingénierie II	6
BGM 917	Projet de conception en bio-ingénierie III	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Six crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

GMC 784	Modélisation du système musculosquelettique	CR 3
GMC 785	Processus de conception en bio-ingénierie	3
GMC 786	Biomécanique applicable à l'ostéoporose	3

Trio III

BGC 713	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur III	CR 1
BGE 713	Instrumentation en bio-ingénierie III	1
BGM 713	Modélisation en bio-ingénierie III	1

Trio IV

BGC 714	Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur IV	CR 1
BGE 714	Instrumentation en bio-ingénierie IV	1
BGM 714	Modélisation en bio-ingénierie IV	1

Une activité pédagogique choisie parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université pertinentes pour la bio-ingénierie.

CHEMINEMENT AVEC CONCENTRATION EN GÉNIE AÉRONAUTIQUE

- 96 crédits d'activités pédagogiques obligatoires communes aux trois cheminement
- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

AMC 900	Projet de conception en aéronautique I	CR 3
AMC 916	Projet de conception en aéronautique II	6
AMC 917	Projet de conception en aéronautique III	3
GMC 747	Structures d'avions	3
GMC 748	Aérodynamique des avions	3
GMC 749	Mécanique du vol	3
GMC 758	Turbines à gaz et propulsion	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

GMC 099	Réussir en génie mécanique	CR 2
---------	----------------------------	------

1. L'étudiante ou l'étudiant qui a obtenu 86 % et plus au test de classement en anglais langue seconde peut s'inscrire à toute autre activité offerte par l'Université de Sherbrooke. L'étudiante ou l'étudiant qui a obtenu 45 % ou moins au test de classement en anglais langue seconde devra suivre, hors programme, sans aucuns frais ou droits, l'activité ANS 100 *Anglais fondamentale*, avant de pouvoir s'inscrire à l'activité ANS 200 *Anglais intermédiaire I*.

Certificat en sciences appliquées**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7100 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7249 (télécopieur)
info1cycle.genie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de génie**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir ou de mettre à jour des connaissances et des compétences en mathématiques, en sciences fondamentales, en sciences du génie, en conception et en études complémentaires reliées au domaine du génie biotechnologique, du génie chimique, du génie civil, du génie électrique, du génie informatique ou du génie mécanique.

ADMISSION**Conditions générales**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Avoir complété 15 crédits universitaires ou l'équivalent.

Conditions particulières

Avoir obtenu les cours suivants du bloc d'exigences 10.10 ou leur équivalent : Biologie 301 (NYA), Chimie 101, 201 (NYA et NYB) Mathématiques 103, 105 et 203 (NYA, NYB et NYC); Physique 101, 201, 301 (NYA, NYB et NYC) ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

ou
 Bloc d'exigences 12.87 soit : détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques approprié au domaine d'études et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie 101 (NYA), Mathématiques 103, 105 et 203 (NYA, NYB et NYC); Physique 101, 201 et 301 (NYA, NYB et NYC).

ou
 Être inscrite ou inscrit dans un programme de formation d'ingénieurs offert en dehors du Québec.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾****Activités pédagogiques à option (24 à 30 crédits)**

Huit à dix activités pédagogiques choisies parmi les activités pédagogiques offertes dans les programmes de baccalauréat en génie biotechnologique, en génie chimique, en génie civil, en génie électrique, en génie informatique ou en génie mécanique.

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

1. L'inscription aux activités pédagogiques doit préalablement être discutée avec la personne responsable du programme afin d'établir un cheminement pédagogique pertinent en regard des besoins de formation de l'étudiante ou de l'étudiant. L'inscription à des activités pédagogiques nécessitant des préalables ou dont la capacité d'accueil est atteinte pourrait être refusée.

Microprogramme de 1^{er} cycle en sciences appliquées**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7100 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7249 (télécopieur)
info1cycle.genie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de génie**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir ou de mettre à jour des connaissances et des compétences en mathématiques, en sciences fondamentales, en sciences du génie et en études complémentaires reliées au domaine du génie biotechnologique, du génie chimique, du génie civil, du génie électrique, du génie informatique ou du génie mécanique;

- de s'initier à la conception en ingénierie.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Avoir obtenu 15 crédits universitaires ou l'équivalent dans un domaine pertinent.

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants du bloc d'exigences 10.10 ou leur équivalent : Biologie 301 (NYA), Chimie 101, 201 (NYA et NYB) Mathématiques 103, 105 et 203 (NYA, NYB et NYC); Physique 101, 201, 301 (NYA, NYB et NYC) ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT. ou

Bloc d'exigences 12.87 soit : détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques approprié au domaine d'études et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie 101 (NYA), Mathématiques 103, 105 et 203 (NYA, NYB et NYC); Physique 101, 201 et 301 (NYA, NYB et NYC).

ou
Être inscrite ou inscrit dans un programme de formation d'ingénieurs offert en dehors du Québec.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES⁽¹⁾

Activités pédagogiques à option (12 à 15 crédits)

Quatre ou cinq activités pédagogiques choisies parmi les activités pédagogiques offertes dans les programmes de baccalauréat en génie biotechnologique, en génie chimique, en génie civil, en génie électrique, en génie informatique ou en génie mécanique.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

1. L'inscription aux activités pédagogiques doit préalablement être discutée avec la personne responsable du programme afin d'établir un cheminement pédagogique pertinent en regard des besoins de formation de l'étudiante ou de l'étudiant.
L'inscription à des activités pédagogiques nécessitant des préalables ou dont la capacité d'accueil est atteinte pourrait être refusée.

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	151	Stage I en administration des affaires	CR
ECN	071	Stage I en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	251	Stage I en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	611	Stage I en génie chimique	CR
GIN	621	Stage I en génie mécanique	9
GIN	651	Stage I en génie informatique	9
GIN	661	Stage I en génie électrique	9
GIN	671	Stage I en génie civil	9
GIN	681	Stage I en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	071	Stage I multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	170	Stage I en biochimie	CR
BIO	170	Stage I en biologie	9
BTE	170	Stage I en biotechnologie	9
CHM	170	Stage I en chimie	9
CHP	170	Stage I en chimie pharmaceutique	9
ECL	170	Stage I en écologie	9
IFG	170	Stage I en informatique de gestion	9
IFT	170	Stage I en informatique	9
IMN	170	Stage I en imagerie et médias numériques	9
MAT	170	Stage I en mathématiques	9
MCB	170	Stage I en microbiologie	9
PHQ	170	Stage I en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	170	Stage I en pharmacologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	651	Stage I en kinésiologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	107	Stage I en environnement	CR
			9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;

- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR
ECN	072	Stage II en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR
GIN	622	Stage II en génie mécanique	9
GIN	652	Stage II en génie informatique	9
GIN	662	Stage II en génie électrique	9
GIN	672	Stage II en génie civil	9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	CR
BIO	270	Stage II en biologie	9
BTE	270	Stage II en biotechnologie	9
CHM	270	Stage II en chimie	9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique	9
ECL	270	Stage II en écologie	9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion	9
IFT	270	Stage II en informatique	9

IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques	9
MAT	270	Stage II en mathématiques	9
MCB	270	Stage II en microbiologie	9
PHQ	270	Stage II en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	270	Stage II en pharmacologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	108	Stage II en environnement	CR
			9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte neuf cheminement :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	CR
ECN	073	Stage III en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	253	Stage III en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 366 Stage III en information scolaire et professionnelle

CR
9**CHEMINEMENT EN GÉNIE**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 613 Stage III en génie chimique
GIN 623 Stage III en génie mécanique
GIN 653 Stage III en génie informatique
GIN 663 Stage III en génie électrique
GIN 673 Stage III en génie civil
GIN 683 Stage III en génie biotechnologiqueCR
9
9
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 073 Stage III en études anglaises et interculturelles
CRM 073 Stage III en communication, rédaction et multimédia
GAE 073 Stage III en géomatique appliquée à l'environnement
TRA 073 Stage III multidisciplinaireCR
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN SCIENCES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 370 Stage III en biochimie
BIO 370 Stage III en biologie
BTE 370 Stage III en biotechnologie
CHM 370 Stage III en chimie
CHP 370 Stage III en chimie pharmaceutique
ECL 370 Stage III en écologie
IFG 370 Stage III en informatique de gestion
IFT 370 Stage III en informatique
IMN 370 Stage III en imagerie et médias numériques
MAT 370 Stage III en mathématiques
MCB 370 Stage III en microbiologie
PHQ 370 Stage III en physiqueCR
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ**

PHR 370 Stage III en pharmacologie

CR
9**CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**

KIN 653 Stage III en kinésiologie

CR
9**CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT**

ENV 109 Stage III en environnement

CR
9**Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV****RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences**Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq cheminement :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulièreAvoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 451 Stage IV en administration des affaires
ECN 074 Stage IV en économiqueCR
9
9**CHEMINEMENT EN DROIT**

DRS 254 Stage IV en droit

CR
9**CHEMINEMENT EN ÉDUCATION**

OIS 466 Stage IV en information scolaire et professionnelle

CR
9**CHEMINEMENT EN GÉNIE**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 614 Stage IV en génie chimique
GIN 624 Stage IV en génie mécanique
GIN 654 Stage IV en génie informatique
GIN 664 Stage IV en génie électrique
GIN 674 Stage IV en génie civil
GIN 684 Stage IV en génie biotechnologiqueCR
9
9
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN SCIENCES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO 470 Stage IV en biologie
BTE 470 Stage IV en biotechnologie
CHM 470 Stage IV en chimie
CHP 470 Stage IV en chimie pharmaceutique
ECL 470 Stage IV en écologie
IFG 470 Stage IV en informatique de gestion
IFT 470 Stage IV en informatique
IMN 470 Stage IV en imagerie et médias numériques
MAT 470 Stage IV en mathématiques
MCB 470 Stage IV en microbiologie
PHQ 470 Stage IV en physiqueCR
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9**Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV****RESPONSABILITÉ : Faculté de génie****OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté de génie.

Condition particulièreAvoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV relatif à son programme d'études.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

			CR
GIN	615	Stage V en génie chimique	9
GIN	625	Stage V en génie mécanique	9
GIN	655	Stage V en génie informatique	9
GIN	665	Stage V en génie électrique	9
GIN	675	Stage V en génie civil	9
GIN	685	Stage V en génie biotechnologique	9

Faculté des lettres et sciences humaines

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2015-2016

(L'annuaire de la Faculté des lettres et sciences humaines constitue la cinquième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 5-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2015.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	4
Le personnel	4
Baccalauréat en communication appliquée	4
Baccalauréat en enseignement de la musique (en collaboration avec U. Laval)	7
Baccalauréat en études anglaises et interculturelles : rédaction, littérature et traduction / <i>B.A. in English and Intercultural Studies: Professional Writing, Literature and Translation</i>	7
Baccalauréat en études de l'environnement	9
Baccalauréat en études littéraires et culturelles	10
Baccalauréat en études politiques appliquées	11
Baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement	14
Baccalauréat en histoire	15
Baccalauréat en musique	16
Baccalauréat en philosophie	22
Baccalauréat en psychologie	23
Baccalauréat en service social	24
Baccalauréat en traduction professionnelle	25
Baccalauréat multidisciplinaire	26
Mineure en études anglaises	27
Certificat en anglais langue seconde	27
Certificat en arts visuels	28
Certificat en communication appliquée	28
Certificat en études politiques	29
Certificat en histoire	29
Certificat en histoire du livre et de l'édition	29
Certificat en interprétation musicale	30
Certificat en langues modernes	31
Certificat en lettres et langue françaises	32
Certificat en philosophie	32
Certificat en psychologie	33
Certificat en rédaction professionnelle anglaise	33
Certificat en relations internationales	34
Certificat en sciences du langage	34
Certificat en sciences humaines et sociales	35
Certificat en traduction	35
Certificat en travail social	36
Certificat multidisciplinaire	36
Microprogramme de 1 ^{er} cycle de formation intensive en musique	36
Microprogramme de 1 ^{er} cycle de perfectionnement en chant choral	37
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en analyse des problèmes sociaux contemporains	37
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en anglais avancé	37
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en anglais fonctionnel	38
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en création littéraire	38
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en éthique appliquée	38
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en géographie	39
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en géomatique appliquée	39
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en musique d'ensemble	40
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en pratique instrumentale, vocale ou chorale	40
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en rédaction spécialisée	40
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en révision de textes	40
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en sciences humaines et sociales	41

Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	41
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	42
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	42
Microprogramme de 1 ^{er} cycle intensif en français langue seconde I	43
Microprogramme de 1 ^{er} cycle intensif en français langue seconde II	43

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2015.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté des lettres et sciences humaines

Direction de la Faculté

Doyenne

Christine HUDON

Vice-doyenne à l'enseignement et au développement

Anick LESSARD

Secrétaire de direction

Emilie BILODEAU

Vice-doyenne à la recherche et secrétaire de faculté

Thérèse AUDET

Adjointe à la direction et coordonnatrice de la recherche

Denise BISSON

Directrice administrative de faculté

Sylvie POISSANT

Services facultaires

SECRÉTARIAT DES ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE

Adjointe à la direction aux études de 1^{er} cycle

Julie HARNOIS

Commis aux affaires académiques

Cathy DUBREUIL
Yanick LEMELIN
Josiane BERNIER-LESSARD
Nathalie MÉNARD
Fannie ROY

SECRÉTARIAT DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Adjointe à la direction aux études supérieures

Édith DELISLE

Commis aux affaires académiques

Julie BOUCHARD
Cloé GILBERT
Mélanie PELLERIN

ADMINISTRATION

Technicien et techniciennes en administration

Marie-Claude GARNEAU
Chantal LEBLANC
Denis ROY

Centre de documentation – Centre Anne-Hébert

Technicienne en documentation

Christiane BISSON

Commis II (bibliothèque)

Louise CHOINIÈRE

COMMUNICATIONS

Agent et agente de communication

Sébastien MALTAIS
Isabelle VALLÉE

INFORMATIQUE

Analyste en informatique

François CÔTÉ

Techniciens en systèmes ordonnés

Thierry BOUDREAU
Danny CORDEAU
Guillaume MADORE
Hugo PROULX

Technicien en informatique

Philippe BOISSONNEAULT

RESSOURCES MATÉRIELLES

Denis ROY, technicien en administration

Directrices et directeurs des départements

Lynda BELLALITE (Géomatique appliquée)
Léon ROBICHAUD (Histoire)
Isabelle LACROIX (École de politique appliquée)
Robert EDWARDS (Lettres et communications)
Mario BOIVIN (École de musique)
Claude GÉLINAS (Philosophie et éthique appliquée)
Jeannette LEBLANC (Psychologie)
Paul MORIN (École de travail social)

Le personnel

www.usherbrooke.ca/flsh/nous-joindre/direction/

Le règlement facultaire d'évaluation des
apprentissage est publié
sur Internet à l'adresse :
[www.USherbrooke.ca/accueil/
documents/politiques/pol_2500-008/](http://www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/)

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter
la version la plus récente de la description
des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en communication appliquée

RENSEIGNEMENTS

819 821-7266 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
crm.flsh@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE

Bachelière ou bachelier ès arts, B. A.

Le programme de baccalauréat en communication appliquée permet :

- un cheminement coopératif en rédaction
- un cheminement coopératif en communication
- un cheminement coopératif en communication marketing
- un cheminement régulier

Les cheminements coopératifs en rédaction, en communication et le cheminement régulier conduisent à la maîtrise en communication. Le cheminement coopératif en communication marketing conduit à la maîtrise en administration concentration en communication marketing ou à la maîtrise en communication.

OBJECTIFS

Former des professionnelles et professionnels de la communication, de la rédaction et des médias numériques polyvalents et capables de prendre en charge toutes les étapes d'un projet, de l'idée originale à sa réalisation, selon le contexte de communication et le mode de diffusion.

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de concevoir et de gérer des projets dans les domaines de la communication, y compris dans les environnements numériques les plus récents;
- de maîtriser la langue tant à l'oral qu'à l'écrit, dans les divers types de pratiques professionnelles en communication;
- de planifier, de rédiger et de réviser des textes professionnels de genres diversifiés, en fonction de contraintes liées à l'atteinte d'objectifs communicationnels stratégiques;
- de se familiariser avec le contexte contemporain de communication dans ses dimensions sociale, institutionnelle, culturelle et déontologique;
- de développer son esprit critique par l'analyse et la pratique des discours professionnels en communication, à partir de modèles théoriques;
- de développer tant son esprit de synthèse, sa rigueur méthodologique, sa capacité argumentative que sa créativité;

- d'évaluer et d'exploiter les ressources informatiques et numériques dans une perspective critique de traitement, d'analyse, de production et de circulation de contenus adaptés;
- d'acquérir la formation nécessaire à la poursuite d'études supérieures.

Objectifs spécifiques

POUR LE CHEMINEMENT COOPÉRATIF EN RÉDACTION

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de parfaire ses compétences rédactionnelles dans un milieu professionnel.

POUR LE CHEMINEMENT COOPÉRATIF EN COMMUNICATION

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de maîtriser les compétences attendues dans les métiers de la communication interne et externe dans les organisations ainsi que dans les pratiques du journalisme, et ce, sur différentes plateformes.

POUR LE CHEMINEMENT COOPÉRATIF EN COMMUNICATION MARKETING

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances et de développer les compétences spécialisées dans le domaine de la communication marketing;
- de comprendre l'apport et l'influence de la communication dans les stratégies de mise en marché des produits et des services;
- de s'approprier les concepts de base de l'administration des affaires (gestion, finances, comptabilité, marketing, comportement de consommation, gestion des ressources humaines).

POUR LE CHEMINEMENT RÉGULIER

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer ses compétences rédactionnelles dans un milieu professionnel;
- d'acquérir les compétences attendues dans les métiers de la communication interne et externe dans les organisations ainsi que dans les pratiques du journalisme, et ce, sur différentes plateformes.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

POUR LES CHEMINEMENTS COOPÉRATIFS EN RÉDACTION, EN COMMUNICATION ET EN COMMUNICATION MARKETING

Régime coopératif à temps complet obligatoire

POUR LE CHEMINEMENT RÉGULIER

Régime régulier à temps complet, au moins pendant les trois premières sessions

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour les cheminements coopératifs en rédaction, en communication et en communication marketing

Normalement, l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session au trimestre d'automne et l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CONDITION D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour les trois cheminements coopératifs en rédaction, en communication et en communication marketing :

Sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant inscrit à l'un de ces trois cheminements est automatiquement admis au régime coopératif. La personne doit toutefois maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,5 dans un système où la note maximale est de 4,3, faute de quoi elle se verra exclue du cheminement coopératif et transférée au cheminement régulier.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN (33 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

COM 121	Stratégies de recherche documentaire	3
COM 122	Institutions de la communication	3
COM 123	Norme et analyse	3
COM 124	Rédaction : style et clarté	3
COM 125	Outils informatiques	3
COM 126	Médias numériques	3

COM 127	Planification de communication	3
COM 128	Rédaction technique et promotionnelle	3
COM 129	Révision de textes	3
COM 130	Théories de la communication	3
COM 131	Enjeux sociaux du numérique	3

CHEMINEMENT COOPÉRATIF EN RÉDACTION

- 33 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- de 27 à 36 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- de 0 à 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

COM 211	Grammaire avancée	3	CR
COM 212	Stratégies de rédaction	3	
COM 213	Rédaction créative	3	
COM 214	Discours et société	3	
COM 261	Internet et multimédia	3	
COM 262	Rhétorique et argumentation	3	
LCR 100	Langue, culture et société	3	

Activités pédagogiques à option (de 27 à 36 crédits)

Choisies parmi les activités des quatre blocs suivants :

BLOC 1 : Enjeux et méthodes

COM 244	Communication visuelle	3	CR
COM 245	Impacts des médias	3	
COM 341	Communication orale	3	
COM 342	Discours de presse	3	
COM 343	Méthodes qualitatives de recherche	3	
COM 344	Enquêtes et sondages	3	
COM 345	Analyse des contenus médiatiques	3	
COM 346	Langages de communication	3	
COM 347	Analyse du discours	3	
COM 348	Programme de lecture	3	

BLOC 2 : Rédaction spécialisée

Au moins trois activités choisies parmi les suivantes :

COM 361	Rédaction de scénarios	3	CR
COM 362	Pratiques journalistiques	3	
COM 363	Vulgarisation scientifique	3	
COM 364	Critique culturelle	3	
COM 365	Création et rédaction publicitaires	3	
COM 366	Anglicismes au Québec	3	
COM 367	Révision et réécriture	3	

BLOC 3 : Communication appliquée aux organisations

COM 241	Gestion de contenu Web	3	CR
COM 242	Relations publiques	3	
COM 243	Communication interne	3	
COM 281	Introduction à la publicité	3	
COM 282	Gestion des médias publicitaires	3	
COM 283	Projet en communication	3	
COM 381	Communication organisationnelle	3	
COM 382	Communication interpersonnelle	3	
COM 383	Communication et gestion événementielle	3	
COM 601	Cours tutorial	3	
COM 602	Microstage	3	

BLOC 4 : Langue anglaise et traduction

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

ANG 128	English Composition	3	CR
ANG 271	Public Speaking	3	
ANS 400	Anglais avancé I	3	
ANS 500	Anglais avancé II	3	
TRA 110	Initiation à la traduction	3	
TRA 133	Stylistique comparée, français-anglais	3	

Activités pédagogiques au choix (de 0 à 9 crédits)

CHEMINEMENT COOPÉRATIF EN COMMUNICATION

- 33 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- de 27 à 36 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- de 0 à 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

COM 241	Gestion de contenu Web	3	CR
COM 242	Relations publiques	3	

COM 243	Communication interne	3
COM 244	Communication visuelle	3
COM 245	Impacts des médias	3
COM 261	Internet et multimédia	3
COM 262	Rhétorique et argumentation	3

Activités pédagogiques à option (de 27 à 36 crédits)

Choisies parmi les activités des quatre blocs suivants :

BLOC 1 : Enjeux et méthodes

Au moins trois activités choisies parmi les suivantes :

COM 214	Discours et société	3
COM 341	Communication orale	3
COM 342	Discours de presse	3
COM 343	Méthodes qualitatives de recherche	3
COM 344	Enquêtes et sondages	3
COM 345	Analyse des contenus médiatiques	3
COM 346	Langages de communication	3
COM 347	Analyse du discours	3
COM 348	Programme de lecture	3
LCR 100	Langue, culture et société	3

BLOC 2 : Rédaction spécialisée

COM 211	Grammaire avancée	3
COM 212	Stratégies de rédaction	3
COM 213	Rédaction créative	3
COM 361	Rédaction de scénarios	3
COM 362	Pratiques journalistiques	3
COM 363	Vulgarisation scientifique	3
COM 364	Critique culturelle	3
COM 365	Création et rédaction publicitaires	3
COM 366	Anglicismes au Québec	3
COM 367	Révision et réécriture	3

BLOC 3 : Communication appliquée aux organisations

COM 281	Introduction à la publicité	3
COM 282	Gestion des médias publicitaires	3
COM 283	Projet en communication	3
COM 381	Communication organisationnelle	3
COM 382	Communication interpersonnelle	3
COM 383	Communication et gestion événementielle	3
COM 601	Cours tutorial	3
COM 602	Microstage	3

BLOC 4 : Langue anglaise et traduction

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

ANG 128	<i>English Composition</i>	3
ANG 271	<i>Public Speaking</i>	3
ANS 400	Anglais avancé I	3
ANS 500	Anglais avancé II	3
TRA 110	Initiation à la traduction	3
TRA 133	Stylistique comparée, français-anglais	3

Activités pédagogiques au choix (de 0 à 9 crédits)

CHEMINEMENT COOPÉRATIF EN COMMUNICATION MARKETING

- 33 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 48 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- de 3 à 9 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- de 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (48 crédits)

ADM 111	Principes d'administration	3
ANS 500	Anglais avancé II	3
COM 242	Relations publiques	3
COM 243	Communication interne	3
COM 281	Introduction à la publicité	3
COM 282	Gestion des médias publicitaires	3
COM 283	Projet en communication	3
CTB 302	Information comptable	3
FEC 301	Gestion financière et communication marketing	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR 221	Marketing	3
MAR 301	Gestion de mandat en communication et marketing	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3
MAR 342	Recherche en marketing I	3
MAR 664	Politique de marketing	3
MQG 301	Méthodes quantitatives en communication marketing	3

Activités pédagogiques à option (de 3 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités des trois blocs suivants :

BLOC 1 : Enjeux et méthodes

COM 214	Discours et société	3
COM 244	Communication visuelle	3
COM 245	Impacts des médias	3
COM 262	Rhétorique et argumentation	3
COM 341	Communication orale	3
COM 342	Discours de presse	3
COM 343	Méthodes qualitatives de recherche	3
COM 344	Enquêtes et sondages	3
COM 345	Analyse des contenus médiatiques	3
COM 346	Langages de communication	3
COM 347	Analyse du discours	3
COM 348	Programme de lecture	3
LCR 100	Langue, culture et société	3

BLOC 2 : Rédaction spécialisée

COM 211	Grammaire avancée	3
COM 212	Stratégies de rédaction	3
COM 213	Rédaction créative	3
COM 361	Rédaction de scénarios	3
COM 362	Pratiques journalistiques	3
COM 363	Vulgarisation scientifique	3
COM 364	Critique culturelle	3
COM 365	Création et rédaction publicitaires	3
COM 366	Anglicismes au Québec	3
COM 367	Révision et réécriture	3

BLOC 3 : Communication appliquée aux organisations

COM 241	Gestion de contenu Web	3
COM 261	Internet et multimédia	3
COM 381	Communication organisationnelle	3
COM 382	Communication interpersonnelle	3
COM 383	Communication et gestion événementielle	3
COM 601	Cours tutorial	3
COM 602	Microstage	3

Activités pédagogiques au choix (de 0 à 6 crédits)

CHEMINEMENT RÉGULIER

- 33 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- de 33 à 42 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- de 0 à 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

COM 211	Grammaire avancée	3
COM 241	Gestion de contenu Web	3
COM 242	Relations publiques	3
COM 261	Internet et multimédia	3
COM 262	Rhétorique et argumentation	3

Activités pédagogiques à option (de 33 à 42 crédits)

Choisies parmi les activités des quatre blocs suivants :

BLOC 1 : Enjeux et méthodes

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

COM 214	Discours et société	3
COM 244	Communication visuelle	3
COM 245	Impacts des médias	3
COM 341	Communication orale	3
COM 342	Discours de presse	3
COM 343	Méthodes qualitatives de recherche	3
COM 344	Enquêtes et sondages	3
COM 345	Analyse des contenus médiatiques	3
COM 346	Langages de communication	3
COM 347	Analyse du discours	3
COM 348	Programme de lecture	3
LCR 100	Langue, culture et société	3

BLOC 2 : Rédaction spécialisée

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

COM 212	Stratégies de rédaction	3
COM 213	Rédaction créative	3
COM 361	Rédaction de scénarios	3

COM 362	Pratiques journalistiques	3
COM 363	Vulgarisation scientifique	3
COM 364	Critique culturelle	3
COM 365	Création et rédaction publicitaires	3
COM 366	Anglicismes au Québec	3
COM 367	Révision et réécriture	3

BLOC 3 : Communication appliquée aux organisations

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

COM 243	Communication interne	3
COM 281	Introduction à la publicité	3
COM 282	Gestion des médias publicitaires	3
COM 283	Projet en communication	3
COM 381	Communication organisationnelle	3
COM 382	Communication interpersonnelle	3
COM 383	Communication et gestion événementielle	3
COM 601	Cours tutorial	3
COM 602	Microstage	3

BLOC 4 : Langue anglaise et traduction

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

ANG 128	<i>English Composition</i>	3
ANG 271	<i>Public Speaking</i>	3
ANS 400	Anglais avancé I	3
ANS 500	Anglais avancé II	3
TRA 110	Initiation à la traduction	3
TRA 133	Stylistique comparée, français-anglais	3

Activités pédagogiques au choix (de 0 à 9 crédits)

Baccalauréat en enseignement de la musique (en collaboration avec U. Laval)

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63058 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

La formation spécialisée en enseignement de la musique offerte par l'Université Laval sur le campus principal peut se poursuivre en même temps que celle du baccalauréat en musique. Au terme de leur formation, les étudiantes et étudiants sont diplômés du baccalauréat en musique de l'Université de Sherbrooke et obtiennent un deuxième baccalauréat : bachelière ou bachelier en enseignement (B. Ens.) octroyé par l'Université Laval.

FORMATION EN DIDACTIQUE MUSICALE (32 crédits)

Activités offertes par l'Université Laval et suivies à l'École de musique de l'Université de Sherbrooke

MUS 1490	Rythmique I	3
MUS 1600	Fondements psychopédagogiques de l'éducation musicale	3
MUS 1610	Chant et mouvement au primaire	3
MUS 1611	Initiation à l'orchestre à vents	3
MUS 2610	Instrumentarium Orff et flûte à bec	3
MUS 2611	Enseignement et gestion du département de musique	3
MUS 3090	Intégration II	2
MUS 3600	Philosophie de l'éducation musicale	3
MUS 3610	Planification et gestion de classe au primaire	3
MUS 3611	Planification et gestion de classe au secondaire	3
MUS 3612	Évaluation des apprentissages en musique	2
MUS 3633	Intégration I	1

STAGES (21 crédits)

MUS 1621	Stage d'enseignement en musique au préscolaire et au primaire I	2
MUS 2631	Stage d'enseignement en musique au secondaire II	2

L'une des séquences suivantes :

MUS 3620	Stage d'enseignement en musique au primaire et au préscolaire III	5
MUS 3632	Stage d'enseignement en musique au secondaire IV	12
ou		
MUS 3631	Stage d'enseignement en musique au secondaire III	5
MUS 3622	Stage d'enseignement en musique au primaire et au préscolaire IV	12

Baccalauréat en études anglaises et interculturelles : rédaction, littérature et traduction / B.A. in English and Intercultural Studies: Professional Writing, Literature and Translation

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62277 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.anglaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance de la langue anglaise dans ses variations et dans la diversité de ses discours;
- d'acquérir une connaissance de plusieurs littératures d'expression anglaise, situées dans leur contexte historique, littéraire et culturel, et de savoir les comparer aux littératures d'autres cultures et communautés linguistiques;
- d'étudier le rôle de l'anglais dans une perspective globale et en relation avec d'autres langues, notamment le français;
- de s'initier à l'application des compétences acquises en langue anglaise aux domaines de la rédaction, de la traduction, des communications, des médias, de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer des compétences analytiques et critiques par l'étude de textes et de discours en contexte anglo-américain, en contexte global et en contexte interculturel;
- de comprendre comment les concepts de race, d'ethnicité, de nation, d'identité culturelle et d'emprunt culturel influencent l'usage de la langue et l'expression littéraire;
- d'améliorer sa connaissance du français et de s'initier à l'apprentissage d'une troisième langue;
- de se familiariser avec une approche interdisciplinaire aux études littéraires et culturelles, aussi bien qu'aux études en traduction, en enseignement, en communication et en rédaction;
- de développer des aptitudes à rédiger des textes variés en contexte culturel, professionnel et créatif;
- de développer des aptitudes à concevoir, à rédiger et à réviser des textes spécialisés adaptés aux divers publics cibles;
- de se familiariser avec l'utilisation d'outils technologiques et de ressources multimédias essentielles ou complémentaires à la recherche et aux applications de l'anglais;
- de se familiariser avec les théories, les méthodologies et les principes sous-jacents à la présentation et à la transmission de l'information pour l'enseignement et la formation professionnelle.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Pour la personne provenant d'un établissement collégial de langue anglaise, seule la condition générale s'applique.

Les finissantes et finissants d'un cégep francophone devront avoir atteint en anglais langue seconde la formation équivalente à un cours de niveau avancé ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 0008, 0009, 000N, 000P ou 01P4

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à option pour un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant, pour avoir accès au régime coopératif, doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques obligatoires des deux premières sessions d'études du baccalauréat en études anglaises et interculturelles : rédaction, littérature et traduction / *B.A. in English and Intercultural Studies: Professional Writing, Literature and Translation*, doit être inscrit aux activités pédagogiques obligatoires de la troisième session et doit maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,5. L'étudiante ou l'étudiant doit aussi avoir réussi ou être inscrit à au moins trois des activités pédagogiques à option de sigle ANG des blocs 1 et 2.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

ANG 101	<i>Applied English Grammar</i> ⁽¹⁾	3
ANG 110	<i>Introduction to Linguistics</i>	3
ANG 133	<i>Comparative Stylistics, French-English</i>	3
ANG 140	<i>Introduction to Literature</i>	3
ANG 160	<i>Intercultural Studies</i>	3
ANG 170	<i>Language Studies and Language Professions</i>	3
ANG 225	<i>Advanced Writing Skills</i> ⁽²⁾	3
ANG 270	<i>Digital Technologies for the Humanities</i>	3

Activités pédagogiques à option (57 à 66 crédits)

BLOC 1 : Rédaction professionnelle et communications multimédias / Professional Writing and Multimedia Communications

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

ANG 128	<i>English Composition</i>	3
ANG 271	<i>Public Speaking</i>	3
ANG 322	<i>Writing for the Print Media</i>	3
ANG 323	<i>Writing for Public Relations and Advertising</i>	3
ANG 324	<i>Technical Writing I</i>	3
ANG 325	<i>Business Communication</i>	3
ANG 370	<i>Workshop in Drama and Audio-Visual Production</i>	3
ANG 424	<i>Technical Writing II</i>	3
ANG 426	<i>Editing</i>	3
ANG 427	<i>Scriptwriting for TV, Film and Theatre</i>	3
ANG 510	<i>Rhetoric and Communications</i>	3
ANG 620	<i>Creative Writing Workshop</i>	3
ART 242	Infographie	3
ART 245	Création numérique animée	3
COM 261	Internet et multimédia	3

BLOC 2 : Traduction (français et anglais) / Translation (French and English)

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

ANG 132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	3
ANG 330	<i>Specialized Translation, French to English</i>	3
ANG 435	<i>Literary Translation, French to English</i>	3
COM 123	Norme et analyse	3
COM 124	Rédaction : style et clarté	3
TRA 100	Documentation et traduction	3
TRA 110	Initiation à la traduction	3
TRA 111	Informatique fonctionnelle et traduction	3
TRA 210	Traduction générale	3
TRA 211	Traductique	3
TRA 300	Terminologie et traduction spécialisée	3
TRA 310	Traduction littéraire	3
TRA 312	Traduction journalistique	3
TRA 313	Traduction administrative	3
TRA 315	Traduction scientifique et technique	3
TRA 316	Traduction en sciences humaines et sociales	3
TRA 317	Doublage et adaptation au cinéma	3
TRA 314	Traduction publicitaire	3
TRA 318	Sous-titrage au cinéma	3
TRA 401	Fonctions culturelles et sociales de la traduction	3
TRA 412	Traduction et révision	3
TRA 600	Cours tutorial I	3
TRA 604	Atelier de traduction	3

BLOC 3 : Connaissances culturelles et apprentissage des langues / Cultural Awareness and Language Learning

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

ANG 115	<i>Phonetics and Phonology</i>	3
ANG 210	<i>The Origins of Modern English</i>	3
ANG 250	<i>Literature for Young Readers</i>	3
ANG 281	<i>Second Language Acquisition</i>	3
ANG 310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3
ANG 389	<i>Literature and Language Learning</i>	3

BLOC 4 : Littératures de langue anglaise / Literatures in English

Au moins cinq activités choisies parmi les suivantes :

ANG 245	<i>The Narrative</i>	3
ANG 340	<i>Literary Theory and Criticism</i>	3
ANG 350	<i>American Literature I</i>	3
ANG 351	<i>American Literature II</i>	3
ANG 352	<i>English-Canadian Literature I</i>	3
ANG 353	<i>English-Canadian Literature II</i>	3
ANG 354	<i>British Literature I</i>	3
ANG 355	<i>British Literature II</i>	3
ANG 452	<i>Twentieth Century Novel</i>	3
ANG 453	<i>Modern Drama</i>	3
ANG 454	<i>Postcolonial Literatures in English</i>	3
ANG 455	<i>Anglo-Québécois Literature</i>	3
ANG 456	<i>Native Literature</i>	3
ANG 545	<i>Shakespeare and his Contemporaries</i>	3
ANG 547	<i>History of the Novel</i>	3
ANG 548	<i>History of Poetry in English</i>	3
ANG 553	<i>Women Writers</i>	3
ANG 560	<i>English-Canadian Poetry</i>	3
ANG 561	<i>English-Canadian Prose</i>	3
ANG 640	<i>Selected Studies in Genre I</i>	3
ANG 641	<i>Selected Studies in Genre II</i>	3
ANG 650	<i>Selected Topics I</i>	3
ANG 651	<i>Selected Topics II</i>	3

BLOC 5 : Langues modernes / Modern Language

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

ALL 101	Allemand fondamental I	3
ALL 112	Allemand fondamental II	3
ARA 101	Introduction à la langue arabe	3
ARA 201	Arabe intermédiaire	3
ESP 101	Espagnol fondamental	3
ESP 112	Voyage d'études : culture hispanophone	3
ESP 201	Espagnol intermédiaire	3
ESP 205	Communication orale I	3
ESP 212	Langue et culture I	3
ESP 213	Espagnol professionnel I	1
ESP 301	Espagnol avancé	3
ESP 305	Communication orale II	3
ESP 312	Langue et culture	3
ESP 313	Espagnol professionnel II	3
ESP 320	Communication écrite	3
ESP 401	Espagnol supérieur	3
ESP 407	Espagnol : culture et expression	3
ESP 414	Amérique latine – textes d'actualité	3
ESP 430	Initiation à la traduction espagnol-français	3
ITL 101	Italien fondamental	3
ITL 201	Italien intermédiaire	3
ITL 212	Langue et culture	3
PRG 100	Portugais fondamental	3

BLOC 6 : Connaissances interculturelles et formation multidisciplinaire / Intercultural Knowledge and Multidisciplinary Studies

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

ANG 260	<i>Cultural Studies</i>	3
ANG 341	<i>Introduction to Comparative Literature</i>	3
ART 210	L'art : de la Préhistoire au Moyen Âge	3
ART 211	L'art : de la Renaissance au Postimpressionnisme	3
ART 212	L'art du 20 ^e siècle	3
ART 314	Atelier du livre d'artiste	3
ECN 218	Économie mondiale	3
ELC 104	Littérature québécoise : des origines à 1940	3
ELC 105	Littérature québécoise : de 1940 à nos jours	3
ELC 226	La censure au Québec	3
ELC 229	Périodiques et histoire du livre au Québec	3
ELC 230	Critique littéraire au Québec	3
ELC 236	Histoire de l'édition littéraire au Québec	3
ELC 239	Littérature et utopie	3
GEO 249	Le monde systémique	3
HST 104	Histoire du Canada avant 1840	3

HST	105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours	3
HST	106	Histoire de l'Europe contemporaine	3
LCR	100	Langue, culture et société	3
LCR	302	Histoire de la langue française	3
LCR	304	Analyse conversationnelle	3
LCR	306	Variation du français	3
LCR	313	Introduction à la sociolinguistique	3
POL	101	La politique canadienne et québécoise	3
POL	113	Histoire des idées politiques	3
REL	104	La problématique des relations Nord-Sud	3
REL	129	Réflexions sur les relations internationales	3
REL	132	Le Canada et le Québec dans le monde	3
REL	252	L'Amérique intégrée : l'ALÉNA	3

BLOC 7 : Activités connexes / Related Activities

ANG	240	<i>Selected Readings I</i>	CR
ANG	241	<i>Selected Readings II</i>	3
ANG	630	<i>Tutorial Course I</i>	3
ANG	631	<i>Tutorial Course II</i>	3
ANG	632	<i>Tutorial Course III</i>	3
ANG	670	<i>Final Project Course</i>	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 9 crédits)⁽¹⁾

- (1) Compétence en langue anglaise : l'étudiante ou l'étudiant dont la compétence en langue anglaise, d'après les résultats d'un test de classement écrit, ne répond pas aux exigences du programme doit suivre l'activité ANG 100 Fundamentals of English Grammar avant de s'inscrire à l'activité ANG 101 Applied English Grammar. L'activité ANS 505 comptera donc comme une activité au choix.
- (2) Compétence en rédaction anglaise : l'étudiante ou l'étudiant dont la compétence en rédaction anglaise, d'après les résultats d'un test de classement, n'est pas suffisante pour répondre aux exigences de l'activité ANG 225 Advanced Writing Skills doit suivre auparavant l'activité ANG 128 English Composition. L'activité ANG 128 comptera donc comme une activité à option du bloc 1.

Baccalauréat en études de l'environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7304 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**FINALITÉ**

Le programme de baccalauréat en études de l'environnement vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Ce programme permettra à l'étudiante et à l'étudiant de développer des compétences visant à collaborer de manière efficace pour relever les défis environnementaux des organisations en appliquant des méthodes appropriées de recherche et d'analyse d'information, dans un contexte interdisciplinaire.

Compétences environnementales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- analyser les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- par la compréhension de la multidisciplinarité des enjeux, collaborer à la conception et à la mise en œuvre de solutions pertinentes pour prévenir ou réduire les impacts néfastes des activités humaines sur l'environnement.

Compétences transversales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de communiquer en tenant compte des personnes et des instances concernées;
- de travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences humaines ou DEC en histoire et civilisation ou DEC en sciences informatiques et mathématiques.

ou

tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

certains DEC techniques (exigences énumérées à cette adresse : www.USherbrooke.ca/environnement/fr/programmes/baccalaureat/admission)

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

De plus, lors des admissions, une attention particulière sera accordée afin de favoriser une représentation équilibrée parmi les étudiantes et étudiants des profils sciences et sciences humaines.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES**

Le baccalauréat en études de l'environnement comporte six sessions d'études et des stages de travail; il vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Les stages de type coopératif sont associés à toutes les étapes de la formation.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	---	S-6

CONDITIONS DE POURSUITE AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour poursuivre dans le régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,3 sur 4,3.

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences humaines

ENV	102	Fondements des sciences naturelles I	CR
ENV	202	Fondements des sciences naturelles II	3

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences

ENV	103	Fondements des sciences humaines I	CR
ENV	203	Fondements des sciences humaines II	3

Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants

ENV	105	Recherche et analyse de l'information	CR
ENV	111	Travail d'équipe en environnement	2
ENV	120	Développement durable : analyse de projet	3
ENV	130	Communication	3
ENV	151	Les grands enjeux en environnement	3
ENV	201	Chimie de l'environnement	3
ENV	205	Introduction au droit de l'environnement	1
ENV	210	Les milieux hydriques	3
ENV	220	Les sols : nature et propriétés	3
ENV	230	Les écosystèmes	3
ENV	301	Statistique appliquée à l'environnement	3
ENV	310	Droit de l'environnement	3
ENV	312	Caractérisation des milieux hydriques	3
ENV	313	Caractérisation des sols et des sédiments	3
ENV	320	Économie de l'environnement	2
ENV	330	Principes de géomatique et travaux pratiques	3
ENV	360	Activité d'intégration I	1
ENV	410	Méthodes de gestion de projet en environnement	3
ENV	420	Principes d'aménagement durable	3
ENV	425	Environnement et ressources naturelles	2
ENV	440	Activités urbaines et récréotouristiques	3
ENV	450	Enjeux environnementaux : secteur industriel	3
ENV	460	Activité d'intégration II	1
ENV	502	Éthique et gouvernance en environnement	3
ENV	510	Changements climatiques et pollution de l'air	3
ENV	530	Normes, certifications et agréments en environnement	2
ENV	550	Projet d'intégration en environnement I	2
ENV	560	Activité d'intégration III	1

ENV 601	Politique appliquée en environnement	3
ENV 611	Santé et environnement	2
ENV 650	Projet d'intégration en environnement II	3

Activités pédagogiques à option (3 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ADM 111	Principes d'administration	CR 3
BOT 106	Biologie végétale	3
ECL 301	Écosystèmes terrestres	3
ECL 516	Écologie animale	3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
ECL 608	Écologie internationale	3
GAE 110	Introduction à l'océanographie	3
GEO 455	Dynamique des milieux physiques	3
GEO 456	Démographie spatiale	3
GEO 457	Bassins versants	3
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
MCB 100	Microbiologie	3

Ou toute autre activité pédagogique de 1^{er} cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec la finalité du programme, sous réserve de l'approbation de la direction du CUFE.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire** (0 à 2 crédits)

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ENV 099	Réussir en études de l'environnement	CR 2
---------	--------------------------------------	------

Baccalauréat en études littéraires et culturelles

RENSEIGNEMENTS

819 821-7266 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation littéraire par la compréhension du phénomène de la littérature et la connaissance de corpus, en particulier québécois et français;
- d'approfondir la nature et la fonction de la culture dans la vie individuelle et sociale;
- de développer les capacités de recherche : analyse critique, jugement esthétique et synthèse;
- de s'initier au processus de création littéraire et artistique;
- de s'initier à diverses pratiques culturelles (théâtre, arts visuels, traduction, cinéma, musique, chanson, etc.);
- d'approfondir sa connaissance de la langue, de sa valeur sociale et culturelle;
- de développer ses capacités de présentation orale ou écrite.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (36 crédits)

ELC 100	Littérature, culture et société	CR 3
ELC 102	Études textuelles	3
ELC 103	Études sociologiques	3
ELC 104	Littérature québécoise : des origines à 1940	3
ELC 105	Littérature québécoise : de 1940 à nos jours	3
ELC 106	Littérature française : 17 ^e - 18 ^e siècles	3
ELC 107	Littérature française : 19 ^e - 20 ^e siècles	3
ELC 108	Programme de lecture : littérature française	3

ELC 109	Littérature de l'Antiquité à la Renaissance	3
ELC 110	Programme de lecture : littérature québécoise	3
ELC 111	Littérature française III : de la 2 ^e Guerre mondiale à nos jours	3
ELC 120	Littératures du monde	3
LCR 100	Langue, culture et société	3

Activités pédagogiques à option (45 à 54 crédits)

Choisies parmi les activités des huit blocs suivants :

BLOC 1 : Théorie et analyse textuelle

ELC 154	Femmes du monde et littérature	CR 3
ELC 201	Conte et nouvelle	3
ELC 204	Poésie	3
ELC 205	Essai	3
ELC 206	Roman	3
ELC 207	Théâtre	3
ELC 208	Correspondance et journal intime	3
ELC 215	La littérature engagée	3
ELC 216	Théorie queer et sexualité(s)	3
ELC 237	La modernité littéraire	3
ELC 239	Littérature et utopie	3
ELC 240	Théories de la réception et de la lecture	3
ELC 241	Lire la poésie moderne	3
ELC 242	Littérature et psychanalyse	3
ELC 245	Mythanalyse et mythocritique	3
ELC 246	Les genres littéraires	3
ELC 247	Théories littéraires : histoire et méthodes	3
ELC 248	Littérature française contemporaine	3
ELC 249	Littérature érotique	3
ELC 254	Voyage et littérature	3
ELC 256	Littérature fantastique	3
ELC 257	Femmes et littérature	3
ELC 272	Littérature amérindienne du Québec	3
ELC 278	Romans poétiques québécois	3
ELC 279	Écocritique : littérature et écologie	3
ELC 282	Les écritures du moi	3

BLOC 2 : Création littéraire

ART 314	Atelier du livre d'artiste	CR 3
ELC 285	Atelier : formes narratives brèves	3
ELC 286	Atelier : formes narratives longues	3
ELC 287	Atelier : formes dramatiques	3
ELC 288	Atelier : formes libres	3
ELC 289	Atelier : chanson et poésie	3
ELC 290	Atelier : récits poétiques et poèmes en prose	3
ELC 291	Création littéraire et intermédialité	3
ELC 294	Lecture et écriture	3

BLOC 3 : Langue

COM 123	Norme et analyse	CR 3
COM 124	Rédaction : style et clarté	3
COM 211	Grammaire avancée	3
LCR 301	Le sens : texte et contexte	3
LCR 302	Histoire de la langue française	3
LCR 303	Français québécois : aspects généraux	3
LCR 304	Analyse conversationnelle	3
LCR 305	Grammaire descriptive	3
LCR 306	Variation du français	3
LCR 309	Les dictionnaires	3
LCR 310	Lexicologie	3
LCR 312	Programme de lecture en linguistique	3
LCR 313	Introduction à la sociolinguistique	3
LCR 314	Enjeux sociaux de l'orthographe	3
LCR 315	Phonétique et phonologie	3

BLOC 4 : Histoire du livre

ELC 150	Histoire du livre I	CR 3
ELC 152	Histoire du livre II	3
ELC 153	Diffusion et promotion du livre	3
ELC 155	Premiers romans	3
ELC 203	Littérature de grande diffusion	3
ELC 209	Littérature et légitimation	3
ELC 217	Le roman d'amour, d'hier à aujourd'hui	3
ELC 218	Réseaux et relations littéraires	3
ELC 226	La censure au Québec	3
ELC 229	Périodiques et histoire du livre au Québec	3
ELC 230	Critique littéraire au Québec	3
ELC 231	Stratégies et démarches d'auteurs	3
ELC 232	L'État, le livre et la lecture	3
ELC 233	Distribution du livre	3
ELC 234	La fonction éditoriale	3
ELC 235	Imprimés et histoire sociale au Québec	3

ELC	236	Histoire de l'édition littéraire au Québec	3
ELC	258	Supercherries et mystifications littéraires	3

BLOC 5 : Culture

ART	101	Les arts visuels et la culture	3
ART	210	L'art : de la Préhistoire au Moyen Âge	3
ART	211	L'art : de la Renaissance au Postimpressionnisme	3
ART	212	L'art du 20 ^e siècle	3
ART	318	Histoire de l'illustration	3
ART	320	Art au Québec	3
ART	321	Art actuel	3
ELC	253	Littérature et cinéma	3
ELC	262	Littérature pour adolescents	3
ELC	263	Esthétiques et théories du cinéma	3
ELC	264	Littérature et philosophie	3
ELC	265	Identités culturelles	3
ELC	266	Humour et société	3
ELC	267	Chanson francophone	3
ELC	268	Littérature et représentations du livre	3
ELC	269	Littérature et Révolution française	3
ELC	277	Littérature et histoire au Québec	3
ELC	280	Études culturelles / <i>Cultural Studies</i>	3
ELC	281	Introduction à la littérature biblique	3
ELC	300	La littérature et les autres arts	3
MUH	100	La musique du Moyen Âge à Bach	3
MUH	204	Histoire de la musique de 1810 à 1900	3
MUH	205	Histoire de la musique de 1900 à 1945	3
MUH	206	Histoire de la musique de 1945 à nos jours	3
MUH	253	Musiques du monde	3
TRA	110	Initiation à la traduction	3
TRA	310	Traduction littéraire	3
TRA	401	Fonctions culturelles et sociale de la traduction	3

BLOC 6 : Connaissances pratiques

ELC	500	Milieu culturel	3
ELC	501	Milieu de la recherche	3
ELC	502	Milieu de l'enseignement	3
ELC	510	Archives du livre et de l'édition	3

BLOC 7 : Projets particuliers

ELC	298	Cours tutorial I	3
ELC	299	Cours tutorial II	3

BLOC 8 : Œuvres et auteurs

ELC	219	Romanciers japonais du 20 ^e siècle	3
ELC	270	Proust, Musil, Joyce : penser la modernité	3
ELC	271	Les philosophes romanciers des 17 ^e - 18 ^e siècles	3
ELC	273	Le roman « d'en bas » de Zola à Céline	3
ELC	274	Introduction à la littérature russe	3
ELC	275	Littérature des États-Unis de 1840 à nos jours	3
ELC	276	Albert Camus, tel qu'en lui-même	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 9 crédits)

Baccalauréat en études politiques appliquées

RENSEIGNEMENTS

819 821-7221 (téléphone)

819 821-7938 (télécopieur)

politique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

- Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver
- L'admission au cheminement en droit ne se fait qu'au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

Le programme de baccalauréat en études politiques appliquées permet six cheminements :

- un cheminement en relations internationales;
- un cheminement en politiques publiques;
- un cheminement en communication;
- un cheminement en droit;
- un cheminement en administration;
- un cheminement en économie politique.

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances de base en analyse des phénomènes politiques et d'approfondir sa réflexion par des problématiques particulières;
- de se familiariser avec les outils pluridisciplinaires d'analyse théorique et pratique en provenance notamment de la science politique, des relations internationales, du droit, de l'administration, de l'économie et de l'histoire afin de mieux comprendre l'organisation sociale des rapports de forces et les différents processus de décisions;
- d'approfondir ses connaissances et ses compétences dans l'un des six cheminements proposés : relations internationales, politiques publiques, communication, droit, administration ou économie politique;
- de valider les connaissances théoriques acquises et de développer des habiletés pratiques par des activités sur le terrain;
- d'intégrer les éléments de formation par des activités de synthèse visant à décortiquer, à l'aide de différentes lunettes disciplinaires, un même objet d'études.

Objectifs spécifiques**Pour le cheminement en relations internationales**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les outils d'analyse (concepts, approches théoriques) et les connaissances requises pour comprendre l'évolution et les dynamiques des relations internationales contemporaines;
- de s'initier au fonctionnement réel des grandes institutions internationales et à leur culture organisationnelle et de se familiariser avec les principes et normes du droit international;
- d'approfondir sa réflexion dans des problématiques particulières dont celles de la mondialisation, de l'organisation des rapports internationaux et de la gestion des différends.

Pour le cheminement en politiques publiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les outils d'analyse pour comprendre les politiques publiques au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde dans une approche comparative;
- de s'initier au fonctionnement des organisations : acteurs, dynamiques, budgets, lois et règlements;
- d'approfondir sa réflexion sur les politiques publiques en intégrant celles-ci dans leurs contextes historique, idéologique et sociologique.

Pour le cheminement en communication

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec les principaux modèles théoriques de la communication;
- d'étudier les caractéristiques, la dynamique et les contraintes de la communication;
- de comprendre les relations d'interdépendance entre les acteurs et institutions politiques et les acteurs et institutions de la communication.

Pour le cheminement en droit

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit (interne et externe) qui nous régit et en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique et de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de comprendre les relations d'interdépendance entre les forces politiques et le système juridique aux niveaux national et international.

Pour le cheminement en administration

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base des divers champs de l'administration qui reposent sur l'apprentissage de concepts, de principes et d'habiletés de gestion;
- d'acquérir, par une formation en gestion des ressources humaines, en gestion du marketing et en finance, des compétences en matière de gestion de projet et de gestion du personnel;
- d'intégrer les éléments des divers champs de l'administration dans le cadre d'entités politiques : partis, groupes de pression, organismes publics.

Pour le cheminement en économie politique

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base ainsi que de maîtriser les concepts et les principes clés des divers champs de l'économie politique;
- d'acquérir une solide connaissance de la gouvernance de la mondialisation, par l'étude des institutions et des régimes internationaux, des normes et des règles du commerce ainsi que de l'action économique de l'État;
- de comprendre le processus de formulation et de mise en œuvre des politiques économiques nationales, et cela, tant du point de vue politique que technique.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières pour le cheminement en administration

Mathématiques 103, 105 et 203

ou

MATNYA, NYB et NYC

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****TRONC COMMUN** (63 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (24 crédits)

GEP	111	Les statistiques en sciences politiques	3
GEP	113	Analyse et sciences politiques	3
GEP	401	Activité de synthèse et d'intégration I	3
GEP	402	Activité de synthèse et d'intégration II	3
POL	101	La politique canadienne et québécoise	3
POL	108	Partis politiques et systèmes électoraux	3
POL	113	Histoire des idées politiques	3
REL	129	Réflexions sur les relations internationales	3

Activités pédagogiques à option (39 crédits)**BLOC 1 : Activités disciplinaires** (9 crédits)

Trois activités choisies parmi les suivantes, dont l'activité reliée au cheminement choisi :

COM	122	Institutions de la communication	3
DRT	101	Droit constitutionnel I	3
ECN	116	Introduction à la macroéconomie ⁽¹⁾	3
POL	107	Groupes de pression et mouvements sociaux	3
POL	207	Légalité et légitimité	3
REL	122	Les Nations Unies : défis et enjeux	3

BLOC 2 : Activités d'application thématique (6 à 12 crédits)

Deux à quatre activités choisies parmi les suivantes :

GEP	102	Enquêtes d'opinion publique I	3
GEP	112	Enquêtes d'opinion publique II	3
GEP	121	Enquête politique	3
GEP	122	Enquêtes d'opinion publique III	3
GEP	202	Microstage dans un organisme public ou privé I	3
GEP	203	Participation à la vie publique I	3
GEP	204	Assemblées délibérantes	3
GEP	205	Bulletin d'analyse : actualité internationale	3
GEP	206	Vie démocratique	3
GEP	207	Bulletin multimédia en politique	3
GEP	208	Contribution politique à la radio	3
GEP	212	Microstage dans un organisme public ou privé II	3
GEP	213	Participation à la vie publique II	3
GEP	222	Microstage dans un organisme public ou privé III	3
GEP	224	Prise de position et représentation	3
GEP	301	Simulation d'un organisme international	3
GEP	302	Organisation de colloques thématiques	3
GEP	303	Stage en relations internationales I	3
GEP	312	Préparation aux stages internationaux	3
GEP	313	Stage en relations internationales II	3
GEP	323	Stage en relations internationales III	3
GEP	350	Simulation des travaux de l'ONU I	3
GEP	351	Simulation des travaux de l'ONU II	3
GEP	360	Recherche-terrain sur les sites de pouvoir	3
GEP	361	Recherche-action en relations internationales	3
GEP	362	Recherche-action en politique appliquée	3

BLOC 3 : Activités d'application fondamentale (3 à 9 crédits)

Une à trois activités choisies parmi les suivantes :

GEP	304	La politique : l'art de la négociation	3
GEP	305	La politique : l'art de la confrontation	3
GEP	306	La politique : l'art de la persuasion	3
GEP	307	La politique : l'art de l'organisation	3

BLOC 4 : Études politiques (6 crédits)

Deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

POL	102	Institutions politiques des États-Unis	3
POL	109	Problématique politique, locale et régionale	3
POL	111	Femmes et politique	3
POL	120	Vie politique et décisions économiques	3

POL	128	Les idées politiques au 20 ^e siècle	3
POL	138	Politiques publiques : principes et mécanismes	3
POL	139	Politique comparée : méthodes et enjeux	3
POL	201	La gestion de l'État	3
POL	202	La politique et le juridique	3
POL	203	Questions d'actualité politique	3
POL	205	Démocraties modernes : grandeurs et misères	3
POL	206	Jeunesse et politique	3
POL	208	Politique et propagande	3
POL	209	Politique et environnement	3
POL	210	Système politique de l'Inde	3
POL	211	Les autochtones : une réalité contemporaine	3
POL	212	Politique et religions	3
POL	213	Système politique de la Chine	3
POL	225	Politique et médias	3
POL	254	Sécurité : enjeux contemporains	3
POL	255	Dynamiques parlementaires canadiennes	3
POL	260	Art et politique	3
POL	360	Théories politiques avancées	3
POL	361	Grands dirigeants du 20 ^e siècle	3
POL	362	Problèmes de la démocratie américaine	3

BLOC 5 : Relations internationales (6 à 9 crédits)

Deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

GEP	360	Recherche-terrain sur les sites de pouvoir	3
REL	104	La problématique des relations Nord-Sud	3
REL	132	Le Canada et le Québec dans le monde	3
REL	133	Les États-Unis et le monde	3
REL	216	Médias et relations internationales	3
REL	217	La construction européenne	3
REL	218	Crises et action humanitaire	3
REL	219	Géopolitique de l'énergie	3
REL	220	Politiques budgétaires comparées	3
REL	221	Écopolitique internationale	3
REL	222	Organisations internationales : études de cas	3
REL	250	Les nationalismes	3
REL	251	Actualité politique internationale	3
REL	252	Amérique intégrée : développement et obstacles	3
REL	254	Stratégies : approches et mécanismes	3
REL	255	L'Asie dans les relations internationales	3
REL	256	Les systèmes politiques du Moyen-Orient	3
REL	257	Migration et mondialisation : enjeux politiques	3
REL	258	Construction de la société civile	3
REL	259	Les systèmes politiques d'Amérique latine	3
REL	260	La Chine dans le monde et au Canada	3
REL	261	Systèmes politiques de l'Afrique	3
REL	262	Relations internationales et criminalité	3
REL	263	Grands enjeux du 21 ^e siècle	3
REL	306	Turbulences dans l'espace international	3
REL	307	Sécurité internationale et missions de paix	3
REL	308	État et mondialisation	3
REL	309	Théories avancées des relations internationales	3
REL	334	Intervenants sur la scène internationale	3
REL	335	Les grandes thématiques internationales I	3
REL	345	Les grandes thématiques internationales II	3

CHEMINEMENT EN RELATIONS INTERNATIONALES (27 crédits)

- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques à option du tronc commun
- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 21 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

REL	132	Le Canada et le Québec dans le monde	3
REL	251	Actualité politique internationale	3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)**BLOC 6 : Politique internationale** (12 à 18 crédits)

Quatre à six activités choisies parmi les suivantes :

DRT	109	Droit international public	3
GEP	360	Recherche-terrain sur les sites de pouvoir	3
REL	104	La problématique des relations Nord-Sud	3
REL	133	Les États-Unis et le monde	3
REL	216	Médias et relations internationales	3
REL	217	La construction européenne	3
REL	218	Crises et action humanitaire	3
REL	219	Géopolitique de l'énergie	3
REL	220	Politiques budgétaires comparées	3
REL	221	Écopolitique internationale	3
REL	222	Organisations internationales : études de cas	3
REL	250	Les nationalismes	3
REL	252	Amérique intégrée : développement et obstacles	3

REL 254	Stratégies : approches et mécanismes	3	COM 127	Planification de la communication	3
REL 255	L'Asie dans les relations internationales	3	COM 131	Enjeux sociaux du numérique	3
REL 256	Les systèmes politiques du Moyen-Orient	3	COM 214	Discours et société	3
REL 257	Migration et mondialisation : enjeux politiques	3	COM 242	Relations publiques	3
REL 258	Construction de la société civile	3	COM 244	Communication visuelle	3
REL 259	Les systèmes politiques d'Amérique latine	3	COM 262	Rhétorique et argumentation	3
REL 260	La Chine dans le monde et au Canada	3	COM 281	Introduction à la publicité	3
REL 261	Systèmes politiques de l'Afrique	3	COM 341	Communication orale	3
REL 262	Relations internationales et criminalité	3	COM 342	Discours de presse	3
REL 263	Grands enjeux du 21 ^e siècle	3	COM 344	Enquêtes et sondages	3
REL 306	Turbulences dans l'espace international	3	COM 345	Analyse des contenus médiatiques	3
REL 307	Sécurité internationale et missions de paix	3	COM 362	Pratiques journalistiques	3
REL 308	État et mondialisation	3	COM 381	Communication organisationnelle	3
REL 309	Théories avancées des relations internationales	3			
REL 334	Intervenants sur la scène internationale	3			
REL 335	Les grandes thématiques internationales I	3			

CHEMINEMENT EN DROIT (27 crédits)

- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques à option du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 12 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

BLOC 7 : Langues étrangères (3 à 6 crédits)

Une à deux activités pédagogiques choisies parmi celles du certificat en langues modernes

BLOC 8 : Sciences humaines (0 à 6 crédits)

D'aucune à deux activités pédagogiques choisies dans le domaine des sciences humaines

CHEMINEMENT EN POLITIQUES PUBLIQUES (27 crédits)

- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques à option du tronc commun
- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 21 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

POL 138	Politiques publiques : principes et mécanismes	CR
POL 201	La gestion de l'État	3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)**BLOC 9 : Études politiques (15 à 21 crédits)**

Cinq à sept activités choisies parmi les suivantes :

POL 102	Institutions politiques des États-Unis	CR
POL 109	Problématique politique, locale et régionale	3
POL 111	Femmes et politique	3
POL 120	Vie politique et décisions économiques	3
POL 128	Les idées politiques au 20 ^e siècle	3
POL 139	Politique comparée : méthodes et enjeux	3
POL 202	La politique et le juridique	3
POL 203	Questions d'actualité politique	3
POL 205	Démocraties modernes : grandeurs et misères	3
POL 206	Jeunesse et politique	3
POL 208	Politique et propagande	3
POL 209	Politique et environnement	3
POL 212	Politique et religions	3
POL 213	Système politique de la Chine	3
POL 225	Politique et médias	3
POL 254	Sécurité : enjeux contemporains	3
POL 255	Dynamiques parlementaires canadiennes	3
POL 260	Art et politique	3
POL 360	Théories politiques avancées	3
POL 361	Grands dirigeants du 20 ^e siècle	3
POL 362	Problèmes de la démocratie américaine	3

BLOC 10 : Sciences humaines (0 à 6 crédits)

D'aucune à deux activités pédagogiques choisies dans le domaine des sciences humaines

CHEMINEMENT EN COMMUNICATION (27 crédits)

- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques à option du tronc commun
- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 21 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

COM 130	Théories de la communication	CR
COM 245	Impacts des médias	3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)**BLOC 11 : Communication (21 crédits)**

Sept activités choisies parmi les suivantes :

COM 123	Norme et analyse	CR
COM 124	Rédaction : style et clarté	3

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

DRT 106	Droit administratif général I	CR
DRT 109	Droit international public	3
DRT 130	Méthodologie juridique	1
DRT 131	Recherche documentaire I	1
DRT 132	Communication juridique I	1
DRT 201	Droit constitutionnel II	3
POL 202	La politique et le juridique	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)**BLOC 12 : Droit (12 crédits)**

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

DRT 102	Droit pénal I - Droit pénal général	CR
DRT 107	Droit du travail I	3
DRT 212	Fondements du droit	3
DRT 499	Droit des autochtones	3
DRT 516	Droits et libertés I	3
DRT 519	Droit de l'environnement	3
DRT 521	Relations économiques internationales	3
DRT 537	Droits et libertés II	3
DRT 576	Droit international du développement	3
DRT 577	Introduction aux modes de PRD	3
DRT 580	Droit international de l'environnement	3
DRT 596	Droit des organisations internationales	3

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION (27 crédits)

- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques à option du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 12 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

ADM 111	Principes d'administration	CR
CTB 115	Introduction à la comptabilité générale I	3
FEC 222	Éléments de gestion financière	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR 221	Marketing	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)**BLOC 13 : Sciences administratives (12 crédits)**

Quatre activités choisies parmi les suivantes :

ADM 321	Droit des affaires et des entreprises	CR
CTB 215	Introduction à la comptabilité générale II	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3
GRH 343	Administration des lois en GRH	3
GRH 351	Conventions collectives	3
GRH 462	Négociations collectives	3
GRH 562	Créativité et travail d'équipe	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3

CHEMINEMENT EN ÉCONOMIE POLITIQUE (27 CRÉDITS)

- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques à option du tronc commun
- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 15 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

POL 120	Vie politique et décisions économiques
REL 308	État et mondialisation
ECN 108	Économie du Québec
ECN 204	Introduction à la microéconomie

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

BLOC 14 : Études économiques (12 à 15 crédits)

Quatre à cinq activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale
ECN 218	Économie mondiale
ECN 219	Analyse de la conjoncture économique
ECN 323	Statistiques préparatoires à l'économétrie
ECN 340	Monnaie, crédit et banques
ECN 344	Problèmes économiques du développement
ECN 402	Problèmes économiques contemporains
ECN 454	Introduction à l'économétrie
ECN 501	Économie publique : finances de l'État
ECN 548	Histoire de la pensée économique I

BLOC 15 : Études politiques (0 à 3 crédits)

Zéro à une activité choisie parmi les suivantes :

POL 138	Politiques publiques : principes et mécanismes
POL 201	La gestion de l'État
POL 210	Système politique de l'Inde
POL 213	Système politique de la Chine
REL 104	La problématique des relations Nord-Sud
REL 217	La construction européenne
REL 219	Géopolitique de l'énergie
REL 220	Politiques budgétaires comparées
REL 221	Écopolitique internationale
REL 252	Amérique intégrée : développement et obstacles

1. L'activité pédagogique ECN 116 *Introduction à la macroéconomie* est associée aux cheminements en administration et en économie politique.

Baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7190 (téléphone)

819 821-7944 (télécopieur)

Geomatique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de géomatique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines, Département de biologie, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances relatives aux théories et méthodes régissant l'espace géographique, sa dynamique contemporaine et la gestion des risques associés;
- d'acquérir des connaissances relatives aux théories et méthodes régissant l'écologie et la biodiversité à des échelles différentes;
- de relier les notions émanant des disciplines relatives aux objectifs précédents afin d'intégrer la géomatique dans le processus de gestion de l'environnement biophysique et humain;
- de maîtriser les concepts et les techniques géomatiques d'observation, de traitement et d'interprétation des données (SIG, CAO, télédétection, photo-interprétation, GPS);
- de savoir développer et exploiter une base de données à référence spatiale et appliquer de façon approfondie les techniques géomatiques à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement;
- de développer le sens pratique du métier des gestionnaires du milieu à l'aide de la géomatique à travers des stages de type coopératif, et en utilisant une approche d'apprentissage par projet;
- de développer une autonomie intellectuelle qui favorise la prise de décision et l'autoapprentissage dans un milieu de recherche ou de production.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

CR 3	DEC en sciences de la nature (200.B0) ou DI ou BI 200.10 (200.ZA ou 200.ZB) ou
3	DEC en sciences informatiques et mathématiques (200.C0) ou
3	DEC en technologie de la géomatique : Cartographie (230.AA) ou DEC en technologie de la géomatique : Géodésie (230.AB) ou
3	DEC + [MAT NYA ou MAT 103 ou 00UN ou 022X ou 01Y1] + cours d'appoint.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel
Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

L'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{er} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	S-6
Coopératif	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (78 crédits)

Activités générales (12 crédits)

BIO 101	Biométrie	CR 3
GMQ 100	Mathématiques du géomaticien	3
GMQ 210	Géo-informatique I	3
IFT 187	Éléments de bases de données	3

Sciences géomatiques (33 crédits)

GMQ 103	Géopositionnement	CR 2
GMQ 104	Travaux pratiques de géopositionnement	1
GMQ 150	Principes de cartographie	2
GMQ 151	Logiciel et travaux pratiques de CAO	1
GMQ 200	Principes de géomatique	3
GMQ 201	Logiciel et travaux pratiques de SIG	1
GMQ 202	Principes de télédétection	3
GMQ 203	Travaux pratiques de physique de la télédétection	1
GMQ 300	Traitement analogique et numérique d'images	2
GMQ 301	Logiciel et travaux pratiques de traitement d'images	1
GMQ 302	Conception et exploitation de bases de données	2
GMQ 303	Travaux pratiques de bases de données	1
GMQ 400	Modélisation et analyse spatiale	3
GMQ 401	Travaux pratiques d'analyse spatiale	1
GMQ 402	Analyse de cartes et photos	3
GMQ 403	Travaux pratiques d'analyse de cartes et photos	1
GMQ 450	Géomatique sur Internet	3
GMQ 603	Télédétection avancée	2

Activités thématiques (24 crédits)

ECL 110	Écologie générale	CR 3
ECL 301	Écosystèmes terrestres	3
ECL 501	Écosystèmes aquatiques	3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
GEO 456	Démographie spatiale	3
GEO 457	Bassins versants	3
GEO 550	Principes d'aménagement et études d'impacts	3
GEO 554	Géographie du transport	3

Apprentissage par projet (9 crédits)

GAE 502	Projet APP I	CR 3
GAE 602	Projet APP II	3
GAE 603	Projet APP III	3

Activités pédagogiques à option (9 à 12 crédits)⁽¹⁾

Une activité choisie parmi les suivantes :

ECL 606	Conservation et gestion des ressources	CR 3
GAE 110	Introduction à l'océanographie	3
GEO 453	Climatologie et changements globaux et locaux	3

Une à deux activités choisies parmi les suivantes :

BIO 300	Biométrie assistée par ordinateur	CR	3
CHM 402	Chimie de l'environnement	3	3
ECL 510	Écologie végétale	3	3
ECL 516	Écologie animale	3	3
ECL 608	Écologie internationale	3	3

D'aucune à une activité choisie parmi les suivantes :

GMQ 580	Géo-informatique II	CR	3
IFT 159	Analyse et programmation	3	3

Une à deux activités choisies parmi les suivantes :

ECN 109	Économie environnementale	CR	3
GEO 455	Dynamique des milieux physiques	3	3
GEO 652	La neige	3	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Le choix peut être fait parmi les activités pédagogiques à option avec l'accord de la ou du responsable de programme.

Activités pédagogiques supplémentaires (5 crédits)

GMQ 097	Réussir en géomatique	CR	2
GMQ 099	Éléments de mathématiques pour géomaticiens	3	3

Ces activités sont facultatives et ne font pas partie des crédits du programme.

(1) Toute activité pédagogique à option n'est offerte que si le nombre d'inscrits est supérieur ou égal à dix.

Baccalauréat en histoire

RENSEIGNEMENTS

819 821-7905 (téléphone)

819 821-7909 (télécopieur)

histoire@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'histoire, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

Le baccalauréat en histoire permet trois cheminement :

- un cheminement spécialisé;
- un cheminement spécialisé, profil excellence;
- un cheminement incluant une mineure ou un certificat. Les mineures admissibles sont les suivantes : économique, études anglaises et études religieuses. Les certificats admissibles sont : études politiques, histoire du livre et de l'édition, interprétation musicale, langues modernes, lettres et langue françaises, multidisciplinaire, philosophie, psychologie, relations internationales, théologie orthodoxe, théologie pastorale, traduction et travail social.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances fondamentales sur l'histoire des différentes civilisations;
- de comprendre les enjeux contemporains grâce à l'histoire;
- de développer son esprit critique par une lecture historique de l'état du monde;
- d'acquérir les outils de recherche, d'analyse et de synthèse qui font la force professionnelle des historiennes et historiens;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale;
- de se familiariser avec les techniques de l'informatique appliquée à l'histoire.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Pour être admis dans le cheminement incluant une mineure ou un certificat, il faut satisfaire, s'il y a lieu, au bloc d'exigences précisé à la fiche signalétique de la mineure ou du certificat considéré.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

BLOC Méthodologie et historiographie

HST 117	Production de l'histoire	CR	3
HST 119	L'histoire : hier et aujourd'hui	3	3
HST 127	Stage, pratique et expérimentation I	3	3
HST 128	Stage, pratique et expérimentation II	3	3
HST 279	L'informatique appliquée à l'histoire	3	3

BLOC Formation de base

HST 100	Histoire des États-Unis	CR	3
HST 103	Histoire de l'Antiquité	3	3
HST 104	Histoire du Canada avant 1840	3	3
HST 105	Histoire du Canada de 1840 à nos jours	3	3
HST 106	Histoire de l'Europe contemporaine	3	3
HST 108	Histoire de l'Europe moderne	3	3
HST 109	Histoire du Moyen Âge	3	3

CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ

- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 54 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement spécialisé :

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

BLOC Activités de recherche

HST 650	Activité de recherche I	CR	3
HST 651	Activité de recherche II	3	3

Activités pédagogiques à option (48 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

BLOC Culture historique générale

Au moins trois activités choisies parmi les suivantes :

HST 194	Les Amérindiens au Québec et au Canada du 19 ^e siècle à aujourd'hui	CR	3
HST 195	Les racines historiques d'un enjeu actuel I	3	3
HST 196	Les racines historiques d'un enjeu actuel II	3	3
HST 197	Les racines historiques d'un enjeu actuel III	3	3
HST 200	La mondialisation, histoire et prospective	3	3
HST 201	Le monde islamique des origines au 13 ^e siècle	3	3
HST 203	Histoire des femmes au Québec	3	3
HST 207	Histoire de la Chine traditionnelle	3	3
HST 208	Histoire de la Chine contemporaine	3	3
HST 221	Histoire de la civilisation byzantine	3	3
HST 233	Histoire du Japon contemporain	3	3
HST 235	Histoire de la Russie	3	3
HST 261	Le monde contemporain (1900 - 2000)	3	3
HST 266	Révolution et nationalisme au 20 ^e siècle	3	3
HST 267	Histoire de l'Afrique contemporaine	3	3
HST 268	Histoire de l'Afrique traditionnelle	3	3
HST 270	Voyage d'études sur les sites historiques	3	3
HST 271	Histoire de la Caraïbe de 1450 à nos jours	3	3
HST 272	Histoire de l'Atlantique français	3	3
HST 274	Histoire des villes nord-américaines	3	3
HST 277	Révoltes et révolutions : Europe, Amériques, 1750-1850	3	3
HST 278	La guerre froide	3	3
HST 280	Histoire de l'Amérique latine	3	3
HST 282	Histoire du sport	3	3
HST 414	La Première Guerre mondiale	3	3
HST 432	L'Europe en crises (1450-1648) : humanisme, réformes et capitalisme	3	3
HST 436	Les autochtones du Québec	3	3
HST 479	La Deuxième Guerre mondiale	3	3
HST 496	Histoire des femmes dans le monde occidental	3	3
HST 500	Relations internationales canadiennes 19 ^e - 20 ^e siècles	3	3
HST 506	Le Proche et le Moyen-Orient sous les Ottomans	3	3

BLOC Analyses historiques

Au moins quatre activités choisies parmi les suivantes dont deux en histoire du Québec ou du Canada :

HST 222	Introduction à l'archivistique	CR	3
HST 223	Antiquité I : la Grèce, culture et société	3	3
HST 225	Antiquité II : Rome, institutions et politique	3	3
HST 238	L'histoire et les musées	3	3
HST 240	Histoire sociale du Québec au 19 ^e siècle	3	3
HST 242	Aspects de l'histoire sociale de l'époque moderne	3	3
HST 251	Recherche-action en histoire I	3	3

HST 252	Recherche-action en histoire II	6
HST 257	Histoire du Royaume-Uni au 20 ^e siècle	3
HST 265	Cultures et représentations au Moyen Âge	3
HST 269	L'Égypte des pharaons	3
HST 273	Histoire de l'Allemagne	3
HST 275	L'architecture et le patrimoine au Québec	3
HST 276	Histoire coloniale de l'Amérique latine	3
HST 281	L'Europe des Lumières	3
HST 412	Cinéma et histoire	3
HST 430	Révolutions et dictatures en Amérique latine (1898-1998)	3
HST 433	Population et société dans la vallée du Saint-Laurent (17 ^e -19 ^e siècles)	3
HST 434	Histoire sociale de l'Afrique de l'Ouest	3
HST 435	Histoire sociale au Moyen Âge	3
HST 440	La France de 1789 à 1945	3
HST 465	Le Saint-Empire romain germanique	3
HST 467	Histoire de l'Irlande contemporaine	3
HST 484	La Grande-Bretagne au 19 ^e siècle	3
HST 485	Histoire religieuse comparée, 19 ^e - 20 ^e siècles	3
HST 489	L'Angleterre des Tudor et des Stuart	3
HST 505	Les réformes religieuses	3
HST 551	Histoire de l'éducation au Québec	3
HST 556	Histoire sociale du Québec au 20 ^e siècle	3

BLOC Séminaires

Deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

HST 308	Les totalitarismes	CR 3
HST 309	Regards sur un champ de recherche I	3
HST 310	Regards sur un champ de recherche II	3
HST 311	Regards sur un champ de recherche III	3
HST 313	Crime, folie et marginalité	3
HST 400	Histoire et mémoires de l'esclavage	3
HST 413	Mémoires collectives en histoire	3
HST 444	La révolution de l'écrit : 15 ^e -18 ^e siècles	3
HST 482	La révolution industrielle	3
HST 608	Le régime seigneurial au Québec, 17 ^e -20 ^e siècles	3
HST 643	Mouvements sociaux contemporains au Québec	3
HST 647	Idéologies au Canada français, 19 ^e - 20 ^e siècles	3
HST 649	Histoire de la famille	3
HST 658	Sciences et techniques avant l'ère moderne	3
HST 659	Femmes et société à l'époque moderne	3
HST 664	Santé et société avant l'ère moderne	3

BLOC Lettres et sciences humaines

D'aucune à six activités choisies parmi une liste établie par le comité de 1^{er} cycle en histoire, dans un ou des domaines en lettres et sciences humaines autres que l'histoire.

Activité pédagogique supplémentaire (2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

HST 099	Réussir en histoire	CR 2
---------	---------------------	------

CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ, PROFIL EXCELLENCE

- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 54 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement spécialisé, profil excellence

Critère d'admission

Détenir une moyenne cumulative de A- (3,7) après avoir complété 60 crédits.

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

Bloc Activités de recherche

HST 650	Activité de recherche I	CR 3
HST 653	Activité de recherche III	3

Activités pédagogiques à option (48 crédits)

Au moins trois activités du bloc Culture historique générale du cheminement spécialisé. Au moins quatre activités du bloc Analyses historiques du cheminement spécialisé, dont deux en histoire du Québec ou du Canada.

Deux à trois activités du bloc Séminaires du cheminement spécialisé.

D'aucune à six activités du bloc Lettres et sciences humaines du cheminement spécialisé.

Activité pédagogique supplémentaire (2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

HST 099	Réussir en histoire	CR 2
---------	---------------------	------

CHEMINEMENT INCLUANT UNE MINEURE OU UN CERTIFICAT

- 30 crédits d'activités pédagogiques de la mineure en économique, en études anglaises ou en études religieuses ou du certificat en études politiques, en histoire du livre et

- de l'édition, en interprétation musicale, en langues modernes, en lettres et langue françaises, en philosophie, en psychologie, en relations internationales, en théologie orthodoxe, en théologie pastorale, en traduction, en travail social ou multidisciplinaire;
- 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun;
- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option suivantes :

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

HST 650	Activité de recherche I	CR 3
---------	-------------------------	------

Activités pédagogiques à option (21 crédits)

Au moins deux activités du bloc Culture historique générale du cheminement spécialisé.

Au moins trois activités du bloc Analyses historiques du cheminement spécialisé, dont au moins une en histoire du Québec ou du Canada.

D'une à deux activités du bloc Séminaires du cheminement spécialisé.

D'aucune à deux activités du bloc Lettres et sciences humaines du cheminement spécialisé.

Activité pédagogique supplémentaire (2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

HST 099	Réussir en histoire	CR 2
---------	---------------------	------

Baccalauréat en musique

RENSEIGNEMENTS

- 819 821-8000, poste 63058** (téléphone)
- 819 821-7635** (télécopieur)
- etudes.musique@USherbrooke.ca** (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE

Bachelière ou bachelier en musique, B. Mus.

Le baccalauréat en musique permet cinq cheminements :

- le cheminement en interprétation musicale classique comportant deux concentrations : instrument et chant;
- le cheminement en interprétation musicale jazz;
- le cheminement en pédagogie musicale;
- le cheminement personnalisé;
- le cheminement en composition et musique à l'image.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances théoriques, historiques et pratiques en musique;
- de développer l'habileté à appliquer concrètement les savoirs techniques et théoriques à l'interprétation, à la composition ou à l'enseignement d'une œuvre musicale;
- de développer l'habileté à appliquer concrètement les savoirs stylistiques et historiques à l'interprétation, à la composition ou à l'enseignement d'une œuvre musicale;
- de développer l'habileté à utiliser les technologies musicales et les technologies de l'information dans la pratique de son métier d'interprète, de compositeur ou d'enseignant de musique;
- d'approfondir ses connaissances dans la prise en charge de sa carrière, de son entreprise ou dans la coordination des différentes ressources vouées à l'enseignement de la musique.

Objectifs spécifiques

CHEMINEMENT EN INTERPRÉTATION MUSICALE CLASSIQUE

(concentrations instrument et chant)

CHEMINEMENT EN INTERPRÉTATION MUSICALE JAZZ

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer son sens artistique à l'instrument ou à la voix;
- d'acquérir, des concepts propres au développement d'une méthode de travail efficace à l'instrument ou à la voix;
- de développer les aptitudes nécessaires au travail de collaboration entre musiciens;
- d'acquérir des habiletés et une expérience pratique pour la prestation d'œuvres musicales en public.

CHEMINEMENT EN PÉDAGOGIE MUSICALE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'adaptation de son enseignement aux caractéristiques et aux besoins des élèves;
- d'acquérir des compétences pour œuvrer dans le domaine de la pédagogie musicale;
- de recevoir une formation musicale adaptée à la réalité du milieu de l'enseignement.

CHEMINEMENT PERSONNALISÉ

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer plusieurs champs de compétence en musique en fonction de ses propres intérêts;
- d'acquérir une plus grande polyvalence.

CHEMINEMENT EN COMPOSITION ET MUSIQUE À L'IMAGE

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer son habileté à composer de la musique pour le support d'une diversité de médias (films, jeux vidéo, publicité, etc.);
- de développer l'habileté à arranger et à composer de la musique de concert;
- de développer ses connaissances dans les différentes approches utilisées en écriture musicale (jazz, classique, électronique et musiques du monde).

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Pour tous les cheminement :

- avoir obtenu un DEC en musique ou une formation jugée équivalente en fonction du cheminement choisi.

Exigence d'admission

Pour les cheminement en interprétation musicale classique (concentrations instrument et chant), en interprétation musicale jazz, en pédagogie musicale et personnalisé

- Réussir l'audition instrumentale ou vocale et les examens théoriques de qualification.

Pour le cheminement en composition et musique à l'image

- Présenter un portfolio, réussir les examens théoriques de qualification et se présenter pour une courte entrevue.

Remarque : la plupart des activités pédagogiques de ce cheminement exigent l'utilisation d'un ordinateur portable.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****TRONC COMMUN****Activités pédagogiques obligatoires (11 crédits)**

MUH	189	Recherche et découverte en musique	1
MUS	187	Formation auditive I ⁽¹⁾	2
MUS	188	Formation auditive II ⁽¹⁾	2
MUS	400	Musique et environnements technologiques	3
MUS	446	Industrie de la musique	3

CHEMINEMENT EN INTERPRÉTATION MUSICALE CLASSIQUE

- 11 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 14 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration instrument
- 14 à 23 crédits d'activités pédagogiques à option de la concentration instrument
- 0 à 9 crédits d'activités pédagogiques au choix de la concentration instrument ou
- 48 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration chant
- 8 à 17 crédits d'activités pédagogiques à option de la concentration chant
- 0 à 9 crédits d'activités pédagogiques au choix de la concentration chant

Activités pédagogiques obligatoires (14 crédits)**BLOC Matières intégrées**

MUE	411	Analyse et écriture de la musique baroque	2
MUE	412	Analyse de la musique classique	2
MUE	413	Analyse de la musique romantique	2
MUE	414	Analyse de la musique moderne	2
MUH	412	Histoire de la musique du 18 ^e siècle	2
MUH	413	Histoire de la musique romantique	2
MUH	414	Histoire de la musique moderne	2

CONCENTRATION INSTRUMENT**Activités pédagogiques obligatoires (42 crédits)****BLOC Instruments**

MUI	401	Instrument principal I	6
MUI	402	Instrument principal II	6
MUI	403	Instrument principal III	6
MUI	404	Instrument principal IV	6
MUI	405	Instrument principal V	6
MUI	406	Instrument principal VI	6
MUI	410	Atelier d'interprétation	3
MUS	142	Pédagogie instrumentale	3

Activités pédagogiques à option (14 à 23 crédits)**BLOC Musique de chambre**

Au moins six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

MUC	411	Musique de chambre : époque baroque	1
MUC	412	Musique de chambre : époque classique	1
MUC	413	Musique de chambre : époque romantique	1
MUC	414	Musique de chambre : époques moderne et contemporaine	1
MUC	415	Musique de chambre : époques variées I	1
MUC	416	Musique de chambre : époques variées II	1
MUC	441	Art vocal I	1
MUC	442	Art vocal II	1
MUC	443	Art vocal III	1
MUC	444	Art vocal IV	1
MUC	445	Art vocal V	1
MUC	446	Art vocal VI	1
MUI	131	Ensemble de percussion I	1
MUI	132	Ensemble de percussion II	1
MUI	231	Ensemble de percussion III	1
MUI	232	Ensemble de percussion IV	1
MUI	331	Ensemble de percussion V	1
MUI	332	Ensemble de percussion VI	1

BLOC Activités connexes

Au moins deux crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

MUC	451	Traits d'orchestre I	1
MUC	452	Traits d'orchestre II	1
MUI	107	Atelier d'accompagnement I	1
MUI	108	Atelier d'accompagnement II	1

BLOC Grands ensembles

Au moins six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

MUI	151	Ensemble vocal I	1
MUI	152	Ensemble vocal II	1
MUI	153	Orchestre symphonique I	1
MUI	154	Orchestre symphonique II	1
MUI	155	Orchestre d'harmonie I	1
MUI	156	Orchestre d'harmonie II	1
MUI	157	Stage Band I	1
MUI	158	Stage Band II	1
MUI	251	Ensemble vocal III	1
MUI	252	Ensemble vocal IV	1
MUI	253	Orchestre symphonique III	1
MUI	254	Orchestre symphonique IV	1
MUI	255	Orchestre d'harmonie III	1
MUI	256	Orchestre d'harmonie IV	1
MUI	257	Stage Band III	1
MUI	258	Stage Band IV	1
MUI	351	Ensemble vocal V	1
MUI	352	Ensemble vocal VI	1
MUI	353	Orchestre symphonique V	1
MUI	354	Orchestre symphonique VI	1
MUI	355	Orchestre d'harmonie V	1
MUI	356	Orchestre d'harmonie VI	1
MUI	357	Stage Band V	1
MUI	358	Stage Band VI	1

BLOC Autres activités

De zéro à neuf crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

MUC	400	Diction lyrique : français et anglais	1
MUC	401	Diction lyrique : italien	1
MUC	402	Diction lyrique : allemand	1
MUC	421	Atelier d'extraits d'opéra I	2
MUC	422	Atelier d'extraits d'opéra II	2
MUC	423	Atelier d'extraits d'opéra III	2
MUC	424	Atelier d'extraits d'opéra IV	2

MUC 431	Opéra I	2
MUC 432	Opéra II	2
MUC 433	Opéra III	2
MUC 434	Opéra IV	2
MUE 305	Orchestration	3
MUE 321	Composition selon le style baroque	1
MUE 322	Composition selon le style classique	1
MUE 323	Composition selon le style romantique	1
MUE 324	Composition selon le style moderne	1
MUE 500	Théorie musicale pop/jazz	3
MUE 501	Écriture musicale jazz	3
MUE 502	Techniques de composition	3
MUH 253	Musiques du monde	3
MUH 501	Histoire du jazz I	2
MUH 502	Histoire du jazz II	2
MUJ 503	Initiation aux techniques de clavier jazz I	1
MUJ 504	Initiation aux techniques de clavier jazz II	1
MUL 412	Littérature musicale du 18 ^e siècle	1
MUL 413	Littérature musicale romantique	1
MUL 414	Littérature musicale moderne	1
MUS 143	Initiation à la direction	3
MUS 331	Prise de son et mixage	3
MUS 370	Enseignement de la guitare en groupe	1
MUS 511	Formation auditive jazz I	1
MUS 512	Formation auditive jazz II	1
MUT 212	Musique à l'image	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 9 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités de sigle MUI et des activités MUE 360 à MUE 373 et MUE 400.

CONCENTRATION CHANT**Activités pédagogiques obligatoires** (48 crédits)**BLOC Instruments** (39 crédits)

MUI 401	Instrument principal I	CR
MUI 402	Instrument principal II	6
MUI 403	Instrument principal III	6
MUI 404	Instrument principal IV	6
MUI 405	Instrument principal V	6
MUI 406	Instrument principal VI	6
MUI 410	Atelier d'interprétation	3

BLOC Diction lyrique (3 crédits)

MUC 400	Diction lyrique : français et anglais	CR
MUC 401	Diction lyrique : italien	1
MUC 402	Diction lyrique : allemand	1

BLOC Grands ensembles (6 crédits)

MUI 151	Ensemble vocal I	CR
MUI 152	Ensemble vocal II	1
MUI 251	Ensemble vocal III	1
MUI 252	Ensemble vocal IV	1
MUI 351	Ensemble vocal V	1
MUI 352	Ensemble vocal VI	1

Activités pédagogiques à option (8 à 17 crédits)**BLOC Musique de chambre**

Au moins quatre crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

MUC 411	Musique de chambre : époque baroque	CR
MUC 412	Musique de chambre : époque classique	1
MUC 413	Musique de chambre : époque romantique	1
MUC 414	Musique de chambre : époques moderne et contemporaine	1
MUC 415	Musique de chambre : époques variées I	1
MUC 416	Musique de chambre : époques variées II	1
MUC 441	Art vocal I	1
MUC 442	Art vocal II	1
MUC 443	Art vocal III	1
MUC 444	Art vocal IV	1
MUC 445	Art vocal V	1
MUC 446	Art vocal VI	1

BLOC Extraits d'opéra

Au moins quatre crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

MUC 421	Atelier d'extraits d'opéra I	CR
MUC 422	Atelier d'extraits d'opéra II	2
MUC 423	Atelier d'extraits d'opéra III	2
MUC 424	Atelier d'extraits d'opéra IV	2

BLOC Opéra

De zéro à quatre crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

MUC 431	Opéra I	CR
MUC 432	Opéra II	2
MUC 433	Opéra III	2
MUC 434	Opéra IV	2

BLOC Autres activités

De zéro à neuf crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

MUC 451	Traits d'orchestre I	CR
MUC 452	Traits d'orchestre II	1
MUE 305	Orchestration	3
MUE 321	Composition selon le style baroque	1
MUE 322	Composition selon le style classique	1
MUE 323	Composition selon le style romantique	1
MUE 324	Composition selon le style moderne	1
MUE 500	Théorie musicale pop/jazz	3
MUE 501	Écriture musicale jazz	3
MUE 502	Techniques de composition	3
MUH 253	Musiques du monde	3
MUH 501	Histoire du jazz I	2
MUH 502	Histoire du jazz II	2
MUI 107	Atelier d'accompagnement I	1
MUI 108	Atelier d'accompagnement II	1
MUJ 503	Initiation aux techniques de clavier jazz I	1
MUJ 504	Initiation aux techniques de clavier jazz II	1
MUL 412	Littérature musicale du 18 ^e siècle	1
MUL 413	Littérature musicale romantique	1
MUL 414	Littérature musicale moderne	1
MUS 143	Initiation à la direction	3
MUS 331	Prise de son et mixage	3
MUS 370	Enseignement de la guitare en groupe	1
MUS 511	Formation auditive jazz I	1
MUS 512	Formation auditive jazz II	1
MUT 212	Musique à l'image	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 9 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités de sigle MUI et des activités MUE 360 à MUE 373 et MUE 400.

CHEMINEMENT EN INTERPRÉTATION MUSICALE JAZZ

- 11 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 10 à 16 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (63 crédits)**BLOC Instruments** (39 crédits)

MUI 501	Instrument principal jazz I	CR
MUI 502	Instrument principal jazz II	6
MUI 503	Instrument principal jazz III	6
MUI 504	Instrument principal jazz IV	6
MUI 505	Instrument principal jazz V	6
MUI 506	Instrument principal jazz VI	6
MUS 142	Pédagogie instrumentale	3

BLOC Matières théoriques (16 crédits)

MUE 500	Théorie musicale pop/jazz	CR
MUE 501	Écriture musicale jazz	3
MUE 502	Techniques de composition	3
MUJ 503	Initiation aux techniques de clavier jazz I	1
MUJ 504	Initiation aux techniques de clavier jazz II	1
MUS 331	Prise de son et mixage	3
MUS 511	Formation auditive jazz I	1
MUS 512	Formation auditive jazz II	1

BLOC Histoire et analyse stylistique (8 crédits)

MUH 501	Histoire du jazz I	CR
MUH 502	Histoire du jazz II	2
MUJ 501	Analyse stylistique jazz I	2
MUJ 502	Analyse stylistique jazz II	2

Activités pédagogiques à option (10 à 16 crédits)**BLOC Ensembles de jazz**

Au moins quatre crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

MUI 125	Ensemble de jazz I	CR
MUI 126	Ensemble de jazz II	1

MUI 225	Ensemble de jazz III	1	MUI 186	Atelier de lecture à vue II	1
MUI 226	Ensemble de jazz IV	1	MUI 231	Ensemble de percussion III	1
MUI 325	Ensemble de jazz V	1	MUI 232	Ensemble de percussion IV	1
MUI 326	Ensemble de jazz VI	1	MUI 285	Atelier de lecture à vue III	1
BLOC Grands ensembles			MUI 286	Atelier de lecture à vue IV	1
Au moins six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :			MUI 331	Ensemble de percussion V	1
MUI 112	Atelier d'accompagnement jazz I	1	MUI 332	Ensemble de percussion VI	1
MUI 113	Atelier d'accompagnement jazz II	1	MUL 412	Littérature musicale du 18 ^e siècle	1
MUI 151	Ensemble vocal I	1	MUL 413	Littérature musicale romantique	1
MUI 152	Ensemble vocal II	1	MUL 414	Littérature musicale moderne	1
MUI 153	Orchestre symphonique I	1	MUS 370	Enseignement de la guitare en groupe	1
MUI 154	Orchestre symphonique II	1	MUT 212	Musique à l'image	3
MUI 155	Orchestre d'harmonie I	1	Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)		
MUI 156	Orchestre d'harmonie II	1	Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités de sigle MUI et des activités MUE 360 à MUE 373 et MUE 400.		
MUI 157	Stage Band I	1	CHEMINEMENT EN PÉDAGOGIE MUSICALE		
MUI 158	Stage Band II	1	<ul style="list-style-type: none"> • 11 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun • 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement • 46 à 61 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement • 0 à 15 crédits d'activités pédagogiques au choix 		
MUI 212	Atelier d'accompagnement jazz III	1	Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)		
MUI 213	Atelier d'accompagnement jazz IV	1	BLOC Instruments		
MUI 251	Ensemble vocal III	1	MUI 411	Formation instrumentale I	CR
MUI 252	Ensemble vocal IV	1	MUI 412	Formation instrumentale II	3
MUI 253	Orchestre symphonique III	1	MUI 413	Formation instrumentale III	3
MUI 254	Orchestre symphonique IV	1	MUI 414	Formation instrumentale IV	3
MUI 255	Orchestre d'harmonie III	1	MUI 415	Formation instrumentale V	3
MUI 256	Orchestre d'harmonie IV	1	MUI 416	Formation instrumentale VI	3
MUI 257	Stage Band III	1	Activités pédagogiques à option (46 à 61 crédits)		
MUI 258	Stage Band IV	1	BLOC Pédagogie musicale et psychologie		
MUI 312	Atelier d'accompagnement jazz V	1	Au moins six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :		
MUI 313	Atelier d'accompagnement jazz VI	1	ASP 110	Éducation, pédagogie et enseignement	CR
MUI 351	Ensemble vocal V	1	FPD 113	Caractéristiques des élèves à risque	2
MUI 352	Ensemble vocal VI	1	MUS 142	Pédagogie instrumentale	3
MUI 353	Orchestre symphonique V	1	MUS 143	Initiation à la direction	3
MUI 354	Orchestre symphonique VI	1	MUS 370	Enseignement de la guitare en groupe	1
MUI 355	Orchestre d'harmonie V	1	BLOC Matières théoriques		
MUI 356	Orchestre d'harmonie VI	1	Au moins huit crédits d'activités choisies parmi les suivantes :		
MUI 357	Stage Band V	1	MUE 321	Composition selon le style baroque	CR
MUI 358	Stage Band VI	1	MUE 322	Composition selon le style classique	1
BLOC Autres activités			MUE 323	Composition selon le style romantique	1
De zéro à six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :			MUE 324	Composition selon le style moderne	1
MUC 400	Diction lyrique : français et anglais	1	MUE 411	Analyse et écriture de la musique baroque	2
MUC 401	Diction lyrique : italien	1	MUE 412	Analyse de la musique classique	2
MUC 402	Diction lyrique : allemand	1	MUE 413	Analyse de la musique romantique	2
MUC 411	Musique de chambre : époque baroque	1	MUE 414	Analyse de la musique moderne	2
MUC 412	Musique de chambre : époque classique	1	MUE 500	Théorie musicale pop/jazz	3
MUC 413	Musique de chambre : époque romantique	1	MUE 501	Écriture musicale jazz	3
MUC 414	Musique de chambre : époques moderne et contemporaine	1	MUE 502	Techniques de composition	3
MUC 415	Musique de chambre : époques variées I	1	MUS 511	Formation auditive jazz I	1
MUC 416	Musique de chambre : époques variées II	1	MUS 512	Formation auditive jazz II	1
MUC 421	Atelier d'extraits d'opéra I	2	BLOC Histoire		
MUC 422	Atelier d'extraits d'opéra II	2	Au moins six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :		
MUC 423	Atelier d'extraits d'opéra III	2	MUH 412	Histoire de la musique du 18 ^e siècle	CR
MUC 424	Atelier d'extraits d'opéra IV	2	MUH 413	Histoire de la musique romantique	2
MUC 431	Opéra I	2	MUH 414	Histoire de la musique moderne	2
MUC 432	Opéra II	2	MUH 501	Histoire du jazz I	2
MUC 433	Opéra III	2	MUH 502	Histoire du jazz II	2
MUC 434	Opéra IV	2	MUL 412	Littérature musicale du 18 ^e siècle	1
MUC 441	Art vocal I	1	MUL 413	Littérature musicale romantique	1
MUC 442	Art vocal II	1	MUL 414	Littérature musicale moderne	1
MUC 443	Art vocal III	1	BLOC Grands ensembles		
MUC 444	Art vocal IV	1	Au moins six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :		
MUC 445	Art vocal V	1	MUI 112	Atelier d'accompagnement jazz I	CR
MUC 446	Art vocal VI	1	MUI 113	Atelier d'accompagnement jazz II	1
MUC 451	Traits d'orchestre I	1	MUI 151	Ensemble vocal I	1
MUC 452	Traits d'orchestre II	1	MUI 152	Ensemble vocal II	1
MUE 305	Orchestration	3	MUI 153	Orchestre symphonique I	1
MUE 321	Composition selon le style baroque	1	MUI 154	Orchestre symphonique II	1
MUE 322	Composition selon le style classique	1	MUI 155	Orchestre d'harmonie I	1
MUE 323	Composition selon le style romantique	1	MUI 156	Orchestre d'harmonie II	1
MUE 324	Composition selon le style moderne	1			
MUE 411	Analyse et écriture de la musique baroque	2			
MUE 412	Analyse de la musique classique	2			
MUE 413	Analyse de la musique romantique	2			
MUE 414	Analyse de la musique moderne	2			
MUH 253	Musiques du monde	3			
MUH 412	Histoire de la musique du 18 ^e siècle	2			
MUH 413	Histoire de la musique romantique	2			
MUH 414	Histoire de la musique moderne	2			
MUI 107	Atelier d'accompagnement I	1			
MUI 108	Atelier d'accompagnement II	1			
MUI 131	Ensemble de percussion I	1			
MUI 132	Ensemble de percussion II	1			
MUI 185	Atelier de lecture à vue I	1			

MUI 157	Stage Band I	1
MUI 158	Stage Band II	1
MUI 212	Atelier d'accompagnement jazz III	1
MUI 213	Atelier d'accompagnement jazz IV	1
MUI 251	Ensemble vocal III	1
MUI 252	Ensemble vocal IV	1
MUI 253	Orchestre symphonique III	1
MUI 254	Orchestre symphonique IV	1
MUI 255	Orchestre d'harmonie III	1
MUI 256	Orchestre d'harmonie IV	1
MUI 257	Stage Band III	1
MUI 258	Stage Band IV	1
MUI 312	Atelier d'accompagnement jazz V	1
MUI 313	Atelier d'accompagnement jazz VI	1
MUI 351	Ensemble vocal V	1
MUI 352	Ensemble vocal VI	1
MUI 353	Orchestre symphonique V	1
MUI 354	Orchestre symphonique VI	1
MUI 355	Orchestre d'harmonie V	1
MUI 356	Orchestre d'harmonie VI	1
MUI 357	Stage Band V	1
MUI 358	Stage Band VI	1

BLOC Autres activités

De zéro à quinze crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

		CR
MUC 400	Diction lyrique : français et anglais	1
MUC 401	Diction lyrique : italien	1
MUC 402	Diction lyrique : allemand	1
MUC 411	Musique de chambre : époque baroque	1
MUC 412	Musique de chambre : époque classique	1
MUC 413	Musique de chambre : époque romantique	1
MUC 414	Musique de chambre : époques moderne et contemporaine	1
MUC 415	Musique de chambre : époques variées I	1
MUC 416	Musique de chambre : époques variées II	1
MUC 421	Atelier d'extraits d'opéra I	2
MUC 422	Atelier d'extraits d'opéra II	2
MUC 423	Atelier d'extraits d'opéra III	2
MUC 424	Atelier d'extraits d'opéra IV	2
MUC 431	Opéra I	2
MUC 432	Opéra II	2
MUC 433	Opéra III	2
MUC 434	Opéra IV	2
MUC 441	Art vocal I	1
MUC 442	Art vocal II	1
MUC 443	Art vocal III	1
MUC 444	Art vocal IV	1
MUC 445	Art vocal V	1
MUC 446	Art vocal VI	1
MUC 451	Traits d'orchestre I	1
MUC 452	Traits d'orchestre II	1
MUE 305	Orchestration	3
MUH 253	Musiques du monde	3
MUI 107	Atelier d'accompagnement I	1
MUI 108	Atelier d'accompagnement II	1
MUI 131	Ensemble de percussion I	1
MUI 132	Ensemble de percussion II	1
MUI 231	Ensemble de percussion III	1
MUI 232	Ensemble de percussion IV	1
MUI 331	Ensemble de percussion V	1
MUI 332	Ensemble de percussion VI	1
MUJ 503	Initiation aux techniques de clavier jazz I	1
MUJ 504	Initiation aux techniques de clavier jazz II	1
MUS 331	Prise de son et mixage	3
MUT 212	Musique à l'image	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 15 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités de sigle MUI et des activités MUE 360 à MUE 373 et MUE 400.

CHEMINEMENT PERSONNALISÉ

- 11 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 70 à 79 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- 0 à 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques à option (70 à 79 crédits)

BLOC Instruments⁽²⁾

De zéro à trente-six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

MUI 411	Formation instrumentale I	3
MUI 412	Formation instrumentale II	3
MUI 413	Formation instrumentale III	3
MUI 414	Formation instrumentale IV	3
MUI 415	Formation instrumentale V	3

MUI 416	Formation instrumentale VI	3
MUI 441	Instrument I	3
MUI 442	Instrument II	3
MUI 443	Instrument III	3
MUI 444	Instrument IV	3
MUI 445	Instrument V	3
MUI 446	Instrument VI	3

BLOC Matières théoriques

Au moins huit crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

		CR
MUE 321	Composition selon le style baroque	1
MUE 322	Composition selon le style classique	1
MUE 323	Composition selon le style romantique	1
MUE 324	Composition selon le style moderne	1
MUE 411	Analyse et écriture de la musique baroque	2
MUE 412	Analyse de la musique classique	2
MUE 413	Analyse de la musique romantique	2
MUE 414	Analyse de la musique moderne	2
MUE 500	Théorie musicale pop/jazz	3
MUE 501	Écriture musicale jazz	3
MUE 502	Techniques de composition	3
MUJ 501	Analyse stylistique jazz I	2
MUJ 502	Analyse stylistique jazz II	2
MUS 511	Formation auditive jazz I	1
MUS 512	Formation auditive jazz II	1

BLOC Intradisciplinaire

Au moins trois crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

		CR
MUC 451	Traits d'orchestre I	1
MUC 452	Traits d'orchestre II	1
MUI 107	Atelier d'accompagnement I	1
MUI 108	Atelier d'accompagnement II	1
MUI 410	Atelier d'interprétation	3
MUJ 503	Initiation aux techniques de clavier jazz I	1
MUJ 504	Initiation aux techniques de clavier jazz II	1
MUS 142	Pédagogie instrumentale	3
MUS 331	Prise de son et mixage	3

Au moins six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

		CR
MUH 412	Histoire de la musique du 18 ^e siècle	2
MUH 413	Histoire de la musique romantique	2
MUH 414	Histoire de la musique moderne	2
MUH 501	Histoire du jazz I	2
MUH 502	Histoire du jazz II	2
MUL 412	Littérature musicale du 18 ^e siècle	1
MUL 413	Littérature musicale romantique	1
MUL 414	Littérature musicale moderne	1

BLOC Musique de chambre et ensembles

De zéro à six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

		CR
MUC 411	Musique de chambre : époque baroque	1
MUC 412	Musique de chambre : époque classique	1
MUC 413	Musique de chambre : époque romantique	1
MUC 414	Musique de chambre : époques moderne et contemporaine	1
MUC 415	Musique de chambre : époques variées I	1
MUC 416	Musique de chambre : époques variées II	1
MUC 441	Art vocal I	1
MUC 442	Art vocal II	1
MUC 443	Art vocal III	1
MUC 444	Art vocal IV	1
MUC 445	Art vocal V	1
MUC 446	Art vocal VI	1
MUI 125	Ensemble de jazz I	1
MUI 126	Ensemble de jazz II	1
MUI 131	Ensemble de percussion I	1
MUI 132	Ensemble de percussion II	1
MUI 225	Ensemble de jazz III	1
MUI 226	Ensemble de jazz IV	1
MUI 231	Ensemble de percussion III	1
MUI 232	Ensemble de percussion IV	1
MUI 325	Ensemble de jazz V	1
MUI 326	Ensemble de jazz VI	1
MUI 331	Ensemble de percussion V	1
MUI 332	Ensemble de percussion VI	1

BLOC Grands ensembles

Au moins six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :

		CR
MUI 112	Atelier d'accompagnement jazz I	1
MUI 113	Atelier d'accompagnement jazz II	1
MUI 151	Ensemble vocal I	1
MUI 152	Ensemble vocal II	1

MUI 153	Orchestre symphonique I	1			
MUI 154	Orchestre symphonique II	1			
MUI 155	Orchestre d'harmonie I	1			
MUI 156	Orchestre d'harmonie II	1			
MUI 157	Stage Band I	1			
MUI 158	Stage Band II	1			
MUI 212	Atelier d'accompagnement jazz III	1			
MUI 213	Atelier d'accompagnement jazz IV	1			
MUI 251	Ensemble vocal III	1			
MUI 252	Ensemble vocal IV	1			
MUI 253	Orchestre symphonique III	1			
MUI 254	Orchestre symphonique IV	1			
MUI 255	Orchestre d'harmonie III	1			
MUI 256	Orchestre d'harmonie IV	1			
MUI 257	Stage Band III	1			
MUI 258	Stage Band IV	1			
MUI 312	Atelier d'accompagnement jazz V	1			
MUI 313	Atelier d'accompagnement jazz VI	1			
MUI 351	Ensemble vocal V	1			
MUI 352	Ensemble vocal VI	1			
MUI 353	Orchestre symphonique V	1			
MUI 354	Orchestre symphonique VI	1			
MUI 355	Orchestre d'harmonie V	1			
MUI 356	Orchestre d'harmonie VI	1			
MUI 357	Stage Band V	1			
MUI 358	Stage Band VI	1			
BLOC Autres activités					
De zéro à neuf crédits d'activités choisies parmi les suivantes :					
MUC 400	Diction lyrique : français et anglais	1	CR		
MUC 401	Diction lyrique : italien	1			
MUC 402	Diction lyrique : allemand	1			
MUC 421	Atelier d'extraits d'opéra I	2			
MUC 422	Atelier d'extraits d'opéra II	2			
MUC 423	Atelier d'extraits d'opéra III	2			
MUC 424	Atelier d'extraits d'opéra IV	2			
MUC 431	Opéra I	2			
MUC 432	Opéra II	2			
MUC 433	Opéra III	2			
MUC 434	Opéra IV	2			
MUE 305	Orchestration	3			
MUH 253	Musiques du monde	3			
MUS 370	Enseignement de la guitare en groupe	1			
MUT 212	Musique à l'image	3			
Activités pédagogiques au choix (0 à 9 crédits)					
Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités de sigle MUI et des activités MUE 360 à MUE 373 et MUE 400.					
CHEMINEMENT EN COMPOSITION ET MUSIQUE À L'IMAGE					
<ul style="list-style-type: none"> • 11 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun • 48 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement • 28 à 31 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement • 0 à 3 crédits d'activités pédagogiques au choix 					
Activités pédagogiques obligatoires (48 crédits)					
BLOC Matières théoriques (33 crédits)					
MUE 305	Orchestration	3	CR		
MUE 321	Composition selon le style baroque	1			
MUE 322	Composition selon le style classique	1			
MUE 323	Composition selon le style romantique	1			
MUE 324	Composition selon le style moderne	1			
MUE 400	Projet final en composition	6			
MUE 411	Analyse et écriture de la musique baroque	2			
MUE 412	Analyse de la musique classique	2			
MUE 413	Analyse de la musique romantique	2			
MUE 414	Analyse de la musique moderne	2			
MUE 500	Théorie musicale pop/jazz	3			
MUE 501	Écriture musicale jazz	3			
MUE 502	Techniques de composition	3			
MUH 253	Musiques du monde	3			
BLOC Musique à l'image et enregistrement (15 crédits)					
MUE 410	Orchestration à l'image	3	CR		
MUE 420	Création sonore et musique interactive	3			
MUE 421	Réalisation des musiques pop/électronique	3			
MUS 331	Prise de son et mixage	3			
MUT 212	Musique à l'image	3			
Activités pédagogiques à option (28 à 31 crédits)					
BLOC Projet en composition et instrument					
Douze crédits d'activités choisies parmi les suivantes :					
MUE 360	Projet composition jazz I	3			CR
MUE 361	Projet composition jazz II	3			
MUE 362	Projet composition musique instrumentale I	3			
MUE 363	Projet composition musique instrumentale II	3			
MUE 364	Projet composition musique de films I	3			
MUE 365	Projet composition musique de films II	3			
MUE 366	Projet composition musique interactive I	3			
MUE 367	Projet composition musique interactive II	3			
MUE 368	Projet composition musique publicitaire I	3			
MUE 369	Projet composition musique publicitaire II	3			
MUE 370	Projet composition musique électronique I	3			
MUE 371	Projet composition musique électronique II	3			
MUE 372	Projet composition I	3			
MUE 373	Projet composition II	3			
MUI 411	Formation instrumentale I ⁽³⁾	3			
MUI 412	Formation instrumentale II ⁽³⁾	3			
MUI 413	Formation instrumentale III ⁽³⁾	3			
BLOC Histoire et littérature					
Au moins six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :					
MUH 412	Histoire de la musique du 18 ^e siècle	2			CR
MUH 413	Histoire de la musique romantique	2			
MUH 414	Histoire de la musique moderne	2			
MUH 501	Histoire du jazz I	2			
MUH 502	Histoire du jazz II	2			
MUL 412	Littérature musicale du 18 ^e siècle	1			
MUL 413	Littérature musicale romantique	1			
MUL 414	Littérature musicale moderne	1			
BLOC Grands ensembles					
Au moins six crédits d'activités choisies parmi les suivantes :					
MUI 151	Ensemble vocal I	1			CR
MUI 152	Ensemble vocal II	1			
MUI 153	Orchestre symphonique I	1			
MUI 154	Orchestre symphonique II	1			
MUI 155	Orchestre d'harmonie I	1			
MUI 156	Orchestre d'harmonie II	1			
MUI 157	Stage Band I	1			
MUI 158	Stage Band II	1			
MUI 251	Ensemble vocal III	1			
MUI 252	Ensemble vocal IV	1			
MUI 253	Orchestre symphonique III	1			
MUI 254	Orchestre symphonique IV	1			
MUI 255	Orchestre d'harmonie III	1			
MUI 256	Orchestre d'harmonie IV	1			
MUI 257	Stage Band III	1			
MUI 258	Stage Band IV	1			
MUI 351	Ensemble vocal V	1			
MUI 352	Ensemble vocal VI	1			
MUI 353	Orchestre symphonique V	1			
MUI 354	Orchestre symphonique VI	1			
MUI 355	Orchestre d'harmonie V	1			
MUI 356	Orchestre d'harmonie VI	1			
MUI 357	Stage Band V	1			
MUI 358	Stage Band VI	1			
BLOC Autres activités					
De zéro à sept crédits d'activités choisies parmi les suivantes :					
MUC 400	Diction lyrique : français et anglais	1			CR
MUC 401	Diction lyrique : italien	1			
MUC 402	Diction lyrique : allemand	1			
MUC 411	Musique de chambre : époque baroque	1			
MUC 412	Musique de chambre : époque classique	1			
MUC 413	Musique de chambre : époque romantique	1			
MUC 414	Musique de chambre : époques moderne et contemporaine	1			
MUC 415	Musique de chambre : époques variées I	1			
MUC 416	Musique de chambre : époques variées II	1			
MUC 421	Atelier d'extraits d'opéra I	2			
MUC 422	Atelier d'extraits d'opéra II	2			
MUC 423	Atelier d'extraits d'opéra III	2			
MUC 424	Atelier d'extraits d'opéra IV	2			
MUC 431	Opéra I	2			
MUC 432	Opéra II	2			
MUC 433	Opéra III	2			
MUC 434	Opéra IV	2			
MUC 441	Art vocal I	1			
MUC 442	Art vocal II	1			

MUC 443	Art vocal III	1
MUC 444	Art vocal IV	1
MUC 445	Art vocal V	1
MUC 446	Art vocal VI	1
MUC 451	Traits d'orchestre I	1
MUC 452	Traits d'orchestre II	1
MUI 107	Atelier d'accompagnement I	1
MUI 108	Atelier d'accompagnement II	1
MUI 131	Ensemble de percussion I	1
MUI 132	Ensemble de percussion II	1
MUI 231	Ensemble de percussion III	1
MUI 232	Ensemble de percussion IV	1
MUI 331	Ensemble de percussion V	1
MUI 332	Ensemble de percussion VI	1
MUJ 501	Analyse stylistique jazz I	2
MUJ 502	Analyse stylistique jazz II	2
MUJ 503	Initiation aux techniques de clavier jazz I	1
MUJ 504	Initiation aux techniques de clavier jazz II	1
MUS 143	Initiation à la direction	3
MUS 370	Enseignement de la guitare en groupe	1
MUS 511	Formation auditive jazz I	1
MUS 512	Formation auditive jazz II	1

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Choisissez parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités de sigle MUE et des activités MUE 360 à MUE 373 et MUE 400.

- La réussite de l'examen d'admission en formation auditive est requise pour être admis aux activités pédagogiques MUS 187 et MUS 188. Les étudiantes et étudiants qui n'auraient pas atteint un niveau jugé suffisant devront compléter un maximum de 4 crédits de formation de mise à niveau supplémentaires ne faisant pas partie des crédits du programme.
- Dans le cheminement personnalisé, la réussite de l'audition d'admission est requise pour être admis aux activités pédagogiques du bloc instrument. Dans le cas où l'étudiante ou l'étudiant choisit de suivre sa formation simultanément dans les secteurs classique et jazz ou avec deux instruments distincts, l'audition d'admission doit être réussie dans les deux spécialités désirées.
- Dans le cheminement en composition et musique à l'image, la réussite d'une audition est requise pour être admis aux activités pédagogiques MUI 411, MUI 412 et MUI 413.

Baccalauréat en philosophie

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 65578 (téléphone)

819 821-7712 (télécopieur)

philosophie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de philosophie et d'éthique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

Le baccalauréat en philosophie permet un cheminement spécialisé ou un cheminement incluant l'une des mineures suivantes : économique, études anglaises, études religieuses, ou incluant un des certificats suivants : biologie, chimie, arts visuels, études politiques, histoire, interprétation musicale, langues modernes, lettres et langue françaises, mathématiques, multidisciplinaire, physique, psychologie, relations internationales, toxicomanie ou traduction.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

de manière générale :

- d'acquérir des connaissances relatives aux grandes étapes de l'histoire de la pensée occidentale et aux problématiques et controverses de certains champs disciplinaires ciblés de la philosophie contemporaine;
- d'acquérir une méthode de travail personnelle axée sur la promotion de ses aptitudes à l'analyse, à la synthèse, à l'argumentation et au développement de son sens critique.
- de développer une compétence ou un ensemble de compétences parmi les suivantes :
 - formuler les grandes questions éthiques et sociales du monde moderne et développer une conscience de leurs enjeux respectifs;
 - s'initier à une réflexion théorique et critique, à la recherche disciplinaire et interdisciplinaire, avec un accent spécial mis sur la relation entre la philosophie et les sciences humaines;
 - acquérir la formation philosophique et les outils et approches pédagogiques requis pour l'enseignement de la philosophie;
 - acquérir une formation philosophique contextualisée permettant l'intégration des connaissances philosophiques;
 - poursuivre un cheminement intellectuel relativement aux questions fondamentales de l'existence humaine.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Pour être admis dans le cheminement incluant une mineure ou un certificat, il faut satisfaire, le cas échéant, au bloc d'exigences précisées à la fiche signalétique de la mineure ou du certificat considéré.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****TRONC COMMUN** (6 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

PHI 127	Introduction à la philosophie	3
PHI 131	Argumentation écrite et méthodologie	3

CR

3

3

CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ

- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 84 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix

Activités pédagogiques obligatoires (54 crédits)**Apprentissages disciplinaires** (30 crédits)

PHI 101	Introduction à la philosophie du langage	3
PHI 105	Philosophie politique I	3
PHI 111	Introduction à la logique	3
PHI 112	Introduction à l'épistémologie	3
PHI 119	Problématiques éthiques contemporaines	3
PHI 126	Métaphysique	3
PHI 128	Anthropologie philosophique	3
PHI 140	Introduction à l'esthétique	3
PHI 365	Introduction à l'herméneutique	3
PHI 539	Laboratoire de recherche	3

CR

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

Apprentissages historiques (24 crédits)

PHI 115	Histoire de la pensée médiévale	3
PHI 117	La pensée contemporaine continentale	3
PHI 118	La pensée contemporaine analytique	3
PHI 129	Romantisme et idéalisme	3
PHI 139	Histoire de la pensée antique	3
PHI 141	Le rationalisme classique	3
PHI 148	Empirisme britannique classique	3
PHI 149	Histoire des théories éthiques	3

CR

3

3

3

3

3

3

3

3

Activités pédagogiques à option (24 à 30 crédits)

Activités choisies parmi les blocs suivants :

BLOC Éthique et questions sociales

ETA 100	Éléments d'éthique appliquée	3
ETA 109	Bioéthique	3
ETA 110	Éthique de l'environnement	3
ETA 111	Éthique et démocratie	3
ETA 120	Éthique et prise de décision	3
PHI 121	Philosophie et psychologie	3
PHI 130	Philosophie de la technologie	3
PHI 135	Textes d'éthique et de philosophie politique	3
PHI 137	Philosophie et sociologie	3
PHI 144	Philosophie, culture et mondialisation	3
PHI 146	Philosophie et médias	3
PHI 155	Philosophie politique II	3
PHI 241	Philosophie et économie	3
PHI 346	Philosophie du sport et de l'activité physique	3
PHI 382	Philosophie et féminisme	3
PHI 550	Laboratoire de philosophie	3

CR

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

BLOC Pratiques philosophiques

PHI 106	Philosophie de l'art	3
PHI 122	Philosophie des sciences	3
PHI 136	Philosophie et sexualité	3
PHI 138	Nouvelles pratiques de la philosophie	3
PHI 143	Philosophie de l'esprit	3
PHI 145	Philosophie et littérature I	3

CR

3

3

3

3

3

3

PHI 162	Approches philosophiques de la traduction	3
PHI 234	Enseignement de la philosophie I (didactique)	3
PHI 236	Enseignement de la philosophie II (stage)	3
PHI 245	Philosophie et littérature II	3
PHI 333	Philosophie de la biologie	3
PHI 508	Logique II	3
PHI 536	Activité de recherche	3

BLOC : Sagesses et pensées philosophiques

PHI 132	Sagesses orientales	3
PHI 133	Sagesses hébraïques	3
PHI 134	Modernité et postmodernité	3
PHI 147	Philosophie et sagesse	3
PHI 151	Philosophie des Lumières	3
PHI 152	Philosophie moderne	3
PHI 161	Textes de philosophie médiévale	3
PHI 163	Philosophie russe	3
PHI 237	Textes de philosophie contemporaine	3
PHI 238	Sagesses médiévales	3
PHI 250	Textes philosophiques en grec ancien	3
PHI 255	Les écoles philosophiques de l'Antiquité	3
PHI 347	Sagesses antiques	3
PHI 370	Panorama historique de la pensée	3
PHI 373	Sagesses autochtones	3
PHI 380	Pragmatisme philosophique	3
PHI 450	Textes de philosophie moderne	3
PHI 475	Philosophie de la religion	3
PHI 505	Textes de philosophie allemande	3
PHI 450	Textes de philosophie moderne	3
PHI 475	Philosophie de la religion	3
PHI 505	Textes de philosophie allemande	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT INCLUANT UNE MINEURE OU UN CERTIFICAT**

- 30 crédits d'activités pédagogiques de la mineure choisie : économique, études anglaises, études religieuses, ou du certificat suivant : biologie, chimie, arts visuels, études politiques, histoire, interprétation musicale, langues modernes, mathématiques, multidisciplinaire, physique, lettres et langue françaises, psychologie, relations internationales, sciences du langage, toxicomanie ou traduction.
- 6 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 30 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités pédagogiques obligatoires du cheminement spécialisé
- 24 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement spécialisé

Baccalauréat en psychologie

RENSEIGNEMENTS

819 821-7222 (téléphone)

819 821-7925 (télécopieur)

psychologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de psychologie, Faculté des lettres et sciences humaines**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE

Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

Le baccalauréat en psychologie permet un cheminement spécialisé ou un cheminement incluant un des certificats suivants : administration des affaires, arts visuels, communication appliquée, orientation, sciences du langage, toxicomanie ou travail social.

Les étudiantes et étudiants admis au baccalauréat en psychologie sont d'abord inscrits au cheminement spécialisé en psychologie. Après l'obtention de 30 crédits, ils peuvent choisir de poursuivre dans ce cheminement ou de s'inscrire au cheminement incluant un certificat dans un domaine connexe.

Dans le cadre du cheminement spécialisé, les étudiantes et étudiants peuvent, s'ils le désirent, choisir d'inclure à leur formation une spécialisation dans l'un des champs d'expertise suivants : psychologie adulte⁽¹⁾, psychologie enfance et adolescence⁽²⁾, psychologie organisationnelle⁽³⁾. Cette spécialisation sera reconnue sur le relevé de notes final de l'étudiante ou de l'étudiant. Le choix d'une spécialisation est facultatif.

CIBLES DE FORMATION**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée lui procurant des connaissances dans les différents domaines de la psychologie afin de pouvoir comprendre la personne humaine dans ses façons d'être et d'agir;

- de s'initier aux méthodes scientifiques grâce auxquelles ces connaissances s'élaborent et progressent;
- de développer ses compétences personnelles et interpersonnelles;
- d'amorcer le développement d'habiletés professionnelles;
- de se familiariser avec les principales applications des connaissances psychologiques dans l'intervention auprès des individus, des groupes, des organisations et des communautés;
- de se rendre admissible au programme de 3^e cycle en psychologie (puis à l'Ordre des psychologues du Québec);
- de faciliter son accès à certains programmes de 2^e cycle dans des disciplines connexes.

CR

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

Objectifs spécifiques**CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ**

En plus des objectifs généraux du programme, ce cheminement permet à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa compréhension des enjeux spécifiques de la psychologie par l'étude générale de celle-ci ou par une spécialisation dans un champ d'expertise (adulte, enfance et adolescence, organisationnel).

CHEMINEMENT INCLUANT UN CERTIFICAT DANS UNE DISCIPLINE CONNEXE

En plus des objectifs généraux du programme, ce cheminement permet à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'enrichir sa compréhension des enjeux en psychologie par l'étude d'une autre discipline connexe.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir le DEC en sciences de la nature (200.B0) ou le DEC intégré en sciences, lettres et arts (700.A0) ou BI 200.10 (200.ZA ou 200.ZB)

ou
Détenir le DEC + [BIO NYA ou BIO 401 ou BIO 911 ou BIO 921 ou 00UK ou 00XU ou 022V] et [Statistiques 201-337 ou (Méthodes quantitatives 360-300 et Méthodes quantitatives avancées 201-301) ou 022W] et [PSY 101 ou PSY 102 ou 022K]

ou
Détenir le DEC + [BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC]

ou
Détenir le DEC + [00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT]

Condition particulière pour le cheminement incluant un certificat dans une discipline connexe

Pour être admis dans ce cheminement, l'étudiante ou l'étudiant doit répondre aux conditions d'admission du certificat visé et avoir complété au moins 30 crédits du cheminement spécialisé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****TRONC COMMUN (54 crédits)****Activités pédagogiques obligatoires (51 crédits)****BASES NEUROPSYCHOLOGIQUES ET PHYSIOLOGIQUES**

PSY 345	Introduction à la psychophysiologie	3
PSY 445	Neuropsychologie	3

BASES COGNITIVES ET AFFECTIVES

PSY 341	Psychologie de l'apprentissage	3
PSY 346	Processus cognitifs	3
PSY 347	Motivation et émotion	3

BASES INDIVIDUELLES ET DÉVELOPPEMENTALES

PSY 111	Théories de la personnalité	3
PSY 215	Psychopathologie I	3
PSY 338	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent I	3

BASES SOCIALES

PSY 321	Psychologie sociale	3
PSY 423	Psychologie de l'organisation	3
PSY 521	Psychologie interculturelle	3

MÉTHODES ET ANALYSES

PSY 181	Méthodologie scientifique I	CR	3
PSY 371	Méthodes quantitatives I	CR	3

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

PSY 121	Développement des compétences personnelles	CR	3
PSY 472	Psychométrie I	CR	3
PSY 480	Modèles et techniques d'entrevues	CR	3

ACTIVITÉS AUTRES

PSY 204	Histoire de la psychologie	CR	3
---------	----------------------------	----	---

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

PSY 440	Psychologie des personnes âgées	CR	3
PSY 441	Psychologie de l'adulte	CR	3

Activité pédagogique d'appoint (2 crédits)

Cette activité obligatoire ne fait pas partie des crédits du programme et doit être réussie au terme de la première année de formation.

PSY 099	Réussir en psychologie	CR	2
---------	------------------------	----	---

CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ

- 54 crédits d'activités pédagogiques du tronc commun
- 18 à 36 crédits d'activités pédagogiques à option
- 0 à 18 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques à option (18 à 36 crédits)

BLOC Développement des habiletés pratiques (0 à 27 crédits)

PSY 020	Stage I : initiation à divers milieux de pratique	CR	3
PSY 483	Entraînement à l'entrevue	CR	3
PSY 485	Observation de l'intervention psychologique	CR	3
PSY 553	Compétences personnelles : la relation	CR	3
PSY 554	Compétences personnelles : identité	CR	3
PSY 555	Compétences : diversité culturelle	CR	3
PSY 586	La relation d'aide	CR	3
PSY 676	Pratique de l'évaluation psychométrique	CR	3
PSY 677	Psychométrie enfance-adolescence	CR	3

BLOC Développement des habiletés de recherche (0 à 24 crédits)

PSY 030	Stage de recherche empirique I	CR	3
PSY 031	Stage de recherche empirique II	CR	6
PSY 182	Méthodologie scientifique II	CR	3
PSY 183	Méthodologie scientifique III	CR	3
PSY 372	Méthodes quantitatives II	CR	3
PSY 374	Méthodes qualitatives	CR	3
PSY 475	Pratique scientifique : Rédaction d'une recension critique	CR	3

BLOC Autres activités à option (0 à 36 crédits)

PSY 100	L'approche cognitive behaviorale	CR	3
PSY 102	L'approche psychodynamique	CR	3
PSY 135	Délinquance et criminalité	CR	3
PSY 136	Communication interpersonnelle	CR	3
PSY 211	Modèles d'intervention en psychologie	CR	3
PSY 214	Approche humaniste	CR	3
PSY 222	Dynamique des conflits interpersonnels	CR	3
PSY 330	Psychologie positive	CR	3
PSY 335	Introduction à la psychologie communautaire	CR	3
PSY 339	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent II	CR	3
PSY 426	Dynamique familiale	CR	3
PSY 440	Psychologie des personnes âgées	CR	3
PSY 441	Psychologie de l'adulte	CR	3
PSY 450	Psychologie et sexualité	CR	3
PSY 486	Groupe restreint : fonctionnement et animation	CR	3
PSY 505	Cours tutorial I	CR	3
PSY 506	Cours tutorial II	CR	3
PSY 545	Introduction à la psychopharmacologie	CR	3
PSY 546	Psychologie de la santé	CR	3
PSY 615	Psychopathologie : enfance et adolescence	CR	3
PSY 617	Psychopathologie II	CR	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 18 crédits)

CHEMINEMENT INCLUANT UN CERTIFICAT DANS UNE DISCIPLINE CONNEXE

- 54 crédits d'activités pédagogiques du tronc commun
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option

- 30 crédits d'activités pédagogiques du certificat choisi : administration des affaires, arts visuels, communication appliquée, orientation, sciences du langage, toxicomanie ou travail social.

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

BLOC Développement des habiletés pratiques (0 à 6 crédits)

PSY 020	Stage I : initiation à divers milieux de pratique	CR	3
PSY 483	Entraînement à l'entrevue	CR	3
PSY 485	Observation de l'intervention psychologique	CR	3
PSY 553	Compétences personnelles : la relation	CR	3
PSY 554	Compétences personnelles : identité	CR	3
PSY 555	Compétences : diversité culturelle	CR	3
PSY 586	La relation d'aide	CR	3
PSY 676	Pratique de l'évaluation psychométrique	CR	3
PSY 677	Psychométrie enfance-adolescence	CR	3

BLOC Développement des habiletés de recherche (0 à 6 crédits)

PSY 030	Stage de recherche empirique I	CR	3
PSY 031	Stage de recherche empirique II	CR	6
PSY 182	Méthodologie scientifique II	CR	3
PSY 183	Méthodologie scientifique III	CR	3
PSY 372	Méthodes quantitatives II	CR	3
PSY 374	Méthodes qualitatives	CR	3
PSY 475	Pratique scientifique : Rédaction d'une recension critique	CR	3

BLOC Autres activités à option (0 à 6 crédits)

PSY 100	L'approche cognitive behaviorale	CR	3
PSY 102	L'approche psychodynamique	CR	3
PSY 135	Délinquance et criminalité	CR	3
PSY 136	Communication interpersonnelle	CR	3
PSY 211	Modèles d'intervention en psychologie	CR	3
PSY 214	Approche humaniste	CR	3
PSY 222	Dynamique des conflits interpersonnels	CR	3
PSY 330	Psychologie positive	CR	3
PSY 335	Introduction à la psychologie communautaire	CR	3
PSY 339	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent II	CR	3
PSY 426	Dynamique familiale	CR	3
PSY 440	Psychologie des personnes âgées	CR	3
PSY 441	Psychologie de l'adulte	CR	3
PSY 450	Psychologie et sexualité	CR	3
PSY 486	Groupe restreint : fonctionnement et animation	CR	3
PSY 505	Cours tutorial I	CR	3
PSY 506	Cours tutorial II	CR	3
PSY 545	Introduction à la psychopharmacologie	CR	3
PSY 546	Psychologie de la santé	CR	3
PSY 615	Psychopathologie : enfance et adolescence	CR	3
PSY 617	Psychopathologie II	CR	3

(1) SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE ADULTE

À la fin de son parcours, l'étudiante ou l'étudiant devra avoir complété :
 Au moins quatre activités parmi les suivantes : PSY 100, PSY 102, PSY 211, PSY 214, PSY 440, PSY 441, PSY 450, PSY 545, PSY 617.
 Au moins deux activités du bloc Développement des habiletés pratiques;
 Au moins deux activités du bloc Développement des habiletés de recherche.

(2) SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE ENFANCE ET ADOLESCENCE

À la fin de son parcours, l'étudiante ou l'étudiant devra avoir complété :
 - Les activités suivantes : PSY 339, PSY 426 et PSY 615;
 - Au moins une des activités suivantes : PSY 211 ou PSY 677;
 - Au moins deux activités du bloc Développement des habiletés pratiques;
 - Au moins deux activités du bloc Développement des habiletés de recherche.

(3) SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE ORGANISATIONNELLE

À la fin de son parcours, l'étudiante ou l'étudiant devra avoir complété :
 - Les activités pédagogiques suivantes : PSY 136, PSY 222, PSY 483, PSY 486
 - Au moins une des activités suivantes : PSY 553, PSY 554 ou PSY 555;
 - Au moins trois activités du bloc Développement des habiletés pratiques;
 - Au moins deux activités du bloc Développement des habiletés de recherche.

Baccalauréat en service social

RENSEIGNEMENTS

819 821-7244 (téléphone)
 819 821-7112 (télécopieur)
 service.social@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de service social, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en service social, B. Serv. Soc.

FINALITÉ

Le baccalauréat en service social vise à former une travailleuse sociale ou un travailleur social engagé, critique, ouvert à la diversité, réflexif, autonome et responsable qui agit avec compétence en situations de pratique. Il ou elle maîtrise le processus d'intervention sociale auprès des individus, des familles, des groupes et collectivités. Ayant développé une lecture sociale des problématiques, acquis des connaissances et une capacité d'analyse, il ou elle collabore avec différents acteurs et actrices des réseaux formels et informels dans une visée de changement et de développement personnel, collectif ou social. Ses évaluations et ses interventions sont co-construites avec les personnes concernées et mettent de l'avant des principes d'équité, de justice sociale et d'autodétermination. La formation vise à donner la possibilité d'exercer diverses fonctions d'intervention et d'organisation dans des contextes variés et dans une perspective d'intégration des pratiques. De ce fait, elle permet d'acquérir les ressources nécessaires en intervention qui lui permettront de contribuer à l'analyse et au développement de la pratique en travail social ou de poursuivre des études de deuxième cycle dans les domaines professionnels et scientifiques reliés au social.

CIBLE DE FORMATION

La formation de baccalauréat en service social permet, à son terme, d'agir avec compétence dans les grandes familles de situations professionnelles suivantes :

- les situations d'accompagnement de personnes, de familles, de groupes ou de collectivités;
- les situations d'intervention sur des problématiques sociales et psychosociales en contexte volontaire et non volontaire;
- les situations d'évaluation en travail social;
- les situations d'intervention dans un contexte qui implique la complémentarité de plusieurs intervenantes et intervenants ou ressources;
- les situations qui exigent l'utilisation de ses habiletés en recherche pour comprendre des situations et pour l'avancement des connaissances et des pratiques.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (90 crédits)

Bloc 1 : Initiation à la pratique

TRS	102	Le travail social et ses origines	CR	3
TRS	103	Processus générique d'intervention sociale		2
TRS	104	Travail d'équipe et de collaboration		2
TRS	105	Défense de droits		2
TRS	106	Stage I : Exploration des milieux de pratique		3

Bloc 2 : Les problématiques

TRS	107	Familles et parentalité	CR	2
TRS	108	Travail social gérontologique		2
TRS	109	Dynamiques interculturelles		2
TRS	110	Pauvreté, inégalité, marginalité		2
TRS	111	Développement et actualisation des personnes		2

Bloc 3 : Les méthodologies d'intervention et de recherche

TRS	112	Intervention sociale individuelle et familiale	CR	2
TRS	113	Intervention sociale de groupe		2
TRS	114	Intervention sociale avec les communautés		2
TRS	115	Méthodes de recherche I		3
TRS	308	Méthodes de recherche II		3

Bloc 4 : Les conditions de la pratique

TRS	301	Déterminants organisationnels de la pratique	CR	3
TRS	302	Lois et politiques sociales		3
TRS	303	Déontologie et éthique		3
TRS	304	Analyse du social et des problèmes sociaux		3

Bloc 5 : Analyse et intégration des pratiques

TRS	201	Pratiques d'intervention en situation de crise	CR	2
TRS	202	Problèmes de santé mentale et travail social		2
TRS	203	Évaluation en travail social		3
TRS	305	Modèles de pratique en travail social		3
TRS	306	Pratiques intégrées		3
TRS	307	Gestion et programmation des services sociaux		3

TRS	320	Stage II : Intervention autonome		6
TRS	420	Stage III : Intervention autonome		6
TRS	510	Projet de fin d'études		2

Bloc 6 : Les activités transversales

TRS	210	Réflexivité et analyse des pratiques I	CR	1
TRS	221	Ateliers d'apprentissage de l'intervention I		2
TRS	222	Ateliers d'apprentissage de l'intervention II		2
TRS	223	Ateliers d'apprentissage de l'intervention III		1
TRS	230	Agir en situations de pratique I		1
TRS	240	Agir en situations de pratique II		1
TRS	310	Réflexivité et analyse des pratiques II		1
TRS	324	Ateliers d'apprentissage de l'intervention IV		2
TRS	330	Agir en situations de pratique III		1
TRS	340	Agir en situations de pratique IV		1
TRS	410	Réflexivité et analyse des pratiques III		1

Baccalauréat en traduction professionnelle

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62277 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

traduction@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE

Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

OBJECTIFS

Objectif général

Former des professionnelles et professionnels de la traduction de l'anglais au français aptes à traduire des textes de genres et de domaines variés, à utiliser des outils informatiques spécialisés et à prendre en compte la dimension culturelle de l'activité de traduction.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de traduire des textes, principalement de l'anglais au français;
- d'acquérir des compétences en rédaction;
- d'acquérir des compétences en révision de textes traduits vers le français;
- d'acquérir des connaissances théoriques et historiques sur la langue française;
- d'analyser de manière approfondie des textes anglais;
- d'exploiter les ressources informatiques utilisées en traduction;
- de tenir compte de la dimension culturelle dans l'analyse du texte de départ et dans son transfert en langue d'arrivée;
- d'avoir accès aux titres de traductrice agréée ou de traducteur agréé et de terminologue agréée ou de terminologue agréé décernés par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) après avoir satisfait aux exigences de ce dernier. Le programme a été conçu de façon à respecter les critères d'agrément établis par l'OTTIAQ.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir réussi l'activité ANS 500 *Anglais avancé II* ou avoir atteint le niveau équivalent, ou avoir atteint l'objectif et le standard suivants : 0008, 0009, 000N, 000P ou 01P4.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet, à option, pour un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

L'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session au trimestre d'automne et l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

L'étudiante ou l'étudiant, pour avoir accès au régime coopératif, doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques obligatoires des deux premières sessions d'études, être inscrit aux activités pédagogiques obligatoires de la troisième session et maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (63 crédits)

Activités pédagogiques connexes à l'activité de traduction

ANG	101	<i>Applied English Grammar</i>	3
ANG	128	<i>English Composition</i>	3
COM	123	Norme et analyse	3
COM	124	Rédaction : style et clarté	3
COM	129	Révision de textes	3
COM	211	Grammaire avancée	3
LCR	100	Langue, culture et société	3
TRA	111	Informatique fonctionnelle et traduction	3
TRA	401	Fonctions culturelles et sociales de la traduction	3

Activités pédagogiques de transfert linguistique

ANG	132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	3
TRA	100	Documentation et traduction	3
TRA	110	Initiation à la traduction	3
TRA	133	Stylistique comparée, français-anglais	3
TRA	210	Traduction générale	3
TRA	211	Traductique	3
TRA	300	Terminologie et traduction spécialisée	3
TRA	310	Traduction littéraire	3
TRA	313	Traduction administrative	3
TRA	315	Traduction scientifique et technique	3
TRA	316	Traduction en sciences humaines et sociales	3
TRA	412	Traduction et révision	3

Activités pédagogiques à option (21 à 27 crédits)

Choisissez parmi les activités pédagogiques des blocs suivants :

BLOC 1 : Traduction professionnelle

ANG	330	<i>Specialized Translation, French to English</i>	3
ANG	435	<i>Literary Translation, French to English</i>	3
PHI	162	Approches philosophiques de la traduction	3
TRA	312	Traduction journalistique	3
TRA	314	Traduction publicitaire	3
TRA	317	Doublage et adaptation au cinéma	3
TRA	318	Sous-titrage au cinéma	3
TRA	414	Contextes de la traduction professionnelle	3
TRA	600	Cours tutorial I	3
TRA	604	Atelier de traduction	3
TRA	605	Atelier de traduction II	3

BLOC 2 : Langue et culture françaises

ELC	100	Littérature, culture et société	3
ELC	104	Littérature québécoise : des origines à 1940	3
ELC	105	Littérature québécoise : de 1940 à nos jours	3
ELC	106	Littérature française : 17 ^e – 18 ^e siècles	3
ELC	107	Littérature française : 19 ^e – 20 ^e siècles	3
ELC	226	La censure au Québec	3
ELC	229	Périodiques et histoire du livre au Québec	3
ELC	230	Critique littéraire au Québec	3
ELC	236	Histoire de l'édition littéraire au Québec	3
ELC	239	Littérature et utopie	3
LCR	301	Le sens : texte et contexte	3
LCR	302	Histoire de la langue française	3
LCR	303	Français québécois : aspects généraux	3
LCR	304	Analyse conversationnelle	3
LCR	305	Grammaire descriptive	3
LCR	306	Variation du français	3
LCR	307	Lexique et banques de données informatisées	3
LCR	308	Aménagement de la langue	3
LCR	309	Les dictionnaires	3
LCR	310	Lexicologie	3
LCR	314	Enjeux sociaux de l'orthographe	3
LCR	315	Phonétique et phonologie	3

ou toute autre activité pédagogique en littérature d'expression française jugée pertinente dans la formation

BLOC 3 : Langue et culture anglaises

ANG	110	<i>Introduction to Linguistics</i>	3
ANG	140	<i>Introduction to Literature</i>	3
ANG	160	<i>Intercultural Studies</i>	3
ANG	210	<i>The Origins of Modern English</i>	3
ANG	225	<i>Advanced Writing Skills</i>	3
ANG	260	Cultural Studies	3
ANG	310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3
ANG	322	<i>Writing for the Print Media</i>	3
ANG	323	<i>Writing for Public Relations and Advertising</i>	3
ANG	324	<i>Technical Writing I</i>	3
ANG	325	<i>Business Communication</i>	3
ANG	341	<i>Introduction to Comparative Literature</i>	3
ANG	352	<i>English-Canadian Literature I</i>	3
ANG	353	<i>English-Canadian Literature II</i>	3
ANG	426	<i>Editing</i>	3
ANG	427	<i>Scriptwriting for TV, Film and Theatre</i>	3
ANG	455	<i>Anglo-Québécois Literature</i>	3
ANG	560	<i>English-Canadian Poetry</i>	3
ANG	561	<i>English-Canadian Prose</i>	3
ANG	620	<i>Creative Writing Workshop</i>	3

ou toute autre activité pédagogique en littérature d'expression anglaise jugée pertinente dans la formation

BLOC 4 : Rédaction professionnelle et multimédia

COM	126	Médias numériques	3
COM	128	Rédaction technique et promotionnelle	3
COM	213	Rédaction créative	3
COM	261	Internet et multimédia	3
COM	347	Analyse du discours	3
COM	361	Rédaction de scénarios	3
COM	362	Pratiques journalistiques	3
COM	363	Vulgarisation scientifique	3
COM	364	Critique culturelle	3
COM	366	Anglicismes au Québec	3
COM	367	Révision et réécriture	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

Il est recommandé de consacrer les activités pédagogiques au choix à l'apprentissage d'une langue étrangère (espagnol, portugais, italien, allemand, etc.).

À noter que les activités ANS sont considérées comme des activités hors programme.

Baccalauréat multidisciplinaire**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000 poste 63298 (téléphone)

819 821-7238 (télécopieur)

multi@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des lettres et sciences humaines**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

- Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été
- L'admission au cheminement individualisé ne se fait qu'aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès arts, B.A.

Le baccalauréat multidisciplinaire permet deux cheminements : un cheminement par cumul de mineures ou de certificats ou un cheminement individualisé.

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances dans plusieurs disciplines.

Objectifs spécifiques**du cheminement par cumul de mineures ou de certificats**

- d'acquérir une formation polyvalente lui procurant une diversification de connaissances plutôt qu'une spécialisation dans un domaine particulier;
- de se préparer au marché du travail en se donnant un bagage de connaissances multidisciplinaires;

du cheminement individualisé

- d'acquérir une formation sur mesure en lien direct avec un emploi actuel ou à venir; ou
- d'acquérir une formation sur mesure destinée à se préparer adéquatement à des études de 2^e cycle;

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière pour le cheminement individualisé

Soumettre un plan de formation selon des modalités définies par la Faculté qui démontre que la formation visée sera à la fois horizontale et verticale et qu'aucun programme existant parmi ceux déjà offerts par l'Université ne pourra y répondre. Avoir reçu l'approbation de son plan de formation de la part de la personne responsable du programme à la Faculté.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 90**PROFIL DES ÉTUDES****CHEMINEMENT PAR CUMUL DE MINEURES OU DE CERTIFICATS****Certificats et mineures admissibles**

Plus d'une trentaine de certificats et de mineures sont offerts dans cinq facultés différentes :

- Faculté des lettres et sciences humaines
Certificat en anglais langue seconde, certificat en arts visuels, certificat en études politiques, certificat en histoire, certificat en histoire du livre et de l'édition, certificat en interprétation musicale, certificat en langues modernes, certificat en lettres et langue françaises, certificat en philosophie, certificat en psychologie, certificat en rédaction professionnelle anglaise, certificat en relations internationales, certificat en traduction, certificat multidisciplinaire, certificat en sciences du langage, certificat en travail social, mineure en études anglaises.
- Faculté d'éducation
Certificat de perfectionnement en enseignement au collégial, certificat en éducation en garde scolaire, certificat en orientation
- Faculté des sciences de l'activité physique
Certificat en sciences de l'activité physique appliquées à l'entraînement sportif
- Faculté d'administration (possibilité de choisir deux composantes seulement)
Certificat en administration des affaires, certificat en analyse économique, certificat en comptabilité, certificat en gestion de l'information et des systèmes, certificat en gestion des organisations, certificat en gestion des ressources humaines, certificat en gestion du marketing, certificat en gestion financière, certificat en management, certificat en santé et sécurité du travail, certificat en économie appliquée, mineure en économique.
- Faculté de médecine et des sciences de la santé
Certificat en toxicomanie
- Faculté des sciences
Certificat en technologies de l'information, certificat en biologie, certificat en chimie, certificat en mathématiques, certificat en physique, certificat en sciences.
- Faculté de théologie et d'études religieuses
Certificat en études bibliques, certificat en études du religieux contemporain, certificat en théologie orthodoxe, certificat en théologie pastorale, mineure en études religieuses.

RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES**CHEMINEMENT PAR CUMUL DE MINEURES OU DE CERTIFICATS**

- Dans le cadre de ce cheminement, une étudiante ou un étudiant ne peut obtenir plus de 42 crédits dans une même discipline.
- Dans le cadre de ce cheminement, une étudiante ou un étudiant ne peut cumuler plus de deux composantes provenant de la Faculté d'administration.
- Dans le cadre de ce cheminement, une étudiante ou un étudiant peut se faire reconnaître jusqu'à deux composantes provenant d'une autre université (maximum de 60 crédits) à condition de suivre un minimum de 30 crédits à l'Université de Sherbrooke.
- Dans le cadre de ce cheminement, une étudiante ou un étudiant ne peut s'inscrire à plus du tiers (1/3) des crédits requis pour l'obtention d'un certificat sans y être admis.
- Dans le cadre de ce cheminement, une étudiante ou un étudiant ne peut s'inscrire à plus du tiers (1/3) des crédits constituant une mineure sans avoir satisfait aux exigences d'accès à cette mineure. Pour s'inscrire à une activité pédagogique d'un certificat de la Faculté des sciences, l'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire au bloc d'exigences des conditions particulières d'admission du programme de grade de 1^{er} cycle de la discipline choisie.
- Pour obtenir un diplôme de certificat, l'étudiante ou l'étudiant devra respecter les exigences de l'article du *Règlement des études* relatif à l'attribution d'un grade, d'un certificat ou d'une attestation d'études. Elle ou il devra notamment respecter la condition d'avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,0 dans un système où la note maximale est de 4,3 pour chacune des composantes de son baccalauréat multidisciplinaire.
- La Faculté se réserve le droit d'interdire à une étudiante ou à un étudiant qui aurait été préalablement refusé dans un programme spécialisé de s'inscrire en bloc, au cours de ses deux premières sessions, aux activités pédagogiques de la mineure reliée à ce programme.
- Dans le cadre de ce cheminement, toute scolarité antérieure à 10 ans doit faire l'objet de validation auprès du service de la reconnaissance des acquis et des compétences.

CHEMINEMENT INDIVIDUALISÉ

Le plan de formation envisagé ne doit correspondre à aucun autre plan de formation déjà offert par l'Université. À ce titre, il s'agit véritablement d'un profil d'études individualisé et sur mesure. Le plan de formation comprend un ensemble d'activités pédagogiques de premier cycle puisées dans diverses disciplines ou champs d'études; il devra être progressif et comporter des activités pédagogiques de niveaux fondamental, intermédiaire et avancé.

Les activités pédagogiques doivent être en lien étroit avec les objectifs de formation de l'étudiante ou de l'étudiant. Ainsi, le choix des disciplines et le nombre de crédits dans chacune d'elles sont déterminés selon les exigences particulières d'une fonction de travail ou le profil particulier d'études de premier cycle exigé pour l'admission à un programme de deuxième cycle. Au besoin, la Direction se réserve le droit de consulter des personnes-ressources afin de valider la correspondance entre les objectifs de formation poursuivis et le choix des activités pédagogiques.

Mineure en études anglaises**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 62277 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.anglaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Pour la personne provenant d'un établissement collégial de langue anglaise, seule la condition générale s'applique.

Les finissantes et finissants d'un cégep francophone devront avoir atteint en anglais langue seconde une formation équivalente à un cours de niveau avancé ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 0008 ou AS19 ou BG05.

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option (30 crédits)**

Dix activités du baccalauréat en études anglaises et interculturelles : rédaction, littérature et traduction / *B.A. in English and Intercultural Studies: Professional Writing, Literature and Translation* débutant par le sigle ANG, dont au moins cinq activités choisies parmi les suivantes :

ANG 101	<i>Applied English Grammar</i>	CR 3
ANG 110	<i>Introduction to Linguistics</i>	3
ANG 128	<i>English Composition</i>	3
ANG 132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	3
ANG 133	<i>Comparative Stylistics, French-English</i>	3
ANG 210	<i>The Origins of Modern English</i>	3
ANG 225	<i>Advanced Writing Skills</i>	3
ANG 271	<i>Public Speaking</i>	3
ANG 310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3

Certificat en anglais langue seconde**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 62560 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

langues@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant non anglophone :

- d'acquérir une maîtrise de l'anglais écrit et oral ou de perfectionner ses connaissances de la langue anglaise afin de communiquer efficacement dans diverses situations de la vie courante et de la vie professionnelle.

ADMISSION**Conditions générales**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques à option (30 crédits)****BLOC 1 : Niveau fondamental et intermédiaire**

Au plus cinq activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ANS	010	Anglais pour débutantes et débutants	CR	3
ANS	100	Anglais fondamental	3	
ANS	200	Anglais intermédiaire I	3	
ANS	210	Communication orale intermédiaire I	3	
ANS	300	Anglais intermédiaire II	3	
ANS	315	Phonétique et prononciation	3	
ANS	320	Anglais des affaires I	3	

BLOC 2 : Niveau avancé

Au moins cinq et au plus dix activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ANG	101	<i>Applied English Grammar</i>	CR	3
ANG	110	<i>Introduction to Linguistics</i>	3	
ANG	128	<i>English Composition</i>	3	
ANG	132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	3	
ANG	133	<i>Comparative Stylistics, French-English</i>	3	
ANG	140	<i>Introduction to Literature</i>	3	
ANG	160	<i>Intercultural Studies</i>	3	
ANG	210	<i>The Origins of Modern English</i>	3	
ANG	225	<i>Advanced Writing Skills</i>	3	
ANG	271	<i>Public Speaking</i>	3	
ANG	310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3	
ANG	325	<i>Business Communication</i>	3	
ANS	400	Anglais avancé I	3	
ANS	410	Communication orale avancée I	3	
ANS	420	Anglais des affaires II	3	
ANS	440	Anglais sur objectifs spécifiques II	3	
ANS	455	Rédaction universitaire et professionnel	3	
ANS	460	Communication orale pour le droit	3	
ANS	461	Communication écrite pour le droit	3	
ANS	500	Anglais avancé II	3	
ANS	505	Grammaire fondamentale anglaise	3	
ANS	515	Phonétique et prononciation avancées	3	

Activité pédagogique au choix (3 crédits)

Si, à la suite du test de classement, une étudiante ou un étudiant doit suivre une activité pédagogique d'introduction ANS 010 *Anglais pour débutantes et débutants*, cette activité constituera l'activité pédagogique au choix. Dans le cas contraire, l'activité au choix devra être choisie parmi les activités pédagogiques de sigle ANS ou ANG.

Certificat en arts visuels**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 63669 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

arts.visuels@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances pratiques et théoriques associées aux arts visuels et à la culture;
- d'expérimenter les dimensions créatrice et fonctionnelle de l'expression par les arts visuels;
- de développer un jugement esthétique et critique face au rôle de l'art et de l'artiste à travers l'histoire.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

ART	101	Les arts visuels et la culture	CR	3
ART	111	Arts visuels : langages et techniques	3	
ART	310	Projet de création	3	

Activités pédagogiques à option (18 ou 21 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

BLOC 1 : Théorie

Au moins deux et au plus cinq activités choisies parmi les suivantes :

ART	210	L'art : de la Préhistoire au Moyen Âge	CR	3
ART	211	L'art : de la Renaissance au Postimpressionnisme	3	
ART	212	L'art du 20 ^e siècle	3	
ART	312	Approches psychologiques des arts visuels	3	
ART	318	Histoire de l'illustration	3	
ART	320	Art au Québec	3	
ART	321	Art actuel	3	

BLOC 2 : Pratique

Au moins deux et au plus cinq activités choisies parmi les suivantes :

ART	213	Dessin : techniques de base	CR	3
ART	214	Dessin : composition	3	
ART	215	Peinture : techniques de base	3	
ART	217	Sculpture : techniques de base	3	
ART	218	Sculpture : maquette et installation	3	
ART	219	Photo vision	3	
ART	220	Vidéo d'art	3	
ART	222	Pratique environnementale de l' <i>in situ</i>	3	
ART	224	Peinture et espaces	3	
ART	242	Infographie	3	
ART	245	Création numérique animée	3	
ART	313	Techniques mixtes	3	
ART	314	Atelier du livre d'artiste	3	
ART	315	Atelier de perfectionnement I	3	
ART	316	Atelier de perfectionnement II	3	

Activité pédagogique au choix (0 ou 3 crédits)

Certificat en communication appliquée**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7266 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

crm.flsh@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'hiver

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'aborder les principaux champs des pratiques communicationnelles;
- de consolider et d'approfondir ses connaissances en orthographe, en grammaire et en vocabulaire;
- d'exploiter les ressources informatiques dans une perspective de traitement, de mise en forme et de diffusion de l'information.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)

COM 123	Norme et analyse	CR	3
COM 125	Outils informatiques		3
COM 127	Planification de communication		3

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Cinq activités pédagogiques de sigle COM du baccalauréat en communication appliquée.

Activités pédagogiques au choix (6 crédits)**Certificat en études politiques****RENSEIGNEMENTS**

819 821-7221 (téléphone)
819 821-7938 (télécopieur)
politique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances requises pour comprendre les phénomènes politiques;
- de s'initier aux méthodes d'analyse en sciences politiques (sondages, panels, groupes de travail, discussion, etc.);
- de développer sa compréhension des institutions et des mécanismes concrets de la politique nationale;
- de s'outiller en vue de participer concrètement aux différents phénomènes politiques.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (6 crédits)

POL 101	La politique canadienne et québécoise	CR	3
POL 113	Histoire des idées politiques		3

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BLOC Formation de base

Au moins cinq activités choisies parmi les suivantes :

GEP 111	Les statistiques en sciences politiques	CR	3
GEP 113	Analyse et sciences politiques		3
GEP 207	Bulletin multimédia en politique		3
GEP 360	Recherche-terrain sur les sites de pouvoir		3
POL 102	Institutions politiques des États-Unis		3
POL 107	Groupes de pression et mouvements sociaux		3
POL 108	Partis politiques et systèmes électoraux		3
POL 109	Problématique politique, locale et régionale		3
POL 111	Femmes et politique		3
POL 120	Vie politique et décisions économiques		3
POL 128	Les idées politiques au 20 ^e siècle		3
POL 138	Politiques publiques : principes et mécanismes		3
POL 139	Politique comparée : méthodes et enjeux		3
POL 201	La gestion de l'État		3
POL 202	La politique et le juridique		3
POL 203	Questions d'actualité politique		3
POL 205	Démocraties modernes : grandeurs et misères		3
POL 206	Jeunesse et politique		3
POL 207	Légalité et légitimité		3
POL 208	Politique et propagande		3
POL 209	Politique et environnement		3
POL 210	Système politique de l'Inde		3
POL 211	Les autochtones : une réalité contemporaine		3
POL 212	Politique et religions		3

POL 213	Système politique de la Chine		3
POL 225	Politique et médias		3
POL 254	Sécurité : enjeux contemporains		3
POL 255	Dynamiques parlementaires canadiennes		3
POL 260	Art et politique		3

BLOC Relations internationales

Une à trois activités choisies parmi les activités du certificat en relations internationales

Certificat en histoire**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7905 (téléphone)
819 821-7909 (télécopieur)
histoire@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'histoire, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances fondamentales sur l'histoire de différentes civilisations;
- de développer son esprit critique;
- de s'initier aux méthodes d'analyse en histoire.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (30 crédits)

Au moins quatre activités du bloc **Formation de base** dont une en histoire canadienne du tronc commun du baccalauréat en histoire.

Au moins une activité du bloc **Culture historique générale** du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire.

D'une à deux activités du bloc **Analyses historiques** du cheminement spécialisé du baccalauréat en histoire.

Certificat en histoire du livre et de l'édition**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7266 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier aux méthodes d'analyse en sociologie et en histoire du livre et de l'édition;
- de situer l'étude du livre et de l'édition dans la perspective plus vaste des recherches en communication;
- de développer la conscience face aux problèmes liés à la promotion et à la conservation de la culture du patrimoine imprimé;
- d'acquérir les connaissances requises pour comprendre les phénomènes éditoriaux;
- de développer la compréhension des enjeux et des mécanismes qui apparaissent dans la chaîne de production de toute publication;
- de s'outiller en vue de participer concrètement à la recherche en histoire du livre et de l'édition ou à une carrière dans le milieu du livre.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

- ELC 100 Littérature, culture et société
- ELC 151 Programme de lecture en histoire du livre

Activités pédagogiques à option (21 à 24 crédits)

BLOC 1 : Histoire du livre et de l'édition

Au moins une des trois activités suivantes :

- ELC 150 Histoire du livre I
- ou
- ELC 152 Histoire du livre II
- ou
- ELC 153 Diffusion et promotion du livre

De dix-huit à vingt et un crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

- ART 318 Histoire de l'illustration
- ELC 103 Études sociologiques
- ELC 203 Littérature de grande diffusion
- ELC 226 La censure au Québec
- ELC 229 Périodiques et histoire du livre au Québec
- ELC 230 Critique littéraire au Québec
- ELC 235 Imprimés et histoire sociale au Québec
- ELC 236 Histoire de l'édition littéraire au Québec
- ELC 258 Supercherries et mystifications littéraires
- ELC 268 Littérature et représentations du livre
- ELC 298 Cours tutorial I

BLOC 2 : Les acteurs du circuit du livre

- ELC 231 Stratégies et démarches d'auteurs
- ELC 232 L'État, le livre et la lecture
- ELC 233 Distribution du livre
- ELC 234 La fonction éditoriale
- ELC 240 Théories de la réception et de la lecture
- ELC 262 Littérature pour adolescents
- TRA 401 Fonctions culturelles et sociales de la traduction

BLOC 3 : Activités pratiques

- ART 314 Atelier du livre d'artiste
- ELC 500 Milieu culturel
- ELC 501 Milieu de la recherche
- ELC 510 Archives du livre et de l'édition

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Certificat en interprétation musicale

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63058 (téléphone)
 819 821-7635 (télécopieur)
 etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

- Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :
- de développer la qualité technique et artistique de son interprétation musicale;
 - d'acquérir une expérience pratique d'interprète par des prestations en public;
 - de se produire dans des formations diverses en tant que soliste ou membre d'un ensemble instrumental.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

- avoir obtenu un DEC en musique ou une formation jugée équivalente;
- avoir une connaissance de son instrument démontrant des aptitudes musicales supérieures.

Exigence d'admission

Réussir l'audition instrumentale ou vocale et les examens théoriques de qualification (dictée et harmonie).

Critères de sélection

L'admission des candidates et candidats se fait à partir de l'audition et des examens théoriques de qualification. La pondération accordée à la réussite de l'audition instrumentale est de 70 %; la valeur attribuée à l'ensemble des examens théoriques est de 30 %.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (14 crédits)

- MUE 411 Analyse et écriture de la musique baroque
- Une des séquences suivantes :

- MUI 421 Instrument I
- MUI 422 Instrument II
- ou
- MUI 441 Instrument I
- MUI 442 Instrument II
- MUI 443 Instrument III
- MUI 444 Instrument IV

Activités pédagogiques à option (16 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

BLOC 1 : Techniques d'écriture et d'analyse musicales

Aucune ou une activité choisie parmi les suivantes :

- MUE 412 Analyse de la musique classique
- MUE 413 Analyse de la musique romantique
- MUE 414 Analyse de la musique moderne
- MUE 500 Théorie musicale pop/jazz
- MUE 501 Écriture musicale jazz

BLOC 2 : Histoire et littérature musicales

Au moins une activité choisie parmi les suivantes :

- MUH 253 Musiques du monde
- MUH 412 Histoire de la musique du 18^e siècle
- MUH 413 Histoire de la musique romantique
- MUH 414 Histoire de la musique moderne
- MUH 501 Histoire du jazz I
- MUH 502 Histoire du jazz II
- MUL 412 Littérature musicale du 18^e siècle
- MUL 413 Littérature musicale romantique
- MUL 414 Littérature musicale moderne

BLOC 3 : Grands ensembles

Au moins deux et au plus quatre activités choisies parmi les suivantes :

- MUI 112 Atelier d'accompagnement jazz I
- MUI 113 Atelier d'accompagnement jazz II
- MUI 151 Ensemble vocal I
- MUI 152 Ensemble vocal II
- MUI 153 Orchestre symphonique I
- MUI 154 Orchestre symphonique II
- MUI 155 Orchestre d'harmonie I
- MUI 156 Orchestre d'harmonie II
- MUI 157 *Stage band I*
- MUI 158 *Stage band II*
- MUI 212 Atelier d'accompagnement jazz III
- MUI 213 Atelier d'accompagnement jazz IV
- MUI 251 Ensemble vocal III
- MUI 252 Ensemble vocal IV
- MUI 253 Orchestre symphonique III
- MUI 254 Orchestre symphonique IV
- MUI 255 Orchestre d'harmonie III
- MUI 256 Orchestre d'harmonie IV
- MUI 257 *Stage band III*
- MUI 258 *Stage band IV*
- MUI 312 Atelier d'accompagnement jazz V
- MUI 313 Atelier d'accompagnement jazz VI

BLOC 4 : Autres ensembles

Au moins deux et au plus quatre crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUC 411	Musique de chambre : époque baroque	CR 1
MUC 412	Musique de chambre : époque classique	1
MUC 413	Musique de chambre : époque romantique	1
MUC 414	Musique de chambre : époques moderne et contemporaine	1
MUC 415	Musique de chambre : époques variées I	1
MUC 416	Musique de chambre : époques variées II	1
MUC 421	Atelier d'extraits d'opéra I	2
MUC 422	Atelier d'extraits d'opéra II	2
MUC 423	Atelier d'extraits d'opéra III	2
MUC 424	Atelier d'extraits d'opéra IV	2
MUC 431	Opéra I	2
MUC 432	Opéra II	2
MUC 433	Opéra III	2
MUC 434	Opéra IV	2
MUC 441	Art vocal I	1
MUC 442	Art vocal II	1
MUC 443	Art vocal III	1
MUC 444	Art vocal IV	1
MUC 445	Art vocal V	1
MUC 446	Art vocal VI	1
MUI 125	Ensemble de jazz I	1
MUI 126	Ensemble de jazz II	1
MUI 131	Ensemble de percussion I	1
MUI 132	Ensemble de percussion II	1
MUI 225	Ensemble de jazz III	1
MUI 226	Ensemble de jazz IV	1
MUI 231	Ensemble de percussion III	1
MUI 232	Ensemble de percussion IV	1

BLOC 5 : Autres activités

D'aucun à huit crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUC 400	Diction lyrique : français et anglais	CR 1
MUC 401	Diction lyrique : italien	1
MUC 402	Diction lyrique : allemand	1
MUC 451	Traits d'orchestre I	1
MUC 452	Traits d'orchestre II	1
MUE 305	Orchestration	3
MUE 502	Techniques de composition	3
MUE 321	Composition selon le style baroque	1
MUE 322	Composition selon le style classique	1
MUE 323	Composition selon le style romantique	1
MUE 324	Composition selon le style moderne	1
MUH 189	Recherche et découverte en musique	1
MUI 107	Atelier d'accompagnement I	1
MUI 108	Atelier d'accompagnement II	1
MUI 410	Atelier d'interprétation	3
MUJ 501	Analyse stylistique jazz I	2
MUJ 502	Analyse stylistique jazz II	2
MUJ 503	Initiation aux techniques de clavier jazz I	1
MUJ 504	Initiation aux techniques de clavier jazz II	1
MUS 142	Pédagogie instrumentale	3
MUS 143	Initiation à la direction	3
MUS 187	Formation auditive I	2
MUS 188	Formation auditive II	2
MUS 331	Prise de son et mixage	3
MUS 343	Initiation à la direction instrumentale	3
MUS 370	Enseignement de la guitare en groupe	1
MUS 400	Musique et environnements technologiques	3
MUS 446	Industrie de la musique	3
MUS 511	Formation auditive jazz I	1
MUS 512	Formation auditive jazz II	1
MUT 212	Musique à l'image	3

BLOC 6 : Langues étrangères⁽¹⁾

D'aucune à une activité choisie parmi les suivantes :

ALL 101	Allemand fondamental I	CR 3
ALL 112	Allemand fondamental II	3
ITL 101	Italien fondamental	3
ITL 201	Italien intermédiaire	3

(1) Ce bloc est ouvert uniquement à l'étudiante ou à l'étudiant inscrit en chant.

Certificat en langues modernes**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 62560 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
langues@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation dans au moins deux langues secondes ou étrangères;
- de se doter d'une connaissance des différentes cultures à travers l'apprentissage des langues.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet et à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques d'au moins deux des quatre blocs suivants :

BLOC Anglais

ANG 101	<i>Applied English Grammar</i>	CR 3
ANG 110	<i>Introduction to Linguistics</i>	3
ANG 128	<i>English Composition</i>	3
ANG 132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	3
ANG 133	<i>Comparative Stylistics, French-English</i>	3
ANG 140	<i>Introduction to Literature</i>	3
ANG 210	<i>The Origins of Modern English</i>	3
ANG 225	<i>Advanced Writing Skills</i>	3
ANG 271	<i>Public Speaking</i>	3
ANG 310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3
ANS 010	Anglais pour débutantes et débutants	3
ANS 100	Anglais fondamental	3
ANS 200	Anglais intermédiaire I	3
ANS 210	Communication orale intermédiaire I	3
ANS 250	Anglais sur objectifs spécifiques I	3
ANS 300	Anglais intermédiaire II	3
ANS 315	Phonétique et prononciation	3
ANS 320	Anglais des affaires I	3
ANS 400	Anglais avancé I	3
ANS 410	Communication orale avancée	3
ANS 420	Anglais des affaires II	3
ANS 440	Anglais sur objectifs spécifiques II	3
ANS 455	Rédaction universitaire et professionnelle	3
ANS 460	Communication orale pour le droit	3
ANS 461	Communication écrite pour le droit	3
ANS 500	Anglais avancé II	3
ANS 505	Grammaire fondamentale anglaise	3
ANS 515	Phonétique et prononciation avancées	3

BLOC Multilingues

ALL 101	Allemand fondamental I	CR 3
ALL 112	Allemand fondamental II	3
ARA 101	Introduction à la langue arabe	3
ARA 201	Arabe intermédiaire	3
CHN 101	Chinois fondamental	3
CHN 201	Chinois intermédiaire	3
HIT 101	Créole et histoire d'Haïti	3
ITL 101	Italien fondamental	3
ITL 201	Italien intermédiaire	3
ITL 212	Langue et culture	3
LAT 101	Latin fondamental	3
PRG 100	Portugais fondamental	3

BLOC Espagnol

ESP 101	Espagnol fondamental	CR	3
ESP 112	Voyage d'études : culture hispanophone	3	3
ESP 201	Espagnol intermédiaire	3	3
ESP 205	Communication orale I	3	3
ESP 212	Langue et culture I	3	3
ESP 213	Espagnol professionnel I	3	3
ESP 301	Espagnol avancé	3	3
ESP 305	Communication orale II	3	3
ESP 312	Langue et culture	3	3
ESP 313	Espagnol professionnel II	3	3
ESP 320	Communication écrite	3	3
ESP 401	Espagnol supérieur	3	3
ESP 407	Espagnol : culture et expression	3	3
ESP 414	Amérique latine - textes d'actualité	3	3
ESP 430	Initiation à la traduction espagnol-français	3	3
ESP 500	Espagnol en contexte spécifique	3	3
ESP 601	Cours tutorial	3	3

Bloc Français

FLS 010	Français - Communication orale fondamentale I	CR	3
FLS 012	Langue et culture - visitons le Québec!	3	3
FLS 015	Français : interaction socioculturelle	3	3
FLS 020	Français - Communication orale fondamentale II	3	3
FLS 021	Français - Communication écrite I	3	3
FLS 030	Français - Communication orale intermédiaire I	3	3
FLS 033	Français - Correction phonétique I	3	3
FLS 040	Français - Communication orale intermédiaire II	3	3
FLS 041	Français - Communication écrite II	3	3
FLS 042	Les arts et la culture au Québec	3	3
FLS 050	Français - Communication orale avancée I	3	3
FLS 053	Français - Correction phonétique II	3	3
FLS 055	Particularités du français parlé au Québec	3	3
FLS 058	Projet en milieu francophone I	3	3
FLS 059	Projet en milieu francophone II	3	3
FLS 060	Français - Communication orale avancée II	3	3
FLS 070	Communication orale en contexte universitaire	3	3
FLS 101	Français fondamental pour non-francophones	3	3
FLS 102	Français intermédiaire pour non-francophones	3	3
FLS 103	Français avancé pour non-francophones	3	3
FLS 104	Rédaction en contexte universitaire	3	3

Certificat en lettres et langue françaises**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7266 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier aux principales disciplines offertes en français au Département des lettres et communications.

ADMISSIONCondition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)**

COM 123	Norme et analyse ⁽¹⁾	CR	3
---------	---------------------------------	----	---

Activités pédagogiques à option (24 à 27 crédits)Choisies parmi les activités pédagogiques des disciplines portant les sigles ELC (études littéraires et culturelles) et COM (communication appliquée) et LCR (linguistique 1^{er} cycle) selon la répartition suivante :

- au moins trois et au plus cinq activités de sigle ELC;
- au moins trois et au plus cinq activités de sigle COM ou LCR.

Activité pédagogique au choix (0 à 3 crédits)

- (1) Pour l'étudiante ou l'étudiant qui vise un cumul de certificats et qui a déjà réussi l'activité CRM 103 *Norme et analyse*, dans un autre programme d'études, le nombre maximum d'activités pédagogiques à option pouvant être choisies dans la discipline passe de cinq à six.

Certificat en philosophie**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 65578 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 65578 (sans frais)

819 821-7712 (télécopieur)

philosophie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de philosophie et d'éthique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- provenant d'autres champs disciplinaires :
 - de s'initier à la philosophie en articulant la réflexion philosophique à des thématiques proches de ses intérêts;
- en recherche d'orientation ou en exploration :
 - de se familiariser avec la problématique philosophique.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)**

PHI 127	Introduction à la philosophie	CR	3
PHI 131	Argumentation écrite et méthodologie	3	3
PHI 370	Panorama de l'histoire de la pensée	3	3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ETA 100	Éléments d'éthique appliquée	CR	3
ETA 109	Bioéthique	3	3
ETA 110	Éthique de l'environnement	3	3
ETA 111	Éthique et démocratie	3	3
ETA 120	Éthique et prise de décision	3	3
PHI 101	Introduction à la philosophie du langage	3	3
PHI 105	Philosophie politique I	3	3
PHI 106	Philosophie de l'art	3	3
PHI 111	Introduction à la logique	3	3
PHI 112	Introduction à l'épistémologie	3	3
PHI 115	Histoire de la pensée médiévale	3	3
PHI 117	La pensée contemporaine continentale	3	3
PHI 118	La pensée contemporaine analytique	3	3
PHI 119	Problématiques éthiques contemporaines	3	3
PHI 121	Philosophie et psychologie	3	3
PHI 122	Philosophie des sciences	3	3
PHI 126	Métaphysique	3	3
PHI 128	Anthropologie philosophique	3	3
PHI 129	Romantisme et idéalisme	3	3
PHI 130	Philosophie de la technologie	3	3
PHI 132	Sagesses orientales	3	3
PHI 133	Sagesses hébraïques	3	3
PHI 134	Modernité et postmodernité	3	3
PHI 135	Textes d'éthique et de philosophie politique	3	3
PHI 136	Philosophie et sexualité	3	3
PHI 137	Philosophie et sociologie	3	3
PHI 138	Nouvelles pratiques de la philosophie	3	3
PHI 139	Histoire de la pensée antique	3	3
PHI 140	Introduction à l'esthétique	3	3
PHI 141	Le rationalisme classique	3	3
PHI 143	Philosophie de l'esprit	3	3
PHI 144	Philosophie, culture et mondialisation	3	3

PHI 145	Philosophie et littérature I	3	PSY 132	Psychologie de la famille	3
PHI 146	Philosophie et médias	3	PSY 133	Sexualité humaine	3
PHI 147	Philosophie et sagesse	3	PSY 134	Introduction à la psychologie de la santé	3
PHI 148	Empirisme britannique classique	3	PSY 135	Délinquance et criminalité	3
PHI 149	Histoire des théories éthiques	3	PSY 136	Communication interpersonnelle	3
PHI 151	Philosophie des Lumières	3	PSY 222	Dynamique des conflits interpersonnels	3
PHI 152	Philosophie moderne	3	PSY 335	Introduction à la psychologie communautaire	3
PHI 155	Philosophie politique II	3	1. Ou toute autre activité pédagogique en psychologie jugée pertinente dans la formation.		
PHI 161	Textes de philosophie médiévale	3			
PHI 162	Approches philosophiques de la traduction	3			
PHI 163	Philosophie russe	3			
PHI 237	Textes de philosophie contemporaine	3			
PHI 238	Sagesses médiévales	3			
PHI 241	Philosophie et économie	3			
PHI 245	Philosophie et littérature II	3			
PHI 250	Textes philosophiques en grec ancien	3			
PHI 255	Les écoles philosophiques de l'Antiquité	3			
PHI 333	Philosophie de la biologie	3			
PHI 346	Philosophie du sport et de l'activité physique	3			
PHI 347	Sagesses antiques	3			
PHI 365	Introduction à l'herméneutique	3			
PHI 373	Sagesses autochtones	3			
PHI 380	Pragmatisme philosophique	3			
PHI 382	Philosophie et féminisme	3			
PHI 450	Textes de philosophie moderne	3			
PHI 475	Philosophie de la religion	3			
PHI 505	Textes de philosophie allemande	3			
PHI 508	Logique II	3			
PHI 536	Activité de recherche	3			
PHI 550	Laboratoire de philosophie	3			

Certificat en psychologie

RENSEIGNEMENTS

819 821-7222 (téléphone)

819 821-7925 (télécopieur)

psychologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de psychologie, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances en psychologie;
- de développer une vision scientifique et critique des connaissances actuelles en psychologie en tenant compte des intérêts personnels ou professionnels de chaque personne.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants⁽¹⁾ :

BLOC 1 : Les grands courants en psychologie

PSY 100	L'approche cognitive behaviorale	CR
PSY 101	L'approche humaniste existentielle	3
PSY 102	L'approche psychodynamique	3

BLOC 2 : Le développement de la personne

PSY 103	Développement de l'enfant	CR
PSY 104	Développement de l'adolescent	3
PSY 105	Développement de l'adulte	3
PSY 106	Psychologie du vieillissement	3

BLOC 3 : Les champs d'application et les problématiques

PSY 122	Développement personnel et relation d'aide	CR
PSY 130	Santé mentale et psychopathologie	3
PSY 131	Psychologie sociale et interculturelle	3

Certificat en rédaction professionnelle anglaise

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62277 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.anglaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de perfectionner ses connaissances de l'anglais écrit;
- d'acquérir les techniques de rédaction professionnelle;
- d'acquérir les connaissances et de développer les habiletés essentielles à la conception, à la rédaction et à la révision de divers types de textes spécialisés adaptés à des publics cibles.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Pour la personne provenant d'un établissement collégial de langue anglaise, seule la condition générale s'applique.

Les finissantes et finissants d'un cégep francophone devront avoir atteint en anglais langue seconde un niveau de formation équivalent à un cours de niveau avancé ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 0008 ou AS19 ou BG05.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

ANG 101	Applied English Grammar	CR
ANG 225	Advanced Writing Skills	3
ANG 270	Digital Technologies for the Humanities	3
ANG 426	Editing	3

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

Six activités choisies parmi les suivantes, dont au moins quatre dans le bloc 1 :

BLOC 1

ANG 132	Introduction to Translation, French to English	CR
ANG 322	Writing for the Print Media	3
ANG 323	Writing for Public Relations and Advertising	3
ANG 324	Technical Writing I	3
ANG 325	Business Communication	3
ANG 424	Technical Writing II	3
ANG 427	Scriptwriting for TV, Film and Theatre	3
ANG 620	Creative Writing Workshop	3

BLOC 2

ANG 370	Workshop in Drama and Audio-Visual Production	CR
ANG 510	Rhetoric and Communications	3
ART 242	Infographie	3
ART 245	Création numérique animée	3
COM 261	Internet et multimédia	3

Certificat en relations internationales

RENSEIGNEMENTS

819 821-7221 (téléphone)

819 821-7938 (télécopieur)

relations.internationales@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les outils d'analyse (concepts, approches théoriques) et les connaissances requises pour comprendre l'évolution et les dynamiques des relations internationales contemporaines;
- de s'initier au fonctionnement réel des grandes organisations internationales et de se familiariser avec les principes et normes du droit international;
- d'approfondir sa réflexion dans des problématiques particulières dont celles de la mondialisation, de l'organisation des rapports internationaux et des diverses formes de développement;
- d'acquérir des habiletés pratiques dans le domaine de la gestion et de la résolution des différends et des conflits internationaux.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

REL	122	Les Nations Unies : défis et enjeux	CR	3
REL	129	Réflexions sur les relations internationales	CR	3

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

BLOC Formation de base

Au moins cinq activités choisies parmi les suivantes :

GEP	111	Les statistiques en sciences politiques	CR	3
GEP	113	Analyse et sciences politiques	3	3
GEP	207	Bulletin multimédia en politique	3	3
GEP	350	Simulation des travaux de l'ONU I	3	3
GEP	351	Simulation des travaux de l'ONU II	3	3
GEP	360	Recherche-terrain sur les sites de pouvoir	3	3
REL	104	La problématique des relations Nord-Sud	3	3
REL	132	Le Canada et le Québec dans le monde	3	3
REL	133	Les États-Unis et le monde	3	3
REL	216	Médias et relations internationales	3	3
REL	217	La construction européenne	3	3
REL	218	Crises et action humanitaire	3	3
REL	219	Géopolitique de l'énergie	3	3
REL	220	Politiques budgétaires comparées	3	3
REL	221	Écopolitique internationale	3	3
REL	222	Organisations internationales : études de cas	3	3
REL	250	Les nationalismes	3	3
REL	251	Actualité politique internationale	3	3
REL	252	Amérique intégrée : développement et obstacles	3	3
REL	254	Stratégies : approches et mécanismes	3	3
REL	255	L'Asie dans les relations internationales	3	3
REL	256	Les systèmes politiques du Moyen-Orient	3	3
REL	257	Migration et mondialisation : enjeux politiques	3	3
REL	258	Construction de la société civile	3	3
REL	259	Les systèmes politiques d'Amérique latine	3	3
REL	260	La Chine dans le monde et au Canada	3	3
REL	261	Systèmes politiques de l'Afrique	3	3
REL	262	Relations internationales et criminalité	3	3
REL	263	Grands enjeux du 21 ^e siècle	3	3

BLOC Études politiques

Une à trois activités choisies parmi les activités du certificat en études politiques.

Certificat en sciences du langage

RENSEIGNEMENTS

819 821-7266 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLES DE FORMATION

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer des connaissances générales sur la langue comme système de communication par l'étude scientifique du français;
- de mieux comprendre le fonctionnement du français par l'examen de ses principales composantes (lexique, grammaire, prononciation et orthographe);
- de développer une réflexion critique sur les liens qui existent entre la langue, ses multiples usages et ses enjeux identitaires, sociaux et culturels, notamment en contexte québécois;
- de mieux saisir les enjeux linguistiques et socioculturels liés aux professions langagières (traduction, rédaction, révision, enseignement des langues) ou à la production d'ouvrages de référence linguistiques (dictionnaires et grammaires).

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

LCR	100	Langue, culture et société	CR	3
-----	-----	----------------------------	----	---

Activités pédagogiques à option (24 à 27 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

BLOC 1 – Description de la langue (0 à 24 crédits)

LCR	301	Le sens : texte et contexte	CR	3
LCR	302	Histoire de la langue française	3	3
LCR	304	Analyse conversationnelle	3	3
LCR	305	Grammaire descriptive	3	3
LCR	309	Les dictionnaires	3	3
LCR	310	Lexicologie	3	3
LCR	312	Programme de lecture en linguistique	3	3
LCR	315	Phonétique et phonologie	3	3

BLOC 2 – Enjeux sociaux de la langue (0 à 21 crédits)

CRM	122	Anglicismes au Québec	CR	3
LCR	303	Français québécois : aspects généraux	3	3
LCR	306	Variation du français	3	3
LCR	307	Lexique et banques de données informatisées	3	3
LCR	308	Aménagement de la langue	3	3
LCR	313	Introduction à la sociolinguistique	3	3
LCR	314	Enjeux sociaux de l'orthographe	3	3

BLOC 3 – Activités pédagogiques connexes⁽¹⁾ (0 à 6 crédits)

ANG	115	<i>Phonetics and Phonology</i>	CR	3
ANG	210	<i>The Origins of Modern English</i>	3	3
ANG	281	<i>Second Language Acquisition</i>	3	3
ANG	310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3	3
CRM	226	Introduction à l'analyse de discours	3	3
TRA	100	Documentation et traduction	3	3
TRA	300	Terminologie et traduction spécialisée	3	3

Ou toute autre activité pédagogique connexe autorisée par la personne responsable du programme.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

1. L'étudiante ou l'étudiant qui désire suivre une activité pédagogique siglée ANG ou TRA doit avoir atteint le niveau requis en anglais (test de classement du Centre de langues avec le niveau libellé comme suit : « ANS 500 ou ANG 500 »). Il n'est pas permis de suivre une activité pédagogique ANG lorsqu'une activité pédagogique de sigle LCR de contenu équivalent (par exemple LCR 315 et ANG 115) a déjà été complétée.

Certificat en sciences humaines et sociales

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 61980 (téléphone)

819 821-7238 (télécopieur)

premier.cycle.flsh@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des lettres et sciences humaines**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'explorer un domaine d'études;
- de se familiariser avec les méthodes de travail d'une ou de plusieurs disciplines;
- de développer ses capacités d'expression;
- d'apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage;
- de s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Condition particulière**

Avoir été admis à l'Université de Sherbrooke dans le cadre d'un programme d'échange.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats se fait sur la qualité du dossier scolaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES**

L'étudiante ou l'étudiant s'inscrit dans l'un ou l'autre des quatorze cheminements. Il doit obtenir au moins le tiers des crédits d'activités pédagogiques choisies dans la discipline de ce cheminement. Les autres activités pédagogiques peuvent être choisies parmi les activités offertes par la Faculté des lettres et sciences humaines selon un programme de formation établi de concert avec la personne responsable de ce cheminement.

- Cheminement en arts
- Cheminement en communication
- Cheminement en études littéraires et culturelles
- Cheminement en études anglaises
- Cheminement en études politiques appliquées
- Cheminement en géomatique appliquée
- Cheminement en histoire
- Cheminement en français langue seconde
- Cheminement en langues modernes
- Cheminement en musique
- Cheminement en philosophie
- Cheminement en psychologie
- Cheminement en service social
- Cheminement en traduction

Certificat en traduction

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62277 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

traduction@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

Le programme de certificat en traduction offre à l'étudiante ou à l'étudiant la possibilité de développer ses aptitudes à la traduction, principalement de l'anglais vers le français, d'approfondir sa connaissance du français écrit, d'améliorer celle de l'anglais écrit et d'acquérir des habiletés à traduire différents types de textes.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier à la traduction de textes généraux, spécialisés et littéraires de l'anglais vers le français;
- de perfectionner sa connaissance du français écrit et d'augmenter sa capacité de rédiger correctement en français;
- d'améliorer sa connaissance de l'anglais écrit;
- de se sensibiliser aux différences d'ordre lexical, grammatical et stylistique entre le français et l'anglais.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Condition particulière**L'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi l'activité ANS 500 *Anglais avancé II*, avoir atteint le niveau équivalent ou avoir atteint l'objectif et le standard suivants : 0008, 0009, 000N, 000P ou 01P4.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires⁽¹⁾** (15 crédits)

ANG	128	<i>English Composition</i>	CR
COM	123	Norme et analyse	3
COM	124	Rédaction : style et clarté	3
TRA	110	Initiation à la traduction	3
TRA	133	Stylistique comparée, français-anglais	3

Activités pédagogiques à option (15 crédits)**BLOC 1**

Au moins trois activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ANG	132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	CR
ANG	330	<i>Specialized Translation, French to English</i>	3
ANG	435	<i>Literary Translation, French to English</i>	3
TRA	210	Traduction générale	3
TRA	310	Traduction littéraire	3
TRA	312	Traduction journalistique	3
TRA	313	Traduction administrative	3
TRA	314	Traduction publicitaire	3
TRA	315	Traduction scientifique et technique	3
TRA	316	Traduction en sciences humaines et sociales	3
TRA	412	Traduction et révision	3

BLOC 2

Au plus deux activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

COM	366	Anglicismes au Québec	CR
LCR	100	Langue, culture et société	3
PHI	162	Approches philosophiques de la traduction	3
TRA	100	Documentation et traduction	3
TRA	111	Informatique fonctionnelle et traduction	3
TRA	211	Traductique	3
TRA	300	Terminologie et traduction spécialisée	3
TRA	317	Doublage et adaptation au cinéma	3
TRA	318	Sous-titrage au cinéma	3
TRA	401	Fonctions culturelles et sociales de la traduction	3

- (1) Si après avoir subi un test d'anglais, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre l'activité pédagogique ANS 500 *Anglais avancé II* comme préalable aux activités pédagogiques ANG ou TRA, celle-ci sera considérée comme une activité hors programme.

Certificat en travail social

RENSEIGNEMENTS

819 821-7244 (téléphone)
819 821-7112 (télécopieur)
service.social@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de travail social, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier à certaines pratiques et problématiques spécifiques du champ du service social;
- de s'initier aux méthodes d'analyse et d'intervention en service social;
- de s'initier aux déterminants sociohistoriques et légaux de la pratique en service social;
- d'acquérir une connaissance multidisciplinaire du service social.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CIR	100	Stratégies de communication en sciences humaines et sociales ⁽¹⁾	CR	3
TRS	170	Le travail social : Une discipline et ses pratiques		3

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

BLOC Fondements disciplinaires (0 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

TRS	175	Problèmes sociaux contemporains	CR	3
TRS	176	Pauvreté et inégalités sociales		3
TRS	177	Marginalité et exclusion		3

BLOC Problématiques spécifiques (0 à 12 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

TRS	180	Jeunes en rupture et en difficulté	CR	3
TRS	181	Santé mentale		3
TRS	182	Vieillesse et société		3
TRS	183	Immigration et trajectoires		3

BLOC Pratiques (0 à 9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

TRS	270	Familles et réseaux sociaux	CR	3
TRS	271	Intervention en situation de crise		3
TRS	272	Intervention collective		3

BLOC Formation complémentaire (0 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes ou toute autre activité pédagogique jugée pertinente dans la formation :

GEO	252	Espaces, cultures et sociétés	CR	3
HST	203	Histoire des femmes au Québec		3
POL	107	Groupes de pression et mouvements sociaux		3
POL	111	Femmes et politique		3
POL	113	Histoire des idées politiques		3
POL	138	Politiques publiques : principes et mécanismes		3
PSY	132	Psychologie de la famille		3
PSY	133	Sexualité humaine		3
PSY	135	Délinquance et criminalité		3
PSY	426	Dynamique familiale		3
REL	104	La problématique des relations Nord-Sud		3
REL	252	Amérique intégrée : développement et obstacles		3

1. L'activité pédagogique CIR 100 doit être suivie à l'un des deux premiers trimestres. Lors de ce même trimestre, l'étudiante ou l'étudiant doit également s'inscrire à l'une des activités pédagogiques suivantes : TRS 170, TRS 175, TRS 176 ou TRS 177.

Certificat multidisciplinaire

RENSEIGNEMENTS

Campus principal
819 821-8000, poste 63298 (téléphone)
819 821-7238 (télécopieur)
multi@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil
450 463-1835 (téléphone)
1 888 463-1835 (numéro sans frais)
450 670-3689 (télécopieur)
multi@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer son aptitude à l'autoformation;
- d'apprendre à identifier ses besoins de formation et à les traduire en objectifs d'apprentissage, de même qu'à définir son propre profil de formation;
- d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles dans les domaines liés directement à ses besoins, qu'ils soient personnels ou professionnels;
- de faire la synthèse critique des connaissances acquises qui auront été intégrées en un savoir applicable à sa situation professionnelle;
- d'évaluer de façon continue ses apprentissages;
- de vérifier ses intérêts et ses motivations avant de faire le choix d'un programme disciplinaire ou encore de se préparer à répondre aux conditions d'admission d'un autre programme;
- de se perfectionner dans des disciplines ou des champs d'études de son choix, ce qui favorisera une meilleure polyvalence professionnelle ou un meilleur accès aux études de 2^e cycle.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques au choix (30 crédits)

Ces activités sont choisies, à certaines conditions, dans deux à quatre disciplines ou champs d'études parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université. Un minimum de six crédits est requis dans chaque discipline ou champ d'études choisi.

RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Advenant l'intégration du certificat multidisciplinaire au baccalauréat multidisciplinaire, on ne peut dépasser 42 crédits dans une même discipline ou champ d'études admissible.

Une étudiante ou un étudiant peut se faire reconnaître jusqu'à 18 crédits provenant d'un autre programme ou d'une autre université à condition de suivre un minimum de 12 crédits à l'Université de Sherbrooke.

Dans le cadre de ce programme, toute scolarité antérieure à 10 ans doit faire l'objet de validation auprès du service de la reconnaissance des acquis et des compétences.

Microprogramme de 1^{er} cycle de formation intensive en musique

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63058 (téléphone)
819 821-7635 (télécopieur)
etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de perfectionner son jeu instrumental ou ses outils de création;
- d'acquérir une expérience pratique d'interprétation ou de création sonore;
- de réaliser des échanges avec les différents stagiaires et artistes invités;
- de développer son sens critique et son autocritique face à la pratique professionnelle.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un DEC en musique ou une formation jugée équivalente. Être inscrite ou inscrit à l'Académie de musique du Centre d'arts Orford.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 8**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (8 crédits)

Huit crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

MUI	475	Classe de maître I	CR	2
MUI	476	Classe de maître II		2
MUI	477	Classe de maître III		2
MUI	478	Classe de maître IV		2
MUI	559	Stage de perfectionnement en alto I		2
MUI	560	Stage de quatuor à cordes I		4
MUI	571	Stage de musique de chambre I		4
MUI	581	Stage de création sonore I		6
MUI	586	Interprétation de la musique contemporaine I		6
MUI	591	L'Orchestre mondial des Jeunesses musicales I		8
MUI	592	Stage d'orchestre symphonique I		8

Microprogramme de 1^{er} cycle de perfectionnement en chant choral**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 63058 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer la compétence suivante : maîtriser sa voix et les notions musicales nécessaires à la pratique du chant choral.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Posséder une bonne expérience en chant choral et des connaissances de base en solfège et en théorie musicale.

Avoir un bon contrôle de sa voix.

Être capable d'apprendre une œuvre par ses propres moyens.

Exigences d'admission

La candidate ou le candidat devra soumettre un formulaire d'inscription décrivant son expérience musicale dans les domaines du chant choral classique et du chant classique (s'il y a lieu).

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option** (12 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

MUI	451	Atelier d'été de chant choral I	CR	4
MUI	452	Atelier d'été de chant choral II		4
MUI	453	Atelier d'été de chant choral III		4
MUI	461	Atelier d'été d'art vocal I		4
MUI	462	Atelier d'été d'art vocal II		4
MUI	463	Atelier d'été d'art vocal III		4

Microprogramme de 1^{er} cycle en analyse des problèmes sociaux contemporains**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7244 (téléphone)

819 821-7112 (télécopieur)

service.social@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de travail social, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier à l'analyse des problèmes sociaux contemporains;
- de s'initier aux méthodes d'analyse en travail social.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)

TRS	175	Problèmes sociaux contemporains	CR	3
TRS	176	Pauvreté et inégalités sociales		3
TRS	177	Marginalité et exclusion		3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

TRS	180	Jeunes en rupture et en difficulté	CR	3
TRS	181	Santé mentale		3
TRS	182	Viellissement et société		3
TRS	183	Immigration et trajectoires		3

Microprogramme de 1^{er} cycle en anglais avancé**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 62560 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

langues@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLES DE FORMATION

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant non anglophone :

- d'approfondir sa maîtrise de l'anglais écrit et oral pour communiquer avec fluidité et efficacité en anglais dans toute une gamme de situations de la vie sociale, universitaire et professionnelle;
- de pouvoir traiter de sujets complexes et spécialisés.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

La personne admise au microprogramme devra passer le test de classement en anglais langue seconde déterminé par la Faculté afin d'évaluer son niveau de maîtrise de la langue. Le résultat obtenu au test de classement déterminera si la personne doit s'inscrire à l'activité pédagogique ANS 400, ANS 500 ou ANG 101.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

BLOC 1 : Anglais avancé

Au plus deux activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ANS 400	Anglais avancé I	CR 3
ANS 410	Communication orale avancée I	3
ANS 420	Anglais des affaires II	3
ANS 440	Anglais sur objectifs spécifiques II	3
ANS 455	Rédaction universitaire et professionnelle	3
ANS 460	Communication orale pour le droit	3
ANS 461	Communication écrite pour le droit	3
ANS 515	Phonétique et prononciation avancées	3

BLOC 2 : Anglais approfondi⁽¹⁾

Au moins une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

ANG 101	<i>Applied English Grammar</i>	CR 3
ANG 110	<i>Introduction to Linguistics</i>	3
ANG 128	<i>English Composition</i>	3
ANG 132	<i>Introduction to Translation, French to English</i>	3
ANG 133	<i>Comparative Stylistics, French-English</i>	3
ANG 140	<i>Introduction to Literature</i>	3
ANG 210	<i>The Origins of Modern English</i>	3
ANG 225	<i>Advanced Writing Skills</i>	3
ANG 271	<i>Public Speaking</i>	3
ANG 310	<i>Sociolinguistics and Language Variation</i>	3
ANG 325	<i>Business Communication</i>	3
ANS 500	Anglais avancé II	3
ANS 505	Grammaire fondamentale anglaise	3

1. L'étudiante ou l'étudiant devra choisir les activités pédagogiques suivies dans ce bloc en fonction de son niveau d'entrée au programme et en accord avec les préalables établis pour l'inscription à ces activités.

Microprogramme de 1^{er} cycle en anglais fonctionnel

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62560 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
langues@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLES DE FORMATION

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant non anglophone de communiquer en anglais de façon générale, dans ses activités quotidiennes, dans ses études et dans sa vie professionnelle.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

La personne admise au microprogramme devra passer le test de classement en anglais langue seconde déterminé par la Faculté afin d'évaluer son niveau de maîtrise de la langue. Le résultat obtenu au test de classement déterminera si la personne doit s'inscrire à l'activité pédagogique ANS 100, ANS 200 ou ANS 300.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

BLOC 1

Au plus deux activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ANS 100	Anglais fondamental	CR 3
ANS 200	Anglais intermédiaire I	3
ANS 210	Communication orale intermédiaire I	3
ANS 250	Anglais sur objectifs spécifiques I	3
ANS 315	Phonétique et prononciation	3

BLOC 2

Au moins une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

ANS 300	Anglais intermédiaire II	CR 3
ANS 320	Anglais des affaires I	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en création littéraire

RENSEIGNEMENTS

819 821-7266 (téléphone)
819 821-7285 (télécopieur)
etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

- Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :
- de se familiariser avec divers types de textes littéraires par le biais de la lecture, de l'écriture et d'échanges informels;
 - de situer sa propre écriture en tant que pratique individuelle et sociale;
 - d'aborder tous les genres (roman, nouvelle, poésie, théâtre, essai littéraire) selon une séquence prédéterminée.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

ELC 100	Littérature, culture et société	CR 3
ELC 102	Études textuelles	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

ELC 285	Atelier : formes narratives brèves	CR 3
ELC 286	Atelier : formes narratives longues	3
ELC 287	Atelier : formes dramatiques	3
ELC 288	Atelier : formes libres	3
ELC 289	Atelier : chanson et poésie	3
ELC 290	Atelier : récits poétiques et poèmes en prose	3
ELC 291	Création littéraire et intermédialité	3
ELC 294	Lecture et écriture	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en éthique appliquée

RENSEIGNEMENTS

450 463-1835, poste 61609 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 61609 (numéro sans frais)
450 670-9016 (télécopieur)
ethique.appliquee@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de philosophie et d'éthique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

- Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :
- de clarifier et de maîtriser un certain nombre de concepts théoriques reliés à l'éthique, comme ceux de bien et de mal, de valeur, de responsabilité, d'obligation morale et de norme;
 - de développer une conscience éthique personnelle et une habileté à clarifier des valeurs conflictuelles, par une analyse de cas concrets;
 - d'acquérir une maîtrise de la justification et du dialogue, compte tenu des diverses dimensions de la décision éthique, à savoir les mœurs, le choix personnel, les structures institutionnelles et les théories éthiques.

CR 3
3
3
3
3
3

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)**

ETA	100	Éléments d'éthique appliquée	3
ETA	101	Prise de décision en situation difficile	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Trois activités choisies parmi les suivantes :

ETA	102	Sécurité publique et démocratie	3
ETA	103	Éthique de la relation d'aide	3
ETA	104	Éthique et violence	3
ETA	105	Éthique et communication	3
ETA	106	Éthique des relations de travail	3
ETA	107	Éthique et relations interculturelles	3
ETA	108	Éthique et éducation	3
ETA	109	Bioéthique	3
ETA	110	Éthique de l'environnement	3
ETA	111	Éthique et démocratie	3
ETA	112	Éthique dans le cyberspace	3
ETA	113	Éthique de l'intervention et criminalité	3
ETA	114	Histoire de l'éthique	3
ETA	115	Éthique et détresse sociale	3
ETA	140	Laboratoire de philosophie pratique I	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en géographie**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7190 (téléphone)

819 821-7944 (télécopieur)

geomatique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de géomatique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances fondamentales en géographie;
- de s'initier aux théories et méthodes de la géographie.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques à option (15 crédits)**

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

GAE	110	Introduction à l'océanographie	3
GEO	248	Canada : paysages et organisation territoriale	3
GEO	249	Le monde systémique	3
GEO	251	Les milieux naturels : un regard géographique	3
GEO	252	Espaces, cultures et sociétés	3
GEO	253	Phénomènes terrestres et désastres naturels	3
GEO	255	Méthodes et techniques de la géographie	3
GEO	403	Environnements quaternaires	3

GEO	432	Cours tutorial I	3
GEO	457	Bassins versants	3
GMQ	106	Introduction : SIG et cartographie numérique	3
GMQ	150	Principes de cartographie	2
GMQ	151	Logiciel et travaux pratiques de CAO	1
GMQ	200	Principes de géomatique	3
GMQ	201	Logiciels et travaux pratiques de SIG	1
GMQ	402	Analyse de cartes photos	3
GMQ	403	Travaux pratiques d'analyse de cartes photos	1

Microprogramme de 1^{er} cycle en géomatique appliquée

CR

RENSEIGNEMENTS

819 821-7190 (téléphone)

819 821-7944 (télécopieur)

geomatique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

CR

RESPONSABILITÉ : Département de géomatique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir ou de mettre à jour des connaissances relatives aux théories et méthodes régissant l'espace géographique et sa dynamique;
- de s'initier aux concepts et aux techniques géomatiques d'observation, de traitement et d'interprétation des données.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences, lettres et arts ou avoir une formation jugée équivalente

ou

détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de la géomatique (cartographie ou géodésie)

ou

détenir tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi au moins le cours de mathématiques 103 ou son équivalent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques à option (15 crédits)**

Choisies parmi les activités suivantes :

GAE	110	Introduction à l'océanographie	3
GMQ	100	Mathématiques du géomaticien	3
GMQ	103	Géopositionnement	2
GMQ	104	Travaux pratiques de géopositionnement	1
GMQ	106	Introduction : SIG et cartographie numérique	3
GMQ	150	Principes de cartographie	2
GMQ	151	Logiciel et travaux pratiques de CAO	1
GMQ	200	Principes de géomatique	3
GMQ	201	Logiciel et travaux pratiques de SIG	1
GMQ	202	Principes de télédétection ⁽¹⁾	3
GMQ	203	Travaux pratiques de physique de la télédétection	1
GMQ	300	Traitement analogique et numérique d'images	2
GMQ	301	Logiciel et travaux pratiques de traitement d'images	1
GMQ	302	Conception et exploitation de bases de données	2
GMQ	303	Travaux pratiques de bases de données	1
GMQ	400	Modélisation et analyse spatiale	3
GMQ	401	Travaux pratiques d'analyse spatiale	1
GMQ	402	Analyse de cartes et photos	3
GMQ	403	Travaux pratiques d'analyse de cartes et photos	1

(1) Nécessite l'activité préalable GMQ 100 *Mathématiques du géomaticien*.

Microprogramme de 1^{er} cycle en musique d'ensemble

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63058 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une expérience musicale au sein d'un ensemble instrumental ou vocal;
- de maîtriser les partitions sur les plans technique et musical;
- de se produire dans un contexte de concert.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en musique ou démontrer une formation jugée équivalente.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 8

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (8 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

	CR
MUI 271 Grand ensemble I	1
MUI 272 Grand ensemble II	1
MUI 273 Grand ensemble III	1
MUI 274 Grand ensemble IV	1
MUI 275 Grand ensemble V	1
MUI 276 Grand ensemble VI	1
MUI 277 Grand ensemble VII	1
MUI 278 Grand ensemble VIII	1
MUI 281 Petit ensemble I	1
MUI 282 Petit ensemble II	1
MUI 283 Petit ensemble III	1
MUI 284 Petit ensemble IV	1

Microprogramme de 1^{er} cycle en pratique instrumentale, vocale ou chorale

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63058 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une expérience pratique d'interprétation avec pianiste d'accompagnement;
- de perfectionner son jeu instrumental ou vocal ou sa direction chorale;
- de développer son sens critique et son autocritique face à sa pratique instrumentale, vocale ou chorale.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en musique ou démontrer une formation jugée équivalente. Être inscrite ou inscrit au baccalauréat en musique ou au certificat en interprétation musicale de l'Université.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 6

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

	CR
MUI 187 Laboratoire d'accompagnement I	1
MUI 188 Laboratoire d'accompagnement II	1
MUI 287 Laboratoire d'accompagnement III	1
MUI 288 Laboratoire d'accompagnement IV	1
MUI 387 Laboratoire d'accompagnement V	1
MUI 388 Laboratoire d'accompagnement VI	1

Microprogramme de 1^{er} cycle en rédaction spécialisée

RENSEIGNEMENTS

819 821-7266 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de consolider ses connaissances en orthographe, en grammaire et en vocabulaire;
- de s'initier aux techniques de base de la rédaction spécialisée.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

	CR
COM 123 Norme et analyse	3
COM 124 Rédaction : style et clarté	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

	CR
COM 128 Rédaction technique et promotionnelle	3
COM 212 Stratégies de rédaction	3
COM 213 Rédaction créative	3
COM 281 Introduction à la publicité	3
COM 361 Rédaction de scénarios	3
COM 362 Pratiques journalistiques	3
COM 363 Vulgarisation scientifique	3
COM 364 Critique culturelle	3
COM 365 Création et rédaction publicitaires	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en révision de textes

RENSEIGNEMENTS

819 821-7266 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

etudes.francaises@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de perfectionner ses connaissances du français normatif et de développer une habileté à réviser correctement des textes défectueux.

ADMISSION

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université
(cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

COM 123	Norme et analyse
COM 124	Rédaction : style et clarté
COM 129	Révision de textes
COM 211	Grammaire avancée

CR
3
3
3
3

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Choisie parmi les suivantes :

COM 366	Anglicismes au Québec
COM 367	Révision et réécriture

CR
3
3

Microprogramme de 1^{er} cycle en sciences humaines et sociales

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 61980 (téléphone)

819 821-7238 (télécopieur)

premier.cycle.flsh@usherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

Le microprogramme de 1^{er} cycle en sciences humaines et sociales s'adresse notamment aux étudiantes et étudiants internationaux participant à un programme d'échange et qui désirent approfondir leurs connaissances et leurs méthodes de travail dans une discipline des sciences humaines et sociales.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'explorer un domaine d'études;
- de s'initier aux méthodes de travail d'une ou de plusieurs disciplines;
- de développer ses capacités d'expression;
- de s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université
(cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Avoir été admis à l'Université de Sherbrooke dans le cadre d'un programme d'échange.

Critère de sélection

La sélection des candidates et candidats se fait sur la base de la qualité du dossier scolaire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

L'étudiante ou l'étudiant s'inscrit dans l'un ou l'autre des quatorze cheminements et doit obtenir au moins le tiers des crédits d'activités pédagogiques choisies dans la discipline de ce cheminement. Les autres activités pédagogiques peuvent être choisies parmi les activités offertes par la Faculté des lettres et sciences humaines selon un programme de formation établi de concert avec la personne responsable de ce cheminement.

- Cheminement en arts
- Cheminement en communication
- Cheminement en études littéraires et culturelles
- Cheminement en études anglaises
- Cheminement en études politiques appliquées
- Cheminement en géomatique appliquée
- Cheminement en histoire
- Cheminement en français langue seconde

- Cheminement en langues modernes
- Cheminement en musique
- Cheminement en philosophie
- Cheminement en psychologie
- Cheminement en service social
- Cheminement en traduction

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 151	Stage I en administration des affaires	CR	9
ECN 071	Stage I en économique	CR	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 251	Stage I en droit	CR	9
---------	------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR	9
---------	--	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 611	Stage I en génie chimique	CR	9
GIN 621	Stage I en génie mécanique	CR	9
GIN 651	Stage I en génie informatique	CR	9
GIN 661	Stage I en génie électrique	CR	9
GIN 671	Stage I en génie civil	CR	9
GIN 681	Stage I en génie biotechnologique	CR	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR
CRM 071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 071	Stage I multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 170	Stage I en biochimie	CR
BIO 170	Stage I en biologie	9
BTE 170	Stage I en biotechnologie	9
CHM 170	Stage I en chimie	9
CHP 170	Stage I en chimie pharmaceutique	9
ECL 170	Stage I en écologie	9
IFG 170	Stage I en informatique de gestion	9
IFT 170	Stage I en informatique	9
IMN 170	Stage I en imagerie et médias numériques	9
MAT 170	Stage I en mathématiques	9
MCB 170	Stage I en microbiologie	9
PHQ 170	Stage I en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 170	Stage I en pharmacologie	CR
		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN 651	Stage I en kinésiologie	CR
		9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 107	Stage I en environnement	CR
		9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 251	Stage II en administration des affaires	CR
ECN 072	Stage II en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 252	Stage II en droit	CR
		9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR
		9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 612	Stage II en génie chimique	CR
GIN 622	Stage II en génie mécanique	9
GIN 652	Stage II en génie informatique	9
GIN 662	Stage II en génie électrique	9
GIN 672	Stage II en génie civil	9
GIN 682	Stage II en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR
CRM 072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 072	Stage II multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 270	Stage II en biochimie	CR
BIO 270	Stage II en biologie	9
BTE 270	Stage II en biotechnologie	9
CHM 270	Stage II en chimie	9
CHP 270	Stage II en chimie pharmaceutique	9
ECL 270	Stage II en écologie	9
IFG 270	Stage II en informatique de gestion	9
IFT 270	Stage II en informatique	9
IMN 270	Stage II en imagerie et médias numériques	9
MAT 270	Stage II en mathématiques	9
MCB 270	Stage II en microbiologie	9
PHQ 270	Stage II en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 270	Stage II en pharmacologie	CR
		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN 652	Stage II en kinésiologie	CR
		9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 108	Stage II en environnement	CR
		9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;

- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	CR
ECN	073	Stage III en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	253	Stage III en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	366	Stage III en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	613	Stage III en génie chimique	CR
GIN	623	Stage III en génie mécanique	9
GIN	653	Stage III en génie informatique	9
GIN	663	Stage III en génie électrique	9
GIN	673	Stage III en génie civil	9
GIN	683	Stage III en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	073	Stage III en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	073	Stage III multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	370	Stage III en biochimie	CR
BIO	370	Stage III en biologie	9
BTE	370	Stage III en biotechnologie	9
CHM	370	Stage III en chimie	9
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique	9
ECL	370	Stage III en écologie	9

IFG	370	Stage III en informatique de gestion	9
IFT	370	Stage III en informatique	9
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques	9
MAT	370	Stage III en mathématiques	9
MCB	370	Stage III en microbiologie	9
PHQ	370	Stage III en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	370	Stage III en pharmacologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	653	Stage III en kinésiologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	109	Stage III en environnement	CR
			9

Microprogramme de 1^{er} cycle intensif en français langue seconde I

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62560 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

langues@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'apprendre à communiquer en français dans des contextes courants et prévisibles (besoins de base, activités quotidiennes et les sujets familiers de pertinence personnelle immédiate);
- d'acquérir une certaine autonomie en français dans la plupart des situations familiales relatives aux expériences de vie dans la société, aux études et au travail de même que dans quelques contextes moins prévisibles.

ADMISSION**Condition générale**

Être titulaire d'un diplôme préuniversitaire obtenu hors Québec

Condition particulière

Être inscrite ou inscrit à l'École d'été de français de la Faculté des lettres et sciences humaines

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES**

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

FLS	017	Français intensif / niveau débutant	CR
FLS	027	Français intensif / niveau intermédiaire	9

Microprogramme de 1^{er} cycle intensif en français langue seconde II

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62560 (téléphone)

819 821-7285 (télécopieur)

langues@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des lettres et communications, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'apprendre à communiquer en français dans des contextes courants et prévisibles (besoins de base, activités quotidiennes et les sujets familiers de pertinence personnelle immédiate);
- d'acquérir une certaine autonomie en français dans la plupart des situations familières relatives aux expériences de vie dans la société, aux études et au travail de même que dans quelques contextes moins prévisibles;
- de s'initier aux grands traits de la culture québécoise.

ADMISSION**Condition générale**

Être titulaire d'un diplôme préuniversitaire obtenu hors Québec

Condition particulière

Être inscrite ou inscrit à l'École d'été de français de la Faculté des lettres et sciences humaines

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 12**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option (12 crédits)**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

			CR
FLS	012	Langue et culture - visitons le Québec!	3
FLS	015	Français : interaction socioculturelle	3
FLS	042	Les arts et la culture au Québec	3
FLS	058	Projet en milieu francophone I	3
FLS	059	Projet en milieu francophone II	3

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

			CR
FLS	017	Français intensif / niveau débutant	9
FLS	027	Français intensif / niveau intermédiaire	9
FLS	037	Français intensif / niveau avancé	9



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Faculté de médecine et des sciences de la santé

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2015-2016

(L'annuaire de la Faculté de médecine et des sciences de la santé constitue la sixième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 6-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2015.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	4
Baccalauréat en biochimie de la santé	4
Baccalauréat en études de l'environnement	6
Baccalauréat en pharmacologie	7
Baccalauréat en sciences infirmières	8
Doctorat en médecine	10
Programmes conjoints « M.D. - M. Sc. » et « M.D. - Ph. D. »	13
Certificat en toxicomanie	13
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	14
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	14
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	15
Maîtrise en ergothérapie	16
Maîtrise en physiothérapie	17

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de médecine et des sciences de la santé

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2015.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de médecine et des sciences de la santé

Direction de la Faculté

Doyen

Pierre COSSETTE

Doyen adjoint et vice-doyen aux ressources

Dominique DORION

Vice-doyenne au développement pédagogique et professionnel

Diane CLAVET

Vice-doyen à la réadaptation

Michel TOUSIGNANT

Vice-doyenne aux études médicales prédoctorales

Ève-Reine GAGNÉ

Secrétaire de la Faculté et vice-doyenne à la vie étudiante

Johanne DESROSIERS

Vice-doyen aux études médicales postdoctorales

Serge LANGEVIN

Vice-doyenne aux sciences infirmières

Patricia BOURGAULT

Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures

Jean-Pierre PERREAULT

Doyen associé à la Montérégie

Jacques-Philippe FAUCHER

Doyenne associée à Saguenay

Sharon HATCHER

Doyen associé au Nouveau-Brunswick francophone

Michel H. LANDRY

Directeur administratif

Henri DEROME

Professeures et professeurs émérites

Pierre BOURGAUX
 Pierre CHARRON
 Louise CHARTIER
 Roger A. CÔTÉ
 Jean de MARGERIE
 Jacques E. DES MARCHAIS
 Marcel DROLET
 Jacques DROUIN
 Bertrand DUMAIS
 Raymond DUPERVAL
 Henry HADDAD
 Maurice HÉON
 Denise LALANCETTE
 Cécile LAMBERT
 Bernard LEMIEUX
 Tewfik NAWAR
 Gilles PIGEON
 André PLANTE
 Domenico REGOLI

CONSEIL DE LA FACULTÉ

Membres d'office

Pierre COSSETTE, président
 Patricia BOURGAULT
 Diane CLAVET
 Johanne DESROSIERS
 Dominique DORION
 Jacques-Philippe FAUCHER
 Ève-Reine GAGNÉ
 Sharon HATCHER
 Michel H. LANDRY
 Serge LANGEVIN
 Jean-Pierre PERREAULT
 Michel TOUSIGNANT

Professeures et professeurs réguliers

Christiane AURAY-BLAIS
 François-Pierre COUNIL
 Frances GALLAGHER
 Danielle JACQUES
 Mélanie M. MORIN
 Michel NGUYEN
 Paul C. PAPE
 Judith SIMONEAU-ROY

Professeurs d'enseignement clinique

Brenda Ann BERGERON
 François CORMIER
 Patrice LAPLANTE

Chargée ou chargé de cours

Chantal MORIN

Étudiantes et étudiants

Représentante ou représentant ADEEP ou AGEBUS (en alternance)
 Représentante ou représentant junior (AGEEMUS)
 Représentante ou représentant senior (AGEEMUS)
 Représentante ou représentant AGEESIUS
 Représentante ou représentant AGER
 Représentante ou représentant AMReS
 Représentante ou représentant RECMUS

Représentante des directrices et directeurs des départements

Nathalie RIVARD

Représentante et représentants des institutions affiliées

Daniel CASTONGUAY
 Carol FILLION
 Gilles GAGNON
 Stéphane TREMBLAY

Représentant de la population

Elisabeth BRIÈRE

Invités statutaires

René GAGNON
 Maryse PROVENÇAL

DIRECTIONS : ÉCOLES, DÉPARTEMENTS, SERVICES

- Anatomie et biologie cellulaire : Nathalie RIVARD
- Anesthésiologie : Peter MOLINER
- Biochimie : Martin BISAILLON
- Biochimie clinique : Jean DUBÉ
- Chirurgie : Gaétan LANGLOIS
- Chirurgie (service) : Anne MÉZIAT-BURDIN
- Chirurgie cardiaque : Gaétan LANGLOIS (intérim)
- Chirurgie orthopédique : François CABANA
- Chirurgie pédiatrique : Sandeep Kumar MAYER
- Chirurgie thoracique : Chantal SIROIS
- Chirurgie vasculaire : Marc-Antoine DESPATIS
- Neurochirurgie : David MATHIEU
- Ophtalmologie : Anne FAUCHER
- Oto-rhino-laryngologie : Pierre-Hugues FORTIER
- Urologie : Michel CARMEL
- Médecine : Patrice PERRON
- Cardiologie : Paul FARAND
- Dermatologie : Patrice PERRON (par intérim)
- Endocrinologie : Nicole VAN ROSSUM
- Gastro-entérologie : Jean-Daniel BAILLARGEON
- Gériatrie : Pierre CHARRON (intérim)
- Hématologie : Michel PAVIC
- Médecine interne : Donald ECHENBERG
- Médecine interne CSSS Champlain-Charles-LeMoine : Chantal VALLÉE
- Néphrologie : Paul MONTAMBAULT
- Neurologie : François EVOY
- Pneumologie : Pierre LARIVÉE
- Rhumatologie : Sophie ROUX
- Médecine de famille : Marie GIROUX
- Urgence : Jean-François DESHAIES
- Soins aux personnes âgées : Marcel ARCAND
- UMF Alma : Philippe VILLEMURE
- UMF Charles-LeMoine : Louise CHAMPAGNE
- UMF Chicoutimi : Martin LEMIEUX
- UMF Drummond : Guylaine LAGUÉ (par intérim)
- UMF Estrie : Élyse GRÉGOIRE
- UMF du Grand Moncton : Michel LANDRY

- UMF Horizon Rouyn-Noranda : Vincent L'ÉCUEYER
- UMF Jacques-Cartier : Johanne FRÉGEAU (intérim)
- UMF La Pommeraie : Maryse NADEAU
- UMF Richelieu-Yamaska : Jocelyne BONIN
- UMF Saint-Jean-sur-Richelieu : Geneviève BRUNEAU (par intérim)
- Urgence Saguenay : Sébastien LEFEBVRE
- Médecine nucléaire et radiobiologie : Benoît PAQUETTE
- Médecine nucléaire : Jean VERREAULT
- Radio-oncologie : Annie EBACHER
- Microbiologie et infectiologie : Raymund WELLINGER
- Infectiologie : Louis VALIQUETTE
- Obstétrique-gynécologie : Guy WADDELL
- Fertilité et endocrinologie de la reproduction : Belina CARRANZA MAMANE
- Gynécologie oncologique : Paul BESSETTE
- Médecine fœto-maternelle : Annie OUELLET
- Obstétrique-gynécologie générale : Sophie DESINDES
- Pathologie : Edmond RIZCALLAH
- Pédiatrie : Hervé WALT
- Cardiologie pédiatrique : Marc BELLAVANCE
- Endocrinologie pédiatrique : Judith SIMONEAU-ROY
- Génétique : Bruno MARANDA
- Immunologie-allergologie : Jana STANKOVA
- Néonatalogie : Valérie BERTELLE
- Neurologie pédiatrique : Hervé WALT (intérim)
- Pédiatrie (Service) : Thérèse CÔTÉ-BOILEAU
- Pneumologie pédiatrique : François-Pierre COUNIL
- Pharmacologie et physiologie : Richard LEDUC (par intérim)
- Psychiatrie : Jean-François TRUDEL
- Gérontopsychiatrie : Paule HOTTIN
- Pédopsychiatrie : Carmen BEAUREGARD
- Psychiatrie adulte : William SEMAAN
- Psychiatrie légale : Pierre GAGNÉ
- Radiologie diagnostique : Caroline GIGUÈRE
- Réadaptation (École de) : Michel TOUSIGNANT
- Physiatrie : Anne HARVEY
- Sciences de la santé communautaire : Richard CÔTÉ
- Sciences de la santé communautaire de l'Estrie : Mélissa GÉNÉREUX
- Sciences de la santé communautaire de la Montérégie : Richard CÔTÉ
- Toxicomanie : Karine BERTRAND
- Sciences infirmières (École des) : Patricia BOURGAULT
- Service interdépartemental de soins intensifs : Marc-André LECLAIR

DIRECTIONS : CENTRES ET SERVICES FACULTAIRES

CENTRE DE FORMATION CONTINUE

Directeur académique
Luc MATHIEU

CENTRE DE PÉDAGOGIE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Directrice
Diane CLAVET

COMMUNICATIONS

Directrice de section - Communications/section santé
Maryse PROVENÇAL

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Directeur
David SEROUGE

SOUTIEN À LA RECHERCHE – ATELIER CENTRAL

Responsable
Alain GAUTHIER

Établissements et cliniques du réseau d'enseignement

- CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- L'ensemble des installations incluant notamment le CHUS, l'IUGS, l'Institut de soins de première ligne et le Centre de réadaptation Estrie
- CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean
- L'ensemble de ses installations, incluant notamment le CHA de Chicoutimi à Saguenay
- CISSS de la Montérégie-Centre
- Incluant notamment le CHA Charles-LeMoine à Longueuil
- CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
- Les installations situées à Drummondville et Victoriaville
- CISSS de la Montérégie Est
- Les installations situées à Saint-Hyacinthe
- CISSS de la Montérégie Ouest
- Les installations du Centre montérégien de réadaptation

Réseau de santé Vitalité du Nouveau-Brunswick :

- CHU Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont
- Edmunston
- Campbellton
- Bathurst

Le personnel

www.USherbrooke.ca/medecine/personnel

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :
www.USherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/evaluation-des-apprentissages

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en biochimie de la santé

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62030 (téléphone Sciences)
819 821-8000, poste 72562 (téléphone Médecine et sciences de la santé)
819 820-6884 (télécopieur)
bac-biochimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biochimie, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en biochimie comporte quatre cheminement :

- un cheminement sans module;
- un cheminement incluant le module génétique médicale;
- un cheminement incluant le module génomique et protéomique;
- un cheminement incluant le module synthèse organique.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique générale axée sur le développement de sa curiosité intellectuelle, de son esprit critique et de sa capacité d'analyse et de synthèse;
- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en biochimie et en biologie moléculaire, la ou le préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir des connaissances en chimie organique, inorganique, physique et analytique, en lien avec la biochimie;
- d'acquérir des connaissances en biologie, particulièrement en physiologie, en biologie cellulaire, en génétique, en biotechnologie et en immunologie, en microbiologie, en virologie et en biochimie structurale;
- d'acquérir des connaissances en méthodes statistiques et en biométrie;
- d'acquérir des habiletés de travail en équipe, de communication scientifique et d'utilisation de l'outil informatique;
- d'acquérir une connaissance des aspects éthiques de la biochimie;
- d'acquérir des concepts et démarches propres à la biochimie et des savoir-faire de type professionnel, entre autres, par des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par des stages coopératifs, les connaissances acquises afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes biochimiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI)
ou
avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC;
ou
avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.
ou

Être titulaire d'un DEC en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB et un cours de physique;

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC en formation technique sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/fileadmin/sites/programmes/documents/Programmes_et_activites_pedagogiques/Sciences/Admission_DEC_techniques_BCM__2014-10-29_.pdf

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES RÉGULIER ET COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier accéléré	S-1	S-2	S-4	S-3	S-5	---	S-6	---	---	---	---	---
Régulier	S-1	S-2	---	S-3	---	S-4	S-5	S-6	---	---	---	---
Coopératif	S-1	S-2	---	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	---	---

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 après la deuxième session et être inscrit à la troisième session. Cette disposition doit être révisée annuellement par le Conseil de la Faculté des sciences.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFE) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (74 crédits)

BCL 102	Biologie cellulaire	3
BCL 505	Différenciation et métabolisme*	3
BCM 103	Biochimie appliquée à la santé	1
BCM 111	Biochimie générale I – Travaux pratiques	2
BCM 112	Biochimie générale I	2
BCM 114	Clonage moléculaire I	1
BCM 311	Biochimie générale II – Travaux pratiques	3
BCM 318	Biochimie générale II	4
BCM 330	Biochimie fondamentale	2
BCM 402	Séminaire de biochimie-pathologie humaine*	2
BCM 411	Enzymologie de la cellule humaine*	2
BCM 420	Bio-informatique*	2
BCM 502	Biomolécules : caractérisation et applications*	3
BCM 504	Biotechnologies et santé humaine*	3
BCM 511	Techniques biochimiques*	3
BCM 605	Biochimie clinique*	3
BCM 629	Communication scientifique*	1
BIM 501	Biologie moléculaire du gène*	3
BIM 601	Biologie moléculaire – Travaux pratiques*	2
BIO 102	Biométrie en biochimie	2
CAN 300	Chimie analytique	3
CAN 305	Méthodes quantitatives de la chimie – Travaux pratiques	2
CHM 206	Éthique et pratique professionnelle	3
CHM 302	Techniques de chimie organique et inorganique – Travaux pratiques	3
COR 300	Chimie organique I	3
COR 301	Chimie organique II	3
GNT 305	Génétique fondamentale et appliquée (2-0-4)	2
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie – Travaux pratiques	1
PSL 104	Physiologie animale	3
VIR 100	Virologie humaine appliquée	1

CHEMINEMENT SANS MODULE

- 74 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 16 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques à option (16 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCM 430	Analyse de données en biochimie	1	CR
BCM 518	Chimie médicinale*	2	
BCM 606	Endocrinologie moléculaire*	2	
BCM 610	Éléments de protéomique*	3	
BCM 624	Initiation à une technique biochimique *	1	
BCM 625	Recherche en biochimie structurale*	2	
BCM 627	Projet expérimental en biochimie de la santé*	3	
BCM 628	Projet de recherche en biochimie de la santé*	4	
CHM 400	Biochimie et chimie organique – Travaux pratiques	2	
CHM 402	Chimie de l'environnement	3	
CHM 508	Transformations des substances naturelles	3	
CIQ 300	Chimie inorganique I	3	
COR 400	Chimie organique III	3	
COR 501	Synthèse organique	3	
EMB 106	Biologie du développement	3	
GNT 518	Éléments de génomique*	3	
HTL 303	Histocytologie	2	
IML 300	Immunologie	2	
IML 600	Immunologie moléculaire*	2	
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3	
PHR 101	Principes de pharmacologie I	2	
PHR 201	Principes de pharmacologie II	3	
PHR 400	Les brevets en pharmacologie*	1	
PTL 600	Pathogenèse clinique et moléculaire	2	
SCL 300	Éthique de la recherche médicale*	1	

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE GÉNÉTIQUE MÉDICALE

- 74 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 16 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GNT 530	Génétique clinique et moléculaire	3	CR
GNT 630	Cytogénétique et génétique biochimique	3	

Activités pédagogiques à option (10 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement sans module.

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE GÉNOMIQUE ET PROTÉOMIQUE

- 74 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 16 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

BCM 610	Éléments de protéomique*	3	CR
GNT 518	Éléments de génomique*	3	

Activités pédagogiques à option (10 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement sans module sauf BCM 610 et GNT 518

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE SYNTHÈSE ORGANIQUE

- 74 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 16 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CHM 508	Transformations des substances naturelles	3	CR
COR 501	Synthèse organique	3	

Activités pédagogiques à option (10 crédits)

Choisies parmi les activités à option du cheminement sans module sauf CHM 508 et COR 501

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BCM 099	Réussir en biochimie de la santé	2	CR
---------	----------------------------------	---	----

* Activités offertes à la Faculté de médecine et des sciences de la santé

Baccalauréat en études de l'environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7304 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

FINALITÉ

Le programme de baccalauréat en études de l'environnement vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Ce programme permettra à l'étudiante et à l'étudiant de développer des compétences visant à collaborer de manière efficace pour relever les défis environnementaux des organisations en appliquant des méthodes appropriées de recherche et d'analyse d'information, dans un contexte interdisciplinaire.

Compétences environnementales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- analyser les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- par la compréhension de la multidisciplinarité des enjeux, collaborer à la conception et à la mise en œuvre de solutions pertinentes pour prévenir ou réduire les impacts néfastes des activités humaines sur l'environnement.

Compétences transversales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de communiquer en tenant compte des personnes et des instances concernées;
- de travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences humaines ou DEC en histoire et civilisation ou DEC en sciences informatiques et mathématiques.

ou

tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

certaines DEC techniques (exigences énumérées à cette adresse : www.USherbrooke.ca/environnement/fr/programmes/baccalaureat/admission)

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

De plus, lors des admissions, une attention particulière sera accordée afin de favoriser une représentation équilibrée parmi les étudiantes et étudiants des profils sciences et sciences humaines.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Le baccalauréat en études de l'environnement comporte six sessions d'études et des stages de travail; il vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Les stages de type coopératif sont associés à toutes les étapes de la formation.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	---	S-6

CONDITIONS DE POURSUITE AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour poursuivre dans le régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,3 sur 4,3.

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences humaines

ENV	102	Fondements des sciences naturelles I	CR	3
ENV	202	Fondements des sciences naturelles II	CR	3

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences

ENV	103	Fondements des sciences humaines I	CR	3
ENV	203	Fondements des sciences humaines II	CR	3

Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants

ENV	105	Recherche et analyse de l'information	CR	2
ENV	111	Travail d'équipe en environnement	CR	2
ENV	120	Développement durable : analyse de projet	CR	3
ENV	130	Communication	CR	3
ENV	151	Les grands enjeux en environnement	CR	3
ENV	201	Chimie de l'environnement	CR	3
ENV	205	Introduction au droit de l'environnement	CR	1
ENV	210	Les milieux hydriques	CR	3
ENV	220	Les sols : nature et propriétés	CR	3
ENV	230	Les écosystèmes	CR	3
ENV	301	Statistique appliquée à l'environnement	CR	3
ENV	310	Droit de l'environnement	CR	3
ENV	312	Caractérisation des milieux hydriques	CR	3
ENV	313	Caractérisation des sols et des sédiments	CR	3
ENV	320	Économie de l'environnement	CR	2
ENV	330	Principes de géomatique et travaux pratiques	CR	3
ENV	360	Activité d'intégration I	CR	1
ENV	410	Méthodes de gestion de projet en environnement	CR	3
ENV	420	Principes d'aménagement durable	CR	3
ENV	425	Environnement et ressources naturelles	CR	2
ENV	440	Activités urbaines et récréotouristiques	CR	3
ENV	450	Enjeux environnementaux : secteur industriel	CR	3
ENV	460	Activité d'intégration II	CR	1
ENV	502	Éthique et gouvernance en environnement	CR	3
ENV	510	Changements climatiques et pollution de l'air	CR	3
ENV	530	Normes, certifications et agréments en environnement	CR	2
ENV	550	Projet d'intégration en environnement I	CR	2
ENV	560	Activité d'intégration III	CR	1
ENV	601	Politique appliquée en environnement	CR	3
ENV	611	Santé et environnement	CR	2
ENV	650	Projet d'intégration en environnement II	CR	3

Activités pédagogiques à option (3 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ADM	111	Principes d'administration	CR	3
BOT	106	Biologie végétale	CR	3
ECL	301	Écosystèmes terrestres	CR	3
ECL	516	Écologie animale	CR	3
ECL	522	Écotoxicologie et gestion des polluants	CR	3
ECL	608	Écologie internationale	CR	3
GAE	110	Introduction à l'océanographie	CR	3
GEO	455	Dynamique des milieux physiques	CR	3
GEO	456	Démographie spatiale	CR	3
GEO	457	Bassins versants	CR	3
INS	154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	CR	3
MCB	100	Microbiologie	CR	3

Ou toute autre activité pédagogique de 1^{er} cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec la finalité du programme, sous réserve de l'approbation de la direction du CUFÉ.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire** (0 à 2 crédits)

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ENV 099 Réussir en études de l'environnement

CR
2

Baccalauréat en pharmacologie**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 70117 (téléphone Faculté de médecine et des sciences de la santé)

819 821-7169 (téléphone Faculté des sciences)

819 564-5400 (télécopieur)

Bac.Pharmacologie-MED@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE

Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir et de maîtriser les approches scientifiques propres à la discipline dans le contexte de la pharmacologie moderne;
- d'apprendre à utiliser les connaissances de base et celles de sa discipline pour résoudre des problèmes d'ordre multidisciplinaire;
- de se familiariser avec les méthodes et les techniques modernes utilisées dans les laboratoires universitaires et industriels;
- de découvrir les différentes disciplines lui permettant de choisir une carrière en pharmacologie : recherche, épidémiologie, économie, affaires réglementaires, gestion, commercialisation, etc.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances pertinentes dans les sciences biologiques et autres disciplines scientifiques requises pour connaître et comprendre le corps humain dans un contexte pharmacologique;
- d'appliquer les connaissances acquises à la solution de problèmes : formuler et vérifier des hypothèses;
- d'utiliser efficacement les sources d'information pour découvrir des connaissances nouvelles;
- de s'adapter rapidement à des situations nouvelles dans un domaine en perpétuel renouvellement;
- de maîtriser les concepts, les principes, les méthodes et les démarches propres à la pharmacologie et d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, entre autres, par des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par des stages en laboratoire, les connaissances acquises afin d'agir de manière créative sur des problèmes pharmacologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- de communiquer clairement et de façon concise les résultats de ses travaux, par écrit et oralement, et ce, dans un contexte multidisciplinaire;
- de travailler en équipe de façon harmonieuse;
- de connaître les règles qui régissent l'industrie pharmaceutique;
- d'acquérir des notions en administration, en commercialisation, en marketing, en épidémiologie, en économie et en gestion;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage et de son autoformation afin d'être capable de s'adapter rapidement aux changements pouvant modifier le cours de sa carrière;
- d'assimiler l'importance de l'intégrité et du sens éthique.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts

ou

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC.

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Être titulaire d'un DEC en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB et un cours de physique; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC en formation technique sont disponibles au www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES RÉGULIER ET COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e a.
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	---	S-3	S-4	---	S-5	S-6	---	---
Coopératif	S-1	S-2	---	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3.

CRÉDITS EXIGÉS : 98**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (89 crédits)

BCL 106	Cytophysiologie	CR
BCL 509	Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire	2
BCM 111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	2
BCM 112	Biochimie générale I	2
BCM 318	Biochimie générale II	4
BCM 325	Biochimie des protéines - Travaux pratiques	3
BCM 327	Biologie moléculaire - Travaux pratiques	1
BCM 606	Endocrinologie moléculaire	2
BIM 500	Biologie moléculaire	3
BIO 101	Biométrie	3
CAN 300	Chimie analytique	3
CHM 200	Chimie organique et analytique - Travaux pratiques	2
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
COR 306	Chimie organique	2
GNT 305	Génétique fondamentale et appliquée	2
GNT 404	Génie génétique I	1
GNT 506	Génie génétique II	2
IML 300	Immunologie	2
INS 503	Travail autonome en pharmacologie	3
MCB 103	Microbiologie en pharmacologie - Travaux pratiques	3
PHR 101	Principes de pharmacologie I	2
PHR 103	Projet en biostatistique	1
PHR 201	Principes de pharmacologie II	3
PHR 305	Antimicrobiens et chimiothérapie	2
PHR 400	Les brevets en pharmacologie	1
PHR 402	Conformité analytique et réglementaire	2
PHR 500	Pharmacologie du système nerveux	3
PHR 501	Pharmacologie moléculaire	3
PHR 502	Pharmacologie cardiovasculaire	3
PHR 504	Pharmacologie générale	2
PHR 506	Toxicologie et pharmacovigilance	2
PHR 507	Laboratoire de pharmacodynamie	2
PHR 509	Laboratoire de pharmacocinétique	2
PHR 510	Abus et dépendance	1
PHR 604	Pharmacologie clinique : rédaction de protocole	2
PHR 606	Pharmacoeconomie	1
PHR 607	Introduction à l'épidémiologie en pharmacologie	2
PHR 608	Techniques spécialisées en pharmacologie - Travaux pratiques	1
PHR 615	Projet d'intégration en pharmacologie	3

PHS 100	Physiologie humaine	2
RBL 500	Radio-isotopes en pharmacologie	2
SCL 300	Éthique de la recherche médicale	1
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes⁽¹⁾ :

BLOC A

BCL 505	Différenciation et métabolisme	CR 3
BCL 511	Laboratoire de signalisation cellulaire	1
BCL 602	Prolifération cellulaire et cancer	1
BCM 518	Chimie médicinale	2
IML 600	Immunologie moléculaire	2
PHR 601	Initiation à la recherche en pharmacologie I	4
PHR 603	Recherche avancée en pharmacologie	4
PHR 605	Recherche en sciences pharmacologiques	2
PHR 612	Sujets de recherche de pointe	1
PHR 614	Pharmacothérapie appliquée	3

BLOC B

ADM 502	Initiation aux affaires en pharmacologie	CR 3
MAR 222	Introduction au marketing pharmaceutique	3
MAR 467	Représentation en pharmacologie	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

PHR 099	Réussir en pharmacologie	CR 2
---------	--------------------------	------

1. Les activités du bloc A sont destinées aux étudiantes et étudiants qui désirent poursuivre leurs études aux cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat). Celles du bloc B s'adressent à celles et ceux qui désirent s'attaquer au marché du travail après le baccalauréat.

- prendre soin de personnes de tous âges et de leur famille, ou de groupes de personnes, qui vivent une expérience de santé maladie en contextes complexes de soins (milieux hospitalier, communautaire ou d'hébergement), selon les critères de réalisation suivants :
 - en établissant et en préservant l'alliance thérapeutique dans le respect de la dignité humaine, de l'unicité, du potentiel et de la culture des personnes et ce, dans des situations qui représentent un défi sur le plan relationnel;
 - en cernant rapidement les priorités à la suite de l'évaluation de la condition physique et mentale et ce, avec les personnes et leur famille;
 - en mettant en œuvre des décisions cliniques judicieuses basées sur ce qu'il convient de faire du point de vue scientifique et éthique et sur une compréhension approfondie de la situation;
 - en appuyant rigoureusement sa pratique, incluant les solutions inédites, sur des sources pertinentes, dont les résultats probants;
 - en soutenant l'apprentissage des différents acteurs concernés par l'expérience de santé maladie;
 - en ajustant rapidement, et de façon autonome et sécuritaire, les soins selon les changements subits dans la condition des personnes soignées;
 - en collaborant avec les différents acteurs concernés;
 - en utilisant les TIC conformément aux normes professionnelles et réglementaires et aux politiques en vigueur au lieu de travail;
- gérer la prestation des services et participer à l'amélioration de la qualité des soins en contextes complexes de soins (milieux hospitalier, communautaire ou d'hébergement), selon les critères de réalisation suivants :
 - en mettant en œuvre le processus de gestion selon une approche systémique;
 - en assurant la supervision des soins sous sa responsabilité tout en tenant compte du plan d'intervention interprofessionnel;
 - en contribuant à l'implantation de nouvelles pratiques de soins et d'organisation des services;
 - en tenant compte des changements organisationnels;
 - en mobilisant, avec leadership, les acteurs concernés dans un dialogue efficace vers un but commun;
 - en soutenant l'apprentissage des personnes intervenantes du réseau de la santé ou d'organismes communautaires;
 - en apportant des solutions inédites lorsqu'il le faut;
 - en exerçant auprès des acteurs concernés un leadership adapté au contexte de soins.

Baccalauréat en sciences infirmières

RENSEIGNEMENTS

Campus de la santé

819 821-8000, poste 75718 (téléphone)
 1 800 267-8337 poste 75718 (numéro sans frais)
 819 820-6816 (télécopieur)

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61756 (téléphone)
 1 888 463-1835, poste 61756 (numéro sans frais)
 450 463-1837 (télécopieur)
 scinf.med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École des sciences infirmières, Faculté de médecine et des sciences de la santé

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission au trimestre d'automne

GRADE

Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en sciences infirmières comporte deux cheminement :

- le cheminement formation initiale incluant une concentration en soins critiques ou une concentration en santé communautaire;
- le cheminement formation intégrée incluant une concentration en soins critiques, une concentration en santé communautaire et une concentration en adaptation réadaptation (suspension temporaire des admissions à temps partiel)

Le cheminement formation initiale est destiné aux personnes détenant un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que le DEC en soins infirmiers et qui désirent poursuivre des études en sciences infirmières à temps plein (trois ans) en vue d'obtenir leur permis d'exercice infirmier.

Le cheminement formation intégrée est destiné aux personnes détenant un diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers et déjà inscrites au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

CHEMINEMENT FORMATION INITIALE

CIBLES DE FORMATION

Le baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale vise à former des infirmières et infirmiers bacheliers capables d'agir avec compétence dans des situations complexes de soins auprès de personnes, de familles ou de groupes et ce, à toutes les étapes de la vie.

Au terme du programme, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'agir avec compétence dans les situations professionnelles suivantes :

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire soit du DEC intégré en sciences, lettres et arts, soit d'un baccalauréat international BI 200.10 (200.ZA ou 200.ZB) ou
 Détenir un DEC et avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent (objectifs et standards) :

Cours	Objectifs
Biologie NYA	00UK
Chimie NYA	00UL
Chimie NYB	00UM
Mathématiques NYA	00UN
Mathématiques NYB	00UP
Physique NYA	00UR
Physique NYB	00US
Physique NYC	00UT

Critères de sélection

La sélection des candidatures est faite selon la capacité d'accueil déterminée annuellement.

Exigence particulière pour la poursuite du programme

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère responsable de l'enseignement supérieur au Québec ou un test équivalent de même nature reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la direction du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 107**PROFIL DES ÉTUDES**

Le cheminement formation initiale est d'une durée de six sessions de scolarité réparties sur trois ans. Il comporte deux stages de type coopératif en plus des stages prévus au cours de chacune des années du programme de formation. Un stage de type coopératif a lieu après avoir complété la 1^{re} année du programme et un autre après avoir complété la 2^e année du programme.

1 ^{re} année		Stages coopératifs	2 ^e année		Stages coopératifs	3 ^e année	
Session 1	Session 2	Été 1	Session 3	Session 4	Été 2	Session 5	Session 6
AP*	AP*	STAGE COOP	AP*	AP*	STAGE COOP	AP*	AP*

* Activités pédagogiques : grands groupes, petits groupes (ex. : APP), laboratoires d'habiletés cliniques, stages réguliers

Activités pédagogiques obligatoires (100 crédits)

BSI 101	Introduction à la recherche en sciences infirmières	CR 1
BSI 111	Examen clinique I	1
BSI 112	Examen clinique II	2
BSI 120	Pratique infirmière auprès d'adultes et de personnes âgées en santé ou en perte d'autonomie	2
BSI 121	Pratique infirmière auprès d'adultes et de personnes âgées présentant des problèmes de santé I	3
BSI 122	Pratique infirmière auprès d'adultes et de personnes âgées présentant des problèmes de santé II	2
BSI 123	Pratique infirmière auprès d'adultes et de personnes âgées en chirurgie	3
BSI 141	Introduction à la discipline infirmière	2
BSI 144	Soin des plaies I	2
BSI 145	Soin des plaies II	1
BSI 151	Physiopathologie et pharmacologie I	2
BSI 152	Physiopathologie et pharmacologie II	3
BSI 161	Activité d'entraînement I	1
BSI 181	Stage I - Pratique infirmière auprès d'adultes et de personnes âgées	2
BSI 182	Stage II - Pratique infirmière auprès d'adultes et de personnes âgées	4
BSI 183	Stage III - Pratique infirmière auprès d'adultes et de personnes âgées en chirurgie	5
BSI 202	Pratique infirmière fondée sur la recherche qualitative	1
BSI 203	Pratique infirmière fondée sur l'épidémiologie et la recherche quantitative	1
BSI 224	Pratique infirmière auprès de la famille I	3
BSI 225	Pratique infirmière en santé mentale et relation d'aide I	3
BSI 226	Pratique infirmière en santé mentale II	3
BSI 227	Pratique infirmière en périnatalité	2
BSI 228	Pratique infirmière en pédiatrie	2
BSI 242	Éthique du soin	3
BSI 243	Anthropologie du soin	2
BSI 253	Physiopathologie et pharmacologie III	2
BSI 254	Physiopathologie et pharmacologie IV	2
BSI 262	Activité d'entraînement II	1
BSI 263	Activité d'entraînement III	1
BSI 271	Collaboration professionnelle et gestion d'équipes de soins	2
BSI 284	Stage IV - Pratique infirmière en santé mentale	3
BSI 285	Stage V - Pratique infirmière en périnatalité	2
BSI 286	Stage VI - Pratique infirmière en pédiatrie	2
BSI 304	Pratique infirmière fondée sur des résultats probants	1
BSI 321	Pratique infirmière en contexte de soins d'urgence	2
BSI 322	Pratique infirmière en contexte de soins intensifs	2
BSI 329	Pratique infirmière éducative auprès de groupes	3
BSI 331	Pratique infirmière en première ligne	2
BSI 332	Pratique infirmière en contexte de soins à domicile	2
BSI 334	Pratique infirmière auprès des personnes âgées I	2
BSI 335	Pratique infirmière en soins palliatifs ou de fin de vie	2
BSI 364	Activité d'entraînement IV	1
BSI 365	Activité d'entraînement V	1
BSI 374	Projet de gestion de la qualité des soins et des services	5
BSI 387	Stage VII - Pratique infirmière en contexte de soins communautaires	3
BSI 388	Stage VIII - Pratique infirmière en contexte de soins critiques	3

Activités pédagogiques à option (7 crédits)

Les activités de l'une des deux concentrations suivantes :

Concentration soins critiques

BSI 320	Stage - Intégration en contexte de soins critiques	CR 4
BSI 323	Pratique infirmière en contexte traumatique et de dysfonctions multi-systémiques complexes	3

Concentration santé communautaire

BSI 330	Stage - Intégration en contexte de soins communautaires	CR 4
BSI 333	Pratique infirmière auprès des enfants, des adolescents et de leur famille	3
Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.		CR
BSI 095	Réussir en sciences infirmières	1

CHEMINEMENT FORMATION INTÉGRÉE

(suspension temporaire des admissions à temps partiel)

CIBLES DE FORMATION

Le baccalauréat en sciences infirmières – formation intégrée vise à former des infirmières et infirmiers bacheliers capables d'agir avec compétence dans des situations complexes de soins auprès de personnes, de familles ou de groupes et ce, à toutes les étapes de la vie.

Au terme du programme, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure :

- d'exercer le jugement clinique :
 - d'évaluer les besoins et les ressources (individu – famille – communauté);
 - de planifier en collaboration les interventions de soins;
 - d'anticiper l'évolution de la situation;
 - de questionner les sources d'information et la pertinence des interventions;
 - de documenter les éléments de la pratique infirmière;
- d'utiliser des habiletés de communication interpersonnelle :
 - de communiquer à l'intérieur d'une relation thérapeutique;
 - de communiquer au sein d'équipes intra et interdisciplinaires;
 - de communiquer pour la promotion de la cause des patientes et patients;
 - de communiquer dans un langage rigoureux et adapté;
- de s'engager professionnellement :
 - de promouvoir la cause des patientes et patients;
 - d'intervenir en tenant compte des enjeux éthiques, disciplinaires, professionnels, légaux, politiques, organisationnels et culturels;
 - de contribuer à l'évolution de la profession infirmière;
 - de contribuer à l'évolution et à la diffusion du savoir infirmier;
 - de mettre à jour continuellement ses compétences;
- de promouvoir l'entretien de la vie et le recouvrement de la santé :
 - d'appliquer les connaissances des domaines fondamentaux et cliniques;
 - d'appliquer les techniques et les technologies appropriées aux besoins.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (180.A0, 180.B0 ou l'équivalent);
 Être inscrite ou inscrit au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou être en attente du permis d'exercice infirmier.
 ou
 Pour les candidates et candidats formés hors Québec :
 Détenir un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) juge équivalent au diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers;
 Être inscrite ou inscrit au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

Critères de sélection

La sélection des candidatures est faite selon la capacité d'accueil déterminée annuellement. Les candidatures provenant des collèges affiliés au Consortium (Université de Sherbrooke – collèges Estrie-Montérégie-Beauce) ainsi que celles de personnes travaillant dans les établissements de santé affiliés à l'Université de Sherbrooke seront priorisées.

Exigence particulière pour la poursuite du programme

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère responsable de l'enseignement supérieur au Québec ou un test équivalent de même nature reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la direction du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel
 (suspension temporaire des admissions à temps partiel)

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du DEC-BAC, 18 crédits sont accordés en équivalence aux titulaires d'un DEC en soins infirmiers 180.A0 ou 180.B0. D'autres conditions s'appliquent selon les catégories de candidates et de candidats (voir les conditions particulières). Ces 18 crédits sont accordés en équivalence à la suite de l'obtention de 9 crédits du cheminement formation intégrée.

- 18 crédits accordés en équivalence pour la formation et l'expérience clinique acquises dans le DEC en soins infirmiers
- 33 crédits d'activités pédagogiques obligatoires liées aux fondements de l'intervention
- 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires relatives aux approches cliniques
- 15 crédits d'activités pédagogiques à option choisies dans l'un des trois domaines d'intervention suivants : soins critiques, soins en adaptation et réadaptation et soins en santé communautaire

Activités pédagogiques obligatoires (57 crédits)**Bloc 1 : Fondements de l'intervention (33 crédits)**

FII	132	Anthropologie du soin	CR
FII	153	Philosophie du soin	3
FII	155	Introduction à la recherche	3
FII	211	Examen clinique	3
FII	221	Épidémiologie et santé publique	3
FII	256	Sciences biologiques I	3
FII	320	Éthique du soin	3
FII	356	Sciences biologiques II	3
FII	370	Collaboration et leadership infirmier I	3
FII	372	Collaboration et leadership infirmier II	6

Bloc 2 : Approches cliniques (24 crédits)

FII	140	Approches communautaire et populationnelle	CR
FII	142	Situations de crise	3
FII	143	Santé et vieillissement	3
FII	146	Éducation à la santé auprès de groupes	3
FII	175	Stage d'initiation aux soins communautaires	3
FII	245	Approche familiale systémique	3
FII	248	Soins des plaies	3
FII	259	Soins en santé mentale et psychiatrie	3

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies dans un des trois domaines d'intervention suivants :

Domaine I : Soins critiques

FII	247	Soins infirmiers en soins intensifs	CR
FII	250	Soins infirmiers en situations d'urgence	3
FII	252	Soins infirmiers en traumatologie	3
FII	276	Soins critiques - Stage I	3
FII	376	Soins critiques - Stage II	3

Domaine II : Soins en adaptation et réadaptation

FII	145	Soins infirmiers en situations de chronicité	CR
FII	147	Soins infirmiers en réadaptation	3
FII	261	Soins en réadaptation psychiatrique	3
FII	277	Soins en adaptation et réadaptation - Stage I	3
FII	377	Soins en adaptation et réadaptation - Stage II	3

Domaine III : Soins en santé communautaire

FII	141	Soins aux enfants, aux jeunes et à la famille	CR
FII	148	Soins infirmiers courants	3
FII	149	Soins infirmiers à domicile	3
FII	275	Soins en santé communautaire - Stage I	3
FII	375	Soins en santé communautaire - Stage II	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 1 crédit)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BSI	095	Réussir en sciences infirmières	CR
			1

Doctorat en médecine**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 75200 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 75200 (sans frais)

819 564-5378 (télécopieur)

Admission-Med@USherbrooke.ca (adresse électronique pour les questions sur les admissions)

QuestionPredoc-Med@USherbrooke.ca (adresse électronique pour les étudiants déjà inscrits)

www.usherbrooke.ca/doctorat-medecine/accueil (site Internet)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke, Moncton et Saguenay : admission au trimestre d'automne

GRADE : *Medicinæ Doctor*, M.D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances dans les sciences biologiques et les autres disciplines scientifiques requises pour connaître et comprendre le corps humain;
- de se sensibiliser aux aspects sociaux et économiques de la médecine;
- de développer des attitudes et un jugement capables de lui permettre de saisir tous les aspects et toutes les facettes des problèmes auxquels elle ou il aura à faire face;
- de devenir apte à diagnostiquer les troubles de la santé et à traiter les maladies ainsi qu'à conseiller ses patientes et patients en ce qui a trait à l'hygiène et à la prévention des maladies;
- d'acquérir des connaissances de concepts fondamentaux en regard du professionnalisme, de l'éthique, de considérations légales, d'enseignement de modifications d'habitudes de vie et du travail collaboratif et de maîtriser ces concepts pour les prendre en compte, selon une approche intégrée et individualisée, dans l'analyse et la gestion efficace de différentes situations rencontrées en clinique;
- de décider d'un choix de carrière, soit en médecine de famille, soit en médecine spécialisée, soit en enseignement, en recherche ou en administration de services de santé;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage et de son autoformation afin de pouvoir assumer son développement et son perfectionnement personnel et d'être capable de s'adapter plus facilement aux changements pouvant modifier le cours de sa carrière.

Objectifs plus spécifiques à l'externat :

Tout en démontrant un professionnalisme constant, maîtriser les connaissances et développer les compétences permettant d'identifier, de formuler et de résoudre les situations-problèmes les plus fréquemment rencontrés en pratique clinique. Évaluer rigoureusement les patients rencontrés dans le but de diagnostiquer et investiguer les problématiques de santé, de mettre en œuvre un plan d'intervention thérapeutique approprié, de communiquer efficacement et d'éduquer le patient en regard de son problème de santé et de modifications des habitudes de vie. Collaborer avec d'autres professionnels, gérer optimalement l'utilisation des ressources et promouvoir la santé auprès des populations desservies. Assumer pleinement la responsabilité de ses apprentissages et de son développement professionnel dans le domaine du stage sélectionné.

CONTINGENTS D'ADMISSION

Les candidates et candidats déposant une demande d'admission seront classifiés dans les contingents et catégories suivants :

Contingent québécois

Le contingent québécois est composé d'une catégorie collégiale et d'une catégorie universitaire.

La catégorie **collégiale** est constituée de toute personne qui détient (ou qui est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire) un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un diplôme jugé équivalent. Ces personnes peuvent avoir en plus obtenu des crédits universitaires, mais en ont cumulé un nombre inférieur à 45 à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

La catégorie **universitaire** comprend toute personne qui :

- soit détient (ou est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire) un diplôme universitaire à grade;
- soit détient un DEC (ou un diplôme équivalent) et a acquis au moins 45 crédits universitaires, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

La répartition des postes prévoit un minimum de 80 % pour la catégorie collégiale et un maximum de 20 % pour la catégorie universitaire.

Contingents de l'Atlantique

En vertu de l'entente négociée entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, des postes sont disponibles pour les candidates et candidats francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Afin de faire partie d'un des contingents de l'Atlantique, la candidate ou le candidat doit être résidant de la province Atlantique correspondante.

Pour les candidates et candidats de ces contingents, le comité provincial d'admission en médecine convient de faire les offres d'admission en tentant d'accorder à chaque personne son premier choix quant à l'université, tout en respectant le contingent négocié.

Le contingent du Nouveau-Brunswick présente une particularité par rapport aux autres contingents de l'Atlantique. Le contingent du Nouveau-Brunswick est en effet composé de deux catégories : une catégorie DSS et une catégorie universitaire. La catégorie **DSS** est constituée de toute personne qui détient (ou qui est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire) un diplôme en sciences de la santé ou un diplôme jugé équivalent. Ces personnes peuvent avoir en plus obtenu des crédits universitaires dans d'autres programmes, mais en auront obtenu moins que 45 à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. La catégorie **universitaire** comprend toute personne qui détient un baccalauréat de l'ordre d'enseignement universitaire ou qui est en voie de l'obtenir avant la rentrée universitaire. Est aussi classée dans cette catégorie la personne qui détient un DSS (ou un diplôme équivalent) et a acquis au moins 45 autres crédits universitaires, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Contingent de l'Ouest canadien

Ce contingent regroupe les personnes francophones des provinces de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest. Pour plus de détails, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke à <http://www.usherbrooke.ca/doctorat-medecine/>. La Faculté de médecine et des sciences de la santé se réserve le droit de combler ou non ce contingent.

Contingent international

Seules les personnes dont le pays d'origine reconnaît le diplôme de doctorat en médecine émis par l'Université de Sherbrooke sont admissibles dans ce contingent. Ces personnes de nationalité étrangère doivent être munies d'un visa étudiant. La Faculté de médecine et des sciences de la santé se réserve le droit de combler ou non ce contingent.

Contingent des personnes diplômées hors Canada et États-Unis (DHCEU)

Les conditions d'admissibilité et les critères de sélection pour ce contingent sont convenus entre l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal et l'Université Laval. Pour plus de détails, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke à <http://www.usherbrooke.ca/doctorat-medecine/>. La Faculté de médecine et des sciences de la santé se réserve le droit de combler ou non ce contingent.

Programme militaire d'études en médecine (PMEM)

Les candidates et candidats qui sont membres des Forces canadiennes peuvent présenter une demande d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke dans deux contingents parmi les suivants :

- un des autres contingents décrits plus haut, dépendamment de sa province de résidence;
- le contingent « Programme militaire d'études en médecine (PMEM) », qui fait l'objet des présents paragraphes.

Les postes réservés au contingent PMEM le sont pour l'ensemble des trois facultés de médecine suivantes : Sherbrooke, Laval et Montréal. La personne qui désire être admise dans ce contingent doit soumettre une demande d'admission à chacune des facultés de médecine qu'elle convoite. Le processus d'admission de ce contingent particulier est géré de manière commune par les trois facultés désignées. La personne retenue se verra accorder une place qui tiendra compte de sa préférence envers les facultés où elle a présenté une demande et du nombre de places disponibles à ces facultés. Pour plus de détails sur les règles d'admission spécifiques de ce contingent, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke à <http://www.usherbrooke.ca/doctorat-medecine>

Contingent des Premières Nations et Inuits du Québec

Les candidates et candidats qui sont résidents québécois et membres des Premières Nations (tel que décrit dans la Loi sur les Indiens : L.R., 1985, ch. I-5) ou membres du Registre des bénéficiaires Inuits (selon la Loi sur les autochtones Cris, Inuits et Naskapis : L.R.Q., ch. A-33.1) peuvent présenter une demande d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke dans deux contingents :

- le « contingent québécois », décrit plus haut;
- le « contingent des Premières Nations et Inuits du Québec », qui fait l'objet des présents paragraphes.

Les postes réservés au contingent des Premières Nations et Inuits du Québec le sont pour l'ensemble des quatre facultés de médecine du Québec. La personne qui désire être admise dans ce contingent doit soumettre une demande d'admission à chacune des facultés de médecine du Québec qu'elle convoite. Le processus d'admission de ce contingent particulier est géré de manière commune par les quatre facultés de médecine du Québec. La personne retenue se verra accorder une place qui tiendra compte de sa préférence envers les facultés où elle a présenté une demande et du nombre de places disponibles à ces facultés. Pour plus de détails sur les règles d'admission spécifiques de ce contingent, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke <http://www.usherbrooke.ca/doctorat-medecine>

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Sherbrooke (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Pour toutes les candidates et candidats sauf ceux du contingent des DHCEU : Avoir réussi les cours suivants du système d'éducation collégiale du Québec : Biologie 301, 401; Chimie 101, 201, 202; Mathématiques 103, 203; Physique 101, 201, 301.

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT, 00XU, 00XV.

ou

Avoir réussi les cours suivants, dispensés dans le cadre du diplôme en sciences de la santé (DSS) :

- BIOL1133 (Anat.physiol.humaine I) et son T.P. BIOL1181, ou BIOL1113 (Biologie générale I) et son T.P. BIOL1111;
- BIOL1233 (Anat.physiol.humaine II) et son T.P. BIOL1281, ou BIOL1213 (Biologie générale II) et son T.P. BIOL1211;
- CHIM1013 (Chimie générale I), ou CHIM1014 (Introduction à la chimie), et le T.P. CHIM1071;
- CHIM1023 (Chimie générale II) et le T.P. CHIM1081;
- CHIM2413 (Chimie organique I);
- MATH1063 (Analyse math. appliquée I);
- MATH1163 (Analyse math. appliquée II);
- PHYS1103 (Mécanique et chaleur) et son T.P. PHYS1191;
- PHYS1303 (Électricité et magnétisme) et son TP PHYS1391;
- FRAN1903 (La langue et les normes);
- FRANxxxx (2^e cours de français exigé par la formation linguistique du programme).

De plus :

Tout cours préalable échoué aura été repris avec succès. Cependant, la Faculté se réserve le droit de refuser les candidatures présentant plus d'un échec pour l'ensemble des cours préalables et ce, même si ces cours ont été repris avec succès. Les cours préalables auront été réussis dans les huit années précédant la demande d'admission. La Faculté pourra toutefois considérer un préalable réussi il y a plus de huit ans si la candidate ou le candidat a été, dans les dernières huit années, actif comme chercheuse ou chercheur, enseignante ou enseignant, professionnelle ou professionnel dans le domaine du préalable en cause. Également, un cours postsecondaire suivi dans les dernières huit années peut être considéré comme équivalent à un cours préalable par la Faculté. La Faculté se réserve le droit de refuser les candidatures dont le cheminement scolaire n'aurait pas été suivi à temps complet. Comme la Faculté considère comme acceptables certaines raisons de cheminement à temps partiel, il se peut qu'elle demande à certaines candidates ou candidats de justifier leur cheminement scolaire.

Au moins 6 des 10 préalables exigés doivent avoir été complétés avec succès au moment de la demande d'admission. Les préalables non encore faits doivent figurer à la liste des cours auxquels la candidate ou le candidat s'est inscrit pour la session d'hiver qui précède la rentrée universitaire pour laquelle la candidate ou le candidat postule. Ce n'est qu'exceptionnellement que la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke acceptera qu'une candidate ou un candidat complète des préalables à la session d'été qui précède la rentrée et dans ce cas le nombre de préalables à compléter ne pourra être supérieur à 2.

Pour les cours préalables ou leurs équivalents suivis en dehors de programmes menant au DEC ou au DSS, une description des cours doit être fournie.

Si la description originale des cours n'est pas en français ou en anglais, il faut en fournir une traduction officielle en français, certifiée par le consulat du pays d'origine.

Pour les candidates et candidats du contingent des DHCEU :

Voir la Politique commune à l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal et l'Université Laval.

Pour les candidates et candidats du contingent des Premières Nations et Inuits du Québec

Voir la Politique commune à l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal, l'Université Laval, et l'Université McGill qui se retrouve à : (adresse à venir)

Exigences d'admission

Pour les candidates et candidats des contingents québécois, catégorie collégiale et universitaire :

- si invités, se présenter aux mini entrevues multiples (MEM), au lieu spécifié dans l'invitation. De l'information détaillée sur les MEM est disponible sur le site Internet de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke à www.usherbrooke.ca/doctorat-medecine/admission/questions-en-rafale/mini-entrevues-multiples-mem-2015/
- confirmer le choix de site de formation. Les candidates et candidats du contingent québécois, qu'ils soient de la catégorie collégiale ou universitaire, peuvent choisir de suivre le programme de doctorat en médecine de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke au site de Saguenay ou au site de Sherbrooke. Pour plus de détails, voir les Règles d'admission au doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke à : www.usherbrooke.ca/doctorat-medecine

Pour les candidates et candidats des contingents de l'Atlantique et du contingent de l'Ouest canadien :

- si invités, se présenter aux mini entrevues multiples (MEM), au lieu spécifié dans l'invitation. De l'information détaillée sur les MEM est disponible sur le site Internet de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke à : <http://www.USherbrooke.ca/doctorat-medecine>.

Pour les candidates et candidats du contingent international :

- si invités, se présenter à une entrevue.

Critères de sélection

Le processus de sélection est défini à <http://www.USherbrooke.ca/doctorat-medecine>.

Conditions d'inscription

L'immatriculation au Collège des médecins du Québec (CMQ) est obligatoire au cours du premier trimestre et doit être maintenue tout au long des études médicales. Les étudiantes et étudiants doivent aussi satisfaire aux exigences réglementaires des institutions affiliées où s'effectuent les stages de formation clinique requis par leur programme. Pour être admissibles aux stages, les étudiantes et étudiants doivent satisfaire aux exigences d'immunisation contre certaines maladies infectieuses, telles que définies par le programme.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 200**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

Si la condition de la connaissance de la langue française n'est pas satisfaite au moment de l'admission, le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite du test devient obligatoire avant le début de la Phase III ou le début de la septième session selon la situation qui se présente la première. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la Phase III.

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (180 crédits)**

	CR
MDP 121 Introduction au programme de médecine	2
MDP 124 Biologie médicale I	5
MDP 127 Biologie médicale II	6
MDP 130 Stage d'immersion clinique	2
MDP 141 Santé et médecine des âges	5
MDP 144 Système nerveux	6
MDP 147 Sciences psychiques	5
MDP 161 Appareil locomoteur	6
MDP 164 Médecine préventive et santé publique	5
MDP 181 Intégration clinique et professionnelle I	3
MDP 185 Profession MD I	1
MDP 221 Appareil cardiovasculaire	6
MDP 224 Appareil respiratoire O.R.L.	5
MDP 227 Appareil digestif	5
MDP 241 Appareil urinaire	5
MDP 244 Hématologie	5
MDP 247 Maladies infectieuses	4
MDP 250 Stages APP en communauté et profession MD	2
MDP 261 Système endocrinien	4
MDP 264 Appareil de reproduction	5
MDP 267 Sexualité humaine	2
MDP 281 Intégration clinique et professionnelle II	3
MDP 286 Profession MD II	2
MDP 321 Intégration de problèmes multidisciplinaires I	8
MDP 324 Intégration de problèmes multidisciplinaires II	5
MDP 327 Préexternat	2
MDP 331 Habiletés cliniques, phase d'intégration multidisciplinaire	3
MDP 333 Profession MD III	1
MDP 355 Préparation aux examens terminaux de l'externat	4
MDP 399 Intégration I	1
MDP 400 Profession MD IV	1
MDP 499 Intégration II	1
MEO 300 Stage en anesthésie	1
MEO 310 Stage en médecine interne	5
MEO 330 Stage en chirurgie	5
MEO 340 Stage en pédiatrie	5
MEO 362 Stage en obstétrique-gynécologie	5
MEO 372 Stage en psychiatrie	5
MEO 380 Stage en médecine de famille/première ligne	9
MEO 390 Stage en santé communautaire	5
MSE 301 Stage électif I	5

MSE 302 Stage électif II	5
MSE 303 Stage électif III	5
MSE 304 Stage électif IV	4

Activités pédagogiques à option (20 crédits)

Une activité en médecine spécialisée choisie parmi les suivantes :

	CR
MEO 311 Stage en cardiologie	5
MEO 312 Stage en dermatologie	5
MEO 313 Stage en endocrinologie	5
MEO 314 Stage en gastroentérologie	5
MEO 315 Stage en gériatrie	5
MEO 316 Stage en hématologie-cytogénétique	5
MEO 317 Stage en maladies infectieuses	5
MEO 318 Stage en néphrologie	5
MEO 319 Stage en neurologie	5
MEO 320 Stage en pneumologie	5
MEO 321 Stage en rhumatologie	5

Une activité de stages sélectifs I choisie parmi les suivantes :

	CR
MSS 311 Stage en cardiologie I	5
MSS 312 Stage en dermatologie I	5
MSS 313 Stage en endocrinologie I	5
MSS 314 Stage en gastroentérologie I	5
MSS 315 Stage en gériatrie I	5
MSS 316 Stage en hématologie-cytogénétique I	5
MSS 317 Stage en maladies infectieuses I	5
MSS 318 Stage en néphrologie I	5
MSS 319 Stage en neurologie I	5
MSS 320 Stage en pneumologie I	5
MSS 321 Stage en rhumatologie I	5
MSS 322 Stage en soins intensifs médicaux I	5
MSS 330 Stage en chirurgie plastie I	5
MSS 331 Stage en chirurgie cardiaque I	5
MSS 332 Stage en chirurgie C.V.T. I	5
MSS 333 Stage en neurochirurgie I	5
MSS 334 Stage en ophtalmologie I	5
MSS 335 Stage en oto-rhino-laryngologie I	5
MSS 336 Stage en chirurgie orthopédique I	5
MSS 337 Stage en urologie I	5
MSS 338 Stage en soins intensifs chirurgicaux I	5
MSS 339 Stage en soins intensifs mixtes I	5
MSS 350 Stage en pédiatrie/allergie-immuno. I	5
MSS 351 Stage en cardiopédiatrie I	5
MSS 352 Stage en endocrinopédiatrie I	5
MSS 353 Stage en gastropédiatrie I	5
MSS 354 Stage en hématopédiatrie I	5
MSS 355 Stage en néonatalogie I	5
MSS 356 Stage en néphropédiatrie I	5
MSS 357 Stage en neuropédiatrie I	5
MSS 358 Stage en pneumopédiatrie I	5
MSS 359 Stage en soins intensifs pédiatriques I	5
MSS 360 Stage en pédiatrie du développement I	5
MSS 361 Stage en infectiopédiatrie I	5

Une activité de stages sélectifs II choisie parmi les suivantes :

	CR
MSS 411 Stage en cardiologie II	5
MSS 412 Stage en dermatologie II	5
MSS 413 Stage en endocrinologie II	5
MSS 414 Stage en gastroentérologie II	5
MSS 415 Stage en gériatrie II	5
MSS 416 Stage en hématologie-cytogénétique II	5
MSS 417 Stage en maladies infectieuses II	5
MSS 418 Stage en néphrologie II	5
MSS 419 Stage en neurologie II	5
MSS 420 Stage en pneumologie II	5
MSS 421 Stage en rhumatologie II	5
MSS 422 Stage en soins intensifs médicaux II	5
MSS 430 Stage en chirurgie plastie II	5
MSS 431 Stage en chirurgie cardiaque II	5
MSS 432 Stage en chirurgie C.V.T. II	5
MSS 433 Stage en neurochirurgie II	5
MSS 434 Stage en ophtalmologie II	5
MSS 435 Stage en oto-rhino-laryngologie II	5
MSS 436 Stage en chirurgie orthopédique II	5
MSS 437 Stage en urologie II	5
MSS 438 Stage en soins intensifs chirurgicaux II	5
MSS 439 Stage en soins intensifs mixtes I	5
MSS 450 Stage en pédiatrie/allergie-immuno. II	5
MSS 451 Stage en cardiopédiatrie II	5
MSS 452 Stage en endocrinopédiatrie II	5
MSS 453 Stage en gastropédiatrie II	5
MSS 454 Stage en hématopédiatrie II	5
MSS 455 Stage en néonatalogie II	5
MSS 456 Stage en néphropédiatrie II	5

MSS 457	Stage en neuropédiatrie II	5
MSS 458	Stage en pneumopédiatrie II	5
MSS 459	Stage en soins intensifs pédiatriques II	5
MSS 460	Stage en pédiatrie du développement II	5
MSS 461	Stage en infectiopédiatrie	5

Une activité de stages sélectif III choisie parmi les suivantes :

MSS 562	Stage en obstétrique-gynécologie	CR
MSS 572	Stage en psychiatrie	5

Activités supplémentaires (0 à 3 crédits)

Ces activités sont facultatives et ne font pas partie des crédits du programme

MDA 100	Stage de recherche I	CR
MDA 101	Stage en santé mondiale volet international I	1
MDA 102	Stage en milieu autochtone I	1
MDA 103	Stage en santé mondiale volet communauté I	1
MDA 200	Stage de recherche II	1
MDA 201	Stage en santé mondiale volet international II	1
MDA 202	Stage en milieu autochtone II	1
MDA 203	Stage en santé mondiale volet communauté II	1
MDA 300	Stage de recherche III	1
MDA 301	Stage en santé mondiale volet international III	1
MDA 302	Stage en milieu autochtone III	1
MDA 303	Stage en santé mondiale volet communauté III	1

Programmes conjoints « M.D. - M. Sc. » et « M.D. - Ph. D. »

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 75203 (téléphone)

819 564-5378 (télécopieur)

VDPredoc-Med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

L'objectif de ces programmes est de former des médecins qui auront une approche scientifique plus poussée de la médecine et qui seront capables de poursuivre des activités scientifiques dans une équipe de recherche.

La Faculté offre la possibilité de poursuivre des études en médecine et un apprentissage en recherche menant à la maîtrise ès sciences (M. Sc.). Tous les programmes d'études supérieures de la Faculté de médecine et des sciences de la santé peuvent accepter une étudiante ou un étudiant au programme conjoint « M.D. - M. Sc. », y compris les résidents des programmes postdoctoraux.

Les candidates et candidats inscrits au programme conjoint « M.D. - M. Sc. » doivent satisfaire à toutes les exigences du programme de 2^e cycle (M. Sc.).

Le cheminement des études menant à l'obtention des diplômes « M.D. - M. Sc. » peut se faire selon plusieurs modalités. La résidence minimale pour l'obtention d'une maîtrise est de trois trimestres, ce qui implique donc l'interruption des études médicales pour au moins un an.

Une étudiante ou un étudiant détenant une maîtrise peut s'inscrire au programme « M. D. - Ph. D. ». La résidence minimale est de 6 trimestres. Des aménagements particuliers sont alors déterminés avec le Comité de programme prédoctoral ou postdoctoral.

Dans tous les cas, la vice-doyenne ou le vice-doyen aux études médicales prédoctorales doit faire une recommandation quant à l'admissibilité des candidatures, soit à la maîtrise, soit au doctorat.

Le programme de maîtrise ou de doctorat peut aussi être complété durant les études médicales postdoctorales de médecine de famille ou de médecine spécialisée. Tout comme aux études médicales prédoctorales, la durée minimale pour la maîtrise est de 3 trimestres.

Les aménagements nécessaires et les conditions d'admissibilité pour réaliser ces activités de maîtrise ou de doctorat doivent être élaborés par les directions de programme en collaboration avec la vice-doyenne ou le vice-doyen aux études médicales postdoctorales.

Certificat en toxicomanie

RENSEIGNEMENTS

Campus de la santé

819 821-8000, poste 75245 (téléphone)

1 800 267-8337, poste 75245 (numéro sans frais)

819 564-5397 (télécopieur)

toxicomanie-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61795 (téléphone)

1 888 463-1835, poste 61795 (numéro sans frais)

450 463-6594 (télécopieur)

Toxico.Longueuil-Med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine et des sciences de la santé

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke et Longueuil : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été
Le certificat en toxicomanie permet un cheminement avec stage et un cheminement sans stage. Toutefois le choix du cheminement avec stage se fait en cours de programme.

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation théorique et pratique de base pour intervenir en toxicomanie, tant sur le plan préventif que curatif, dans le contexte de l'évolution contemporaine du secteur.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des notions fondamentales concernant les différents contextes de consommation, les effets des psychotropes et la personne toxicomane;
- d'acquérir des notions fondamentales et des habiletés d'intervention en promotion de la santé, en prévention et en réadaptation;
- de développer des aptitudes à intervenir dans un contexte de populations et de problématiques particulières : clientèles des jeunes, des personnes âgées et des personnes judiciairisées; intervention de crise, intervention en milieu familial et auprès de l'entourage.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN (15 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

TXM 110	Aspects socioculturels et utilisation de psychotropes	CR
TXM 120	Aspects physiologiques et pharmacologiques des psychotropes	3
TXM 135	Théories des toxicomanies et modèles de consommation	3
TXM 140	Réadaptation des toxicomanes	3
TXM 150	Promotion de la santé et prévention des toxicomanies	3

CHEMINEMENT AVEC STAGE

Rappel : le choix du cheminement avec stage se fait en cours de programme et non pas au moment de la demande d'admission.

- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option

BLOC Pratiques en toxicomanie (12 crédits)

Activité pédagogique obligatoire (6 crédits)

TXM 390	Stage d'intervention en toxicomanie	CR
		6

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 365	Interventions : toxicomanie et santé mentale	CR
TXM 370	Ateliers pratiques en prévention	3

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM 290	Intervention jeunesse en toxicomanie	CR
TXM 350	Ateliers pratiques en réadaptation	3

BLOC Problématiques particulières (3 crédits)

Activité pédagogique obligatoire (1 crédits)

TXM 438	IGT Adulte (Indice de gravité d'une toxicomanie)	CR
		1

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

TXM 240	Désintoxication et sevrage	CR
TXM 250	Intervention de crise et toxicomanie	1
TXM 260	Intervention auprès de l'entourage	1
TXM 270	Sexualité et toxicomanie	2
TXM 428	Intervention auprès des toxicomanes judiciairisés	1
TXM 433	Personnes âgées et toxicomanie	1
TXM 434	Jeunes et toxicomanie	1
TXM 436	Famille et toxicomanie	1

CHEMINEMENT SANS STAGE

- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option

BLOC Pratiques en toxicomanie (12 crédits)**Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)

TXM	240	Désintoxication et sevrage	CR	1
TXM	270	Sexualité et toxicomanie	2	
TXM	365	Interventions : toxicomanie et santé mentale	3	
TXM	370	Ateliers pratiques en prévention	3	

Activité pédagogique à option (3 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

TXM	290	Intervention jeunesse en toxicomanie	CR	3
TXM	350	Ateliers pratiques en réadaptation	3	

BLOC Problématiques particulières (3 crédits)**Activité pédagogique obligatoire** (1 crédit)

TXM	438	IGT Adulte (indice de gravité d'une toxicomanie)	CR	1
-----	-----	--	----	---

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

TXM	250	Intervention de crise et toxicomanie	CR	1
TXM	260	Intervention auprès de l'entourage	1	
TXM	428	Intervention auprès des toxicomanes judiciairisés	1	
TXM	433	Personnes âgées et toxicomanie	1	
TXM	434	Jeunes et toxicomanie	1	
TXM	436	Famille et toxicomanie	1	

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un évènement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)**CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	151	Stage I en administration des affaires	CR	9
ECN	071	Stage I en économie	9	

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	251	Stage I en droit	CR	9
-----	-----	------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	611	Stage I en génie chimique	CR	9
GIN	621	Stage I en génie mécanique	9	
GIN	651	Stage I en génie informatique	9	
GIN	661	Stage I en génie électrique	9	
GIN	671	Stage I en génie civil	9	
GIN	681	Stage I en génie biotechnologique	9	

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9	
GAE	071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9	
TRA	071	Stage I multidisciplinaire	9	

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	170	Stage I en biochimie	CR	9
BIO	170	Stage I en biologie	9	
BTE	170	Stage I en biotechnologie	9	
CHM	170	Stage I en chimie	9	
CHP	170	Stage I en chimie pharmaceutique	9	
ECL	170	Stage I en écologie	9	
IFG	170	Stage I en informatique de gestion	9	
IFT	170	Stage I en informatique	9	
IMN	170	Stage I en imagerie et médias numériques	9	
MAT	170	Stage I en mathématiques	9	
MCB	170	Stage I en microbiologie	9	
PHQ	170	Stage I en physique	9	

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	170	Stage I en pharmacologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	651	Stage I en kinésiologie	CR	9
-----	-----	-------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	107	Stage I en environnement	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR
ECN	072	Stage II en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR
GIN	622	Stage II en génie mécanique	9
GIN	652	Stage II en génie informatique	9
GIN	662	Stage II en génie électrique	9
GIN	672	Stage II en génie civil	9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	CR
BIO	270	Stage II en biologie	9
BTE	270	Stage II en biotechnologie	9
CHM	270	Stage II en chimie	9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique	9
ECL	270	Stage II en écologie	9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion	9
IFT	270	Stage II en informatique	9
IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques	9
MAT	270	Stage II en mathématiques	9
MCB	270	Stage II en microbiologie	9
PHQ	270	Stage II en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	270	Stage II en pharmacologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	108	Stage II en environnement	CR
			9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	351	Stage III en administration des affaires	CR
ECN	073	Stage III en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	253	Stage III en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	366	Stage III en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	613	Stage III en génie chimique	CR
GIN	623	Stage III en génie mécanique	9
GIN	653	Stage III en génie informatique	9
GIN	663	Stage III en génie électrique	9
GIN	673	Stage III en génie civil	9
GIN	683	Stage III en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	073	Stage III en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	073	Stage III multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	370	Stage III en biochimie	CR
BIO	370	Stage III en biologie	9
BTE	370	Stage III en biotechnologie	9
CHM	370	Stage III en chimie	9
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique	9
ECL	370	Stage III en écologie	9
IFG	370	Stage III en informatique de gestion	9
IFT	370	Stage III en informatique	9
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques	9
MAT	370	Stage III en mathématiques	9
MCB	370	Stage III en microbiologie	9
PHQ	370	Stage III en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	370	Stage III en pharmacologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	653	Stage III en kinésiologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	109	Stage III en environnement	CR
			9

Maîtrise en ergothérapie**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 72900 (téléphone)

819 820-6864 (télécopieur)

secretariat-readaptation-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ: Faculté de médecine et des sciences de la santé

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Maître en ergothérapie, M. Erg.

COMPÉTENCES

Sur le plan du processus d'intervention de la pratique professionnelle, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- établir et maintenir une relation thérapeutique en respectant les besoins, les caractéristiques, les valeurs et les expériences d'un client (une personne, un groupe ou une organisation) et de son environnement;
- mener une démarche d'évaluation complète en vue de définir le niveau des habiletés fonctionnelles d'un client dans son environnement;
- planifier l'intervention ergothérapeutique centrée sur le client et son environnement en vue de développer, de restaurer ou de maintenir les habiletés fonctionnelles et compenser les incapacités de façon à diminuer les situations de handicap;
- mener l'intervention ergothérapeutique.

Sur le plan des responsabilités professionnelles, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- communiquer dans le cadre de sa pratique professionnelle;
- autogérer sa pratique professionnelle;
- transmettre des connaissances à divers acteurs et actrices;
- contribuer à l'avancement des connaissances en ergothérapie;
- promouvoir les services en ergothérapie.

ADMISSION**Conditions générales**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences, lettres et arts ou en techniques de réadaptation physique.

ou

Avoir acquis au moins 45 crédits universitaires dans un même programme à grade à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Les crédits doivent avoir été acquis à l'intérieur d'un cheminement normal à temps complet. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3.

La candidate ou le candidat doit avoir la citoyenneté canadienne (ou le statut de résident permanent du Canada) à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission et avoir fait la preuve de résider au Québec, selon les critères établis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Condition d'inscription

Pour être admissibles aux stages, les étudiantes et étudiants doivent satisfaire aux exigences d'immunisation contre certaines maladies infectieuses, telles que définies par le programme.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est faite sur la base de la qualité du dossier scolaire. Le nombre d'admission étant limité, environ 80 % des places seront accordées aux étudiantes et étudiants provenant du collégial et environ 20 % à ceux provenant de l'université.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 144**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

Le test utilisé pour démontrer la connaissance et la maîtrise de la langue française doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite du test devient obligatoire avant le début de la troisième année ou le début de la cinquième session selon la situation qui se présente la première. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la troisième année.

PROFIL DES ÉTUDES**PREMIÈRE ANNÉE****Activités pédagogiques obligatoires (38 crédits)**

ERG	100	Stage I	CR	1
ERG	111	Approche en ergothérapie I		3
ERG	115	Réflexion sur sa pratique professionnelle I		1
ERG	125	Sciences biologiques en ergothérapie		2
ERG	135	Société, culture et occupation		2
MDS	100	Croissance, développement et vieillissement		4
MDS	101	Appareil locomoteur		4
MDS	102	Système nerveux		5
MDS	103	Sciences psychiques		4
RDP	100	Introduction aux programmes de réadaptation		1
RDP	110	Fondements en réadaptation I		3
RDP	111	Fondements en réadaptation II		2
RDP	132	Habilités cliniques et anatomie en réadaptation I		2
RDP	141	Santé publique et réadaptation		3
RDP	142	Épidémiologie et statistiques en santé		1

DEUXIÈME ANNÉE**Activités pédagogiques obligatoires (37 crédits)**

ERG	120	Cognition et ergothérapie	CR	3
ERG	130	Santé mentale		2
ERG	140	Habilités cliniques - démarche évaluative		1
ERG	150	Approche en ergothérapie II		2
ERG	160	Intervention thérapeutique de groupe		1
ERG	202	Stage II		4
ERG	210	Habilités cliniques - méthodes évaluatives		2
ERG	220	Approche en ergothérapie III		1
ERG	230	Réflexion sur sa pratique professionnelle II		1
ERG	240	Évaluation en ergothérapie		8
RDP	150	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire I		2
RDP	160	Sciences psychologiques		2
RDP	180	Douleur et réadaptation		2
RDP	190	Recherche en réadaptation I		2
RDP	210	Approche interdisciplinaire de cas complexes		2
RDP	221	Habilités cliniques et anatomie en réadaptation II		1

TROISIÈME ANNÉE**Activités pédagogiques obligatoires (32 crédits)**

ERG 300	Enfant et occupation	CR 6
ERG 310	Adulte et occupation	6
ERG 320	Habilités cliniques - enfant et intervention	2
ERG 340	Habilités cliniques - adulte et intervention	2
ERG 702	Apprenant autonome	1
ERG 710	Réflexion sur sa pratique professionnelle III	1
ERG 722	Stage III	7
ERG 730	Personne aînée et occupation	4
ERG 750	Habilités cliniques - aîné et intervention	1
RDP 710	Recherche en réadaptation II	2

Activités pédagogiques à option (4 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ERG 767	Société, culture et occupation	CR 2
ERG 768	Soins palliatifs - fin de vie en ergothérapie	1
ERG 769	Approche CO-OP en ergothérapie	1
ERG 770	Intégration sensorielle	1
ERG 771	Thérapie de la main	1
ERG 772	Évaluation sur route et adaptation de véhicule	1
ERG 773	Intervention ergothérapique et cognition	2
ERG 775	L'autisme : du dépistage à l'intervention	1
ERG 776	Ergothérapie et atteintes neuromusculaires	1
ERG 777	Intervention ergothérapique en santé mentale	1

QUATRIÈME ANNÉE**Activités pédagogiques obligatoires (32 crédits)**

ERG 760	Stage IV	CR 7
ERG 780	Stage V	7
ERG 791	Gestionnaire et promoteur de sa pratique	1
ERG 800	Stage VI	7
ERG 811	Expert en habilitation de l'occupation	1
ERG 832	Entrée dans la pratique	1
ERG 840	Activité intégrative finale en ergothérapie	2
RDP 730	Recherche en réadaptation III	4
RDP 741	Éducateur et gestionnaire en réadaptation	2

Activité pédagogique à option (1 crédit)

Choisie parmi les activités pédagogiques à option de 3^e ou de 4^e année ou parmi les activités suivantes :

ERG 778	Système d'analyse d'une activité : PRPP	CR 1
ERG 779	Intervention ergothérapique et fonctions exécutives	1

Maîtrise en physiothérapie**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 72900 (téléphone)

819 820-6864 (télécopieur)

secretariat-readaptation-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Maître en physiothérapie, M. Pht.

COMPÉTENCES

Au plan de l'intervention physiothérapique destinée à la personne présentant une déficience et/ou une incapacité de la fonction physique, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- évaluer la condition d'une personne présentant une déficience et/ou une incapacité de la fonction physique;
- poser un diagnostic clinique (qui est défini comme étant celui issu de l'évaluation et du raisonnement clinique du physiothérapeute dans son champ de compétence);
- élaborer un plan d'intervention physiothérapique s'intégrant, s'il y a lieu, aux objectifs interdisciplinaires;
- réaliser le plan d'intervention physiothérapique visant le rendement fonctionnel optimal et favorisant la participation sociale;
- documenter le processus d'intervention physiothérapique selon les normes de la pratique.

Au plan du professionnalisme, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- communiquer dans le cadre de sa pratique professionnelle;
- autogérer sa pratique professionnelle;
- transmettre des connaissances à divers acteurs;

- contribuer à l'avancement des connaissances liées à la physiothérapie;

Au plan de l'implication dans les rôles non cliniques de la profession, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- transmettre des connaissances à divers acteurs et actrices;
- contribuer à l'avancement des connaissances en physiothérapie;
- collaborer à la gestion et à la promotion de services de physiothérapie dans les secteurs privés et publics.

ADMISSION**Conditions générales**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences, lettres et arts ou en techniques de réadaptation physique.

ou

Avoir acquis au moins 45 crédits universitaires dans un même programme à grade à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Les crédits doivent avoir été acquis à l'intérieur d'un cheminement normal à temps complet. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3.

La candidate ou le candidat doit avoir la citoyenneté canadienne (ou le statut de résident permanent du Canada) à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission et avoir fait la preuve de résider au Québec, selon les critères établis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Condition d'inscription

Pour être admissibles aux stages, les étudiantes et étudiants doivent satisfaire aux exigences d'immunisation contre certaines maladies infectieuses, telles que définies par le programme.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est faite sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Le nombre d'admission étant limité, environ 80 % des places seront accordées aux étudiantes et étudiants provenant du collégial et environ 20 % à ceux provenant de l'université.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 144**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

Le test utilisé pour démontrer la connaissance et la maîtrise de la langue française doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite du test devient obligatoire avant le début de la troisième année ou le début de la cinquième session selon la situation qui se présente la première. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la troisième année.

PROFIL DES ÉTUDES**PREMIÈRE ANNÉE****Activités pédagogiques obligatoires (38 crédits)**

MDS 100	Croissance, développement et vieillissement	CR 4
MDS 101	Appareil locomoteur	4
MDS 102	Système nerveux	5
MDS 103	Sciences psychiques	4
PHT 100	Stage I	1
PHT 111	Approche en physiothérapie I	3
PHT 115	Réflexion sur sa pratique professionnelle I	1
PHT 125	Sciences biologiques	4
RDP 100	Introduction aux programmes de réadaptation	1
RDP 110	Fondements en réadaptation I	3
RDP 111	Fondements en réadaptation II	2
RDP 132	Habilités cliniques et anatomie en réadaptation I	2
RDP 141	Santé publique et réadaptation	3
RDP 142	Épidémiologie et statistiques en santé	1

DEUXIÈME ANNÉE**Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)**

PHT 120	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire II	CR 2
PHT 140	Habilités cliniques en physiothérapie I	1
PHT 150	Approche en physiothérapie II	2
PHT 160	Systèmes digestif, urinaire et endocrinien	3
PHT 202	Stage II	5
PHT 210	Habilités cliniques en physiothérapie II	2
PHT 220	Approche en physiothérapie III	1
PHT 230	Réflexion sur sa pratique professionnelle II	1
PHT 240	Évaluation en physiothérapie	8
RDP 150	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire I	2
RDP 160	Sciences psychologiques	2

RDP	180	Douleur et réadaptation	2
RDP	190	Recherche en réadaptation I	2
RDP	210	Approche interdisciplinaire de cas complexes	2
RDP	221	Habilités cliniques et anatomie en réadaptation II	1

TROISIÈME ANNÉE**Activités pédagogiques obligatoires (35 crédits)**

PHT	300	Approche fonctionnelle - musculosquelettique	6
PHT	310	Habilités cliniques en physiothérapie III	2
PHT	320	Approche fonctionnelle - neurologie	6
PHT	330	Habilités cliniques en physiothérapie IV	2
PHT	700	Approche fonctionnelle - cardiorespiratoire	4
PHT	710	Habilités cliniques en physiothérapie V	1
PHT	715	Habilités cliniques en physiothérapie VI	2
PHT	722	Stage III	7
PHT	745	Rééducation périnéale I	1
PHT	755	Réflexion sur sa pratique professionnelle III	1
PHT	770	Intégration I	1
RDP	710	Recherche en réadaptation II	2

Activités pédagogiques à option (2 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

PHT	756	Rééducation périnéale II	2
PHT	765	Physiothérapie du sport ⁽¹⁾	2
PHT	785	Introduction à la rééducation vestibulaire	2
PHT	820	Approches en physiothérapie cardiorespiratoire	2

QUATRIÈME ANNÉE**Activités pédagogiques obligatoires (31 crédits)**

	PHT	760	Stage IV	CR	7
	PHT	780	Stage V		7
	PHT	790	Intégration II		1
	PHT	800	Stage VI		7
CR	PHT	810	Intégration III		1
6	PHT	830	Intégration IV		2
2	RDP	730	Recherche en réadaptation III		4
6	RDP	741	Éducateur et gestionnaire en réadaptation		2

Activités pédagogiques à option (2 crédits)Choisies parmi les activités pédagogiques à option suivantes ou parmi celles de 3^e année :

	PHT	815	Approches musculosquelettiques avancées	CR	2
	PHT	820	Approches en physiothérapie cardiorespiratoire		2

1. Il est possible de s'inscrire à l'activité pédagogique hors programme de 1 crédit PHT 766 *Formation premier répondant soin sportif*, qui fait suite à l'activité préalable PHT 765.

Faculté des sciences

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2015-2016

(L'annuaire de la Faculté des sciences constitue la septième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 7-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2015.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Baccalauréat en biochimie de la santé	3
Baccalauréat en biologie	5
Baccalauréat en biologie moléculaire et cellulaire	7
Baccalauréat en chimie	8
Baccalauréat en chimie pharmaceutique	9
Baccalauréat en écologie	11
Baccalauréat en études de l'environnement	12
Baccalauréat en génie biotechnologique	13
Baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement	14
Baccalauréat en informatique	15
Baccalauréat en informatique de gestion	17
Baccalauréat en mathématiques	19
Baccalauréat en microbiologie	20
Baccalauréat en pharmacologie	21
Baccalauréat en physique	22
Baccalauréat en sciences de l'image et des médias numériques	24
Certificat en biologie	25
Certificat en chimie	25
Certificat en mathématiques	26
Certificat en physique	26
Certificat en sciences	26
Certificat en technologies de l'information	27
Certificat préparatoire aux programmes de 1 ^{er} cycle en génie, en sciences et en santé	27
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en écologie pratique	28
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en sciences	28
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	29
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	29
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	30
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	31
Microprogramme de 1 ^{er} cycle préparatoire en mathématiques	31

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté des sciences

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser à :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2015.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté des sciences

Direction de la Faculté

COMITÉ EXÉCUTIF

Doyen

JANDL, Serge

Vice-doyen à la recherche

SPINO, Claude

Vice-doyen à l'enseignement

GOULET, Jean

Secrétaire de faculté

BLOUIN, Richard

Direction des départements

Département de biologie : DÉRY, Claude

Département de chimie : SOLDERA, Armand

Département d'informatique : GIRARD, Gabriel

Département de mathématiques : MONGA, Ernest

Département de physique : SÉNÉCHAL, David

CONSEIL

Les membres de la Table de concertation auxquels s'ajoutent les membres suivants :

BEAUDOIN, Nathalie, professeure, Département de biologie,
BISAILLON, Martin, directeur, Département de biochimie
LAMBERT, Mario, représentant des chargées et chargés de cours
MARCHAND, Éric, professeur, Département de mathématiques
MAYERS, André, professeur, Département d'informatique
SEGURA, Pedro A., professeur, Département de chimie
QUILLIAM, Jeffrey, professeur, Département de physique

Deux représentants des étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles en sciences (RECSUS)

DUCHARME, Vincent
GALLAGHER-DUVAL, Shawn

Quatre représentants de l'AGES

BEAUDOIN, Anthony A.
LECLERC-BELLAVANCE, William
MAYVILLE, Francis
TELEKAWA, Caroline

Comité des études supérieures

BELLEY, Jean-Marc
BENASSOU, Ines
CHAPUZET, Jean-Marc
CLOUTIER, Caroline
FOURNIER, Patrick
KABANZA, Froduald
LAMBERT, Mario
LAVIGUEUR, Alain
LEGAULT, Claude
PROULX, Chantal
SPINO, Claude, président
VACHON, Gilbert
VODENITCHAROV, Momtchil

Comité d'admission

BLOUIN, Richard, président
BROUILLETTE, Suzanne
CHAPUZET, Jean-Marc
CÔTÉ, Mylène
LAMBERT, Mario
MORIN, Véronique
PROULX, Chantal
ROUTHIER, Marie-Claude
VACHON, Gilbert

Directrice administrative de la Faculté

CÔTÉ, Francine

Personnel professionnel

AUGER, Daniel
CHARBONNEAU, Lise
LEROUX, Johanne
MORIN, Véronique
ROUTHIER, Marie-Claude

Personnel de soutien

CAZABON, Michelle
CÔTÉ, Catherine
CÔTÉ, Marie-Christine
FLEURY, Isabelle
MORIN, Michel
MORRISSETTE, France
PERREAULT, Sylvie

MENTION D'EXCELLENCE

Septembre 2014

BRAULT, Ariane (biochimie de la santé)
CONNELL, Joannie (biologie moléculaire et cellulaire)
LAMONTAGNE BOULET, Maxime (microbiologie)
LEBRUN, Yannick (mathématiques)
LEMELIN, Myriam (biologie)
MARTIN-GUAY, Marc-Olivier (écologie)
ROYER, Baptiste (physique)
TREMBLAY, Geneviève (chimie pharmaceutique)
WANIE, Vincent (chimie)

MENTION GÉRARD-HOUDEVILLE (informatique)

Septembre 2014

DENZEZ, Gabrielle

MENTION VIANNEY-CÔTÉ (informatique de gestion)

Septembre 2014

LADOUCEUR, Marc-André

MENTION D'EXCELLENCE (sciences de l'image et des médias numériques)

Septembre 2014

LEDoux, Louis-Philippe

Le personnel

www.usherbrooke.ca/sciences/personnel

Le règlement facultaire d'évaluation des
apprentissage est publié
sur Internet à l'adresse :
[www.USherbrooke.ca/accueil/
documents/politiques/pol_2500-008/](http://www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/)

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter
la version la plus récente de la description
des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en biochimie de la santé

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62030 (téléphone Sciences)

819 821-8000, poste 72562 (téléphone Médecine et sciences de la santé)

819 820-6884 (télécopieur)

bac-biochimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biochimie, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en biochimie comporte quatre cheminement :

- un cheminement sans module;
- un cheminement incluant le module génétique médicale;
- un cheminement incluant le module génomique et protéomique;
- un cheminement incluant le module synthèse organique.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique générale axée sur le développement de sa curiosité intellectuelle, de son esprit critique et de sa capacité d'analyse et de synthèse;
- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en biochimie et en biologie moléculaire, la ou le préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir des connaissances en chimie organique, inorganique, physique et analytique, en lien avec la biochimie;
- d'acquérir des connaissances en biologie, particulièrement en physiologie, en biologie cellulaire, en génétique, en biotechnologie et en immunologie, en microbiologie, en virologie et en biochimie structurale;
- d'acquérir des connaissances en méthodes statistiques et en biométrie;
- d'acquérir des habiletés de travail en équipe, de communication scientifique et d'utilisation de l'outil informatique;
- d'acquérir une connaissance des aspects éthiques de la biochimie;
- d'acquérir des concepts et démarches propres à la biochimie et des savoir-faire de type professionnel, entre autres, par des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par des stages coopératifs, les connaissances acquises afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes biochimiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI) ou avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT. ou Être titulaire d'un DEC en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB et un cours de physique; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT. Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC en formation technique sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/fileadmin/sites/programmes/documents/Programmes_et_activites_pedagogiques/Sciences/Admission_DEC_techniques_BCM__2014-10-29_.pdf

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel
Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES RÉGULIER ET COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier accéléré	S-1	S-2	S-4	S-3	S-5	---	S-6	---	---	---	---	---
Régulier	S-1	S-2	---	S-3	---	S-4	S-5	S-6	---	---	---	---
Coopératif	S-1	S-2	---	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	---	---

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 après la deuxième session et être inscrit à la troisième session. Cette disposition doit être révisée annuellement par le Conseil de la Faculté des sciences.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFE) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (74 crédits)

			CR
BCL	102	Biologie cellulaire	3
BCL	505	Différenciation et métabolisme*	3
BCM	103	Biochimie appliquée à la santé	1
BCM	111	Biochimie générale I – Travaux pratiques	2
BCM	112	Biochimie générale I	2
BCM	114	Clonage moléculaire I	1
BCM	311	Biochimie générale II – Travaux pratiques	3
BCM	318	Biochimie générale II	4
BCM	330	Biochimie fondamentale	2
BCM	402	Séminaire de biochimie-pathologie humaine*	2
BCM	411	Enzymologie de la cellule humaine*	2
BCM	420	Bio-informatique*	2
BCM	502	Biomolécules : caractérisation et applications*	3
BCM	504	Biotechnologies et santé humaine*	3
BCM	511	Techniques biochimiques*	3
BCM	605	Biochimie clinique*	3
BCM	629	Communication scientifique*	1
BIM	501	Biologie moléculaire du gène*	3
BIM	601	Biologie moléculaire – Travaux pratiques*	2
BIO	102	Biométrie en biochimie	2
CAN	300	Chimie analytique	3
CAN	305	Méthodes quantitatives de la chimie – Travaux pratiques	2
CHM	206	Éthique et pratique professionnelle	3
CHM	302	Techniques de chimie organique et inorganique – Travaux pratiques	3
COR	300	Chimie organique I	3
COR	301	Chimie organique II	3
GNT	305	Génétique fondamentale et appliquée (2-0-4)	2
MCB	100	Microbiologie	3
MCB	101	Microbiologie – Travaux pratiques	1
PSL	104	Physiologie animale	3
VIR	100	Virologie humaine appliquée	1

CHEMINEMENT SANS MODULE

- 74 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 16 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement

Activités pédagogiques à option (16 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

			CR
BCM	430	Analyse de données en biochimie	1
BCM	518	Chimie médicinale*	2
BCM	606	Endocrinologie moléculaire*	2
BCM	610	Éléments de protéomique*	3
BCM	624	Initiation à une technique biochimique *	1
BCM	625	Recherche en biochimie structurale*	2
BCM	627	Projet expérimental en biochimie de la santé*	3
BCM	628	Projet de recherche en biochimie de la santé*	4
CHM	400	Biochimie et chimie organique – Travaux pratiques	2
CHM	402	Chimie de l'environnement	3
CHM	508	Transformations des substances naturelles	3
CIO	300	Chimie inorganique I	3
COR	400	Chimie organique III	3
COR	501	Synthèse organique	3
EMB	106	Biologie du développement	3
GNT	518	Éléments de génomique*	3
HTL	303	Histocytologie	2
IML	300	Immunologie	2
IML	600	Immunologie moléculaire*	2
INS	154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
PHR	101	Principes de pharmacologie I	2
PHR	201	Principes de pharmacologie II	3
PHR	400	Les brevets en pharmacologie*	1
PTL	600	Pathogenèse clinique et moléculaire	2
SCL	300	Éthique de la recherche médicale*	1

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE GÉNÉTIQUE MÉDICALE

- 74 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 16 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

			CR
GNT	530	Génétique clinique et moléculaire	3
GNT	630	Cytogénétique et génétique biochimique	3

Activités pédagogiques à option (10 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement sans module.

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE GÉNOMIQUE ET PROTÉOMIQUE

- 74 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 16 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

BCM 610	Éléments de protéomique*	CR	3
GNT 518	Éléments de génomique*	CR	3

Activités pédagogiques à option (10 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option du cheminement sans module sauf BCM 610 et GNT 518

CHEMINEMENT INCLUANT LE MODULE SYNTHÈSE ORGANIQUE

- 74 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 16 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du cheminement

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

CHM 508	Transformations des substances naturelles	CR	3
COR 501	Synthèse organique	CR	3

Activités pédagogiques à option (10 crédits)

Choisies parmi les activités à option du cheminement sans module sauf CHM 508 et COR 501

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BCM 099	Réussir en biochimie de la santé	CR	2
---------	----------------------------------	----	---

* Activités offertes à la Faculté de médecine et des sciences de la santé

Baccalauréat en biologie**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7071 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biologie, Faculté des sciences**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en biologie donne accès à l'un des cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche dans le cadre du programme de maîtrise en biologie.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique fondamentale théorique et pratique en biologie;
- d'acquérir des savoirs en statistique et en chimie considérés comme essentiels à l'acquisition d'autres savoirs en biologie;
- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en biologie et, le cas échéant, en biotechnologie, en écologie ou en microbiologie le préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir les concepts et démarches propres à ces domaines et notamment une connaissance étendue de la diversité des structures, des fonctions, des réactions et des comportements du monde des vivants;
- d'observer les phénomènes de la vie végétale, animale et microbienne dans un but de compréhension et d'analyse;
- d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, respectant l'éthique en sciences biologiques, grâce à des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en sciences afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes biologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- d'apprendre à interagir efficacement avec les membres de la communauté scientifique par le travail en équipe, la participation productive en milieu de travail et l'échange d'information;
- de prendre en main, entre autres par l'intermédiaire de stages en milieu de travail, sa propre formation et son insertion dans un processus d'éducation continue;
- de développer sa curiosité intellectuelle et son esprit critique;
- de développer ses capacités de jugement, de créativité, d'organisation et d'expression afin d'être apte à poursuivre de façon continue sa formation professionnelle et à répondre par son autonomie aux besoins de l'évolution de sa discipline.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI) ou

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC;

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Être titulaire d'un DEC en formation technique biologique ou l'équivalent et :

Avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB;

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y.

ou

Être titulaire d'un DEC en formation technique de bioécologie et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie NYA; Mathématiques NYA;

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UN ou 022X.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique, qu'ils soient en arrimage ou non, sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :
Sans arrimage

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-	-	-	-
Coopératif	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	-	S-6	-	-	-
Coopératif	S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-	-
Régulier	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	S-5	-	S-6	S-7	-	-
Coopératif	-	S-1*	-	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	S-7
Coopératif	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

L'agencement des sessions d'études et des stages est déterminé en fonction des activités pédagogiques suivies par l'étudiante ou l'étudiant.

* L'inscription au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six. Le nombre d'inscriptions en 1^{re} session au trimestre d'hiver dépendra du nombre de places disponibles en fonction de la capacité d'accueil.

Pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit dans l'un des cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche, la session S-6, ou la session S-7 pour les inscriptions d'hiver, permet de terminer le programme de baccalauréat tout en commençant le programme de maîtrise.

Un arrimage DEC-bac en quatre sessions d'études est offert aux détentrices et détenteurs d'un DEC en techniques de laboratoire – voie de spécialisation en biotechnologie. En techniques d'analyses biomédicales, l'arrimage s'effectue en cinq sessions d'études. Les arrimages sont possibles en régime coopératif à temps complet ou en régime régulier.

Avec arrimage en quatre sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-	-	-
Coopératif	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-

Pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit dans l'un des cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche, la session S-6 permet de terminer le programme de baccalauréat tout en commençant le programme de maîtrise.

Avec arrimage en cinq sessions d'études

Pour les étudiantes et étudiants provenant de la technique d'analyse biomédicale

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-2	---	---	S-3	S-4	---	S-5	S-6	---
Coopératif	S-2	T-1	T-2	S-3	S-4	T-3	S-5	S-6	---

Avec arrimage en cinq sessions d'études

Pour les étudiantes et étudiants provenant de la technique de bioécologie

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-2	S-3	---	S-4	S-5	S-6	---	---	---
Coopératif	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	---

Pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit dans l'un des cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche, la session S-6 permet de terminer le programme de baccalauréat tout en commençant le programme de maîtrise.

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (34 crédits)

BCL 102	Biologie cellulaire	CR	3
BCM 111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	2	2
BCM 112	Biochimie générale I	2	2
BIO 101	Biométrie	3	3
BOT 106	Biologie végétale	3	3
BOT 400	Projets en biologie végétale	1	1
COR 200	Introduction à la chimie organique	2	2
ECL 110	Écologie générale	3	3
GNT 302	Génétique	3	3
MCB 100	Microbiologie	3	3
MCB 101	Microbiologie - Travaux pratiques	1	1
PSL 104	Physiologie animale	3	3
PSV 100	Physiologie végétale	2	2
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2	2

Une activité choisie parmi les suivantes :

BIM 600	Projets d'intégration en biologie moléculaire	CR	3
ECL 616	Projets d'intégration en écologie	3	3
MCB 600	Projets d'intégration en microbiologie	3	3

Activités pédagogiques à option (50 à 56 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

BCM 104	Biochimie métabolique	CR	1
BCM 318	Biochimie générale II	4	4

36 à 55 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

ALM 300	Nutrition	CR	2
BCL 604	Signalisation cellulaire	2	2
BCL 606	Biotechnologie des cellules eucaryotes	2	2
BCM 315	Biologie moléculaire - Travaux pratiques	2	2
BCM 317	Biochimie générale II - Travaux pratiques	2	2
BCM 514	Biochimie des protéines	3	3
BCM 610	Éléments de protéomique	3	3
BFT 402	Outils bio-informatiques	2	2
BIM 506	Biologie moléculaire et cellulaire I	3	3
BIM 515	Organisme modèle en génétique moléculaire - Travaux pratiques	2	2
BIM 606	Biologie moléculaire et cellulaire II	3	3
BIO 300	Biométrie assistée par ordinateur	3	3
BOT 512	Flore du Québec - Travaux pratiques	3	3

CHM 319	Sécurité	1
CHM 402	Chimie de l'environnement	3
ECL 307	Travaux pratiques d'écologie	1
ECL 308	Les sols vivants	3
ECL 403	Écologie aquatique - Travaux pratiques	1
ECL 404	Écologie aquatique	3
ECL 406	Tendances évolutives des plantes terrestres	1
ECL 510	Écologie végétale	3
ECL 515	Écologie végétale - Travaux pratiques	2
ECL 516	Écologie animale	3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
ECL 527	Écologie animale - Travaux pratiques	2
ECL 530	Écophysiologie animale	2
ECL 534	Écologie comportementale	2
ECL 535	Écologie comportementale - Travaux pratiques	1
ECL 603	Conservation et gestion des ressources - Travaux pratiques	1
ECL 604	Évolution et génétique des populations	2
ECL 606	Conservation et gestion des ressources	3
ECL 608	Écologie internationale	3
ECL 610	Écologie fonctionnelle des plantes	2
ECL 611	Écologie fonctionnelle - Travaux pratiques	1
ECN 109	Économie environnementale	3
EMB 106	Biologie du développement	3
END 506	Éléments d'endocrinologie moléculaire	3
ENT 101	Entomologie I - Travaux pratiques	1
ENT 102	Entomologie	2
GBI 104	Éthique et biologie	1
GMQ 106	Introduction : SIG et cartographie numérique	3
GNT 404	Génie génétique I	1
GNT 518	Éléments de génomique	3
GNT 600	Biologie des systèmes	2
GNT 610	Génétique avancée	2
GNT 612	Génétique moléculaire des plantes	2
HTL 303	Histocytologie	2
IML 300	Immunologie	2
IML 301	Immunologie - Travaux pratiques	3
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
MCB 532	Évolution et adaptations microbiennes	2
MCB 534	Environnement et biosphère	3
MCB 536	Microbiologie alimentaire	3
MCB 602	Microbiologie industrielle et biotechnologie	3
MCB 604	Microbiologie des eaux et milieux extrêmes	2
PTL 600	Pathogenèse clinique et moléculaire	2
PTL 604	Interactions plantes-microorganismes	3
TSB 400	Techniques de biologie moléculaire	2
VIR 500	Virologie	2
VIR 515	Virologie - Travaux pratiques	1
ZOO 104	Formes et fonctions animales	4
ZOO 105	Formes et fonctions animales - Travaux pratiques	1
ZOO 302	Ichtyologie	2
ZOO 303	Ichtyologie - Travaux pratiques	1
ZOO 306	Taxonomie animale	1
ZOO 307	Travaux pratiques de taxonomie animale	1

Un maximum de 10 crédits d'activités choisies parmi les activités d'initiation à la recherche :

BIM 631	Initiation à la recherche en biologie moléculaire I	CR	2
BIM 633	Initiation à la recherche en biologie moléculaire II ⁽¹⁾	4	4
BIM 635	Initiation à la recherche en biologie moléculaire III ⁽¹⁾	4	4
BIO 625	Initiation à la recherche en biologie	2	2
ECL 617	Initiation à la recherche en écologie I	2	2
ECL 618	Initiation à la recherche en écologie II ⁽¹⁾	4	4
ECL 619	Initiation à la recherche en écologie III ⁽¹⁾	4	4
MCB 631	Initiation à la recherche en microbiologie I	2	2
MCB 633	Initiation à la recherche en microbiologie II ⁽¹⁾	4	4
MCB 635	Initiation à la recherche en microbiologie III ⁽¹⁾	4	4

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

BFT 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	CR	8
BIM 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8	8
ECL 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8	8
MCB 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8	8

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BIO 099	Réussir en sciences biologiques	CR	2
---------	---------------------------------	----	---

1. Les activités pédagogiques BIM 633 et BIM 635, ou ECL 618 et ECL 619 ou MCB 633 et MCB 635 sont obligatoires dans les cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche.
2. Activité pédagogique obligatoire dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise de type recherche et commune aux programmes de baccalauréat et de maîtrise.

Baccalauréat en biologie moléculaire et cellulaire

RENSEIGNEMENTS

819 821-7071 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biologie, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en biologie moléculaire et cellulaire donne accès à l'un des cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche dans le cadre du programme de maîtrise en biologie.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique fondamentale théorique et pratique en biologie, en biologie moléculaire et cellulaire;
- d'acquérir des savoirs en statistique et en chimie considérés comme essentiels à l'acquisition d'autres savoirs en sciences biologiques;
- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en biologie moléculaire et cellulaire le préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir les concepts et démarches propres à ce domaine et notamment une connaissance étendue de la diversité des structures, des fonctions, des réactions et des comportements du monde des vivants;
- d'observer les phénomènes de la vie végétale, animale et microbienne dans un but de compréhension et d'analyse;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en science afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes biologiques et biotechnologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, respectant l'éthique en sciences biologiques, grâce à des stages en milieu de travail;
- d'apprendre à interagir efficacement avec les membres de la communauté scientifique par le travail en équipe, la participation productive en milieu de travail et l'échange d'information;
- de prendre en main, entre autres par l'intermédiaire de stages en milieu de travail, sa propre formation et son insertion dans un processus d'éducation continue;
- de développer sa curiosité intellectuelle et son esprit critique;
- de développer ses capacités de jugement, de créativité, d'organisation et d'expression afin d'être apte à poursuivre de façon continue sa formation professionnelle et à répondre par son autonomie aux besoins de l'évolution de sa discipline.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI) ou

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC;

ou
Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y, 00UR, 00US, 00UT.

ou
Être titulaire d'un DEC en formation technique biologique ou l'équivalent et :

Avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB;

ou
Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y.

Un arrimage DEC-bac en quatre sessions d'études est offert aux détentrices et détenteurs d'un DEC en techniques de laboratoire – voie de spécialisation en biotechnologie, désirant s'inscrire au programme en régime coopératif à temps complet ou en régime régulier. Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique, qu'ils soient en arrimage ou non sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

Sans arrimage

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	---	S-3	S-4	---	S-5	S-6	---	---	---	---	---
Coopératif	S-1	S-2	---	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	---	---	---
Régulier	---	S-1*	---	S-2	S-3	---	S-4	S-5	---	S-6	S-7	---	---
Coopératif	---	S-1*	---	S-2	S-3	---	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

* L'inscription au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six. Le nombre d'inscriptions en 1^{re} session au trimestre d'hiver dépendra du nombre de places disponibles en fonction de la capacité d'accueil.

Pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit dans l'un des cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche, la session S-6 ou la session S-7 pour les inscriptions d'hiver permet de terminer le programme de baccalauréat tout en commençant le programme de maîtrise.

Avec arrimage en quatre sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-3	S-4	---	S-5	S-6	---	---	---	---
Coopératif	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	---	---

Pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit dans l'un des cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche, la session S-6 permet de terminer le programme de baccalauréat tout en commençant le programme de maîtrise.

Avec arrimage en cinq sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-2	---	---	S-3	S-4	---	S-5	S-6	---
Coopératif	S-2	T-1	T-2	S-3	S-4	T-3	S-5	S-6	---

Pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit dans l'un des cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche, la session S-6 permet de terminer le programme de baccalauréat tout en commençant le programme de maîtrise.

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (74 crédits)

BCL	102	Biologie cellulaire	CR	3
BCL	604	Signalisation cellulaire		2
BCL	606	Biotechnologie des cellules eucaryotes		2
BCM	111	Biochimie générale I - Travaux pratiques		2
BCM	112	Biochimie générale I		2
BCM	315	Biologie moléculaire - Travaux pratiques		2
BCM	317	Biochimie générale II - Travaux pratiques		2
BCM	318	Biochimie générale II		4
BCM	514	Biochimie des protéines		3
BFT	402	Outils bio-informatiques		2
BIM	506	Biologie moléculaire et cellulaire I		3
BIM	515	Organisme modèle en génétique moléculaire - Travaux pratiques		2
BIM	600	Projets d'intégration en biologie moléculaire		3
BIM	606	Biologie moléculaire et cellulaire II		3
BIO	101	Biométrie		3
BOT	106	Biologie végétale		3

BOT	400	Projets en biologie végétale	1
COR	200	Introduction à la chimie organique	2
ECL	110	Écologie générale	3
END	506	Éléments d'endocrinologie moléculaire	3
GNT	302	Génétique	3
GNT	404	Génie génétique I	1
GNT	610	Génétique avancée	2
IML	300	Immunologie	2
IML	301	Immunologie - Travaux pratiques	1
MCB	100	Microbiologie	3
MCB	101	Microbiologie - Travaux pratiques	1
MCB	532	Évolution et adaptations microbiennes	2
PSL	104	Physiologie animale	3
TSB	303	Méthodes analytiques en biologie	2
TSB	400	Techniques de biologie moléculaire	2
VIR	500	Virologie	2

Activités pédagogiques à option (10 à 16 crédits)

ALM	300	Nutrition	2
BCM	610	Éléments de protéomique	3
CHM	319	Sécurité	1
CHM	402	Chimie de l'environnement	3
ECL	308	Les sols vivants	3
EMB	106	Biologie du développement	3
GBI	104	Éthique et biologie	1
GNT	518	Éléments de génomique	3
GNT	600	Biologie des systèmes	2
GNT	612	Génétique moléculaire des plantes	2
HTL	303	Histocytologie	2
INS	154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
MCB	534	Environnement et biosphère	3
MCB	536	Microbiologie alimentaire	3
MCB	602	Microbiologie industrielle et biotechnologie	3
MCB	604	Microbiologie des eaux et milieux extrêmes	2
PTL	600	Pathogenèse clinique et moléculaire	2
PTL	604	Interactions plantes-microorganismes	3
VIR	515	Virologie - Travaux pratiques	1

Un maximum de 10 crédits d'activités choisies parmi les activités d'initiation à la recherche :

BIM	631	Initiation à la recherche en biologie moléculaire I	2
BIM	633	Initiation à la recherche en biologie moléculaire II ⁽¹⁾	4
BIM	635	Initiation à la recherche en biologie moléculaire III ⁽¹⁾	4
BIO	625	Initiation à la recherche en biologie	2

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

BFT	793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8
BIM	793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8
ECL	793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8
MCB	793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BIO	099	Réussir en sciences biologiques	2
-----	-----	---------------------------------	---

1. Les activités pédagogiques BIM 633 et BIM 635 ou BFT 633 et BFT 635 sont obligatoires dans les cheminements intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche.
2. Activité pédagogique obligatoire dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise de type recherche et commune aux programmes de baccalauréat et de maîtrise.

Baccalauréat en chimie

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63009 (téléphone)
 819 821-7921 (télécopieur)
 chimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chimie, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en chimie permet deux cheminements :

- un cheminement sans module;
- un cheminement avec module en chimie de l'environnement

- OBJECTIFS**
- Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :
- de devenir membre de l'Ordre des chimistes;
 - d'acquérir la formation scientifique nécessaire :
 - à la maîtrise des concepts, des principes et des méthodes de la chimie;
 - à l'explication de la structure atomique et moléculaire;
 - à la prédiction et à l'interprétation des propriétés et des transformations de la matière ainsi que des variations d'énergie qui accompagnent ces transformations;
 - à la préparation de nouveaux produits;
 - au contrôle de la qualité des produits;
 - à la compréhension des aspects cinétiques et réactionnels des procédés chimiques;
 - d'acquérir de bonnes méthodes de travail pour poursuivre de façon continue sa formation professionnelle;
 - d'utiliser la littérature scientifique;
 - d'acquérir des capacités de jugement critique, de curiosité intellectuelle, d'analyse et de synthèse;
 - de répondre par son autonomie aux besoins de l'évolution technologique de notre société.
- Permettre plus spécifiquement à l'étudiante ou à l'étudiant du cheminement avec concentration en chimie de l'environnement :
- d'acquérir la formation scientifique nécessaire à la maîtrise des méthodes d'analyse d'évaluations environnementales;
 - d'acquérir des méthodes de jugement critique face au développement de procédés et méthodes avant-gardistes plus verts et respectueux des normes environnementales;
 - d'implanter des systèmes d'évaluation, de contrôle et de suivi, ainsi que des systèmes de gestion et de traitement des matières résiduelles et des effluents.

ADMISSION

Condition générale
 Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières
 Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI) ou DEC en sciences de la nature-cheminement international (BI 200 .10) ou DEC en techniques de laboratoire (210.AA Biotechnologie ou 210.AB Chimie analytique) ou Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC; ou Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT. ou Être titulaire d'un DEC en formation technique et : Avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB; deux cours de physique; ou Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et deux parmi 00UR, 00US ou 00UT. Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC en formation technique sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/chimie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Adm_DEC_Tech.pdf. Un programme allégé est possible à certaines conditions pour les détenteurs du DEC en techniques de laboratoire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel
 Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année		5 ^e	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-	-
-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

* L'inscription en 1^{re} session au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six.

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant à temps complet doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3.

CRÉDITS EXIGÉS : 90**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**TRONC COMMUN****Activités pédagogiques obligatoires (62 crédits)**

BCM 300	Biochimie	CR 3
CAN 300	Chimie analytique	3
CAN 305	Méthodes quantitatives de la chimie - Travaux pratiques	2
CAN 306	Techniques de séparation	2
CAN 400	Analyse instrumentale	3
CAN 407	Analyse instrumentale - Travaux pratiques	3
CAN 502	Analyse organique	2
CHM 206	Éthique et pratique professionnelle	3
CHM 302	Techniques de chimie organique et inorganique - Travaux pratiques	3
CHM 318	Chimie minérale	2
CHM 400	Biochimie et chimie organique - Travaux pratiques	2
CHM 514	Orbitales moléculaires et modélisation	2
CIQ 300	Chimie inorganique I	3
CIQ 400	Chimie inorganique II	3
CIQ 401	Chimie inorganique - Travaux pratiques	3
COR 300	Chimie organique I	3
COR 301	Chimie organique II	3
CPH 315	Matière à l'équilibre	2
CPH 316	Méthodes de la chimie physique	3
CPH 317	Matière en transformation	2
CPH 404	Liaison chimique : aspects statiques	2
CPH 405	Chimie physique - Travaux pratiques	2
CPH 504	Liaison chimique : aspects dynamiques	2
MAT 108	Mathématiques pour chimistes I	2
MAT 109	Mathématiques pour chimistes II	2

CHEMINEMENT SANS MODULE

- 62 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 22 à 28 crédits d'activités pédagogiques à option
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques à option (22 à 28 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCM 400	Chimie pharmaceutique	CR 3
CHM 503	Électrochimie et énergies propres	3
CHM 504	Chimie des polymères	3
CHM 506	Chimie des matériaux	3
CHM 508	Transformations chimiques des substances naturelles	3
CHM 510	Projet de trimestre	6
COR 400	Chimie organique III	3
COR 401	Chimie organique IV	3
COR 501	Synthèse organique	3
COR 508	Nouveaux réactifs en chimie organique	3
CPH 505	Du micro au macroscopique	2
CPH 509	Chimie des solutions et colloïdes	3
CPH 600	Développement en physicochimie	3
ECL 110	Écologie générale	3
PHR 101	Principes de pharmacologie I	2

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT AVEC MODULE EN CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT**

- 62 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement avec module
- 10 à 16 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement avec module
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

CHM 503	Électrochimie et énergies propres	CR 3
CHM 522	Biogéochimie et écosystèmes (3-1-5)	3
ECL 110	Écologie générale	3
ECL 301	Écosystèmes terrestres	3

Activités pédagogiques à option (10 à 16 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCM 400	Chimie pharmaceutique	CR 3
CHM 504	Chimie des polymères	3
CHM 506	Chimie des matériaux	3
CHM 510	Projet de trimestre	6
CPH 505	Du micro au macroscopique	2
CPH 509	Chimie des solutions et colloïdes	3
CPH 600	Développement en physicochimie	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)**

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

CHM 099	Réussir en chimie	CR 2
---------	-------------------	------

Baccalauréat en chimie pharmaceutique**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 63009 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

chimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chimie, Faculté des sciences**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en chimie pharmaceutique permet trois cheminements :

- un cheminement général;
- un cheminement en chimie médicinale;
- un cheminement en synthèse organique.

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de devenir membre de l'Ordre des chimistes;
- d'acquérir la formation scientifique nécessaire :
 - à la maîtrise des concepts, des principes et des méthodes de la chimie;
 - à l'explication de la structure atomique et moléculaire;
 - à la prédiction et à l'interprétation des propriétés et des transformations de la matière ainsi que des variations d'énergie qui accompagnent ces transformations;
 - à la préparation de nouveaux produits;
 - au contrôle de la qualité des produits;
 - à la compréhension des aspects cinétiques et réactionnels des procédés chimiques;
- d'acquérir de bonnes méthodes de travail pour poursuivre de façon continue sa formation professionnelle;
- d'utiliser la littérature scientifique;
- d'acquérir des capacités de jugement critique, de curiosité intellectuelle, d'analyse et de synthèse;
- de répondre par son autonomie aux besoins de l'évolution technologique de notre société;
- d'acquérir la formation scientifique pour la ou le rendre capable :
 - d'isoler des substances biologiquement actives et naturelles;
 - d'identifier par des techniques analytiques la structure de ces molécules et de leurs principes actifs;

Objectifs spécifiques**pour le cheminement en chimie médicinale**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir la formation scientifique pour être en mesure d'examiner des produits modèles susceptibles d'avoir une activité pharmacologique;
- de se familiariser avec la pharmacocinétique, l'absorption, la distribution, le métabolisme et l'exécution des composés biologiquement actifs;
- de comprendre les mécanismes généraux d'action des médicaments et de la relation entre la structure chimique du produit et son activité biologique;
- d'acquérir la formation scientifique nécessaire à la conception rationnelle d'agents biologiquement actifs.

pour le cheminement en synthèse organique

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'établir des stratégies de rétrosynthèse (grandes lignes de différents chemins synthétiques) pour la fabrication des composés naturels ou de molécules synthétiques;

- de proposer des synthèses détaillées de ces mêmes molécules (en plusieurs étapes) en partant de molécules beaucoup plus simples et commercialement disponibles;
- de se familiariser avec les méthodes modernes d'induction asymétrique, de chimie organométallique et de catalyse;
- de reconnaître les structures correspondant aux grandes familles de substances naturelles organiques et de proposer les étapes principales de leur biosynthèse.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI)
 ou
 DEC en sciences de la nature-cheminement international (BI 200.10)
 ou
 DEC en techniques de laboratoire (210.AA Biotechnologie ou 210.AB Chimie analytique)
 ou
 Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC;
 ou
 Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.
 ou
 Être titulaire d'un DEC en formation technique et :
 Avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB; deux cours de physique;
 ou
 Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et deux parmi 00UR, 00US ou 00UT.
 Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC en formation technique sont disponibles à l'adresse suivante : www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/chimie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Adm_DEC_Tech.pdf.
 Un programme allégé est possible à certaines conditions pour les détentrices et détenteurs du DEC en techniques de laboratoire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel
 Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-	-
-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

* L'inscription en 1^{re} session au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six.

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant à temps complet doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (68 crédits)

BCM 300	Biochimie	CR	3
CAN 300	Chimie analytique	3	
CAN 305	Méthodes quantitatives de la chimie - Travaux pratiques	2	
CAN 306	Techniques de séparation	2	

CAN 400	Analyse instrumentale	3
CAN 407	Analyse instrumentale - Travaux pratiques	3
CAN 502	Analyse organique	2
CHM 206	Éthique et pratique professionnelle	3
CHM 302	Techniques de chimie organique et inorganique - Travaux pratiques	3
CHM 318	Chimie minérale	2
CHM 400	Biochimie et chimie organique - Travaux pratiques	2
CHM 514	Orbitales moléculaires et modélisation	2
CIQ 300	Chimie inorganique I	3
CIQ 400	Chimie inorganique II	3
CIQ 401	Chimie inorganique - Travaux pratiques	3
COR 300	Chimie organique I	3
COR 301	Chimie organique II	3
COR 400	Chimie organique III	3
COR 401	Chimie organique IV	3
CPH 315	Matière à l'équilibre	2
CPH 316	Méthodes de la chimie physique	3
CPH 317	Matière en transformation	2
CPH 404	Liaison chimique : aspects statiques (2-1-3)	2
CPH 405	Chimie physique - Travaux pratiques	2
CPH 504	Liaison chimique : aspects dynamiques	2
MAT 108	Mathématiques pour chimistes I (2-2-2)	2
MAT 109	Mathématiques pour chimistes II	2

CHEMINEMENT GÉNÉRAL

- 68 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 16 à 22 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement général
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques à option (16 à 22 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCM 400	Chimie pharmaceutique	CR	3
CHM 504	Chimie des polymères	3	
CHM 506	Chimie des matériaux	3	
CHM 508	Transformations chimiques des substances naturelles	3	
CHM 510	Projet de trimestre	6	
COR 501	Synthèse organique	3	
COR 508	Nouveaux réactifs en chimie organique	3	
CPH 505	Du micro au macroscopique	2	
CPH 600	Développement en physicochimie	3	
ECL 110	Écologie générale	3	
PHR 101	Principes de pharmacologie I	2	

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

CHEMINEMENT EN CHIMIE MÉDICINALE

- 68 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 8 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement en chimie médicinale
- 8 à 14 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement en chimie médicinale
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (8 crédits)

BCM 400	Chimie pharmaceutique	CR	3
PHR 101	Principes de pharmacologie I	2	
PHR 201	Principes de pharmacologie II	3	

Activités pédagogiques à option (8 à 14 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

CHM 504	Chimie des polymères	CR	3
CHM 506	Chimie des matériaux	3	
CHM 508	Transformations chimiques des substances naturelles	3	
CHM 510	Projet de trimestre	6	
COR 501	Synthèse organique	3	
COR 508	Nouveaux réactifs en chimie organique	3	
CPH 505	Du micro au macroscopique	2	
CPH 600	Développement en physicochimie	3	
PHR 500	Pharmacologie du système nerveux	3	

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

CHEMINEMENT EN SYNTHÈSE ORGANIQUE

- 68 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 9 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement en synthèse organique
- 7 à 13 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement en synthèse organique
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHM 508	Transformations chimiques des substances naturelles	CR	3
COR 501	Synthèse organique	3	
COR 508	Nouveaux réactifs en chimie organique	3	

Activités pédagogiques à option (7 à 13 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

BCM	400	Chimie pharmaceutique
CHM	504	Chimie des polymères
CHM	506	Chimie des matériaux
CHM	510	Projet de trimestre
CPH	505	Du micro au macroscopique
CPH	600	Développement en physicochimie
PHR	101	Principes de pharmacologie I

CR
3
3
3
6
2
3
2**Activités pédagogiques au choix** (0 à 6 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire** (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

CHM	099	Réussir en chimie
-----	-----	-------------------

CR
2

Baccalauréat en écologie

RENSEIGNEMENTS

819 821-7071 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biologie, Faculté des sciences**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en écologie donne accès à l'un des cheminements intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche dans le cadre du programme de maîtrise en biologie.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique fondamentale théorique et pratique en sciences biologiques;
- d'acquérir des savoirs en statistique et en chimie considérés comme essentiels à l'acquisition d'autres savoirs en sciences biologiques;
- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en écologie le préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir les concepts et démarches propres à ce domaine et notamment une connaissance étendue de la diversité des structures, des fonctions, des réactions et des comportements du monde des vivants;
- d'observer les phénomènes de la vie végétale, animale et microbienne dans un but de compréhension et d'analyse;
- d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, respectant l'éthique en sciences biologiques, grâce à des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en sciences afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes écologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- d'apprendre à interagir efficacement avec les membres de la communauté scientifique par le travail en équipe, la participation productive en milieu de travail et l'échange d'information;
- de prendre en main, entre autres par l'intermédiaire de stages en milieu de travail, sa propre formation et son insertion dans un processus d'éducation continue;
- de développer sa curiosité intellectuelle et son esprit critique;
- de développer ses capacités de jugement, de créativité, d'organisation et d'expression afin d'être apte à poursuivre de façon continue sa formation professionnelle et à répondre par son autonomie aux besoins d'évolution de sa discipline.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Conditions particulières**

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI)

ou

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC;

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Être titulaire d'un DEC en formation technique biologique ou l'équivalent et :

Avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB;

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y.

ou

Les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un DEC en techniques de bioécologie, devront avoir réussi le cours de calcul différentiel et intégral répondant aux objectifs et standards 00UN (MATNYA ou 022X) et le cours de chimie générale répondant aux objectifs et standards 00UL (CHMNYA).

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique, qu'ils soient en arrimage ou non, sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

Sans arrimage

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	-	-
Coopératif	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	-	S-6	-	-	-
Régulier	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	S-7
Coopératif	-	S-1*	-	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	S-7

* L'inscription en 1^{re} session au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six. Le nombre d'inscriptions en 1^{re} session au trimestre d'hiver dépendra du nombre de places disponibles en fonction de la capacité d'accueil. En régime régulier, les étudiantes et étudiants peuvent réaliser leurs quatre dernières sessions d'études de façon consécutive.

Pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit dans l'un des cheminements intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche, la session S-6 ou la session S-7 pour les inscriptions d'hiver permet de terminer le programme de baccalauréat tout en commençant le programme de maîtrise.

Avec arrimage en cinq sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-2	S-3	-	S-4	S-5	S-6	-	-	-
Coopératif	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-

Pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit dans l'un des cheminements intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche, la session S-6 permet de terminer le programme de baccalauréat tout en commençant le programme de maîtrise.

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3.

CRÉDITS EXIGÉS : 90**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (72 crédits)

BCL	102	Biologie cellulaire	CR
BCM	104	Biochimie métabolique	3
BCM	112	Biochimie générale I	1
BCM	113	Biochimie générale – Travaux pratiques	2
BIO	101	Biométrie	3
BIO	300	Biométrie assistée par ordinateur	3
BOT	106	Biologie végétale	3
BOT	400	Projets en biologie végétale	1
BOT	512	Flore du Québec - Travaux pratiques	3
COR	200	Introduction à la chimie organique	2
ECL	110	Écologie générale	3
ECL	307	Travaux pratiques d'écologie	1

ECL 308	Les sols vivants	3
ECL 403	Écologie aquatique - Travaux pratiques	1
ECL 404	Écologie aquatique	3
ECL 406	Tendances évolutives des plantes terrestres	1
ECL 510	Écologie végétale	3
ECL 515	Écologie végétale - Travaux pratiques	2
ECL 516	Écologie animale	3
ECL 527	Écologie animale - Travaux pratiques	2
ECL 604	Évolution et génétique des populations	2
ECL 610	Écologie fonctionnelle des plantes	2
ECL 611	Écologie fonctionnelle - Travaux pratiques	1
ECL 615	Éco-régions	1
ECL 616	Projets d'intégration en écologie	3
GNT 302	Génétique	3
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie - Travaux pratiques	1
PSL 104	Physiologie animale	3
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2
ZOO 104	Formes et fonctions animales	4
ZOO 105	Formes et fonctions animales - Travaux pratiques	1
ZOO 306	Taxonomie animale	1
ZOO 307	Travaux pratiques en taxonomie animale	1

Activités pédagogiques à option (12 à 18 crédits)

ALM 300	Nutrition	2
CHM 319	Sécurité	1
CHM 402	Chimie de l'environnement	3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
ECL 530	Écophysiologie animale	2
ECL 534	Écologie comportementale	2
ECL 535	Écologie comportementale – Travaux pratiques	1
ECL 603	Conservation et gestion des ressources – Travaux pratiques	1
ECL 606	Conservation et gestion des ressources	3
ECL 608	Écologie internationale	3
ECN 109	Économie environnementale	3
EMB 106	Biologie du développement	3
ENT 101	Entomologie - Travaux pratiques	1
ENT 102	Entomologie	2
GBI 104	Éthique et biologie	1
GMO 106	Introduction : SIG et cartographie numérique	1
GNT 404	Génie génétique I	3
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
ZOO 302	Ichtyologie	2
ZOO 303	Ichtyologie - Travaux pratiques	1

Un maximum de 10 crédits d'activités choisies parmi les activités d'initiation à la recherche :

ECL 617	Initiation à la recherche en écologie I	2
ECL 618	Initiation à la recherche en écologie II ⁽¹⁾	4
ECL 619	Initiation à la recherche en écologie III ⁽¹⁾	4

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

BFT 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8
BIM 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8
ECL 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8
MCB 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BIO 099	Réussir en sciences biologiques	2
1. Les activités pédagogiques ECL 618 et ECL 619 sont obligatoires dans les cheminement intégré baccalauréat-maîtrise de type recherche.		
2. Activité pédagogique obligatoire dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise de type recherche et commune aux programmes de baccalauréat et de maîtrise.		

Baccalauréat en études de l'environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)
 1 866 821-7933 (numéro sans frais)
 819 821-7304 (télécopieur)
 Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

FINALITÉ

Le programme de baccalauréat en études de l'environnement vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Ce programme permettra à l'étudiante et à l'étudiant de développer des compétences visant à collaborer de manière efficace pour relever les défis environnementaux des organisations en appliquant des méthodes appropriées de recherche et d'analyse d'information, dans un contexte interdisciplinaire.

Compétences environnementales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- analyser les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- par la compréhension de la multidisciplinarité des enjeux, collaborer à la conception et à la mise en œuvre de solutions pertinentes pour prévenir ou réduire les impacts néfastes des activités humaines sur l'environnement.

Compétences transversales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de communiquer en tenant compte des personnes et des instances concernées;
- de travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences humaines ou DEC en histoire et civilisation ou DEC en sciences informatiques et mathématiques.

ou tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou certains DEC techniques (exigences énumérées à cette adresse : www.USherbrooke.ca/environnement/fr/programmes/baccalaureat/admission)

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

De plus, lors des admissions, une attention particulière sera accordée afin de favoriser une représentation équilibrée parmi les étudiantes et étudiants des profils sciences et sciences humaines.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Le baccalauréat en études de l'environnement comporte six sessions d'études et des stages de travail; il vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Les stages de type coopératif sont associés à toutes les étapes de la formation.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	---	S-6

CONDITIONS DE POURSUITE AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour poursuivre dans le régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,3 sur 4,3.

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences humaines

ENV 102	Fondements des sciences naturelles I	3
ENV 202	Fondements des sciences naturelles II	3

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences

ENV 103	Fondements des sciences humaines I	CR 3
ENV 203	Fondements des sciences humaines II	CR 3
Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants		
ENV 105	Recherche et analyse de l'information	CR 2
ENV 111	Travail d'équipe en environnement	CR 2
ENV 120	Développement durable : analyse de projet	CR 3
ENV 130	Communication	CR 3
ENV 151	Les grands enjeux en environnement	CR 3
ENV 201	Chimie de l'environnement	CR 3
ENV 205	Introduction au droit de l'environnement	CR 1
ENV 210	Les milieux hydriques	CR 3
ENV 220	Les sols : nature et propriétés	CR 3
ENV 230	Les écosystèmes	CR 3
ENV 301	Statistique appliquée à l'environnement	CR 3
ENV 310	Droit de l'environnement	CR 3
ENV 312	Caractérisation des milieux hydriques	CR 3
ENV 313	Caractérisation des sols et des sédiments	CR 3
ENV 320	Économie de l'environnement	CR 2
ENV 330	Principes de géomatique et travaux pratiques	CR 3
ENV 360	Activité d'intégration I	CR 1
ENV 410	Méthodes de gestion de projet en environnement	CR 3
ENV 420	Principes d'aménagement durable	CR 3
ENV 425	Environnement et ressources naturelles	CR 2
ENV 440	Activités urbaines et récréotouristiques	CR 3
ENV 450	Enjeux environnementaux : secteur industriel	CR 3
ENV 460	Activité d'intégration II	CR 1
ENV 502	Éthique et gouvernance en environnement	CR 3
ENV 510	Changements climatiques et pollution de l'air	CR 3
ENV 530	Normes, certifications et agréments en environnement	CR 2
ENV 550	Projet d'intégration en environnement I	CR 2
ENV 560	Activité d'intégration III	CR 1
ENV 601	Politique appliquée en environnement	CR 3
ENV 611	Santé et environnement	CR 2
ENV 650	Projet d'intégration en environnement II	CR 3

Activités pédagogiques à option (3 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ADM 111	Principes d'administration	CR 3
BOT 106	Biologie végétale	CR 3
ECL 301	Écosystèmes terrestres	CR 3
ECL 516	Écologie animale	CR 3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	CR 3
ECL 608	Écologie internationale	CR 3
GAE 110	Introduction à l'océanographie	CR 3
GEO 455	Dynamique des milieux physiques	CR 3
GEO 456	Démographie spatiale	CR 3
GEO 457	Bassins versants	CR 3
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	CR 3
MCB 100	Microbiologie	CR 3

Ou toute autre activité pédagogique de 1^{er} cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec la finalité du programme, sous réserve de l'approbation de la direction du CUFE.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ENV 099	Réussir en études de l'environnement	CR 2
---------	--------------------------------------	------

Baccalauréat en génie biotechnologique

RENSEIGNEMENTS

819 821-7171 (téléphone)

819 821-7955 (télécopieur)

infogeniebiotech@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de génie chimique et de génie biotechnologique, Faculté de génie, Département de biologie, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier en ingénierie, B. Ing.

Le baccalauréat en génie biotechnologique donne accès à un cheminement intégré baccalauréat-maîtrise dans le cadre du programme de maîtrise en génie chimique.

Le baccalauréat en génie biotechnologique peut être réalisé avec un **profil international**. Le profil international offre un nombre limité de places aux étudiantes et étudiants inscrits en régime coopératif désirant effectuer jusqu'à une année complète dans une université hors Québec, incluant un stage rémunéré. Les étudiantes et étudiants intéressés doivent prendre contact avec la direction du programme afin de connaître les conditions d'admissibilité particulières à ce profil.

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'être capable de développer et de mettre en pratique des procédés biotechnologiques en tenant compte des exigences intrinsèques à l'exploitation des organismes vivants et de leurs dérivés.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation de base en mathématiques, en physique, en chimie, en biochimie et en biologie et en particulier en biologie des organismes, en microbiologie, en biologie cellulaire, en biologie moléculaire et en immunotechnologie;
- d'acquérir en biologie moléculaire et en biochimie la formation pratique nécessaire à une conception juste de l'approche expérimentale;
- d'acquérir une formation scientifique approfondie sur les propriétés des organismes utilisés en biotechnologie et les propriétés des molécules d'intérêt biotechnologique;
- d'acquérir une formation scientifique approfondie sur les propriétés des molécules d'intérêt biotechnologique;
- de maîtriser les connaissances scientifiques nécessaires pour comprendre et analyser d'un point de vue mathématique, les phénomènes physicochimiques ayant lieu dans des processus et des procédés biotechnologiques;
- d'acquérir une formation de base en génie chimique et en génie des procédés lui permettant d'analyser, de simuler, de concevoir, de mettre à l'échelle et de réaliser des procédés en biotechnologie dans un contexte de développement durable;
- d'intégrer les contraintes dictées par la nature biologique des organismes et des produits qu'ils synthétisent dans la conception des procédés biotechnologiques;
- de participer aux étapes de la conception des organismes recombinants ou des molécules à produire dans l'esprit du génie simultané;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en biologie et en génie afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes de procédés biotechnologiques concrets et de les appliquer en recherche ou sur le marché du travail;
- d'acquérir et de développer une attitude professionnelle dans le respect de la déontologie;
- de prendre conscience des implications légales et éthiques de la biologie moderne et du génie biotechnologique;
- d'acquérir les connaissances nécessaires en santé et sécurité du travail, notamment la biosécurité;
- de se sensibiliser aux aspects économiques du génie biotechnologique;
- d'acquérir les compétences en communication technique écrite et orale;
- d'acquérir, en milieu de formation et en milieu de pratique professionnelle, des compétences de travail en équipe multidisciplinaire;
- de développer progressivement une autonomie d'apprentissage afin de pouvoir poursuivre de façon continue son développement personnel et professionnel tout au long de sa carrière;
- de faire, le cas échéant, par des stages dans l'entreprise dans le cadre du régime coopératif, l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en situation réelle de travail.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie 301, Chimie 101, 201, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301-78

ou
avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Biologie 301, Chimie 101, Mathématiques 103, 105, 203, Physique 101, 201, 301-78.

ou
Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de génie chimique, en assainissement de l'eau, en techniques de procédés chimiques ou en techniques de laboratoire avec spécialisation en biotechnologies ou en chimie analytique. Dans ce cas, à la suite de l'analyse du dossier, les étudiantes et étudiants pourront se voir attribuer des substitutions ou allocations de crédits.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	T-5	S-7	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, la session S-8 est remplacée par la première session de la maîtrise.

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-	S-7	S-8*

* Pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise, la session S-8 est remplacée par la première session de la maîtrise.

CRÉDITS EXIGÉS : 121

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (115 crédits)

BCL 606	Biotechnologie des cellules eucaryotes	2
BCM 212	Biochimie générale	3
BIM 301	Biologie moléculaire – Travaux pratiques	2
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
GBI 103	Biologie des organismes eucaryotes	3
GBT 106	Matériaux et biomatériaux	3
GBT 110	Normes BPF-BPL, sécurité et biosécurité	3
GBT 121	Techniques d'analyse générale	2
GBT 153	Communication en génie biotechnologique	1
GBT 201	Phénomènes d'échanges II	2
GBT 215	Opérations de séparation et de purification	3
GBT 220	Laboratoire d'opérations unitaires	3
GBT 302	Thermodynamique chimique pour ingénieurs	3
GBT 322	Systèmes réactionnels et bioréacteurs	3
GBT 402	Régulation des procédés biotechnologiques	3
GBT 415	Projet d'intégration I	1
GBT 416	Projet d'intégration II	2
GBT 417	Projet d'intégration III	1
GBT 428	Design des procédés biotechnologiques I	3
GBT 431	Design des procédés biotechnologiques II	6
GBT 440	Simulation des procédés biotechnologiques	3
GCB 140	Statistiques en ingénierie	2
GCB 202	Informatique pour ingénieurs et ingénieurs	3
GCB 235	Instrumentation	3
GCB 245	Modélisation mathématique en génie des procédés	2
GCB 450	Analyse du cycle de vie des procédés	2
GCH 102	Énergétique chimique	3
GCH 108	Santé, sécurité et gestion du risque en ingénierie I	1
GCH 130	Introduction au génie des procédés	3
GCH 161	Éthique et société	2
GCH 200	Phénomènes d'échanges I	3
GCH 210	Opérations unitaires I	3
GCH 213	Communication graphique en génie chimique	2
GCH 532	Génie environnemental	3
GIN 521	Droit et ingénierie	2
GIN 600	Analyse économique en ingénierie	3
GNT 310	Génétique et biologie moléculaire	3
GNT 512	Génie biomoléculaire	3
IML 305	Immunotechnologies	2
IML 307	Immunotechnologies - Travaux pratiques	1
MAT 117	Mathématiques	3
MAT 304	Mathématiques II : équations différentielles	3
MCB 104	Microbiologie	2
MCB 501	Physiologie microbienne – Travaux pratiques	1
MCB 510	Microbiologie industrielle et biotechnologie	3
MCB 517	Physiologie des procaroyotes	2
TSB 103	Techniques en biologie – Travaux pratiques	1

Activités pédagogiques à option (3 ou 6 crédits)

De trois à six crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

GBT 735	Modélisation et commande de systèmes non linéaires	3
GCB 537	Électrochimie appliquée	3
GCH 460	Gestion de projets	3
GCH 706	Génie des procédés pharmaceutiques	3
GCH 711	Planification et analyse statistique des essais	3
GCH 713	Techniques d'optimisation	3
GCH 721	Systèmes réactionnels solide-fluide	3
GCH 722	Phénomènes d'échanges III	3
GCH 732	Génie des pâtes et papiers	3
GCH 733	Traitement de la pollution de l'air	3
GCH 736	Traitement des eaux usées industrielles	3
GCH 738	Gestion des matières résiduelles	3
GCH 740	Techniques de caractérisation des matériaux	3
GCH 745	Analyse des systèmes à variables multiples	3
GCH 746	Ingénierie des polymères	3
GCH 760	Technologie des plasmas thermiques	3
GCH 950	Projet de spécialité I	3
GCI 720	Conception des stations de production d'eau potable	3
GCI 721	Traitement biologique des eaux usées	3
GCI 747	Caractérisation des milieux contaminés	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement****RENSEIGNEMENTS****819 821-7190** (téléphone)**819 821-7944** (télécopieur)**Geomatique@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Département de géomatique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines, Département de biologie, Faculté des sciences****LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances relatives aux théories et méthodes régissant l'espace géographique, sa dynamique contemporaine et la gestion des risques associés;
- d'acquérir des connaissances relatives aux théories et méthodes régissant l'écologie et la biodiversité à des échelles différentes;
- de relier les notions émanant des disciplines relatives aux objectifs précédents afin d'intégrer la géomatique dans le processus de gestion de l'environnement biophysique et humain;
- de maîtriser les concepts et les techniques géomatiques d'observation, de traitement et d'interprétation des données (SIG, CAO, télédétection, photo-interprétation, GPS);
- de savoir développer et exploiter une base de données à référence spatiale et appliquer de façon approfondie les techniques géomatiques à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement;
- de développer le sens pratique du métier des gestionnaires du milieu à l'aide de la géomatique à travers des stages de type coopératif, et en utilisant une approche d'apprentissage par projet;
- de développer une autonomie intellectuelle qui favorise la prise de décision et l'autoapprentissage dans un milieu de recherche ou de production.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Conditions particulières**

DEC en sciences de la nature (200.B0) ou DI ou BI 200.10 (200.ZA ou 200.ZB)

ou

DEC en sciences informatiques et mathématiques (200.C0)

ou

DEC en technologie de la géomatique : Cartographie (230.AA) ou DEC en technologie de la géomatique : Géodésie (230.AB)

ou

DEC + [MAT NYA ou MAT 103 ou 00UN ou 022X ou 01Y1] + cours d'appoint.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

L'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{er} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	S-6
Coopératif	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (78 crédits)

Activités générales (12 crédits)

BIO	101	Biométrie	3
GMQ	100	Mathématiques du géomaticien	3
GMQ	210	Géo-informatique I	3
IFT	187	Éléments de bases de données	3

Sciences géomatiques (33 crédits)

GMQ	103	Géopositionnement	2
GMQ	104	Travaux pratiques de géopositionnement	1
GMQ	150	Principes de cartographie	2
GMQ	151	Logiciel et travaux pratiques de CAO	1
GMQ	200	Principes de géomatique	3
GMQ	201	Logiciel et travaux pratiques de SIG	1
GMQ	202	Principes de télédétection	3
GMQ	203	Travaux pratiques de physique de la télédétection	1
GMQ	300	Traitement analogique et numérique d'images	2
GMQ	301	Logiciel et travaux pratiques de traitement d'images	1
GMQ	302	Conception et exploitation de bases de données	2
GMQ	303	Travaux pratiques de bases de données	1
GMQ	400	Modélisation et analyse spatiale	3
GMQ	401	Travaux pratiques d'analyse spatiale	1
GMQ	402	Analyse de cartes et photos	3
GMQ	403	Travaux pratiques d'analyse de cartes et photos	1
GMQ	450	Géomatique sur Internet	3
GMQ	603	Télédétection avancée	2

Activités thématiques (24 crédits)

ECL	110	Écologie générale	3
ECL	301	Écosystèmes terrestres	3
ECL	501	Écosystèmes aquatiques	3
ECL	522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
GEO	456	Démographie spatiale	3
GEO	457	Bassins versants	3
GEO	550	Principes d'aménagement et études d'impacts	3
GEO	554	Géographie du transport	3

Apprentissage par projet (9 crédits)

GAE	502	Projet APP I	3
GAE	602	Projet APP II	3
GAE	603	Projet APP III	3

Activités pédagogiques à option (9 à 12 crédits)⁽¹⁾

Une activité choisie parmi les suivantes :

ECL	606	Conservation et gestion des ressources	3
GAE	110	Introduction à l'océanographie	3
GEO	453	Climatologie et changements globaux et locaux	3

Une à deux activités choisies parmi les suivantes :

BIO	300	Biométrie assistée par ordinateur	3
CHM	402	Chimie de l'environnement	3
ECL	510	Écologie végétale	3
ECL	516	Écologie animale	3
ECL	608	Écologie internationale	3

D'aucune à une activité choisie parmi les suivantes :

GMQ	580	Géo-informatique II	3
IFT	159	Analyse et programmation	3

Une à deux activités choisies parmi les suivantes :

ECN	109	Économie environnementale	3
GEO	455	Dynamique des milieux physiques	3
GEO	652	La neige	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Le choix peut être fait parmi les activités pédagogiques à option avec l'accord de la ou du responsable de programme.

Activités pédagogiques supplémentaires (5 crédits)

GMQ	097	Réussir en géomatique	2
GMQ	099	Éléments de mathématiques pour géomaticiens	3

Ces activités sont facultatives et ne font pas partie des crédits du programme.

(1) Toute activité pédagogique à option n'est offerte que si le nombre d'inscrits est supérieur ou égal à dix.

Baccalauréat en informatique**RENSEIGNEMENTS**

CR	819 821-7033 (téléphone)
3	819 821-7921 (télécopieur)
3	bacc.informatique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'informatique, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

CR	• Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver
2	• Le diplôme de 2 ^e cycle en développement du jeu vidéo est offert au Campus de Longueuil
1	

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en informatique permet cinq cheminements :

- un cheminement sans concentration;
- un cheminement incluant la concentration en génie logiciel;
- un cheminement incluant la concentration en systèmes intelligents;
- un cheminement incluant la concentration en systèmes et réseaux;
- un cheminement intégré avec le diplôme de 2^e cycle en développement du jeu vidéo.

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'intégrer adéquatement les technologies de l'information aux processus scientifiques et techniques en collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines.

Objectifs spécifiques

CR	Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences professionnelles suivantes :
3	• comprendre et appliquer le processus d'ingénierie du logiciel;
3	• structurer, planifier et gérer des projets informatiques;
3	• développer des logiciels de qualité tout en respectant les budgets et les échéances;
3	• mettre en exploitation et exploiter des systèmes informatisés;
3	• s'adapter à l'évolution rapide des technologies de l'information;
3	• travailler efficacement en équipe multidisciplinaire tout en respectant les règles de la profession;
3	• communiquer efficacement tant à l'oral qu'à l'écrit;
CR	• comprendre, analyser et définir la part des technologies de l'information dans un processus scientifique ou technique;
3	• sélectionner des solutions existantes issues des technologies de l'information et les intégrer à des processus scientifiques ou techniques;
3	• spécifier, concevoir et mettre en œuvre des nouvelles solutions mariant les technologies de l'information aux disciplines scientifiques et techniques.

Pour le cheminement intégré avec le diplôme de 2^e cycle en développement du jeu vidéo

CR	Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :
3	• d'approfondir ses connaissances sur les méthodes et techniques requises pour le développement d'un jeu vidéo;
3	• de se familiariser avec la pratique du développement du jeu vidéo tel que vécu en entreprise.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

CR	Mathématiques 103, 105 et 203 ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : (00UN, 00UP, 00UQ) ou (022X, 022Y, 022Z) ou (01Y1, 01Y2, 01Y4).
3	
CR	ou
3	

Être titulaire d'un DEC technique en informatique, concentration informatique de gestion ou d'un DEC technique en informatique industrielle et s'engager à suivre et à avoir réussi les activités de mathématiques préalables, offertes parallèlement au programme régulier d'études, à la fin du deuxième trimestre.

Un arrimage DEC-bac est offert aux détentrices et détenteurs d'un DEC technique en informatique, concentration informatique de gestion ou d'un DEC technique en informatique industrielle, désirant s'inscrire au programme en régime coopératif à temps complet. Les conditions de reconnaissance d'équivalences dans le cadre de cet arrimage sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.USherbrooke.ca/informatique/fileadmin/sites/informatique/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmations/ARRIMAGE.bac.en.informatique.de.gestion.pdf

Pour le cheminement intégré avec le diplôme de 2° cycle en développement du jeu vidéo

Avoir obtenu 75 crédits et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3.

EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

Pour le cheminement intégré avec le diplôme de 2° cycle en développement du jeu vidéo

Pour maintenir son inscription dans le cheminement intégré avec le diplôme de 2° cycle en développement du jeu vidéo, l'étudiante ou l'étudiant doit conserver une moyenne cumulative d'au moins 2,7.

EXIGENCE DE PROMOTION

Pour le cheminement intégré avec le diplôme de 2° cycle en développement du jeu vidéo

Avoir complété avec succès le diplôme de 2° cycle en développement du jeu vidéo.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

sans arrimage

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-
-	S-1	-	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6

avec arrimage DEC-bac

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-2	T-2	S-3	T-3	S-4	T-4	S-5	S-6	-	-	-
-	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	-	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-	-	-
-	S-1	-	S-2	S-3	-	S-4	S-5	-	S-6	-

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF POUR LE CHEMINEMENT INTÉGRÉ AVEC LE DIPLÔME DE 2° CYCLE EN DÉVELOPPEMENT DU JEU VIDÉO

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6/ D-1	D-2

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (63 crédits)

			CR
IFT	159	Analyse et programmation	3
IFT	187	Éléments de bases de données	3
IFT	203	Informatique et société	3
IFT	209	Programmation système	3
IFT	215	Interfaces et multimédia	3
IFT	232	Méthodes de conception orientées objet	3
IFT	287	Exploitation de BD relationnelles et OO	3
IFT	313	Introduction aux langages formels	3
IFT	320	Systèmes d'exploitation	3
IFT	339	Structures de données	3
IFT	359	Programmation fonctionnelle	3
IFT	436	Algorithmes et structures de données	3
IFT	585	Télématique	3
IFT	606	Sécurité et cryptographie	3
IFT	615	Intelligence artificielle	3
IFT	630	Processus concurrents et parallélisme	3
IGL	301	Spécification et vérification des exigences	3
IMN	428	Infographie	3
MAT	115	Logique et mathématiques discrètes	3
MAT	193	Algèbre linéaire	3
STT	418	Statistique appliquée	3

Banque d'activités pédagogiques à option pour l'ensemble des cheminements

BLOC A : Activités pédagogiques de projets

			CR
IFT	592	Projet d'informatique I	3
IFT	692	Projet d'informatique II	3
IFT	697	Projet d'intégration et de recherche	6
IGL	591	Projet multidisciplinaire I	6

BLOC B : Activités pédagogiques en informatique, en génie logiciel ainsi qu'en imagerie et médias numériques

			CR
IFT	501	Recherche d'information et forage de données	3
IFT	503	Théorie du calcul	3
IFT	580	Compilation et interprétation des langages	3
IFT	603	Techniques d'apprentissage	3
IFT	604	Applications Internet et mobilité	3
IFT	605	Systèmes répartis et multiagents	3
IFT	607	Traitement automatique des langues naturelles	3
IFT	608	Planification en intelligence artificielle	3
IFT	609	Informatique cognitive	3
IFT	611	Conception de systèmes temps réel	3
IGE	401	Gestion de projets	3
IGE	487	Modélisation de bases de données	3
IGE	502	Systèmes d'information dans les entreprises	3
IGE	511	Aspects informatiques du commerce électronique	3
IGL	501	Méthodes formelles en génie logiciel	3
IGL	601	Techniques et outils de développement	3
IMN	117	Acquisition des médias numériques	3
IMN	259	Analyse d'images	3
IMN	359	Outils mathématiques du traitement d'images	3
IMN	428	Infographie	3
IMN	430	Visualisation	3
IMN	501	Animation et rendu temps réel	3
IMN	528	Synthèse d'images	3
IMN	538	Animation par ordinateur	3

BLOC C : Activités pédagogiques en génie et en mathématiques

			CR
GEI	201	Circuits logiques	3
GEI	301	Architecture et organisation des ordinateurs	3
MAT	194	Calcul différentiel et intégral I	3
ROP	317	Programmation linéaire	3
STT	289	Probabilités	3
STT	389	Statistique	3

BLOC D : Activités pédagogiques en administration, en philosophie ainsi qu'en sciences humaines

			CR
ADM	111	Principes d'administration	3
GIS	245	Processus d'affaires	3
GMQ	103	Géopositionnement	2
GMQ	104	Travaux pratiques de géopositionnement	1
GMQ	200	Principes de géomatique	3
GMQ	201	Logiciel et travaux pratiques de SIG	1

GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
INS 144	Travail autonome et informatique	3

Une activité pédagogique en langue (maximum 3 crédits)

CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 27 crédits d'activités pédagogiques à option répartis comme suit :
 - de 6 à 12 crédits d'activités choisies parmi les activités de projet du bloc A
 - de 9 à 21 crédits d'activités choisies parmi les activités des blocs B ou C
 - de 0 à 6 crédits d'activités choisies parmi les activités du bloc D

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN GÉNIE LOGICIEL

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option choisies parmi les activités des blocs B, C ou D

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (21 crédits)

IGE 401	Gestion de projets	CR
IGL 501	Méthodes formelles en génie logiciel	3
IGL 591	Projet multidisciplinaire I	3
IGL 601	Techniques et outils de développement	6
IGL 691	Projet multidisciplinaire II	3

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN SYSTÈMES INTELLIGENTS

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option choisies parmi les activités des blocs B, C ou D

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (21 crédits)

IFT 501	Recherche d'information et forage de données	CR
IFT 592	Projet d'informatique I	3
IFT 593	Projet en systèmes intelligents	3
IFT 603	Techniques d'apprentissage	3
IFT 605	Systèmes répartis et multiagents	3
IFT 702	Planification en intelligence artificielle	3
IFT 703	Informatique cognitive	3

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN SYSTÈMES ET RÉSEAUX

- 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 21 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 6 crédits d'activités pédagogiques à option choisies parmi les activités des blocs B, C ou D

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (21 crédits)

GEI 301	Architecture et organisation des ordinateurs	CR
IFT 501	Recherche d'information et forage de données	3
IFT 592	Projet d'informatique I	3
IFT 594	Projet en systèmes et réseaux	3
IFT 604	Applications Internet et mobilité	3
IFT 605	Systèmes répartis et multiagents	3
IFT 729	Conception de systèmes temps réel	3

CHEMINEMENT INTÉGRÉ AVEC LE DIPLÔME DE 2^e CYCLE EN DÉVELOPPEMENT DU JEU VIDÉO

- 75 crédits d'activités pédagogiques du baccalauréat en informatique, répartis comme suit :
 - 63 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
 - 12 crédits d'activités pédagogiques à option choisies parmi les activités pédagogiques des BLOCS A, B, C ou D
- 30 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du diplôme de 2^e cycle en développement du jeu vidéo, dont un maximum de 15 crédits d'activités pédagogiques reconnues dans le cadre du baccalauréat en informatique⁽¹⁾

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

SCI 099	Réussir en sciences	CR
		2

1. Les activités pédagogiques INF 701, INF 740, INF 773, INF 776 et INF 793 peuvent être reconnues dans le cadre du baccalauréat en informatique. Les étudiantes et étudiants inscrits au cheminement intégré avec le diplôme de 2^e cycle en développement du jeu vidéo qui ne termineraient pas les 30 crédits du diplôme peuvent se faire reconnaître ces activités pédagogiques à titre d'activités pédagogiques à option dans le cadre du cheminement sans concentration.

Baccalauréat en informatique de gestion

RENSEIGNEMENTS

819 821-7033 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

bacc.informatique-de-gestion@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'informatique, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en informatique de gestion permet quatre cheminement : le premier sans concentration, les autres avec concentration en commerce électronique, en génie logiciel et en intelligence d'affaires.

OBJECTIFS

Objectif général

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences professionnelles suivantes :

- intégrer adéquatement les technologies de l'information aux processus organisationnels en s'appuyant sur une capacité éprouvée de communiquer avec des praticiennes et praticiens d'autres disciplines.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences professionnelles suivantes :

- comprendre et appliquer le processus d'ingénierie du logiciel;
- structurer, planifier et gérer des projets informatiques;
- développer des logiciels de qualité tout en respectant les budgets et les échéances;
- mettre en exploitation et exploiter des systèmes informatisés;
- s'adapter à l'évolution rapide des technologies de l'information;
- travailler efficacement en équipe multidisciplinaire tout en respectant les règles de la profession;
- communiquer efficacement tant à l'oral qu'à l'écrit;
- comprendre, analyser et définir les besoins organisationnels en technologies de l'information;
- sélectionner et intégrer aux processus organisationnels des solutions existantes issues des technologies de l'information;
- spécifier, concevoir et mettre en œuvre des solutions mettant les technologies de l'information au service des personnes et des organisations.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences lettres et arts (DI)

ou

Être titulaire du DEC en sciences de la nature-cheminement international (BI 200 .10)

ou

Être titulaire du DEC en sciences informatiques et mathématiques (200.CO)

ou

Être titulaire d'un DEC technique en informatique, concentration informatique de gestion ou d'un DEC technique en informatique industrielle et s'engager à suivre et à avoir réussi les activités de mathématiques préalables, offertes parallèlement au programme régulier d'études, à la fin du deuxième trimestre.

Un arrimage DEC-bac est offert aux détentrices et détenteurs d'un DEC technique en informatique concentration informatique de gestion ou d'un DEC technique en informatique industrielle, désirant s'inscrire au programme en régime coopératif à temps complet ou régulier. Les conditions de reconnaissance d'équivalences dans le cadre de cet arrimage sont disponibles à l'adresse suivante : http://www.USherbrooke.ca/informatique/fileadmin/sites/informatique/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmations/ARRIMAGE.bac.en.informatique.de.gestion.pdf.

ou

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Mathématiques NYA, NYB et NYC.

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ.

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 022X, 022Y, 022Z.

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 01Y1, 01Y2, 01Y4.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

sans arrimage

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-
-	S-1	-	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6

avec arrimage DEC-bac

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-2	T-2	S-3	T-3	S-4	T-4	S-5	S-6	-	-	-
-	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	-	S-3	S-4	-	S-5	S-6	-
S-1	S-2	S-3	S-4	S-5	-	S-6	-	-
-	S-1	-	S-2	S-3	S-4	S-5	S-6	-

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN (72 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (57 crédits)

IFT	159	Analyse et programmation	CR	3
IFT	187	Éléments de bases de données	3	3
IFT	209	Programmation système	3	3
IFT	215	Interfaces et multimédia	3	3
IFT	232	Méthodes de conception orientées objet	3	3
IFT	287	Exploitation de BD relationnelles et OO	3	3
IFT	320	Systèmes d'exploitation	3	3
IFT	339	Structures de données	3	3
IFT	436	Algorithmes et structures de données	3	3
IFT	585	Télématique	3	3
IFT	606	Sécurité et cryptographie	3	3
IGE	401	Gestion de projet	3	3
IGE	411	Aspects éthiques et légaux des TI	3	3
IGE	487	Modélisation de bases de données	3	3
IGE	502	Systèmes d'information dans les entreprises	3	3
IGL	301	Spécification et vérification des exigences	3	3
MAT	115	Logique et mathématiques discrètes	3	3
STT	418	Statistique appliquée	3	3

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes :

ADM	111	Principes d'administration	CR	3
CTB	115	Introduction à la comptabilité générale I	3	3
FEC	222	Éléments de gestion financière	3	3
GIS	245	Processus d'affaires	3	3
GIS	358	Sécurité et contrôle des TI	3	3

GRH	221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
INS	144	Travail autonome et informatique	3
MAR	221	Marketing	3
MOQ	342	Gestion des opérations	3
MOQ	542	Production à valeur ajoutée	3

CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION

- 72 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 6 à 9 crédits d'activités pédagogiques à option du bloc A
- 9 à 12 crédits d'activités pédagogiques à option du bloc B

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

BLOC A

De six à neuf crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

IFT	697	Projet d'intégration et de recherche	CR	6
IGE	592	Projet en informatique de gestion I	3	3
IGE	692	Projet en informatique de gestion II	3	3
IGL	591	Projet multidisciplinaire I	6	6
IGL	691	Projet multidisciplinaire II	6	6

BLOC B

De neuf à douze crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités pédagogiques à option du tronc commun ou parmi les suivantes :

GIS	360	Intelligence et géomatique d'affaires	CR	3
IFT	313	Introduction aux langages formels	3	3
IFT	501	Recherche d'information et forage de données	3	3
IFT	604	Applications Internet et mobilité	3	3
IFT	615	Intelligence artificielle	3	3
IFT	702	Planification en intelligence artificielle ⁽¹⁾	3	3
IGE	511	Aspects informatiques du commerce électronique	3	3
IGL	501	Méthodes formelles en génie logiciel	3	3
IGL	601	Techniques et outils de développement	3	3
MAR	331	Comportement du consommateur	3	3
MOQ	332	Méthodes analytiques de gestion	3	3

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN COMMERCE ÉLECTRONIQUE

- 72 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement incluant la concentration en commerce électronique

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

IFT	501	Recherche d'information et forage de données	CR	3
IFT	604	Applications Internet et mobilité	3	3
IGE	511	Aspects informatiques du commerce électronique	3	3
IGE	691	Projet en commerce électronique	6	6
MAR	331	Comportement du consommateur	3	3

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN GÉNIE LOGICIEL

- 72 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement incluant la concentration en génie logiciel

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

IGL	501	Méthodes formelles en génie logiciel	CR	3
IGL	591	Projet multidisciplinaire I	6	6
IGL	601	Techniques et outils de développement	3	3
IGL	691	Projet multidisciplinaire II	6	6

CHEMINEMENT INCLUANT LA CONCENTRATION EN INTELLIGENCE D'AFFAIRES

- 72 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 18 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement incluant la concentration en intelligence d'affaires

Activités pédagogiques obligatoires de la concentration (18 crédits)

GIS	360	Intelligence et géomatique d'affaires	CR	3
IFT	501	Recherche d'information et forage de données	3	3
IFT	615	Intelligence artificielle	3	3
IGE	694	Projet en système d'intelligence d'affaires	6	6
MOQ	332	Méthodes analytiques de gestion	3	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

SCI	099	Réussir en sciences	CR	2
-----	-----	---------------------	----	---

(1) L'inscription à des activités de deuxième cycle nécessite l'approbation préalable de la direction du programme et du département offrant l'activité.

Baccalauréat en mathématiques

RENSEIGNEMENTS

819 821-7033 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

mathematiques@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de mathématiques, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en mathématiques permet deux cheminements :

- un cheminement général
- un cheminement avec concentration en statistique

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation générale en mathématiques axée vers le développement de sa curiosité scientifique et de son esprit critique;
- de développer les qualités nécessaires à la pratique des mathématiques : capacité d'abstraction, de déduction logique, de généralisation et d'imagination, de construction et d'induction;
- d'apprendre à situer l'activité mathématique dans le processus d'explication scientifique « situation-modèle-théorie » qui constitue la base de la méthode scientifique;
- de se préparer au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures en mettant l'accent sur une branche des mathématiques fondamentales ou appliquées;
- d'acquérir, le cas échéant, des savoir-faire de type professionnel en statistique et en recherche opérationnelle ou en informatique, notamment par des études de cas;
- de reconnaître l'écart entre les impératifs à court terme du travail dans les entreprises et les besoins à long terme de la société;
- de développer une attitude qui favorise le rapprochement de la théorie et de la pratique en vue de la nécessaire coopération entre l'industrie et l'université;
- de faire, notamment par des stages dans l'entreprise, l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle en situation de travail.

Objectifs spécifiques du cheminement avec concentration en statistique

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'enrichir ses connaissances et sa formation en tant que statisticienne ou statisticien pour des organismes de recherche et des entreprises;
- de mieux comprendre les liens entre la pratique de la statistique et ses fondements théoriques.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Être titulaire du DEC intégré en sciences lettres et arts (DI)

ou

être titulaire du DEC en sciences informatiques et mathématiques (200.CO)

ou

avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : mathématiques NYA, NYB et NYC

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ ou 022X, 022Y, 022Z ou 01Y1, 01Y2, 01Y4.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	-	S-5	-	S-6	-
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	S-5	S-6	-	-	-

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif, sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant à temps complet doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3 à la fin de la session d'études précédant le stage et être inscrite ou inscrit à la session suivant le stage.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (66 crédits)

IFT	159	Analyse et programmation	CR
IFT	339	Structures de données	3
IMN	428	Infographie	3
MAT	114	Mathématiques discrètes	3
MAT	128	Éléments d'analyse	3
MAT	141	Éléments d'algèbre	3
MAT	153	Introduction à l'algèbre linéaire	3
MAT	228	Techniques d'analyse mathématique	3
MAT	253	Algèbre linéaire	3
MAT	324	Modèles mathématiques	3
MAT	341	Nombres et polynômes	3
MAT	345	Complément d'analyse	3
MAT	417	Méthodes numériques en algèbre linéaire	3
MAT	453	Calcul différentiel et intégral dans \mathbb{R}^n	3
ROP	317	Programmation linéaire	3
ROP	630	Programmation non linéaire	3
STT	189	Techniques d'enquête	3
STT	289	Probabilités	3
STT	389	Statistique	3
STT	489	Processus stochastiques	3
STT	523	Statistique bayésienne	3
STT	563	Modèles statistiques linéaires	3

CHEMINEMENT GÉNÉRAL

- 66 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement
- 9 à 12 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- 0 à 3 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

MAT	424	Fonctions complexes	CR
MAT	517	Analyse numérique	3
MAT	526	Équations différentielles	3
MAT	541	Modules et matrices	3

Activités pédagogiques à option (9 ou 12 crédits)

Au moins trois activités choisies parmi les suivantes :

MAT	501	Fondements et histoire des mathématiques	CR
MAT	525	Topologie	3
MAT	603	Géométrie différentielle	3
MAT	623	Topologie algébrique	3
MAT	638	Calcul variationnel	3
MAT	641	Théorie des corps et des codes	3
MAT	644	Théorie des fonctions et espaces fonctionnels	3
ROP	640	Modèles de la recherche opérationnelle	3
STT	521	Théorie de l'échantillonnage	3
STT	522	Séries chronologiques	3
STT	564	Modèles statistiques multidimensionnels	3
STT	639	Mesure et probabilités	3

Au plus une activité choisie parmi les suivantes :

- IFT 592 Projet informatique
- MAT 523 Initiation à la recherche mathématique⁽¹⁾

Ou parmi les activités de sigle IFT ou IMN, sauf IFT 692

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Une activité hors département approuvée par la direction du programme.

CHEMINEMENT AVEC CONCENTRATION EN STATISTIQUE

- 66 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 21 à 24 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement
- 0 à 3 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques à option (21 à 24 crédits)

BLOC A (9 à 12 crédits)

Au moins trois activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

- MAT 424 Fonctions complexes
- MAT 517 Analyse numérique
- MAT 526 Équations différentielles
- MAT 541 Modules et matrices

CR
3
3

- d'acquérir une formation scientifique spécialisée en microbiologie le préparant au marché du travail ou à la poursuite d'études supérieures;
- d'acquérir les concepts et démarches propres à ce domaine et notamment une connaissance étendue de la diversité des structures, des fonctions, des réactions et des comportements du monde des vivants;
- d'observer les phénomènes de la vie végétale, animale et particulièrement microbienne dans un but de compréhension et d'analyse;
- d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, respectant l'éthique en sciences biologiques, grâce à des stages en milieu de travail;
- d'intégrer, notamment par les stages coopératifs, les connaissances acquises en sciences afin d'agir d'une manière créative sur des problèmes microbiologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- d'apprendre à interagir efficacement avec les membres de la communauté scientifique par le travail en équipe, la participation productive en milieu de travail et l'échange d'information;
- de prendre en main, entre autres par l'intermédiaire de stages en milieu de travail, sa propre formation et son insertion dans un processus d'éducation continue;
- de développer ses capacités de jugement, de créativité, d'organisation et d'expression afin d'être apte à poursuivre de façon continue sa formation professionnelle et à répondre par son autonomie aux besoins de l'évolution de sa discipline;
- de développer sa curiosité intellectuelle et son esprit critique.

CR
3
3
3
3

BLOC B (6 à 12 crédits)

Au moins deux activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

- STT 521 Théorie de l'échantillonnage
- STT 522 Séries chronologiques⁽²⁾
- STT 524 Initiation à la recherche en statistique ⁽¹⁾
- STT 564 Modèles statistiques multidimensionnels
- STT 639 Mesure et probabilités

CR
3
3
3
3

BLOC C (0 à 6 crédits)

D'aucune à deux activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

- BIO 300 Biométrie assistée par ordinateur
- ECN 541 Économétrie intermédiaire
- ECN 654 Économétrie des séries chronologiques ⁽²⁾
- IFT 501 Recherche d'information et forage de données
- IFT 603 Techniques d'apprentissage

CR
3
3
3
3

Activité pédagogique au choix (0 à 3 crédits)

Une activité hors département approuvée par la direction du programme.

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

- SCI 099 Réussir en sciences

CR
2

- (1) Ces activités pédagogiques sont choisies avec l'approbation de la direction du Département de mathématiques.
- (2) L'étudiante ou l'étudiant ne peut suivre qu'une seule activité pédagogique parmi ECN 654 Économétrie des séries chronologiques et STT 522 Séries chronologiques.

Baccalauréat en microbiologie

RENSEIGNEMENTS

- 819 821-7071 (téléphone)
- 819 821-7921 (télécopieur)
- biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biologie, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en microbiologie donne accès à l'un des cheminements intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche dans le cadre du programme de maîtrise en biologie.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation scientifique fondamentale théorique et pratique en microbiologie;
- d'acquérir des savoirs en statistique et en chimie considérés comme essentiels à l'acquisition d'autres savoirs en microbiologie;

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts (DI)

ou

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC;

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Être titulaire d'un DEC en formation technique biologique ou l'équivalent et :

Avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB;

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN, ou 022X, 00UP ou 022Y.

Un arrimage DEC-bac en quatre sessions d'études est offert aux détentrices et détenteurs d'un DEC en techniques de laboratoire – voie de spécialisation en biotechnologie. En techniques d'analyses biomédicales, l'arrimage s'effectue en cinq sessions d'études. Les arrimages sont possibles en régime coopératif à temps complet ou en régime régulier. Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique qu'ils soient en arrimage ou non, sont disponibles à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

Sans arrimage

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	---	S-3	S-4	---	S-5	S-6	---	---	---	---	---
Coopératif	S-1	S-2	---	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	---	---	---
Régulier	---	S-1*	---	S-2	S-3	---	S-4	S-5	---	S-6	S-7	---	---
Coopératif	---	S-1*	---	S-2	S-3	---	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

* L'inscription au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six. Le nombre d'inscriptions en 1^{re} session au trimestre d'hiver dépendra du nombre de places disponibles en fonction de la capacité d'accueil.

Pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit dans l'un des cheminements intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche, la session S-6 ou la session S-7 pour les inscriptions d'hiver permet de terminer le programme de baccalauréat tout en commençant le programme de maîtrise.

Avec arrimage en quatre sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-3	S-4	---	S-5	S-6	---	---	---	---
Coopératif	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	---	---

Pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit dans l'un des cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche, la session S-6 permet de terminer le programme de baccalauréat tout en commençant le programme de maîtrise.

Avec arrimage en cinq sessions d'études

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
Régulier	S-2	---	---	S-3	S-4	---	S-5	S-6	---
Coopératif	S-2	T-1	T-2	S-3	S-4	T-3	S-5	S-6	-

Pour l'étudiante ou l'étudiant inscrit dans l'un des cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche, la session S-6 permet de terminer le programme de baccalauréat tout en commençant le programme de maîtrise.

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3.

CRÉDITS EXIGÉS : 90**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

Le test utilisé pour démontrer la connaissance et la maîtrise de la langue française doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite du test devient obligatoire avant le début de la troisième année ou le début de la cinquième session selon la situation qui se présente la première. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante et étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la troisième année.

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (74 crédits)**

BCL 102	Biologie cellulaire	3
BCM 111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	2
BCM 112	Biochimie générale I	2
BCM 315	Biologie moléculaire - Travaux pratiques	2
BCM 317	Biochimie générale II - Travaux pratiques	2
BCM 318	Biochimie générale II	4
BIM 515	Organisme modèle en génétique moléculaire - Travaux pratiques	2
BIO 101	Biométrie	3
BOT 106	Biologie végétale	3
BOT 400	Projets en biologie végétale	1
COR 200	Introduction à la chimie organique	2
ECL 110	Écologie générale	3
GNT 302	Génétique	3
GNT 404	Génie génétique I	1
IML 300	Immunologie	2
IML 301	Immunologie - Travaux pratiques	1
MCB 100	Microbiologie	3
MCB 101	Microbiologie - Travaux pratiques	1
MCB 403	Microbiologie clinique et environnementale I - Travaux pratiques	1
MCB 532	Évolution et adaptations microbiennes	2
MCB 534	Environnement et biosphère	3
MCB 536	Microbiologie alimentaire	3
MCB 600	Projets d'intégration en microbiologie	3
MCB 602	Microbiologie industrielle et biotechnologie	3
MCB 603	Microbiologie clinique et environnementale II - Travaux pratiques	2
MCB 604	Microbiologie des eaux et milieux extrêmes	2
PSL 104	Physiologie animale	3
PTL 600	Pathogénèse clinique et moléculaire	2
PTL 604	Interactions plantes-microorganismes	3
TSB 303	Méthodes analytiques en biologie	2
TSB 400	Techniques de biologie moléculaire	2
VIR 500	Virologie	2
VIR 515	Virologie - Travaux pratiques	1

Activités pédagogiques à option (10 à 16 crédits)

ALM 300	Nutrition	2
BCL 604	Signalisation cellulaire	2
BCL 606	Biotechnologie des cellules eucaryotes	2
BCM 610	Éléments de protéomique	3
BFT 402	Outils bio-informatiques	2
BIM 506	Biologie moléculaire et cellulaire I	3
BIM 606	Biologie moléculaire et cellulaire II	3
CHM 319	Sécurité	1

CHM 402	Chimie de l'environnement	3
ECL 308	Les sols vivants	3
EMB 106	Biologie du développement	3
END 506	Éléments d'endocrinologie moléculaire	3
GBI 104	Éthique et biologie	1
GNT 518	Éléments de génomique	3
GNT 600	Biologie des systèmes	2
GNT 610	Génétique avancée	2
GNT 612	Génétique moléculaire des plantes	2
HTL 303	Histocytologie	2
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3

Un maximum de 10 crédits d'activités choisies parmi les activités d'initiation à la recherche :

BIO 625	Initiation à la recherche en biologie	2
MCB 631	Initiation à la recherche en microbiologie I	2
MCB 633	Initiation à la recherche en microbiologie II ⁽¹⁾	4
MCB 635	Initiation à la recherche en microbiologie III ⁽¹⁾	4

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

BFT 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8
BIM 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8
ECL 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8
MCB 793	Activités de recherche I ⁽²⁾	8

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)**

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

BIO 099	Réussir en sciences biologiques	2
---------	---------------------------------	---

1. Les activités pédagogiques MCB 633 et MCB 635 sont obligatoires dans les cheminement intégrés baccalauréat-maîtrise de type recherche.
2. Activité pédagogique obligatoire dans le cheminement intégré baccalauréat-maîtrise de type recherche et commune aux programmes de baccalauréat et de maîtrise.

Baccalauréat en pharmacologie**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 70117 (téléphone Faculté de médecine et des sciences de la santé)

819 821-7169 (téléphone Faculté des sciences)

819 564-5400 (télécopieur)

Bac.Pharmacologie-MED@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE

Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir et de maîtriser les approches scientifiques propres à la discipline dans le contexte de la pharmacologie moderne;
- d'apprendre à utiliser les connaissances de base et celles de sa discipline pour résoudre des problèmes d'ordre multidisciplinaire;
- de se familiariser avec les méthodes et les techniques modernes utilisées dans les laboratoires universitaires et industriels;
- de découvrir les différentes disciplines lui permettant de choisir une carrière en pharmacologie : recherche, épidémiologie, économie, affaires réglementaires, gestion, commercialisation, etc.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances pertinentes dans les sciences biologiques et autres disciplines scientifiques requises pour connaître et comprendre le corps humain dans un contexte pharmacologique;
- d'appliquer les connaissances acquises à la solution de problèmes : formuler et vérifier des hypothèses;
- d'utiliser efficacement les sources d'information pour découvrir des connaissances nouvelles;
- de s'adapter rapidement à des situations nouvelles dans un domaine en perpétuel renouvellement;
- de maîtriser les concepts, les principes, les méthodes et les démarches propres à la pharmacologie et d'acquérir des savoir-faire de type professionnel, entre autres, par des stages en milieu de travail;

- d'intégrer, notamment par des stages en laboratoire, les connaissances acquises afin d'agir de manière créative sur des problèmes pharmacologiques concrets et de porter un jugement scientifique permettant d'évaluer la portée de son intervention;
- de communiquer clairement et de façon concise les résultats de ses travaux, par écrit et oralement, et ce, dans un contexte multidisciplinaire;
- de travailler en équipe de façon harmonieuse;
- de connaître les règles qui régissent l'industrie pharmaceutique;
- d'acquérir des notions en administration, en commercialisation, en marketing, en épidémiologie, en économie et en gestion;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage et de son autoformation afin d'être capable de s'adapter rapidement aux changements pouvant modifier le cours de sa carrière;
- d'assimiler l'importance de l'intégrité et du sens éthique.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences, lettres et arts

ou

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA et NYB, Physique NYA, NYB et NYC.

ou

avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Être titulaire d'un DEC en techniques biologiques ou en techniques physiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB; Mathématiques NYA et NYB et un cours de physique; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP et un parmi 00UR, 00US ou 00UT.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC en formation technique sont disponibles au www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/biologie/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Programmation/Adm_DEC_Tech.pdf.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES RÉGULIER ET COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e a.
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	---	S-3	S-4	---	S-5	S-6	---	---
Coopératif	S-1	S-2	---	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité des stages, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3.

CRÉDITS EXIGÉS : 98

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (89 crédits)

BCL	106	Cytophysiologie	2
BCL	509	Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire	2
BCM	111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	2
BCM	112	Biochimie générale I	2
BCM	318	Biochimie générale II	4
BCM	325	Biochimie des protéines - Travaux pratiques	3
BCM	327	Biologie moléculaire - Travaux pratiques	1
BCM	606	Endocrinologie moléculaire	2
BIM	500	Biologie moléculaire	3
BIO	101	Biométrie	3

CR

2

2

2

4

3

1

2

3

2

3

CAN	300	Chimie analytique	3
CHM	200	Chimie organique et analytique - Travaux pratiques	2
COR	200	Introduction à la chimie organique	2
COR	306	Chimie organique	2
GNT	305	Génétique fondamentale et appliquée	2
GNT	404	Génie génétique I	1
GNT	506	Génie génétique II	2
IML	300	Immunologie	2
INS	503	Travail autonome en pharmacologie	3
MCB	103	Microbiologie en pharmacologie - Travaux pratiques	3
PHR	101	Principes de pharmacologie I	2
PHR	103	Projet en biostatistique	1
PHR	201	Principes de pharmacologie II	3
PHR	305	Antimicrobiens et chimiothérapie	2
PHR	400	Les brevets en pharmacologie	1
PHR	402	Conformité analytique et réglementaire	2
PHR	500	Pharmacologie du système nerveux	3
PHR	501	Pharmacologie moléculaire	3
PHR	502	Pharmacologie cardiovasculaire	3
PHR	504	Pharmacologie générale	2
PHR	506	Toxicologie et pharmacovigilance	2
PHR	507	Laboratoire de pharmacodynamie	2
PHR	509	Laboratoire de pharmacocinétique	2
PHR	510	Abus et dépendance	1
PHR	604	Pharmacologie clinique : rédaction de protocole	2
PHR	606	Pharmacoeconomie	1
PHR	607	Introduction à l'épidémiologie en pharmacologie	2
PHR	608	Techniques spécialisées en pharmacologie - Travaux pratiques	1
PHR	615	Projet d'intégration en pharmacologie	3
PHS	100	Physiologie humaine	2
RBL	500	Radio-isotopes en pharmacologie	2
SCL	300	Éthique de la recherche médicale	1
TSB	303	Méthodes analytiques en biologie	2

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les activités suivantes¹⁾ :

BLOC A

BCL	505	Différenciation et métabolisme	CR
BCL	511	Laboratoire de signalisation cellulaire	3
BCL	602	Prolifération cellulaire et cancer	1
BCM	518	Chimie médicinale	1
IML	600	Immunologie moléculaire	2
PHR	601	Initiation à la recherche en pharmacologie I	2
PHR	603	Recherche avancée en pharmacologie	4
PHR	605	Recherche en sciences pharmacologiques	4
PHR	612	Sujets de recherche de pointe	2
PHR	614	Pharmacothérapie appliquée	1
			3

BLOC B

ADM	502	Initiation aux affaires en pharmacologie	CR
MAR	222	Introduction au marketing pharmaceutique	3
MAR	467	Représentation en pharmacologie	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

PHR	099	Réussir en pharmacologie	CR
			2

- Les activités du bloc A sont destinées aux étudiantes et étudiants qui désirent poursuivre leurs études aux cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat). Celles du bloc B s'adressent à celles et ceux qui désirent s'attaquer au marché du travail après le baccalauréat.

Baccalauréat en physique

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62704 (téléphone)

819 821-8046 (télécopieur)

physique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de physique, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

Le baccalauréat en physique permet :

- un cheminement général;
- un cheminement en calcul scientifique;
- un cheminement en physique médicale;
- un cheminement en nanotechnologies et nanosciences.

OBJECTIFS**Objectifs généraux**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de maîtriser les concepts de base et les lois fondamentales de la physique, autant dans leurs énoncés phénoménologiques que dans leurs formulations abstraites;
- de se familiariser à différents domaines contemporains de recherche ou d'application;
- d'approfondir, le cas échéant, le champ d'application multidisciplinaire lié aux nanotechnologies et aux nanosciences;
- d'approfondir, le cas échéant, le champ d'application multidisciplinaire qu'est la physique médicale;
- de savoir faire un usage judicieux des outils mathématiques et informatiques ainsi que des techniques expérimentales de la physique moderne;
- de savoir mettre en pratique la méthode scientifique;
- de développer des qualités professionnelles.

Objectif spécifique du cheminement en nanotechnologies et nanosciences

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir le champ d'application multidisciplinaire lié aux nanotechnologies et aux nanosciences

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire du DEC intégré en sciences lettres et arts (DI)

ou

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Biologie NYA, Chimie NYA et NYB, Mathématiques NYA, NYB et NYC, Physique NYA, NYB et NYC;

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Être titulaire d'un DEC en formation technique ou l'équivalent et :

Avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Mathématiques NYA NYB et NYC, Physique NYA, NYB et NYC.

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ, 00UR, 00US et 00UT.

Un arrimage DEC-Bac est offert aux détentrices et détenteurs d'un DEC en technologie physique, désirant s'inscrire au programme en régime coopératif à temps complet. Les conditions de reconnaissances d'équivalence dans le cadre de cet arrimage sont disponibles à cette adresse : http://www.usherbrooke.ca/physique/fileadmin/sites/physique/documents/Programmes_d_etudes/Premier_cycle/Adm_DEC_technique.pdf.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

Régime coopératif à temps complet

MODALITÉS DES RÉGIMES COOPÉRATIF ET RÉGULIER

Normalement, selon le trimestre où l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit en première session, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
Régulier	S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	S-5	S-6	-	-	-	-	-
Coopératif	S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	-	-	-
Régulier	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	-	S-5	S-6	S-7	-	-
Coopératif	-	S-1*	-	S-2	S-3	-	S-4	T-1	S-5	T-2	S-6	T-3	S-7

* L'inscription en 1^{re} session au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six pour compléter le baccalauréat.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**TRONC COMMUN****Activités pédagogiques obligatoires (54 crédits)**

IFT	159	Analyse et programmation	CR
MAT	198	Calcul avancé	3
MAT	297	Compléments de mathématiques	3
MAT	298	Calcul vectoriel	3
PHQ	110	Mécanique I	3
PHQ	120	Optique et ondes	3
PHQ	171	Physique contemporaine	3
PHQ	210	Phénomènes ondulatoires	3
PHQ	220	Électricité et magnétisme	3
PHQ	260	Travaux pratiques I	3
PHQ	310	Mécanique II	3
PHQ	330	Mécanique quantique I	3
PHQ	340	Physique statistique I	3
PHQ	360	Travaux pratiques II	3
PHQ	421	Électromagnétisme avancé	3
PHQ	430	Mécanique quantique II	3
PHQ	440	Physique statistique II	3
PHQ	460	Travaux pratiques III	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

PHQ	560	Travaux pratiques avancés I	CR
PHQ	660	Travaux pratiques avancés II	3

CHEMINEMENT GÉNÉRAL

- 57 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 33 crédits d'activités pédagogiques à option ou au choix parmi les suivantes :

Activités pédagogiques à option (27 à 33 crédits)

Vingt-quatre à trente crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

GEI	769	Physique des composants microélectroniques	CR
PHQ	399	Histoire des sciences	3
PHQ	405	Méthodes numériques et simulations	3
PHQ	505	Méthodes de physique théorique	3
PHQ	556	Physique de l'électronique classique et quantique	3
PHQ	560	Travaux pratiques avancés I	3
PHQ	575	Optique moderne	3
PHQ	585	Physique du solide	3
PHQ	615	Relativité générale	3
PHQ	635	Mécanique quantique III	3
PHQ	636	Physique subatomique	3
PHQ	637	Information et calcul quantiques	3
PHQ	660	Travaux pratiques avancés II	3
PHQ	662	Initiation à la recherche	3
PHQ	667	Projet de vulgarisation scientifique	3
PHQ	676	Astrophysique	3
PHQ	677	Hydrodynamique et phénomènes non linéaires	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT EN CALCUL SCIENTIFIQUE**

- 57 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 12 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement en calcul scientifique
- 15 à 21 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités à option du cheminement général
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

IFT	339	Structures de données	CR
IFT	536	Systèmes de calcul scientifique	3
PHQ	405	Méthodes numériques et simulations	3
PHQ	662	Initiation à la recherche	3

Activités pédagogiques à option (15 à 21 crédits)

Choisies parmi les activités à option du cheminement général

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT EN PHYSIQUE MÉDICALE**

- 57 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 3 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement en physique médicale
- 9 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement en physique médicale
- 15 à 21 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités à option du cheminement général
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (3 crédits)

PHQ 662 Initiation à la recherche

CR
3**Activités pédagogiques à option (24 à 30 crédits)**

Neuf crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

BGC 711 Anatomie fonctionnelle pour l'ingénieur I
 BGE 711 Instrumentation en bioingénierie I
 BGM 711 Modélisation en bioingénierie I
 GEI 724 Optique intégrée et capteurs photoniques
 PHQ 575 Optique moderne
 RBL 737 Physique médicale
 RBL 738 Imagerie médicale

CR
1
1
1
3
3
3
3

Quinze à vingt-et-un crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités à option du cheminement sans module

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT EN NANOTECHNOLOGIES ET NANOSCIENCES**

- 57 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option du tronc commun
- 3 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du cheminement en nanotechnologies et nanosciences
- 15 crédits d'activités pédagogiques à option du cheminement en nanotechnologies et nanosciences
- 9 à 15 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les activités à option du cheminement général
- 0 à 6 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (3 crédits)

PHQ 585 Physique du solide

CR
3**Activités pédagogiques à option (15 crédits)**

Quinze crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

CPH 715 Conception de matériaux intelligents
 GEI 718 Techniques de fabrication en salles blanches
 GEI 719 Microfabrication de biocapteurs
 GEI 769 Physique des composants microélectroniques
 GMC 760 Nanocaractérisation des semi-conducteurs
 GMC 761 Genèse et caractérisation des couches minces
 PHQ 556 Physique de l'électronique classique et quantique
 PHQ 662 Initiation à la recherche
 PHY 710 Techniques de caractérisation des matériaux II

CR
3
2
1
3
1
2
3
3
3**Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)****Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)**

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

SCI 099 Réussir en sciences

CR
2

Baccalauréat en sciences de l'image et des médias numériques

RENSEIGNEMENTS

819 821-7033 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

bacc.imagerie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'informatique et Département de mathématiques, Faculté des sciences**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de définir, de gérer et de mettre en œuvre des projets d'envergure intégrant un ou plusieurs supports numériques d'information;
- de définir, de gérer et de mettre en œuvre des projets spécifiques de l'infographie, du traitement d'images, de la vision par ordinateur, des interfaces, de l'intelligence artificielle et de l'analyse d'images;
- de développer sa capacité à concevoir et à réaliser des logiciels fiables, généraux et lisibles et d'acquérir une expérience de l'utilisation de logiciels modernes et de laboratoires adaptés;
- de développer une attitude qui favorise le rapprochement de la théorie et de la pratique nécessaire à l'application des mathématiques : capacité d'abstraction, esprit critique, démarche rigoureuse, etc.;

- de se familiariser avec le contexte de communication dans ses dimensions technologique et sociale;
- d'acquérir, par les travaux pratiques et les stages coopératifs, une expérience de participation productive à la conception et à la mise en œuvre d'applications répondant aux besoins réels de la recherche et des entreprises.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Conditions particulières**

Être titulaire du DEC intégré en sciences lettres et arts (DI)

ou

Être titulaire du DEC en sciences informatiques et mathématiques (200.CO)

ou

Avoir complété les cours suivants ou leur équivalent : Mathématiques NYA, NYB et NYC.

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ.

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 022X, 022Y, 022Z.

ou

Avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 01Y1, 01Y2, 01Y4.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	T-4	S-6	-

MODALITÉS DU RÉGIME RÉGULIER

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année	
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV
S-1	S-2	-	S-3	-	S-4	S-5	S-6	-	-	-

CRÉDITS EXIGÉS : 90**EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME**

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour l'étudiante ou l'étudiant de rencontrer la direction du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires (69 crédits)**

			CR
IFT	159	Analyse et programmation	3
IFT	187	Éléments de bases de données	3
IFT	203	Informatique et société	3
IFT	215	Interfaces et multimédia	3
IFT	232	Méthodes de conception orientée objet	3
IFT	339	Structures de données	3
IFT	436	Algorithmes et structures de données	3
IFT	501	Recherche d'information et forage de données	3
IFT	603	Techniques d'apprentissage	3
IFT	630	Processus concurrents et parallélisme	3
IGL	601	Techniques et outils de développement	3
IMN	117	Acquisition des médias numériques	3
IMN	259	Analyse d'images	3
IMN	269	Vision tridimensionnelle	3
IMN	317	Traitement de l'audio numérique	3
IMN	359	Outils mathématiques du traitement d'images	3
IMN	428	Infographie	3
IMN	528	Synthèse d'images	3
MAT	193	Algèbre linéaire	3

MAT	194	Calcul différentiel et intégral I	3
MAT	417	Méthodes numériques en algèbre linéaire	3
ROP	542	Éléments d'optimisation	3
STT	418	Statistique appliquée	3

Activités pédagogiques à option (18 à 21 crédits)**BLOC A** (3 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

IMN	430	Visualisation	3
IMN	501	Animation et rendu temps réel	3
IMN	530	Reconstruction et analyse d'images médicales	3
IMN	601	Reconnaissance de formes et analyse d'images avancée	3

BLOC B (12 à 15 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

IFT	209	Programmation système	3
IFT	287	Exploitation de BD relationnelles et OO	3
IFT	313	Introduction aux langages formels	3
IFT	359	Programmation fonctionnelle	3
IFT	585	Télématique	3
IFT	606	Sécurité et cryptographie	3
IFT	607	Traitement automatique des langues naturelles	3
IFT	615	Intelligence artificielle	3
IFT	745	Simulation de modèles	3
IGE	401	Gestion de projet	3
IGL	501	Méthodes formelles en génie logiciel	3
MAT	115	Logique et mathématiques discrètes	3
MAT	253	Algèbre linéaire	3
MAT	291	Calcul différentiel et intégral II	3
MAT	298	Calcul vectoriel	3
MAT	304	Mathématiques II : équations différentielles	3
MAT	324	Modèles mathématiques	3
MAT	356	Géométrie analytique	3
MAT	424	Fonctions complexes	3
MAT	453	Calcul différentiel et intégral dans R^n	3
MAT	517	Analyse numérique	3
STT	389	Statistique	3

ou toute autre activité des départements d'Informatique et de Mathématiques approuvée par ceux-ci.

BLOC C (0 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

IFT	592	Projet d'informatique I	3
IFT	697	Projet d'intégration et de recherche	6

Activité pédagogique au choix (0 à 3 crédits)

Choisie en accord avec la direction du programme.

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

SCI	099	Réussir en sciences	2
-----	-----	---------------------	---

Certificat en biologie**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7071 (téléphone)

819 821-8049 (télécopieur)

biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de biologie, Faculté des sciences**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base dans les divers champs de la biologie afin d'être en mesure de poursuivre des études spécialisées au 1^{er} cycle, le cas échéant.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

3	Condition particulière
3	Bloc d'exigences 10.9 soit : Mathématiques NYA et NYB; Physique NYA, NYB et NYC;
3	Chimie NYA et NYB; Biologie NYA
3	ou
3	avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 022Y, 00UR, 00US, 00UT
3	ou
3	bloc d'exigences 12.19 soit : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent : Mathématiques NYA et NYB et Chimie NYA et NYB ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (20 crédits)

BCL	102	Biologie cellulaire	3
BCM	112	Biochimie générale I	2
BIO	101	Biométrie	3
BOT	106	Biologie végétale	3
ECL	110	Écologie générale	3
MCB	100	Microbiologie	3
MCB	101	Microbiologie - Travaux pratiques	1
TSB	303	Méthodes analytiques en biologie	2

Activités pédagogiques à option (10 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

BCM	111	Biochimie générale I - Travaux pratiques	2
ou			
BCM	113	Biochimie générale - Travaux pratiques	1
BCM	104	Biochimie métabolique	1
ou			
BCM	318	Biochimie générale II	4
BCL	606	Biotechnologie des cellules eucaryotes	2
BIM	506	Biologie moléculaire et cellulaire I	3
BIO	300	Biométrie assistée par ordinateur	3
COR	200	Introduction à la chimie organique	2
ECL	510	Écologie végétale	3
ECL	516	Écologie animale	3
GNT	302	Génétique	3
MCB	532	Évolution et adaptations microbiennes	2
MCB	534	Environnement et biosphère	3
MCB	536	Microbiologie alimentaire	3
PSL	104	Physiologie animale	3
ZOO	104	Formes et fonctions animales	4
ZOO	105	Formes et fonctions animales - Travaux pratiques	1
ZOO	306	Taxonomie animale	1
ZOO	307	Travaux pratiques de taxonomie animale	1

Certificat en chimie**RENSEIGNEMENTS**

819 821-8000, poste 63009 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

chimie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de chimie, Faculté des sciences**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base dans les divers champs de la chimie afin d'être en mesure de poursuivre des études spécialisées au 1^{er} cycle, le cas échéant.

ADMISSION**Condition générale**Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)**Condition particulière**

Être titulaire d'un DEC comprenant les blocs d'exigences 10.9 ou 12.69. Une candidate ou un candidat qui peut faire valoir un parcours particulier peut se voir reconnaître l'équivalent du bloc exigé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

CAN	300	Chimie analytique	CR	3
CAN	305	Méthodes quantitatives de la chimie - Travaux pratiques		2
CAN	306	Techniques de séparation		2
CAN	502	Analyse organique		2
CHM	302	Techniques de chimie organique et inorganique - Travaux pratiques		3
CHM	318	Chimie minérale		2
CIQ	300	Chimie inorganique I		3
COR	300	Chimie organique I		3
CPH	315	Matière à l'équilibre		2
MAT	108	Mathématiques pour chimistes I		2

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

BCM	300	Biochimie	CR	3
CHM	319	Sécurité		1
CIQ	400	Chimie inorganique II		3
COR	301	Chimie organique II		3
COR	400	Chimie organique III		3
CPH	316	Méthodes de la chimie physique		3
CPH	317	Matière en transformation		2
MAT	109	Mathématiques pour chimistes II		2

Certificat en mathématiques

RENSEIGNEMENTS

819 821-7033 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

mathematiques@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de mathématiques, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base dans les divers champs des mathématiques afin d'être en mesure de poursuivre des études spécialisées au 1^{er} cycle, le cas échéant.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques NYA, NYB et NYC ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UN, 00UP, 00UQ

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

IFT	159	Analyse et programmation	CR	3
IFT	339	Structures de données		3
MAT	114	Mathématiques discrètes		3
MAT	128	Éléments d'analyse		3
MAT	141	Éléments d'algèbre		3
MAT	153	Introduction à l'algèbre linéaire		3
MAT	228	Techniques d'analyse mathématique		3
MAT	253	Algèbre linéaire		3
MAT	324	Modèles mathématiques		3
MAT	341	Nombres et polynômes		3
MAT	345	Complément d'analyse		3
MAT	417	Méthodes numériques en algèbre linéaire		3
MAT	424	Fonctions complexes		3
MAT	453	Calcul différentiel et intégral dans Rn		3

MAT	526	Équations différentielles		3
ROP	317	Programmation linéaire		3
STT	189	Techniques d'enquête		3
STT	289	Probabilités		3
STT	389	Statistique		3
STT	489	Processus stochastiques		3

ou toute autre activité pertinente approuvée par la direction du Département de mathématiques.

Certificat en physique

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62704 (téléphone)

819 821-8046 (télécopieur)

physique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département de physique, Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base dans les divers champs de la physique afin d'être en mesure de poursuivre des études spécialisées au 1^{er} cycle, le cas échéant.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Bloc d'exigences 10.10 soit : Mathématique NYA, NYB et NYC; Physique NYA, NYB et NYC; Chimie NYA et NYB; Biologie NYA

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

MAT	198	Calcul avancé	CR	3
MAT	298	Calcul vectoriel		3
PHQ	110	Mécanique I		3
PHQ	120	Optique et ondes		3
PHQ	171	Physique contemporaine		3
PHQ	210	Phénomènes ondulatoires		3
PHQ	220	Électricité et magnétisme		3
PHQ	260	Travaux pratiques I		3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

IFT	159	Analyse et programmation	CR	3
MAT	297	Compléments de mathématiques		3
PHQ	310	Mécanique II		3
PHQ	330	Mécanique quantique I		3
PHQ	340	Physique statistique I		3
PHQ	360	Travaux pratiques II		3
PHQ	399	Histoire des sciences		3
PHQ	505	Méthodes de physique théorique		3

Certificat en sciences

RENSEIGNEMENTS

819 821-7008 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

Sciences@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

Le certificat en sciences permet de répondre aux besoins notamment des étudiantes et étudiants internationaux désirant approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques dans une discipline des sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer ses connaissances fondamentales dans une discipline des sciences;
- de maîtriser les concepts et d'appliquer des démarches propres à une discipline des sciences.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrite ou inscrit dans un programme en lien avec l'un des blocs de spécialité du certificat en sciences et offert dans une université hors Québec.

Condition particulière

Avoir obtenu une note d'au moins 11 sur 20 au cours de la dernière année d'études. Compte tenu des différences de notation entre les pays, ce critère peut varier selon le pays.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques à option (24 à 30 crédits)**

Choisies dans l'un des blocs suivants avec l'appui de la personne responsable du programme :

BLOC A : Biochimie de la santé (24 à 30 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de la biochimie offertes dans le cadre du programme de baccalauréat en biochimie.

BLOC B : Biologie (24 à 30 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de la biologie offertes dans le cadre des programmes de baccalauréat en biologie, en biologie moléculaire et cellulaire, en écologie ou en microbiologie.

BLOC C : Chimie (24 à 30 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de la chimie offertes dans le cadre des programmes de baccalauréat en chimie ou en chimie pharmaceutique.

BLOC D : Informatique (24 à 30 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de l'informatique offertes dans le cadre des programmes de baccalauréat en sciences de l'image et des médias numériques, en informatique ou en informatique de gestion.

BLOC E : Mathématiques (24 à 30 crédits)

Activités pédagogiques du domaine des mathématiques offertes dans le cadre du programme de baccalauréat en mathématiques.

BLOC F : Pharmacologie (24 à 30 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de la pharmacologie offertes dans le cadre du programme de baccalauréat en pharmacologie.

BLOC G : Physique (24 à 30 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de la physique offertes dans le cadre du programme de baccalauréat en physique.

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**Certificat en technologies de l'information****RENSEIGNEMENTS**

819 821-7033 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

bacc.informatique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'informatique, Faculté des sciences**LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

OBJECTIFS**Objectif général**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'intégrer les principales pratiques des technologies de l'information à d'autres compétences professionnelles.

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de s'initier aux méthodes de conception logicielle;
- d'acquérir une connaissance des principales technologies de l'information;
- de comprendre le déroulement des principales étapes des processus du génie logiciel.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir complété le cours de niveau collégial suivant ou son équivalent :

Mathématiques NYA

ou

Avoir atteint l'objectif et le standard suivant : 00UN.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)**

IFT	159	Analyse et programmation	CR
IFT	187	Éléments de bases de données	3
IFT	215	Interfaces et multimédia	3
IFT	287	Exploitation de BD relationnelles et OO	3
IFT	339	Structures de données	3
MAT	115	Logique et mathématiques discrètes	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

IFT	203	Informatique et société	CR
IFT	209	Programmation système	3
IFT	232	Méthodes de conception orientées objet	3
IFT	313	Introduction aux langages formels	3
IFT	436	Algorithmes et structures de données	3
IFT	585	Télématique I	3
IFT	592	Projet d'informatique I	3
IGE	411	Aspects éthiques et légaux des TI	3
IGL	301	Spécification et vérification des exigences	3
IMN	117	Acquisition des médias numériques	3

Certificat préparatoire aux programmes de 1^{er} cycle en génie, en sciences et en santé**RENSEIGNEMENTS**

sciences@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences

Les activités pédagogiques de ce certificat ne peuvent être reconnues dans le cadre d'un programme de baccalauréat et ne sont pas destinées à remplacer les activités d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Elles visent à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir les connaissances et de développer les compétences requises pour accéder à des programmes de 1^{er} cycle en génie, en sciences et en santé.

La Faculté peut substituer une activité pédagogique à une autre.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant qui ne satisfait pas aux conditions générales d'admission à des programmes de 1^{er} cycle :

- d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans un programme de 1^{er} cycle de la Faculté de génie, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé ou de la Faculté des sciences.

ADMISSION**Conditions générales**

Pour les étudiantes et étudiants issus d'un système scolaire hors Québec :

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires obtenu hors Québec ou détenir une formation jugée équivalente;
- Avoir été admis sous conditions à un programme de 1^{er} cycle et posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française;
- Avoir douze années de scolarité et présenter un excellent dossier scolaire.

Pour les étudiantes et étudiants issus du système scolaire québécois :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), sans avoir acquis tous les préalables de sciences nécessaires pour remplir les conditions d'admission à des programmes de 1^{er} cycle en génie, en sciences ou en santé.
- ou
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires depuis au moins 4 ans et désirer acquérir des préalables afin de remplir les conditions d'admission à des programmes de 1^{er} cycle en génie, en sciences ou en santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

- 27 crédits d'activités pédagogiques obligatoires
- 3 crédits d'activités pédagogiques à option

Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)

CQP 112	Introduction à la programmation	CR 3
CQP 201	Algèbre linéaire et calcul matriciel	3
CQP 202	Électricité et magnétisme	3
CQP 204	Mécanique et ondes	3
CQP 205	Organisation et diversité du vivant	3
CQP 206	Chimie générale	3
CQP 207	Chimie des solutions	3
CQP 208	Notions fondamentales de calcul différentiel	3
CQP 209	Notions fondamentales de calcul intégral	3

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une activité pédagogique de 3 crédits choisie parmi les activités de sigle ANS, ANG ou FLS offertes au certificat en langues modernes.

Microprogramme de 1^{er} cycle en écologie pratique

RENSEIGNEMENTS

819 821-7070 (téléphone)

819 821-8049 (télécopieur)

biologie@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'apprendre à se servir d'outils d'identification de la flore et de la faune du Québec;
- d'approfondir ses connaissances des méthodes de mesure ou de récolte des données sur le terrain;
- d'apprendre à faire une évaluation de la qualité d'un site ou d'un milieu dans le but d'apporter des recommandations quant à sa conservation ou son aménagement;
- de développer des habiletés de nature pratique et d'être capable de les combiner avec les connaissances théoriques pour être plus apte à travailler dans le domaine de l'écologie appliquée.

ADMISSION

Condition particulière

Être inscrite ou inscrit au programme de baccalauréat en écologie, régime régulier ou coopératif.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 12

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

ECL 115	Faune et flore du Québec I	CR 1
ECL 116	Initiation à l'écologie de terrain	1
ECL 117	Faune et flore du Québec II	2
ECL 215	Méthodes de terrain I	3
ECL 216	Méthodes de terrain II	2
ECL 315	Évaluation environnementale	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en sciences

RENSEIGNEMENTS

819 821-7008 (téléphone)

819 821-7921 (télécopieur)

sciences@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'été, d'automne et d'hiver

Le microprogramme de 1^{er} cycle en sciences s'adresse notamment aux étudiantes et étudiants internationaux désirant approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques dans une discipline des sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances fondamentales dans une discipline des sciences;
- d'acquérir les concepts et démarches propres à une discipline des sciences.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrite ou inscrit dans un programme en lien avec l'un des blocs de spécialité du microprogramme et offert dans une université hors Québec.

Condition particulière

Avoir obtenu une note d'au moins 11 sur 20 ou l'équivalent au cours de la dernière année d'études. Compte tenu des différences de notation entre les pays, ce critère peut varier selon le pays.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (12 à 15 crédits)

Choisies dans l'un des blocs suivants avec l'appui de la coordonnatrice ou du coordonnateur responsable du programme et approuvées par cette personne :

BLOC A : Biochimie de la santé (12 à 15 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de la biochimie offertes dans le cadre du programme de baccalauréat en biochimie.

BLOC B : Biologie (12 à 15 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de la biologie offertes dans le cadre des programmes de baccalauréat en biologie, en biologie moléculaire et cellulaire, en écologie ou en microbiologie.

BLOC C : Chimie (12 à 15 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de la chimie offertes dans le cadre des programmes de baccalauréat en chimie ou en chimie pharmaceutique.

BLOC D : Informatique (12 à 15 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de l'informatique offertes dans le cadre des programmes de baccalauréat en sciences de l'image et des médias numériques, en informatique ou en informatique de gestion.

BLOC E : Mathématiques (12 à 15 crédits)

Activités pédagogiques du domaine des mathématiques offertes dans le cadre du programme de baccalauréat en mathématiques.

BLOC F : Pharmacologie (12 à 15 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de la pharmacologie offertes dans le cadre du programme de baccalauréat en pharmacologie.

BLOC G : Physique (12 à 15 crédits)

Activités pédagogiques du domaine de la physique offertes dans le cadre du programme de baccalauréat en physique.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	151	Stage I en administration des affaires	CR	9
ECN	071	Stage I en économique	CR	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	251	Stage I en droit	CR	9
-----	-----	------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	611	Stage I en génie chimique	CR	9
GIN	621	Stage I en génie mécanique	CR	9
GIN	651	Stage I en génie informatique	CR	9
GIN	661	Stage I en génie électrique	CR	9
GIN	671	Stage I en génie civil	CR	9
GIN	681	Stage I en génie biotechnologique	CR	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	CR	9
GAE	071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	CR	9
TRA	071	Stage I multidisciplinaire	CR	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	170	Stage I en biochimie	CR	9
BIO	170	Stage I en biologie	CR	9
BTE	170	Stage I en biotechnologie	CR	9
CHM	170	Stage I en chimie	CR	9
CHP	170	Stage I en chimie pharmaceutique	CR	9
ECL	170	Stage I en écologie	CR	9
IFG	170	Stage I en informatique de gestion	CR	9
IFT	170	Stage I en informatique	CR	9
IMN	170	Stage I en imagerie et médias numériques	CR	9
MAT	170	Stage I en mathématiques	CR	9
MCB	170	Stage I en microbiologie	CR	9
PHQ	170	Stage I en physique	CR	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	170	Stage I en pharmacologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	651	Stage I en kinésiologie	CR	9
-----	-----	-------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	107	Stage I en environnement	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 251	Stage II en administration des affaires	CR
ECN 072	Stage II en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 252	Stage II en droit	CR
		9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR
		9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 612	Stage II en génie chimique	CR
GIN 622	Stage II en génie mécanique	9
GIN 652	Stage II en génie informatique	9
GIN 662	Stage II en génie électrique	9
GIN 672	Stage II en génie civil	9
GIN 682	Stage II en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR
CRM 072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 072	Stage II multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 270	Stage II en biochimie	CR
BIO 270	Stage II en biologie	9
BTE 270	Stage II en biotechnologie	9
CHM 270	Stage II en chimie	9
CHP 270	Stage II en chimie pharmaceutique	9
ECL 270	Stage II en écologie	9
IFG 270	Stage II en informatique de gestion	9
IFT 270	Stage II en informatique	9
IMN 270	Stage II en imagerie et médias numériques	9
MAT 270	Stage II en mathématiques	9
MCB 270	Stage II en microbiologie	9
PHQ 270	Stage II en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 270	Stage II en pharmacologie	CR
		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN 652	Stage II en kinésiologie	CR
		9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 108	Stage II en environnement	CR
		9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 351	Stage III en administration des affaires	CR
ECN 073	Stage III en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 253	Stage III en droit	CR
		9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 366	Stage III en information scolaire et professionnelle	CR
		9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 613	Stage III en génie chimique	CR
GIN 623	Stage III en génie mécanique	9
GIN 653	Stage III en génie informatique	9
GIN 663	Stage III en génie électrique	9
GIN 673	Stage III en génie civil	9
GIN 683	Stage III en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 073	Stage III en études anglaises et interculturelles	CR
CRM 073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 073	Stage III multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 370	Stage III en biochimie	CR
BIO 370	Stage III en biologie	9
BTE 370	Stage III en biotechnologie	9
CHM 370	Stage III en chimie	9
CHP 370	Stage III en chimie pharmaceutique	9
ECL 370	Stage III en écologie	9
IFG 370	Stage III en informatique de gestion	9
IFT 370	Stage III en informatique	9
IMN 370	Stage III en imagerie et médias numériques	9
MAT 370	Stage III en mathématiques	9
MCB 370	Stage III en microbiologie	9
PHQ 370	Stage III en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 370 Stage III en pharmacologie

CR
9**CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**

KIN 653 Stage III en kinésiologie

CR
9**CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT**

ENV 109 Stage III en environnement

CR
9**Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV****RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences**Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie ou de la Faculté des sciences.

Condition particulièreAvoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.**RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION**

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)**CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 451 Stage IV en administration des affaires
ECN 074 Stage IV en économiqueCR
9
9**CHEMINEMENT EN DROIT**

DRS 254 Stage IV en droit

CR
9**CHEMINEMENT EN ÉDUCATION**

OIS 466 Stage IV en information scolaire et professionnelle

CR
9**CHEMINEMENT EN GÉNIE**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 614 Stage IV en génie chimique
GIN 624 Stage IV en génie mécanique
GIN 654 Stage IV en génie informatique
GIN 664 Stage IV en génie électrique
GIN 674 Stage IV en génie civil
GIN 684 Stage IV en génie biotechnologiqueCR
9
9
9
9
9
9**CHEMINEMENT EN SCIENCES**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO 470 Stage IV en biologie
BTE 470 Stage IV en biotechnologie
CHM 470 Stage IV en chimie
CHP 470 Stage IV en chimie pharmaceutique
ECL 470 Stage IV en écologie
IFG 470 Stage IV en informatique de gestion
IFT 470 Stage IV en informatique
IMN 470 Stage IV en imagerie et médias numériques
MAT 470 Stage IV en mathématiques
MCB 470 Stage IV en microbiologie
PHQ 470 Stage IV en physiqueCR
9
9
9
9
9
9
9
9
9
9**Microprogramme de 1^{er} cycle préparatoire en mathématiques****RENSEIGNEMENTS****819 821-7008** (téléphone)**819 821-7921** (télécopieur)**sciences@USherbrooke.ca** (adresse électronique)**RESPONSABILITÉ : Département de mathématiques, Faculté des sciences****LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION**

En ligne : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

CIBLE DE FORMATIONPermettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base en mathématiques pour l'admission ultérieure à un programme de 1^{er} cycle.**ADMISSION****Condition générale**

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou détenir une formation jugée équivalente.

Condition particulière

Posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)MAT 900 Notions fondamentales de calcul différentiel
MAT 901 Notions fondamentales de calcul intégral
MAT 902 Algèbre linéaire et géométrie vectorielleCR
3
3
3

Faculté des sciences de l'activité physique

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2015-2016

(L'annuaire de la Faculté des sciences de l'activité physique constitue la huitième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 8-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2015.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé	4
Baccalauréat en kinésiologie	5
Certificat en sciences de l'activité physique appliquées à l'entraînement sportif	5
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en approfondissement didactique en éducation physique et à la santé	6
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en approfondissement didactique en kinésiologie	6
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en éducation physique et à la santé	7
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en kinésiologie	7
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	8
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	9
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	9

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté des sciences de l'activité physique

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2015.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté des sciences de l'activité physique

Direction de la Faculté

COMITÉ DE DIRECTION

Doyenne

Isabelle DIONNE

Vice-doyen

Alain DELISLE

Secrétaire de faculté

Brigitte SÉGUIN

Directeur administratif

Michel DUSSUREAULT

TABLE DE CONCERTATION

Isabelle DIONNE, présidente

Sylvie BEAUDOIN

Marc BÉLISLE

Félix BERRIGAN

Alain DELISLE

Michel DUSSUREAULT

Brigitte SÉGUIN

Carlo SPALLANZANI

Directeur de département

Sylvain TURCOTTE

CONSEIL DE FACULTÉ

Isabelle DIONNE, présidente

Mélisa AUDET

Pierre BOULAY

Martin BROCHU

Jonathan CHEVRIER

Alain DELISLE

Brigitte SÉGUIN

Sylvain TURCOTTE

Alex VEILLEUX

COMITÉS PERMANENTS

Comité d'admission aux études de 1^{er} cycle

Brigitte SÉGUIN, responsable

Sylvie BEAUDOIN

Marc BÉLISLE

Félix BERRIGAN

Jérémie BOURDAGES-DUCLOT

Christian LACHAPELLE, adjoint au décanat, au vice-décanat et aux responsables de programme

Benjamin NADEAU

Comité des études supérieures

Alain DELISLE, responsable

Éric GOULET

Jean HAMEL, adjoint au décanat, au vice-décanat et aux responsables de programme

Marie-Ève MAJOR

Pascale MORIN

Carlo SPALLANZANI

Comité du programme de maîtrise en sciences de l'activité physique

Carlo SPALLANZANI, directeur

Félix BERRIGAN

Simon DELISLE

Jean HAMEL, adjoint au décanat, au vice-décanat et aux responsables de programme

Rémi RICHELME

Éléonor RIESCO

Brigitte SÉGUIN

Comité du programme de diplôme en exercices thérapeutiques

Alain DELISLE, directeur

Pierre-Michel BERNIER

Audrey D'AMOURS

Jean-Michel FARLEY-MARCHAND

Jean HAMEL, adjoint au décanat, au vice-décanat et aux responsables de programme

Karine LALANDE

Marie-Ève MAJOR

Pascal MUZARD

René THERRIEN

Comité du programme de baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé

Félix BERRIGAN, directeur

Robert BARRETTE, adjoint au décanat, au vice-décanat et aux responsables de programme et coordonnateur aux stages en éducation physique et à la santé

Sylvie BEAUDOIN

Jérémie BOURDAGES-DUCLOT

Marc-André GIRARD-PROVOST

Robert GOYETTE

Sarah GRAND'MAISON

Yves LABRECQUE

Dominic LONGPRÉ

Pierre-Marc SAVARD

Catherine TREMBLAY

François VANDERCLEYEN

Comité du programme de baccalauréat en kinésiologie

Marc BÉLISLE, directeur

Pierre-Michel BERNIER

Joël BLANCHARD

Martin BROCHU

Anne DUBÉ

Marjorie DUFRESNE-GAGNON

Lise FAFARD

Geneviève-Aude GOUDREAULT

Éric GOULET

Christian LACHAPELLE, adjoint au décanat, au vice-décanat et aux responsables de programme

Charles MAILHOT

Marie-Ève MAJOR

Marie-Ève MASSÉ

Pascale MORIN

Stéphanie POIRIER

Martin ROY

Comité du programme de certificat en sciences de l'activité physique appliquées à l'entraînement sportif

Sylvie BEAUDOIN, directrice

Denis FONTAINE

Christian LACHAPELLE, adjoint au décanat, au vice-décanat et aux responsables de programme

David LAFRENIÈRE

Louis LECLERC

Marcel-André LEVASSEUR

Jacques PETIT

Martin ROY

Le personnel

www.usherbrooke.ca/fasap/personnel/

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :
www.USherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/evaluation-des-apprentissages

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé

RENSEIGNEMENTS

819 821-7717, 821-8000, poste 62725 (téléphone)

819 821-7970 (télécopieur)

fasap@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences de l'activité physique avec la collaboration de la Faculté d'éducation

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Les objectifs de formation visent directement l'atteinte des douze compétences présentées dans le document *La formation à l'enseignement* (MEQ, 2001) en tenant compte de l'ensemble de leurs composantes et selon les niveaux de maîtrise attendus en vue de l'obtention du brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- de communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession;
- de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- de piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- d'évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- de planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- d'adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- d'intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- de coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- de travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés;
- de s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- d'agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Avoir réussi le test d'aptitude physique avec un résultat de 50 % et plus.

Exigences particulières pour l'obtention du grade

Avoir satisfait à l'exigence particulière de la Faculté des sciences de l'activité physique concernant la maîtrise de la langue française.

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle d'approfondissement didactique en éducation physique et à la santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 120

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (107 crédits)

BLOC didactique de l'éducation physique et à la santé (11 crédits)

EPS	109	Initiation aux jeux collectifs	1
EPS	113	Éducation motrice	1
EPS	209	Gestion du stress	1

EPS	223	Condition physique en milieu scolaire	3
EPS	224	Alimentation en milieu scolaire	3
EPS	310	Observation du mouvement humain	1

BLOC disciplinaire (34 crédits)

Volet biologie (12 crédits)

EPS	200	Recherche en EPS	2
EPS	201	Cinésiologie structurale, biomécanique en EPS	4
EPS	235	Neurokinésiologie et apprentissage moteur	3
EPS	212	Physiologie de l'exercice	3

Volet santé (8 crédits)

EPS	218	Éducation à la santé en milieu scolaire	3
EPS	219	Implantation de l'éducation à la santé	3
KIN	242	Traumatologie sportive	2

Volet populations (14 crédits)

EPS	203	Développement global de l'enfant en EPS	3
EPS	204	Développement global de l'adolescent en EPS	3
EPS	206	ÉPA : aspects socioaffectifs au primaire	2
EPS	207	ÉPA : aspects physiques et moteurs	2
EPS	213	ÉPA : aspects intellectuels	2
EPS	216	ÉPA : aspects socioaffectifs au secondaire	2

BLOC psychopédagogie (21 crédits)

EPS	304	Procédés, démarches, formules pédagogiques en EPS	3
EPS	308	Gestion de classe et intervention en EPS	3
EPS	311	Technologies de l'enseignement en EPS	3
EPS	320	Compétences disciplinaires en EPS	2
EPS	330	Programmation et évaluation en EPS I	3
EPS	331	Programmation et évaluation en EPS II	3
EPS	341	Communication et enseignement en EPS	4

BLOC développement professionnel en EPS (39 crédits)

Volet cours et séminaires (16 crédits)

EPS	211	Sociologie de l'EPS	2
EPS	300	Professionalisation de l'intervention en EPS	2
EPS	309	Élaboration et gestion de projet en milieu scolaire	3
EPS	500	Séminaire d'intégration I en EPS	1
EPS	501	Séminaire d'intégration II en EPS	1
EPS	503	Séminaire d'intégration III en EPS	2
FEP	301	Maîtrise du français écrit	3
HPE	282	Système scolaire québécois	2

Volet stages en EPS (23 crédits)

EPS	404	Stage I : Initiation à l'apprentissage de l'enseignement en EPS	3
EPS	405	Stage II : Initiation à l'intervention en EPS	4
EPS	416	Stage III : Enseignement en EPS ⁽¹⁾	8
EPS	417	Stage IV : Enseignement en EPS ⁽¹⁾	8

BLOC Didactique (2 crédits)

EPS	190	Activités physiques d'exploration I	1
EPS	191	Activités physiques d'exploration II	1

Activités pédagogiques à option (13 crédits)

Une activité de didactique de la 2^e session choisie parmi les suivantes :

EPS	155	Activités individuelles hivernales	2
EPS	156	Danse et mouvement expressif	2
EPS	157	Sports gymniques et arts du cirque	2

Une activité de didactique de la 3^e session choisie parmi les suivantes :

EPS	160	Athlétisme	2
EPS	161	Activités aquatiques	2
EPS	162	Activités individuelles estivales	2

Une activité de didactique de la 4^e session choisie parmi les suivantes :

EPS	180	Sports de combat	2
EPS	181	Sports de raquette	2
EPS	182	Natation, sauvetage et sécurité	2

Une activité de didactique de la 6^e session choisie parmi les suivantes :

EPS	170	Volleyball	2
EPS	171	Basketball	2
EPS	172	Activités sur glace	2

Une activité de didactique de la 7^e session choisie parmi les suivantes :

EPS 185	Activités émergentes	CR
EPS 186	Handball et tchoukball	2
EPS 187	Soccer	2

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

EPS 102	Didactique des activités physiques collectives I	CR
KIN 243	Initiation à la planification de l'entraînement	3

(1) La réussite de l'activité pédagogique EPS 416 *Stage III : Enseignement en EPS* ou EPS 417 *Stage IV : Enseignement en EPS dans un milieu en éducation physique adaptée*, jumelée à celle des activités pédagogiques EPS 206 *ÉPA : aspects socioaffectifs au primaire*, EPS 207 *ÉPA : aspects physiques et moteurs*, EPS 213 *ÉPA : aspects intellectuels* et EPS 216 *ÉPA : aspects socioaffectifs au secondaire* donne droit à la mention suivante sur le diplôme : module éducation physique adaptée.

Baccalauréat en kinésiologie

RENSEIGNEMENTS

819 821-7717, 819 821-8000, poste 62735 (téléphone)

819 821-7970 (télécopieur)

fasap@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences de l'activité physique

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Bachelière ou bachelier ès sciences, B. Sc.

OBJECTIFS

Au terme du programme, l'étudiante et l'étudiant sera en mesure d'agir avec compétence dans les situations professionnelles suivantes :

- Mener une intervention kinésiologique auprès d'un individu, d'un groupe de personnes
 - en évaluant la capacité fonctionnelle (la condition physique, la capacité motrice, le développement musculosquelettique), les habitudes de vie et la motivation de l'individu ou du groupe en fonction du milieu, et en réalisant le bilan.
 - en établissant un plan d'action, en élaborant et en prescrivant un programme d'activités physiques et d'habitudes de vie adapté à la personne ou au groupe.
 - en mettant en œuvre, en intervenant et en supervisant efficacement et de façon sécuritaire un programme de promotion/prévention ou une séance d'entraînement, individuelle ou de groupe.
 - en évaluant et en soutenant la progression de l'intervention (évaluation continue/suivi).
- en évaluant les retombées d'un programme d'entraînement ou de promotion/prévention (évaluation finale de l'intervention).
- Mener une intervention kinésiologique sur le plan populationnel
 - en réalisant des interventions kinésiologiques destinées à des sous-groupes de la population en réponse à une problématique ou à des besoins, en s'inspirant de grands principes, modèles, stratégies et techniques pour guider une intervention efficace.
 - en évaluant les habitudes de vie, le degré d'activité physique et la motivation de la population en fonction du milieu et en réalisant le bilan.
 - en établissant un plan d'action, un projet ou programme d'activités physiques et d'habitudes de vie à un niveau populationnel.
 - en mettant en œuvre le plan d'action, le projet ou le programme de promotion/prévention dans la population ou en milieu de travail.
- Inscrire ses démarches de formation et d'intervention dans une perspective de professionnalisation en définissant son parcours de formation en considération de l'évolution de ses aspirations professionnelles ainsi que des besoins perçus du marché du travail en kinésiologie.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Détenir un DEC en sciences de la nature (200.B0) ou un DEC intégré en sciences, lettres et arts (700.A0) ou BI 200.10 (200.ZA ou 200.ZB)

ou

Avoir complété les cours suivants : (BIO NYA ou BIO 401 ou BIO 911 ou BIO 921 ou BIO 901) et (MAT NYA ou MAT NYB ou MAT NYC ou MAT 103 ou MAT 105 ou MAT 203)

ou

Avoir atteint les équivalents en objectifs et standards suivants : (00UK ou 00XU ou 022V) et (00UN ou 00UP ou 00UQ ou 022X ou 022Y ou 022Z ou 01Y1 ou 01Y2 ou 01Y4).

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/feeps/fileadmin/sites/feeps/Programmes/Premier_cycle/kinesiologie_profil_technique.pdf.

CONDITION DE POURSUITE AU PROGRAMME D'ÉTUDES

L'étudiante ou l'étudiant doit fournir la preuve d'une certification en premiers soins et en RCR avant d'entamer le premier stage, soit à la 2^e année du programme.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	-	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (81 crédits)

KIN 170	Prescription : renforcement et flexibilité	CR
KIN 180	Techno-méthodologie I	3
KIN 206	Intervention en activité physique	4
KIN 207	Gestion de projet en activité physique	3
KIN 225	Évaluation de la condition physique	4
KIN 226	Intervention auprès d'une population	4
KIN 229	Gestion du stress	3
KIN 247	Planification de l'entraînement sportif	3
KIN 250	Psychologie en activité physique et sportive	3
KIN 255	Counseling et modification de comportement	3
KIN 260	Démarche scientifique en kinésiologie	2
KIN 318	Obésité et diabète	3
KIN 319	Analyse ergonomique de situations de travail	3
KIN 320	Anatomie fonctionnelle	3
KIN 325	Biomécanique humaine	3
KIN 327	Troubles musculosquelettiques liés au travail	3
KIN 330	Développement moteur	3
KIN 331	Apprentissage et contrôle moteur	3
KIN 340	Démarche professionnalisante en kinésiologie I	1
KIN 341	Démarche professionnalisante en kinésiologie II	1
KIN 360	Méthodes et prescription d'entraînement I	3
KIN 361	Méthodes et prescription d'entraînement II	3
KIN 365	Nutrition et sport	3
KIN 370	Approche populationnelle et santé publique	3
KIN 380	Intégration et application en kinésiologie	3
KIN 390	Professionnalisation et aspects légaux	3
KIN 411	Physiologie de l'effort I	2
KIN 412	Physiologie de l'effort II	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Une activité choisie parmi les suivantes :

FEP 301	Maîtrise du français écrit	CR
KIN 181	Techno-méthodologie II	3
KIN 358	Gestion des ressources humaines et financières	3

Deux activités choisies parmi les suivantes :

EPK 875	Pratique : intervention en activité physique	CR
INS 237	Entrepreneuriat	3
KIN 270	Populations à besoins particuliers	3
KIN 324	Réadaptation de l'incapacité liée au travail	3
KIN 345	Activité pratique	3

Certificat en sciences de l'activité physique appliquées à l'entraînement sportif

RENSEIGNEMENTS

819 821-7717 ou 819 821-8000, poste 62730 (téléphone)

819 821-7970 (télécopieur)

fasap@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences de l'activité physique

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances en sciences de l'activité physique;
- de transférer les connaissances acquises par leur application efficace au quotidien dans son vécu d'athlète, d'officielle ou d'officiel, d'entraîneuse ou d'entraîneur;
- d'intégrer les apprentissages expérimentiels et en sciences de l'activité physique afin de mieux gérer son engagement dans sa vie d'étudiante ou d'étudiant et d'athlète, d'officielle ou d'officiel, d'entraîneuse ou d'entraîneur;
- de poursuivre le développement des habiletés cognitives et métacognitives nécessaires à la réussite d'études universitaires;
- d'amorcer et de nourrir une réflexion sur les manières de mieux conjuguer la vie sportive et la vie d'étudiante ou d'étudiant universitaire.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être membre d'une équipe sportive du Vert et Or ou être en processus de sélection pour le devenir.

ou
Être un athlète, une officielle ou un officiel, une entraîneuse ou un entraîneur de niveau provincial, national ou international. Ce statut devra être confirmé par une lettre émanant d'une personne autorisée de la fédération sportive concernée.

De façon exceptionnelle, une candidate ou un candidat qui ne répond pas à la condition générale d'admission pourrait être admissible si, au moment de débiter ses études à l'Université de Sherbrooke, il est titulaire d'un DES décerné par le MELS, ou l'équivalent, et ce, depuis au moins 4 ans et qu'il combine des acquis scolaires et/ou extrascolaires jugés appropriés en accord avec la *Politique sur la reconnaissance des acquis* et le règlement facultaire dans le domaine.

Contingent d'admission

70 % des places disponibles dans le programme sont attribuées en priorité aux membres d'une équipe sportive du Vert et Or ou aux personnes en processus de sélection pour le devenir.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 30**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)**

Code	Description	CR
APS 100	Méthodes d'apprentissage	2
APS 110	Portfolio I	1
APS 111	Portfolio II	2
APS 115	Séminaire d'intégration	3
APS 120	Nutrition appliquée au sport et à la santé	3
APS 122	Introduction à la psychologie sportive	3
APS 124	Anatomie fonctionnelle et travail musculaire	3
APS 126	Physiologie, entraînement et récupération	3
APS 130	Développement de l'équilibre musculaire	3
APS 132	Méthodes d'entraînement novatrices	3
APS 141	Communication en entraînement sportif I	2
APS 142	Communication en entraînement sportif II	2

Microprogramme de 1^{er} cycle en approfondissement didactique en éducation physique et à la santé

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63723 (téléphone)

819 821-7970 (télécopieur)

fasap@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences de l'activité physique

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances et ses aptitudes dans la didactique des activités physiques et sportives et d'accroître son efficacité dans l'enseignement de l'éducation physique et à la santé aux niveaux primaire et secondaire, et notamment dans les actions suivantes :

- agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences pour les contenus à faire apprendre.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrite ou inscrit au programme de baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé de la Faculté des sciences de l'activité physique.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR L'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE RÉUSSITE

Avoir réussi le baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Les étudiantes et étudiants suivent les activités pédagogiques du microprogramme en même temps que les activités pédagogiques du programme de baccalauréat auquel elles ou ils sont inscrits à temps complet. Les activités pédagogiques sont distribuées tout au long du parcours des six trimestres.

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (5 crédits)**

Code	Description	CR
EPK 011	Jeux collectifs : didactique approfondie	1
EPK 012	Activités motrices : didactique approfondie	1
EPK 015	Observation du mouvement : aspects pratiques	1
EPK 019	Gestion du stress : aspects pratiques	1
EPK 090	Activités d'exploration : didactique approfondie	1

Activités pédagogiques à option (10 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

Code	Description	CR
EPK 055	Activités hivernales : didactique approfondie	2
EPK 056	Mouvement expressif : didactique approfondie	2
EPK 057	Sports gymniques : didactique approfondie	2

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

Code	Description	CR
EPK 060	Athlétisme : didactique approfondie	2
EPK 061	Activités aquatiques : didactique approfondie	2
EPK 062	Activités estivales : didactique approfondie	2

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

Code	Description	CR
EPK 080	Sports de combat : didactique approfondie	2
EPK 081	Sports de raquette : didactique approfondie	2
EPK 082	Natation, sauvetage : didactique approfondie	2

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

Code	Description	CR
EPK 070	Volleyball : didactique approfondie	2
EPK 071	Basketball : didactique approfondie	2
EPK 072	Activités sur glace : didactique approfondie	2

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

Code	Description	CR
EPK 085	Activités émergentes : didactique approfondie	2
EPK 086	Handball, tchoukball : didactique approfondie	2
EPK 087	Soccer : didactique approfondie	2

Microprogramme de 1^{er} cycle en approfondissement didactique en kinésiologie

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 63723 (téléphone)

819 821-7970 (télécopieur)

fasap@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences de l'activité physique

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances et ses aptitudes en didactique des activités physiques et sportives et d'accroître sa compétence professionnelle, notamment dans les aspects suivants :
- acquérir les compétences générales et spécifiques propres à une intervenante ou un intervenant en kinésiologie;
- acquérir la compétence générale favorisant sa capacité d'intervention dans la pratique de l'activité physique et, de façon plus spécifique, les compétences liées à la prescription de programmes en fonction de diverses clientèles, à l'encadrement de séances en groupe ou individuelles, à l'application de diverses méthodes d'entraînement physique, à l'encadrement de séances de développement technique et tactique.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrite ou inscrit au programme de baccalauréat en kinésiologie à la Faculté des sciences de l'activité physique.

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR L'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE RÉUSSITE

Avoir réussi le baccalauréat en kinésiologie.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Les étudiantes et étudiants suivent les activités pédagogiques du microprogramme en même temps que les activités pédagogiques du programme de baccalauréat auquel elles ou ils sont inscrits à temps complet. Les activités pédagogiques sont distribuées tout au long du parcours des six trimestres.

CRÉDITS EXIGÉS : 8**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (5 crédits)**

			CR
EPK	013	Méthodes d'entraînement musculaire	1
EPK	014	Méthodes d'entraînement organique	1
EPK	015	Observation du mouvement : aspects pratiques	1
KIN	032	Étirements adaptés : didactique approfondie	1
KIN	034	Didactique approfondie de renforcement adapté	1

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Trois activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

			CR
EPK	020	Course d'orientation : didactique approfondie	1
EPK	022	Ski de fond : didactique approfondie	1
EPK	023	Soccer : didactique approfondie	1
EPK	024	Volley-ball : didactique approfondie	1
EPK	025	Hockey : didactique approfondie	1
EPK	026	Basket-ball : didactique approfondie	1
EPK	030	Athlétisme : didactique approfondie	1
EPK	031	Gymnastique : didactique approfondie	1
EPK	032	Natation : didactique approfondie	1
EPK	033	Sauvetage, sécurité : didactique approfondie	1
EPK	034	Danse : didactique approfondie	1
EPK	038	Badminton : didactique approfondie	1
EPK	039	Judo : didactique approfondie	1
EPK	043	Soccer II : didactique approfondie	1
EPK	044	Volley-ball II : didactique approfondie	1
EPK	045	Hockey II : didactique approfondie	1
EPK	046	Basket-ball II : didactique approfondie	1
EPK	050	Athlétisme II : didactique approfondie	1
EPK	051	Gymnastique II : didactique approfondie	1
EPK	052	Natation II : didactique approfondie	1
EPK	054	Danse II : didactique approfondie	1
KIN	022	Activités de marche : didactique approfondie	1
KIN	023	Aquaforme et aquajogging : didactique approfondie	1
KIN	024	Danses du monde : didactique approfondie	1
KIN	025	Méthodes Pilates : didactique approfondie	1
KIN	026	Tai Ji et Qi Gong : didactique approfondie	1
KIN	027	Workout : didactique approfondie	1

Microprogramme de 1^{er} cycle en éducation physique et à la santé**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7717 ou 821-8000, poste 63723 (téléphone)

819 821-7970 (télécopieur)

fasap@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences de l'activité physique

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'hiver

Le microprogramme de 1^{er} cycle en activité physique et sportive s'adresse notamment aux étudiantes et étudiants internationaux participant à un programme d'échanges et qui désirent approfondir leurs connaissances et leurs compétences dans ce champ de l'activité physique.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de mobiliser des connaissances spécifiques des divers champs de l'éducation physique et à la santé;
- d'acquérir des compétences générales et spécifiques propres à l'intervention en éducation physique et à la santé;
- d'élargir ses connaissances afin de mieux comprendre l'être humain en mouvement, le mouvement qu'il produit, son apprentissage et les modes d'intervention qui le favorisent;
- de s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir été admis à l'Université de Sherbrooke dans le cadre d'un programme d'échanges. Avoir obtenu une note d'au moins 11 sur 20 ou l'équivalent au cours de la dernière année d'études. Compte tenu des différences de notation entre les pays, ce critère peut varier.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 14**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (4 crédits)**

EPS	109	Initiation aux jeux collectifs	CR	1
EPS	204	Développement global de l'adolescent en EPS		3

Activités pédagogiques à option (10 crédits)

Deux activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

EPK	020	Course d'orientation : didactique approfondie	CR	3
EPK	022	Ski de fond : didactique approfondie		3
EPK	023	Soccer : didactique approfondie		3
EPK	024	Volley-ball : didactique approfondie		3
EPK	025	Hockey : didactique approfondie		3
EPK	026	Basket-ball : didactique approfondie		3
EPK	030	Athlétisme : didactique approfondie		3
EPK	031	Gymnastique : didactique approfondie		3
EPK	032	Natation : didactique approfondie		3
EPK	033	Sauvetage, sécurité : didactique approfondie		3
EPK	034	Danse : didactique approfondie		3
EPK	038	Badminton : didactique approfondie		3
EPK	039	Judo : didactique approfondie		3
EPK	043	Soccer II : didactique approfondie		3
EPK	044	Volley-ball II : didactique approfondie		3
EPK	045	Hockey II : didactique approfondie		3
EPK	046	Basket-ball II : didactique approfondie		3
EPK	050	Athlétisme II : didactique approfondie		3
EPK	051	Gymnastique II : didactique approfondie		3
EPK	052	Natation II : didactique approfondie		3
EPK	054	Danse II : didactique approfondie		3
KIN	022	Activités de marche : didactique approfondie		3
KIN	023	Aquaforme et aquajogging : didactique approfondie		3
KIN	024	Danses du monde : didactique approfondie		3
KIN	025	Méthodes Pilates : didactique approfondie		3
KIN	026	Tai Ji et Qi Gong : didactique approfondie		3
KIN	027	Workout : didactique approfondie		3

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

EPS	207	ÉPA : aspects physiques et moteurs	CR	2
EPS	213	ÉPA : aspects intellectuels		2
KIN	242	Traumatologie sportive		2

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

EPS	156	Danse et mouvement expressif	CR	2
EPS	180	Sports de combat		2
EPS	181	Sports de raquette		2

Microprogramme de 1^{er} cycle en kinésiologie**RENSEIGNEMENTS**

819 821-7717 ou 819 821-8000, poste 63723 (téléphone)

819 821-7970 (télécopieur)

fasap@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté des sciences de l'activité physique

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

Le microprogramme de 1^{er} cycle en kinésiologie s'adresse notamment aux étudiantes et étudiants internationaux participant à un programme d'échanges et qui désirent approfondir leurs connaissances et leurs compétences dans ce champ de l'activité physique.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de mobiliser des connaissances spécifiques des divers champs de la kinésiologie;
- d'acquérir des compétences générales et spécifiques propres à l'intervention en kinésiologie;

- d'élargir ses connaissances afin de mieux comprendre l'être humain en mouvement, le mouvement qu'il produit, son apprentissage et les modes d'intervention qui le favorisent;
- de s'initier aux méthodes d'apprentissage dans un contexte québécois.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Avoir été admis à l'Université de Sherbrooke dans le cadre d'un programme d'échanges. Avoir obtenu une note d'au moins 11 sur 20 ou l'équivalent au cours de la dernière année d'études. Compte tenu des différences de notation entre les pays, ce critère peut varier.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 16

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (3 crédits)

EPS	203	Développement global de l'enfant en EPS	CR
			3

Activités pédagogiques à option (13 crédits)

Trois activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

EPS	308	Gestion de classe et intervention en EPS	CR
KIN	315	Les TIC en kinésiologie	3
KIN	317	Obésité, santé et habitudes de vie	3
KIN	356	Encadrement sportif : contexte et intégration	3
KIN	357	Gestion des ressources humaines et financières	3

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

EPS	200	Recherche en EPS	CR
EPS	206	ÉPA : aspects socioaffectifs au primaire	2
EPS	211	Sociologie de l'EPS	2
KIN	242	Traumatologie sportive	2
KIN	316	Santé publique et kinésiologie	2

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

EPS	160	Athlétisme	CR
EPS	161	Activités aquatiques	2
EPS	162	Activités individuelles estivales	2

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	151	Stage I en administration des affaires	CR
			9
ECN	071	Stage I en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	251	Stage I en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	611	Stage I en génie chimique	CR
			9
GIN	621	Stage I en génie mécanique	9
GIN	651	Stage I en génie informatique	9
GIN	661	Stage I en génie électrique	9
GIN	671	Stage I en génie civil	9
GIN	681	Stage I en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR
			9
CRM	071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	071	Stage I multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	170	Stage I en biochimie	CR
			9
BIO	170	Stage I en biologie	9
BTE	170	Stage I en biotechnologie	9
CHM	170	Stage I en chimie	9
CHP	170	Stage I en chimie pharmaceutique	9
ECL	170	Stage I en écologie	9
IFG	170	Stage I en informatique de gestion	9
IFT	170	Stage I en informatique	9
IMN	170	Stage I en imagerie et médias numériques	9
MAT	170	Stage I en mathématiques	9
MCB	170	Stage I en microbiologie	9
PHQ	170	Stage I en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	170	Stage I en pharmacologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	651	Stage I en kinésiologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	107	Stage I en environnement	CR
			9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR	9
ECN	072	Stage II en économique		9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR	9
GIN	622	Stage II en génie mécanique		9
GIN	652	Stage II en génie informatique		9
GIN	662	Stage II en génie électrique		9
GIN	672	Stage II en génie civil		9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique		9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia		9

GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement		9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	CR	9
BIO	270	Stage II en biologie		9
BTE	270	Stage II en biotechnologie		9
CHM	270	Stage II en chimie		9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique		9
ECL	270	Stage II en écologie		9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion		9
IFT	270	Stage II en informatique		9
IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques		9
MAT	270	Stage II en mathématiques		9
MCB	270	Stage II en microbiologie		9
PHQ	270	Stage II en physique		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	270	Stage II en pharmacologie	CR	9
-----	-----	---------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	108	Stage II en environnement	CR	9
-----	-----	---------------------------	----	---

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)****CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 351 Stage III en administration des affaires
ECN 073 Stage III en économique

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 253 Stage III en droit

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 366 Stage III en information scolaire et professionnelle

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 613 Stage III en génie chimique
GIN 623 Stage III en génie mécanique
GIN 653 Stage III en génie informatique
GIN 663 Stage III en génie électrique
GIN 673 Stage III en génie civil
GIN 683 Stage III en génie biotechnologique

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 073 Stage III en études anglaises et interculturelles
CRM 073 Stage III en communication, rédaction et multimédia
GAE 073 Stage III en géomatique appliquée à l'environnement
TRA 073 Stage III multidisciplinaire

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	370	Stage III en biochimie	CR	9
BIO	370	Stage III en biologie		9
BTE	370	Stage III en biotechnologie		9
CHM	370	Stage III en chimie		9
CHP	370	Stage III en chimie pharmaceutique		9
ECL	370	Stage III en écologie		9
IFG	370	Stage III en informatique de gestion		9
IFT	370	Stage III en informatique		9
IMN	370	Stage III en imagerie et médias numériques		9
MAT	370	Stage III en mathématiques		9
MCB	370	Stage III en microbiologie		9
PHQ	370	Stage III en physique		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	370	Stage III en pharmacologie	CR	9
-----	-----	----------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	653	Stage III en kinésiologie	CR	9
-----	-----	---------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	109	Stage III en environnement	CR	9
-----	-----	----------------------------	----	---

Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2015-2016

(L'annuaire du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable constitue la neuvième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 9-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2015.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction du Centre	3
Le personnel	3
Baccalauréat en études de l'environnement	3
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	4
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	5
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	5

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2015.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Direction du Centre

Doyen responsable

Pr Serge JANDL

Directrice

Pre Denyse RÉMILLARD

Directeur adjoint

Jean-François COMEAU

Le personnel

www.usherbrooke.ca/environnement/fr/le-cufe/nous-joindre/personnel-du-cufe

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse : www.USherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/evaluation-des-apprentissages

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en études de l'environnement

RENSEIGNEMENTS

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7304 (télécopieur)

Environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement et développement durable formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et de la Faculté des sciences

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

FINALITÉ

Le programme de baccalauréat en études de l'environnement vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Ce programme permettra à l'étudiante et à l'étudiant de développer des compétences visant à collaborer de manière efficace pour relever les défis environnementaux des organisations en appliquant des méthodes appropriées de recherche et d'analyse d'information, dans un contexte interdisciplinaire.

Compétences environnementales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de développer les compétences suivantes :

- analyser les impacts de l'activité humaine sur l'environnement;
- par la compréhension de la multidisciplinarité des enjeux, collaborer à la conception et à la mise en œuvre de solutions pertinentes pour prévenir ou réduire les impacts néfastes des activités humaines sur l'environnement.

Compétences transversales

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de communiquer en tenant compte des personnes et des instances concernées;
- de travailler en équipe afin d'atteindre les objectifs fixés.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

DI (DEC intégré en sciences, lettres et arts) ou BI 200.10 (DEC en sciences de la nature cheminement baccalauréat international) ou DEC en sciences humaines ou DEC en histoire et civilisation ou DEC en sciences informatiques et mathématiques.

ou

tout autre DEC et les cours suivants : BIO NYA, CHM NYA, CHM NYB, MAT NYA, MAT NYB, PHY NYA, PHY NYB, PHY NYC ou leur équivalent, ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

certain DEC techniques (exigences énumérées à cette adresse : www.USherbrooke.ca/environnement/fr/programmes/baccalaureat/admission)

Les candidates et candidats doivent posséder une connaissance fonctionnelle de la langue française écrite et parlée, de façon à pouvoir suivre les activités pédagogiques, y participer efficacement et rédiger les travaux qui s'y rapportent.

De plus, lors des admissions, une attention particulière sera accordée afin de favoriser une représentation équilibrée parmi les étudiantes et étudiants des profils sciences et sciences humaines.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime coopératif à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Le baccalauréat en études de l'environnement comporte six sessions d'études et des stages de travail; il vise à former des professionnelles et des professionnels dotés d'une compréhension systémique des enjeux environnementaux leur permettant de tenir compte des différentes dimensions à considérer lors de l'analyse et de la prise de décision. Les stages de type coopératif sont associés à toutes les étapes de la formation.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	---	S-6

CONDITIONS DE POURSUITE AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour poursuivre dans le régime coopératif, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,3 sur 4,3.

Activités pédagogiques obligatoires (84 crédits)

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences humaines

ENV	102	Fondements des sciences naturelles I	CR
ENV	202	Fondements des sciences naturelles II	3

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'un profil scolaire en sciences

ENV	103	Fondements des sciences humaines I	CR
ENV	203	Fondements des sciences humaines II	3

Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants

ENV	105	Recherche et analyse de l'information	CR
ENV	111	Travail d'équipe en environnement	2
ENV	120	Développement durable : analyse de projet	3
ENV	130	Communication	3
ENV	151	Les grands enjeux en environnement	3
ENV	201	Chimie de l'environnement	3

ENV 205	Introduction au droit de l'environnement	1
ENV 210	Les milieux hydriques	3
ENV 220	Les sols : nature et propriétés	3
ENV 230	Les écosystèmes	3
ENV 301	Statistique appliquée à l'environnement	3
ENV 310	Droit de l'environnement	3
ENV 312	Caractérisation des milieux hydriques	3
ENV 313	Caractérisation des sols et des sédiments	3
ENV 320	Économie de l'environnement	2
ENV 330	Principes de géomatique et travaux pratiques	3
ENV 360	Activité d'intégration I	1
ENV 410	Méthodes de gestion de projet en environnement	3
ENV 420	Principes d'aménagement durable	3
ENV 425	Environnement et ressources naturelles	2
ENV 440	Activités urbaines et récréotouristiques	3
ENV 450	Enjeux environnementaux : secteur industriel	3
ENV 460	Activité d'intégration II	1
ENV 502	Éthique et gouvernance en environnement	3
ENV 510	Changements climatiques et pollution de l'air	3
ENV 530	Normes, certifications et agréments en environnement	2
ENV 550	Projet d'intégration en environnement I	2
ENV 560	Activité d'intégration III	1
ENV 601	Politique appliquée en environnement	3
ENV 611	Santé et environnement	2
ENV 650	Projet d'intégration en environnement II	3

Activités pédagogiques à option (3 à 6 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

ADM 111	Principes d'administration	3
BOT 106	Biologie végétale	3
ECL 301	Écosystèmes terrestres	3
ECL 516	Écologie animale	3
ECL 522	Écotoxicologie et gestion des polluants	3
ECL 608	Écologie internationale	3
GAE 110	Introduction à l'océanographie	3
GEO 455	Dynamique des milieux physiques	3
GEO 456	Démographie spatiale	3
GEO 457	Bassins versants	3
INS 154	Entrepreneuriat en sciences biologiques	3
MCB 100	Microbiologie	3

Ou toute autre activité pédagogique de 1^{er} cycle de trois crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation interdisciplinaire dans un domaine pertinent et en lien avec la finalité du programme, sous réserve de l'approbation de la direction du CUFE.

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)**Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)**

Cette activité fortement recommandée est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

ENV 099	Réussir en études de l'environnement	2
---------	--------------------------------------	---

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);

- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 151	Stage I en administration des affaires	9
ECN 071	Stage I en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 251	Stage I en droit	9
---------	------------------	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 166	Stage I en information scolaire et professionnelle	9
---------	--	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 611	Stage I en génie chimique	9
GIN 621	Stage I en génie mécanique	9
GIN 651	Stage I en génie informatique	9
GIN 661	Stage I en génie électrique	9
GIN 671	Stage I en génie civil	9
GIN 681	Stage I en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 071	Stage I en études anglaises et interculturelles	9
CRM 071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 071	Stage I multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 170	Stage I en biochimie	9
BIO 170	Stage I en biologie	9
BTE 170	Stage I en biotechnologie	9
CHM 170	Stage I en chimie	9
CHP 170	Stage I en chimie pharmaceutique	9
ECL 170	Stage I en écologie	9
IFG 170	Stage I en informatique de gestion	9
IFT 170	Stage I en informatique	9
IMN 170	Stage I en imagerie et médias numériques	9
MAT 170	Stage I en mathématiques	9
MCB 170	Stage I en microbiologie	9
PHQ 170	Stage I en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 170	Stage I en pharmacologie	9
---------	--------------------------	---

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN 651	Stage I en kinésiologie	9
---------	-------------------------	---

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 107	Stage I en environnement	9
---------	--------------------------	---

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR
ECN	072	Stage II en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR
			9

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR
			9

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR
GIN	622	Stage II en génie mécanique	9
GIN	652	Stage II en génie informatique	9
GIN	662	Stage II en génie électrique	9
GIN	672	Stage II en génie civil	9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	9
GAE	072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA	072	Stage II multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	270	Stage II en biochimie	CR
BIO	270	Stage II en biologie	9
BTE	270	Stage II en biotechnologie	9
CHM	270	Stage II en chimie	9
CHP	270	Stage II en chimie pharmaceutique	9
ECL	270	Stage II en écologie	9
IFG	270	Stage II en informatique de gestion	9
IFT	270	Stage II en informatique	9
IMN	270	Stage II en imagerie et médias numériques	9
MAT	270	Stage II en mathématiques	9
MCB	270	Stage II en microbiologie	9
PHQ	270	Stage II en physique	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR	270	Stage II en pharmacologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR
			9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV	108	Stage II en environnement	CR
			9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'activité physique, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte neuf cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences de la santé;
- le cheminement en sciences;
- le cheminement en sciences de l'activité physique;
- le cheminement en environnement.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences ou de la Faculté des sciences de l'activité physique.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 351 Stage III en administration des affaires
ECN 073 Stage III en économie

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 253 Stage III en droit

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 366 Stage III en information scolaire et professionnelle

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 613 Stage III en génie chimique
GIN 623 Stage III en génie mécanique
GIN 653 Stage III en génie informatique
GIN 663 Stage III en génie électrique
GIN 673 Stage III en génie civil
GIN 683 Stage III en génie biotechnologique

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 073	Stage III en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM 073	Stage III en communication, rédaction et multimédia		9
GAE 073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement		9
TRA 073	Stage III multidisciplinaire		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 370	Stage III en biochimie	CR	9
BIO 370	Stage III en biologie		9
BTE 370	Stage III en biotechnologie		9
CHM 370	Stage III en chimie		9
CHP 370	Stage III en chimie pharmaceutique		9
ECL 370	Stage III en écologie		9
IFG 370	Stage III en informatique de gestion		9
IFT 370	Stage III en informatique		9
IMN 370	Stage III en imagerie et médias numériques		9
MAT 370	Stage III en mathématiques		9
MCB 370	Stage III en microbiologie		9
PHQ 370	Stage III en physique		9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE LA SANTÉ

PHR 370 Stage III en pharmacologie

CR
9

CHEMINEMENT EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

KIN 653 Stage III en kinésiologie

CR
9

CHEMINEMENT EN ENVIRONNEMENT

ENV 109 Stage III en environnement

CR
9

Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain

Annuaire des programmes d'études de 1^{er} cycle 2015-2016

(L'annuaire du Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain constitue la dixième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de **10-1**.)

**Ce PDF a été mis à jour le 16 juin 2015.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Certificat en études du religieux contemporain	3
Formation à distance offerte par le Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain	3

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2015.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain

Direction du Centre

Doyen responsable

Pr Sébastien LABEL-GRENIER

Directrice ou Directeur
À venir

Le personnel

www.USherbrooke.ca/fater/personnel/

Le règlement facultaire d'évaluation des apprentissages est publié sur Internet à l'adresse :
www.USherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/evaluation-des-apprentissages

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter la version la plus récente de la description des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Certificat en études du religieux contemporain

RENSEIGNEMENTS

819 821-7600 ou 819 821-7610 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 67610 (numéro sans frais)
819 821-7677 (télécopieur)
fater@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'études religieuses, Faculté de théologie et d'études religieuses

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de repérer le religieux en mutation dans nos sociétés modernes avancées et d'identifier les divers aspects problématiques;
- de cerner l'irréductibilité du religieux dans de multiples aspects de la vie des individus et des sociétés modernes avancées;
- d'observer les nouvelles manifestations du religieux, de repérer les lieux où il surgit et de cartographier ses déplacements;
- de conceptualiser ce religieux contemporain déterminé, entre autres, par des dynamiques de globalisation;
- de se familiariser avec une pluralité de regards disciplinaires dans l'observation et l'analyse du religieux contemporain;
- d'analyser diverses thématiques communes à plusieurs religions et qui sont des points de comparaison reconnus.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques à option (30 crédits)

30 crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

Code	Description	CR
ERC 300	Femmes, religions et spiritualités	3
ERC 301	Faits religieux et médias	3
ERC 303	Présence et absence de Dieu	3
ERC 304	Sexualité, amour et spiritualités	3
ERC 305	Écologie, religion et spiritualité	3
ERC 306	Rencontres et dialogue interreligieux	3
ERC 307	Ritualités et quête de sens	3
ERC 308	Expériences spirituelles contemporaines	3
ERC 309	Éthique religieuse et vie humaine	3
ERC 310	Religion, droit et laïcité	3
ERC 311	Les nouveaux lieux du religieux	3
ERC 312	Réception et interprétation des textes sacrés	3
ERC 313	Égalité femme-homme : démocratie et religion	3

Formation à distance offerte par le Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain

RENSEIGNEMENTS

819 821-7600 ou 819 821-8000, poste 62631 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 62631 (numéro sans frais)
819 821-7677 (télécopieur)
Fad.Fater@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de théologie et d'études religieuses

La Faculté de théologie et d'études religieuses rend disponible à des groupes et à des individus provenant de diverses régions du Québec et d'autres provinces canadiennes des activités de formation adaptées aux besoins des hommes et des femmes qui travaillent à plein temps, mais qui désirent réfléchir aux fondements religieux en relation avec la culture contemporaine. À l'aide de DVD et, selon l'activité, d'un accès au site Internet, aussi à l'aide de cahiers d'activités présentant le plan de cours et rassemblant les divers textes à lire, le Service de formation à distance de la Faculté de théologie et d'études religieuses permet de compléter le microprogramme de 1^{er} cycle en formation catéchétique ainsi que les programmes de certificat en théologie pastorale et de certificat en études bibliques.

Activités pédagogiques de 1^{er} cycle

Code	Description	CR
BBL 102	La Bible et sa culture	3
BBL 406	Aux sources de l'Église : les lettres de Paul	3
BBL 407	Une Église en actes	3
BBL 408	Les évangiles apocryphes	3
BBL 409	L'Apocalypse : fin des temps?	3
BBL 504	Jean, maître spirituel	3
ERC 304	Sexualité, amour et spiritualités	3
PTR 341	La formation catéchétique	3
PTR 342	Des mots nouveaux pour dire la foi	3
PTR 343	Projet de catéchèse appliquée I	3
PTR 347	Animation en catéchèse intergénérationnelle	3
PTR 348	Animation en catéchèse aux adolescents	3
SPI 201	Introduction à l'anthropologie spirituelle	3
SPI 205	Cheminement de foi dans l'Ancien Testament	3
SPI 206	Cheminement de foi dans le Nouveau Testament	3
THL 108	L'univers religieux judéo-chrétien	3
THL 150	Penser la nature comme création	3
THL 155	L'agir chrétien : fondements de la vie morale	3
THL 157	Mouvement œcuménique et devenir des Églises	3
THL 219	Cultures chrétiennes fondatrices	3

Activité pédagogique de 2^e cycle

Code	Description	CR
SHR 895	Le religieux contemporain au Canada	3

